

Ni la Bourse de croissance TSX Inc. (la « Bourse ») ni aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur le bien-fondé de l'opération admissible dont il est question dans la présente déclaration de changement à l'inscription

DÉCLARATION DE CHANGEMENT À L'INSCRIPTION

LE 16 NOVEMBRE 2012

CAPITAL DGMC INC.

Concernant l'acquisition projetée par Capital DGMC inc. de Footech inc. à titre d'opération admissible en vertu de la *Politique 2.4 Sociétés de capital de démarrage* de la Bourse de croissance TSX.

Toute l'information contenue dans cette Déclaration de changement à l'inscription a été fournie par Capital DGMC inc. et Footech inc.

TABLE DES MATIÈRES

RUBRIQUE 3 : GLOSSAIRE	10
RUBRIQUE 4 : SOMMAIRE DE LA DÉCLARATION DE CHANGEMENT À L'INSCRIPTION	13
4.1 Mise en garde	13
4.2 Généralités	13
L'opération admissible	13
Placement privé	14
Intérêt des Initiés dans des transactions importantes	15
Opération avec lien de dépendance	15
Fonds disponibles	15
Principaux éléments d'information financière consolidée pro forma	16
Inscription à la Bourse	16
Cours des actions	16
Conflits d'intérêts	16
Intérêts des experts	17
Résumé des facteurs de risque	17
4.3 Approbation conditionnelle de l'inscription à la cote	17
4.4 Facteurs de risque	17
INFORMATION CONCERNANT CAPITAL DGMC	20
RUBRIQUE 6 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE	20
6.1 Dénomination sociale et constitution	20
RUBRIQUE 7 : DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ACTIVITÉ	20
7.1 Historique de l'entreprise	20
7.2 Financement	20
RUBRIQUE 8 : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE ET RAPPORT DE GESTION	21
8.1 Données depuis la constitution	21
8.2 Rapport de gestion	22
ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION	22
Rapport de gestion	22
Exercice clos le 31 décembre 2011	22

Aperçu et perspectives futures.....	22
Performance financière.....	24
Situation financière	24
Trésorerie et sources de financement	24
Capitaux propres	24
Arrangement hors bilan.....	24
Principales méthodes et estimations comptables.....	25
Informations relatives au passage aux IFRS.....	25
Modifications futures de méthodes comptables	25
Modifications à d'autres normes	27
RUBRIQUE 9 : DESCRIPTION DES TITRES.....	28
9.1 Titres	28
RUBRIQUE 10 : RÉGIMES D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS.....	28
RUBRIQUE 11 : VENTES ANTÉRIEURES.....	29
11.1 Cours des titres en bourse	29
12.2 Opération sans lien de dépendance	30
RUBRIQUE 13 : POURSUITES.....	30
13.1 Poursuites	30
RUBRIQUE 14 : AUDITEUR, AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES	31
14.1 Auditeur.....	31
14.2 Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres.....	31
RUBRIQUE 15 : CONTRATS IMPORTANTS	31
15.1 Contrats importants.....	31
INFORMATION CONCERNANT FOOTECH INC.	33
RUBRIQUE 16 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE.....	33
16.1 Dénomination sociale et constitution.....	33
16.2 Liens intersociétés	33

RUBRIQUE 17 : DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DES ACTIVITÉS	33
17.1 Historique	33
17.2 Acquisitions importantes et cessions importantes.....	34
RUBRIQUE 18 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....	34
18.1 Généralités	34
1. Principaux produits et services	34
Méthodes de distribution et principaux marchés	34
Chiffre d'affaires	35
2. Exploitation	35
Méthodes de fabrication traditionnelle des orthèses.....	35
Nouvelle centrale de fabrication.....	35
Hypothèques et baux importants	36
Compétences et ressources humaines.....	37
3. Marché.....	37
Un marché vaste et en croissance.....	37
4. Plans et stratégies de commercialisation.....	38
5. Conditions concurrentielles.....	39
Consolidation de l'industrie	39
Concurrence	39
RUBRIQUE 19 : PRINCIPAUX ÉLÉMENTS D'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE ET RAPPORT DE GESTION	40
19.1 Données annuelles	40
19.2 Données trimestrielles.....	40
19.3 PCGR étrangers.....	41
19.4 Rapport de gestion	41
19.5 Tendances	41
Évolution démographique et de la demande.....	41
Introduction et adoption des nouveaux produits.....	41
Adoption de la technologie et remplacement des méthodes artisanales	41
Capacité financière de la société visée	42
Le succès et les coûts liés aux efforts de développement du marché	42
Coûts de main d'œuvre et de matières premières.....	42
Implication du fondateur et des personnes-clés.....	42
RUBRIQUE 21 : STRUCTURE DE CAPITAL CONSOLIDÉE	43

21.1	Structure du capital consolidé – Société visée	43
RUBRIQUE 22 : VENTES ANTÉRIEURES		43
22.1	Ventes antérieures.....	43
22.2	Cours des titres en bourse	43
RUBRIQUE 23 : RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION		43
RUBRIQUE 24 : OPÉRATIONS AVEC UNE PERSONNE AYANT UN LIEN DE DÉPENDANCE.....		44
24.1	Opérations avec une personne ayant un lien de dépendance	44
RUBRIQUE 25 : POURSUITES.....		44
RUBRIQUE 26 : CONTRATS IMPORTANTS		44
INFORMATION CONCERNANT L'ÉMETTEUR RÉSULTANT		45
FOOTECH (2012) LTÉE.....		45
RUBRIQUE 27 : STRUCTURE DE L'ENTREPRISE.....		45
27.1	Dénomination sociale et constitution.....	45
27.2	Liens intersociétés	45
RUBRIQUE 28 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ.....		45
28.1	Objectifs commerciaux déclarés	45
28.2	Jalons	45
RUBRIQUE 29 : DESCRIPTION DES TITRES		46
RUBRIQUE 30 : STRUCTURE DU CAPITAL CONSOLIDÉ PRO FORMA.....		46
30.1	Structure du capital consolidé pro forma	46
30.2	Capital-actions sur la base de la dilution maximale.....	47
	Actions ordinaires	47
	Actions de catégorie privilégiée	47

RUBRIQUE 31 : FONDS DISPONIBLES ET OBJECTIFS PRINCIPAUX	48
31.1 Dividendes.....	48
31.2 Fonds disponibles et utilisation projetée des fonds	48
RUBRIQUE 32 : PRINCIPAUX PORTEURS DE TITRES	48
RUBRIQUE 33 : ADMINISTRATEURS, DIRIGEANTS ET PROMOTEURS.....	49
Daniel Dumont - Président, Chef de la direction (CEO) et administrateur	50
Gilles Bussière – Secrétaire, Chef des finances (CFO) et administrateur	50
Claude Chassé - Administrateur	50
Michel Plante - Administrateur	51
Jacques Martin - Administrateur	51
Me Pierre Rouleau - Administrateur	51
33.2 Membres de la direction	51
33.3 Promoteurs	52
33.4 Interdictions d’opérations sur valeurs ou faillite d’une société	52
33.5 Amendes ou sanctions.....	52
33.6 Faillite personnelle	53
33.7 Conflits d’intérêts.....	53
33.8 Expérience auprès d’autres émetteurs assujettis	53
RUBRIQUE 34 : RÉMUNÉRATION DE LA HAUTE DIRECTION	53
34.1 Rémunération de la haute direction	53
RUBRIQUE 35 : PRÊTS AUX ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS.....	54
RUBRIQUE 36 : ENTENTES RELATIVES À DES SERVICES DE RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS.....	54
RUBRIQUE 37 : OPTIONS D’ACHAT DE TITRES.....	54
37.1 Options d’achat de titres	54
37.2 Régime d’options d’achat d’actions	55
RUBRIQUE 38 : TITRES ENTIÉRCÉS	55

RUBRIQUE 39 : AUDITEURS, AGENTS DES TRANSFERTS ET AGENTS CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES.....	57
39.1 Auditeurs, agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres	57
QUESTIONS GÉNÉRALES	58
RUBRIQUE 40 : PARRAINAGE ET RELATION AVEC UN PLACEUR	58
40.1 Parrain.....	58
40.2 Relations	58
RUBRIQUE 41 : EXPERTS.....	59
41.1 Avis.....	59
41.2 Intérêts des experts	59
41.3 Rapports d’expertise.....	59
RUBRIQUE 42 : AUTRES FAITS IMPORTANTS	60
42.1 Autres faits importants.....	60
RUBRIQUE 43 : APPROBATION DU CONSEIL	60
43.1 Approbation du conseil.....	60
49.1 Attestation de l’Émetteur	60
49.2 Attestation de Footech inc.	61
50.1 Renseignements personnels.....	61
ANNEXE A : Lettre de consentement <i>short form</i> de l’auditeur de l’émetteur	A-1
ANNEXE B : États financiers de l’émetteur.....	B-1
ANNEXE C : Rapports de gestion de l’émetteur.....	C-1
ANNEXE D : Lettre de consentement <i>short form</i> de l’auditeur de la société visée.....	D-1
ANNEXE E : États financiers de la société visée.....	E-1
ANNEXE F : Rapports de gestion de la société visée.....	F-1
ANNEXE G : États financiers PRO FORMA de l’émetteur résultant.....	G-1
ANNEXE H : Rapport d’opinion des évaluateurs (WBLI) daté du 9 février 2012.....	H-1

Rubrique 3 : Glossaire

« **actionnaire dominant** » s'entend de toute personne physique ou morale détenant ou faisant partie d'une combinaison de personnes physiques ou morales détenant un nombre suffisant de titres d'un émetteur pour influencer considérablement sur le contrôle de cet émetteur, ou détenant plus de 20 % des titres avec droit de vote en circulation d'un émetteur, à moins qu'il ne soit établi que le porteur de ces titres n'exerce pas une influence considérable sur le contrôle de l'émetteur.

« **approbation de la majorité des porteurs minoritaires** » s'entend de l'approbation de l'opération admissible à la majorité des voix exprimées par les actionnaires, à l'exception :

- a) des personnes ayant un lien de dépendance avec la société de capital de démarrage;
- b) des personnes ayant un lien de dépendance et qui sont parties à l'opération admissible;
- c) dans le cas d'une opération avec une personne apparentée :
 - (i) si la société de capital de démarrage détient ses propres actions, la société de capital de démarrage;
 - (ii) une personne agissant conjointement et de concert avec une personne dont il est question aux alinéas a) ou b) relativement à l'opération;

à l'occasion d'une assemblée dûment convoquée des porteurs d'actions ordinaires de la société de capital de démarrage.

« **Bourse** » signifie Bourse de croissance TSX Inc.

« **bulletin final de la Bourse** » s'entend du bulletin que la Bourse publie après la clôture de l'opération admissible et le dépôt de toute la documentation à déposer et qui atteste le consentement définitif de la Bourse à l'égard de l'opération admissible.

« **date de réalisation de l'opération admissible** » s'entend de la date à laquelle le bulletin final de la Bourse est publié.

« **émetteur** » s'entend ici l'émetteur de la société de capital de démarrage Capital DGMC inc.

« **émetteur résultant** » s'entend de l'émetteur qui était antérieurement une société de capital de démarrage et qui a été créé à la suite de la publication du bulletin final de la Bourse. En l'espèce, ces termes désignent Footech (2012) Itée.

« **initié** » s'entend, lorsque ce terme est employé en rapport avec un émetteur :

- a) d'un administrateur ou d'un dirigeant de l'émetteur;
- b) d'un administrateur ou d'un dirigeant d'une société qui est un initié ou une filiale de l'émetteur;
- c) d'une personne qui exerce un droit de propriété véritable ou un contrôle, directement ou indirectement, sur des actions avec droit de vote comportant plus de 10 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des actions avec droit de vote en circulation de l'émetteur;
- d) de l'émetteur lui-même s'il détient un certain nombre de ses propres titres.

« **membre du même groupe** » s'entend d'une société qui est membre du même groupe qu'une autre société, comme il est indiqué ci-après :

Une société est « membre du même groupe » qu'une autre société si :

- a) l'une est la filiale de l'autre,

- b) chacune d'elles est contrôlée par la même personne.

Une société est « contrôlée » par une personne si :

- a) les titres avec droit de vote de la société sont détenus, autrement qu'à titre de garantie seulement, par cette personne ou pour son bénéficiaire,
- b) les titres avec droit de vote, advenant l'exercice des droits de vote qui leur sont rattachés, permettent à cette personne d'élire la majorité des administrateurs de la société.

Une personne est le propriétaire véritable de titres qui sont la propriété véritable :

- a) d'une société contrôlée par cette personne,
- b) d'un membre du même groupe que cette personne ou d'un membre du même groupe qu'une société contrôlée par cette personne.

« **opération admissible** » s'entend de l'opération par laquelle une société de capital de démarrage acquiert des actifs importants (à l'exception de liquidités) par suite de la conclusion d'un achat, d'un regroupement, d'une fusion ou d'un arrangement avec une autre société, ou d'une autre opération.

« **opération admissible auprès de personnes ayant un lien de dépendance** » s'entend d'une opération admissible projetée où la(les) même(s) personne(s) ou des personnes qui ont un lien avec celles-ci et des membres des mêmes groupes que celles-ci sont des actionnaires dominants tant de la SCD qu'en ce qui a trait aux actifs importants qui font l'objet de l'opération admissible projetée.

« **parrain** » a le sens qui lui est attribué dans la Politique 2.2 –*Parrainage et exigences connexes*. En l'espèce, ce terme désigne Industrielle Alliance Valeurs Mobilières.

« **personne** » s'entend d'une personne physique ou morale.

« **personne qui a un lien** » s'entend, lorsque ce terme désigne la relation qui existe avec une personne physique ou morale :

- a) d'un émetteur à l'égard duquel cette personne physique ou morale exerce un droit de propriété véritable ou un contrôle, directement ou indirectement, sur des titres avec droit de vote comportant plus de 10 % des droits de vote rattachés à l'ensemble des titres en circulation de l'émetteur;
- b) d'un associé de cette personne physique ou morale;
- c) d'une fiducie ou d'une succession dans laquelle cette personne physique ou morale détient un intérêt bénéficiaire important ou pour laquelle cette personne physique ou morale agit à titre de fiduciaire ou à un titre similaire;
- d) s'il s'agit d'une personne physique, d'un parent de cette personne physique, y compris :
 - (i) le conjoint ou l'enfant de cette personne physique,
 - (ii) un parent de cette personne physique ou de son conjoint, si ce parent demeure à la même adresse que la personne physique;

toutefois,

- e) si la Bourse établit que deux personnes sont ou ne sont pas réputées des personnes qui ont un lien avec une firme membre, une société membre ou une société de portefeuille d'une société membre, sa décision tranchera de façon

décisive la nature de leurs relations, dans l'application de la Règle D, avec cette firme membre, cette société membre ou cette société de portefeuille.

« **personne ayant un lien de dépendance** » s'entend, en rapport avec une société, d'un promoteur, d'un dirigeant, d'un administrateur ou d'un autre initié ou actionnaire dominant de cette société (y compris un émetteur), et de toute personne qui a un lien avec une telle personne ou de tout membre du même groupe qu'elle. En rapport avec une personne physique, ce terme s'entend de toute personne qui a un lien avec cette personne physique ou de toute société dont celle-ci est un promoteur, un dirigeant, un administrateur ou un actionnaire dominant.

« **personnes ayant un lien de dépendance et qui sont parties à l'opération admissible** » s'entend du ou des vendeurs, de la ou des sociétés visées et, en rapport avec des actifs importants ou des sociétés visées, des personnes ayant un lien de dépendance avec le ou les vendeurs, des personnes ayant un lien de dépendance avec l'une des sociétés visées ainsi que de toutes les autres personnes parties ou associées à l'opération admissible, de même que des personnes qui ont un lien avec celles-ci et des membres des mêmes groupes que celles-ci.

« **société** » s'entend, sauf indication contraire expresse, d'une société par actions, d'une association ou d'un organisme constitué en personne morale, d'une personne morale, d'une société de personnes, d'une fiducie, d'une association ou d'une entité autre qu'une personne physique.

« **société de capital de démarrage** » s'entend d'une société :

- a) ayant été constituée ou organisée dans un territoire du Canada,
- b) ayant déposé un prospectus de société de capital de démarrage provisoire et obtenu un visa à son égard de la part d'une ou de plusieurs des autorités en valeurs mobilières en conformité avec la politique relative aux sociétés de capital de démarrage;
- c) à l'égard de laquelle la date de réalisation de l'opération admissible n'est pas encore survenue.

« **société visée** » s'entend de la société que la société de capital de démarrage projette d'acquérir à titre d'actif important dans le cadre d'une opération admissible. En l'espèce, ce terme désigne Footech inc.

« **vendeur** » s'entend du vendeur des titres de Footech inc., soit Monsieur Jacques Martin.

Rubrique 4 : Sommaire de la déclaration de changement à l'inscription

4.1 Mise en garde

Prière de lire le sommaire ci-dessous de l'information relative à l'émetteur et à l'émetteur résultant (en supposant la réalisation de l'opération) en tenant compte des renseignements détaillés ainsi que des données et des états financiers qui sont présentés dans la déclaration de changement à l'inscription.

4.2 Généralités

L'opération admissible

Le 10 mai 2012, Capital DGMC a conclu un accord de principe avec Footech en vue d'acquérir la totalité de ses actions émises et en circulation à titre d'opération admissible. L'émetteur résultant changera de nom pour adopter la dénomination sociale Footech (2012) ltée.

Basée à Moncton, Nouveau-Brunswick, Footech est un laboratoire d'orthèses qui manufacture et vend des orthèses médicales conçues sur mesure. La société est bien implantée dans les provinces maritimes, où elle opère un réseau de cliniques depuis plus de 15 ans. Elle sert une clientèle variée grâce à ses produits et services orthopédiques qui comprennent notamment les orthèses plantaires sur mesure pour le travail, les sports et l'activité physique, les orthèses de genou, les chaussures orthopédiques ainsi que d'autres produits pour les extrémités inférieures. Footech prévoit inaugurer sous peu une centrale de fabrication d'orthèses utilisant une technologie à la fine pointe, avec un système avancé de capture et d'analyse d'images digitalisées 3D. La société a été incorporée le 31 janvier 1996 en vertu des lois du Nouveau-Brunswick.

La totalité des actions émises et en circulation de Footech seront acquises par Capital DGMC pour une contrepartie comprenant un paiement en espèces de 550 000,00 \$. Au terme de l'opération admissible, l'actionnaire unique de Footech (le « Vendeur ») recevra également 2 500 000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1 250 000 actions privilégiées à 0,20 \$ l'action, ces actions étant non convertibles en actions ordinaires et comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet promissoire sans intérêt de 250 000,00 \$ sera émis en faveur du Vendeur, ainsi que 300 000 actions ordinaires au prix de 0,20 \$ l'action à titre de bonus à la signature. Le remboursement est assujéti à la conclusion d'un nouveau financement sous forme d'un placement privé d'au moins 500 000 \$.

Les actions privilégiées seront rachetables

Enfin, après le dépôt des états financiers audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le Vendeur serait éligible à recevoir une somme de 250 000 \$ payable en actions ordinaires de la Société au cours du marché à ce moment ou au prix minimum de 0,20 \$ par action, conditionnellement à l'atteinte de 3 300 000 \$ de ventes et 550 000 \$ de BAIIA (tel que défini ci-dessous) pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015, lesquels devraient résulter de la contribution au développement et à la performance de l'émetteur résultant.

Par ailleurs, 200 000 options d'achat d'actions seront octroyées au Vendeur à la clôture de l'opération admissible exerçable au prix de 0,20 \$ par action conditionnellement au transfert, aux

mêmes conditions, des marges de crédit et prêts énumérés aux états financiers audités du 31 décembre 2011.

Un solde de prix de vente de 575 000,00 \$ sera aussi versé au Vendeur conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de l'émetteur résultant, à savoir :

- Une somme de 175 000,00 \$ sera versée au Vendeur si le BAIIA figurant aux états financiers annuels audités de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013 atteint ou dépasse 200 000,00 \$;
- Une somme de 200 000,00 \$ sera versée au Vendeur si le BAIIA figurant aux états financiers annuels audités de l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 atteint ou dépasse 200 000,00 \$;
- Une somme de 200 000,00 \$ sera versée au Vendeur si le BAIIA figurant aux états financiers annuels audités de l'exercice du 1^{er} au 31 décembre 2015 atteint ou dépasse 300 000,00 \$;

Pour les fins du calcul de ces objectifs, le BAIIA comprendra le bénéfice net, les impôts, l'amortissement et les intérêts sur la dette à long terme.

Les paiements sur le solde de prix de vente devront être assumés à compter de 2014. S'il advenait que les objectifs prévus ne soient pas rencontrés pour une année donnée, tous les engagements seront décalés d'un an jusqu'à l'atteinte de tous les objectifs.

La Société estime pouvoir générer les flux de de trésorerie suffisants dans le futur pour rencontrer l'ensemble de ses obligations, en se basant sur les éléments suivants :

- Après l'opération admissible, la Société disposera d'une direction et d'un conseil d'administration comptant des compétences d'affaires et de gestion variées;
- La direction anticipe une augmentation des revenus et des bénéfices basée sur son plan de croissance pour les prochaines années (voir la rubrique 18.1 « Marché » et « Plans et stratégies de commercialisation »);
- La Société estime pouvoir réduire ses coûts de main d'œuvre de production grâce à l'adoption des nouvelles technologies (voir la rubrique 18.1 « Nouvelle centrale de fabrication »);
- Le fondateur de Footech, M. Jacques Martin, est partie prenante du futur de l'entreprise et contribuera par son expertise et son réseau de contacts au succès de la Société;
- En plus du placement privé de 835000 \$, la Société prévoit réaliser des financements supplémentaires dans le futur par l'émission de capital pour supporter son plan de croissance et évaluer selon le cas, d'autres opportunités d'acquisition, en fonction des conditions du marché;
- Au besoin, le conseil d'administration de la Société pourrait revoir ses objectifs et ses engagements à la lumière des résultats et de la performance financière globale, ainsi que de la situation du fonds de roulement de la Société.

Placement privé

L'opération admissible sera conditionnelle à la réalisation d'un placement privé, dont le produit net sera utilisé pour couvrir les déboursés reliés à l'opération admissible, renforcer le fonds de

roulement ainsi que déployer des efforts de marketing. Le placement privé sera souscrit sans intermédiaire auprès de deux investisseurs n'ayant aucun lien de dépendance avec la Société Footech ou avec l'émetteur résultant :

	Nombre d'actions ordinaires émises	Produit
Investisseur numéro 1	3 425 000	685 000 \$
Investisseur numéro 2	750 000	150 000 \$

L'investisseur numéro 1 est Monsieur Benoît Laberge investissant par l'entremise de sa société de gestion, Gestion systèmes téléphoniques BL inc.

Au total, il est prévu que la conclusion de l'opération admissible entraînera l'émission de 2 800 000 nouvelles actions ordinaires et 1 250 000 actions privilégiées – alors que le placement privé résultera en l'émission 4 175 000 nouvelles actions ordinaires. La Société a présentement 5 666 910 actions ordinaires émises et en circulation. Au terme de la transaction, la Société aura 12 641 910 actions ordinaires émises et en circulation, ainsi que 1 250 000 actions privilégiées.

Intérêt des Initiés dans des transactions importantes

Outre ce qui est énoncé dans la présente Déclaration de changement à l'inscription, la direction de l'émetteur n'est informée d'aucun intérêt important des initiés, promoteurs ou actionnaires dominants de l'émetteur ainsi que des personnes qui ont un lien avec eux ou des membres du même groupe qu'eux.

Opération avec lien de dépendance

L'acquisition de Footech par Capital DGMC ne constitue pas une transaction entre des personnes ayant un lien de dépendance.

Fonds disponibles

Fonds de roulement de Capital DGMC inc. (au 30 septembre 2012) 12 539 \$

Fonds de roulement de Footech inc. (au 30 septembre 2012) 615 414 \$

Placement privé – produit net 835 000 \$

Fonds disponibles (avant opération admissible) 1 462 953 \$

Frais de l'opération admissible 100 000 \$

Acquisition de Footech inc. (paiement à Jacques Martin) 550 000 \$

Publicité et promotion 288 000 \$

Service de la dette 127 500 \$

Fonds de roulement (non alloué) 397 453 \$

Utilisation projetée des fonds 1 462 953 \$

L'émetteur résultant assumera l'ensemble de ses dépenses d'exploitation à même les fonds générés par son activité.

Principaux éléments d'information financière consolidée pro forma

Le tableau suivant présente les principaux éléments d'information financière une fois l'opération admissible réalisée :

	Capital DGMC au 30 juin 2012 non audité (en dollars canadiens)	Footech inc au 30 juin 2012 (en dollars canadiens)	Pro forma au 30 juin 2012 non audité (en dollars canadiens)
Trésorerie	38 471	31 786	255 257
Actif courant	56 351	1 457 491	1 698 842
Total de l'actif	56 351	2 739 323	3 902 929
Passif courant	25 859	791 344	817 203
Autres passifs		765 234	1 723 634
Capitaux propres (déficit)	30 492	1 182 745	1 362 092
Total du passif et des capitaux propres	56 351	2 739 323	3 902 929

Inscription à la Bourse

Les actions de Capital DGMC inc. sont présentement négociées sous le symbole VTC.P. Suite à la réalisation de l'opération admissible, les actions de l'émetteur résultant seront admises pour négociation à la cote de la bourse sous le symbole FGF.

Cours des actions

La négociation des actions de l'émetteur a été arrêtée à la suite de l'annonce de la conclusion d'un accord de principe le 10 mai 2012. Le 25 avril 2012, le cours du titre s'élevait à 0,10 \$.

Conflits d'intérêts

Certains des administrateurs, des dirigeants et des promoteurs pressentis de l'émetteur résultant pourraient être exposés à des conflits d'intérêts dans le cadre de l'exploitation de l'émetteur résultant. Certains des administrateurs, des dirigeants et des promoteurs pressentis participent ou continueront de participer aux activités de sociétés ou d'entreprises qui peuvent être en concurrence avec l'émetteur résultant. Par conséquent, il pourrait y avoir des circonstances où certains des administrateurs, des dirigeants et des promoteurs pressentis seront en concurrence directe avec l'émetteur résultant. Celui-ci, au mieux de ses connaissances, n'est pas au courant de tels conflits d'intérêts.

Intérêts des experts

Pour les fins de l'opération admissible, un rapport d'expert a été préparé par WBLI Chartered Accountants, de Halifax en Nouvelle-Écosse (l'« Expert »), en vue d'évaluer la valeur des actions de la société visée. Aucun administrateur, membre de la direction, dirigeant ou employé de l'Expert n'a reçu ou espère recevoir un intérêt direct ou indirect dans les actifs ou les actions de l'émetteur, de la société visée ou de l'émetteur résultant.

Intérêt du parrain

Pour les fins de l'opération admissible Capital DGMC a retenu les services de Industrielle Alliance valeurs mobilières inc. Aux termes de la Convention de parrainage conclus le parrain, outre les honoraires applicables, aura droit à 150 000 bons de souscriptions applicables sur un total de 150 000 actions ordinaires. Ces bons de souscriptions sont exerçables dans les 24 mois de la date de conclusion de l'opération admissible.

Résumé des facteurs de risque

Avant de souscrire des actions ordinaires, un investisseur devrait tenir compte des risques qui y sont associés, notamment du fait qu'un placement dans les actions ordinaires de l'émetteur résultant est spéculatif en raison de son stade actuel de développement, du fait que rien ne garantit qu'un marché actif et liquide existe pour les actions ordinaires de la société, des limites des liquidités et de la capacité d'emprunt de l'émetteur résultant, des risques généraux inhérents à l'activité commerciale projetée et du fait que l'émetteur résultant sera dépendant de la présence de certains dirigeants et employés clés.

4.3 Approbation conditionnelle de l'inscription à la cote

La Bourse de croissance TSX a conditionnellement approuvé l'opération, sous réserve que Capital DGMC inc. rencontre toutes les exigences de la Bourse de croissance TSX au plus tard le 4 février 2013.

4.4 Facteurs de risque

Le texte qui suit donne une liste de certains facteurs de risque dont un investisseur éventuel devrait tenir compte avant de souscrire à des actions ordinaires, ou dont les actionnaires devraient tenir compte relativement à l'opération admissible projetée:

a) la capacité de l'Émetteur résultant à générer des bénéfices dans le futur dépendra de la réalisation de l'opération admissible, si celle-ci se réalise; de même que de l'habileté de l'Émetteur résultant à continuer à produire des bénéfices suite à la réalisation de l'opération admissible envisagée; ceci dépendant notamment du maintien ou de l'augmentation du chiffre d'affaires, du maintien des marges bénéficiaires et de coûts d'opérations raisonnables permettant une exploitation profitable, ainsi que de la disponibilité du financement permettant l'exécution du plan de croissance de l'entreprise résultante;

b) un placement dans les actions ordinaires de la Société est spéculatif en raison de son stade actuel de développement ainsi que de l'historique des bénéfices, de la taille et des ressources financières limitées de la société visée (Footech) et de l'émetteur résultant;

c) certains administrateurs et les dirigeants de la Société consacreront seulement une partie de leur temps aux activités et aux affaires de la Société et certains d'entre eux participent ou participeront à d'autres projets ou activités qui pourraient entraîner des conflits d'intérêts à l'occasion;

e) rien ne garantit qu'un marché actif et liquide existe pour les actions ordinaires de la Société, de sorte que l'investisseur pourrait avoir de la difficulté à revendre ses actions ordinaires;

f) les liquidités et la capacité d'emprunt de la Société, de la société visée et de l'Émetteur résultant étant limitées, celles-ci pourraient faire face à des problèmes de liquidités et de flux de trésorerie, en fonction, notamment, sans limiter de ce qui précède, du montant de financement souscrit dans le cadre du placement privé qui accompagne la réalisation de l'Opération admissible, de même que de la réalisation de bénéfices dans le futur et en fonction des obligations que l'Émetteur résultant devra rencontrer;

i) la réalisation de l'opération projetée admissible est assujettie à plusieurs conditions, y compris au consentement de la Bourse et des autorités en valeurs mobilières;

k) dès l'annonce publique d'un projet d'opération admissible, la négociation des actions ordinaires de la Société peut être arrêtée pendant une période indéfinie, soit habituellement jusqu'à ce que certains examens préliminaires aient été effectués. Les privilèges de négociation des actions ordinaires de la Société seront rétablis avant que la Bourse ait examiné l'opération et avant que le parrain ait terminé son examen exhaustif. Le rétablissement des privilèges de négociation ne constitue pas une garantie quant au bien-fondé de l'opération ou à la possibilité que le projet d'opération admissible soit réalisé par la Société;

l) la négociation des actions ordinaires de la Société peut être arrêtée à d'autres moments et pour d'autres raisons, y compris si la Société omet de déposer des documents auprès de la Bourse dans les délais prescrits;

m) la Bourse peut suspendre la négociation des actions inscrites d'une SCD ou radier ses actions de sa cote si elle ne lui a pas émis un bulletin final de la Bourse dans les 24 mois suivant la date de l'inscription;

n) ni la Bourse ni aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur le bien-fondé du projet d'opération admissible;

p) l'opération admissible ainsi que les besoins de financement futurs de l'Émetteur résultant peuvent être financés en totalité ou en partie au moyen de l'émission de titres additionnels par la Société, de même que de nouvelles acquisitions qui pourraient intervenir/ survenir dans le futur - lesquels pourraient requérir l'émission de nouveaux titres supplémentaires, ce qui pourrait entraîner une dilution accrue et potentiellement importante de la participation de l'investisseur et des actionnaires, ainsi que le changement de contrôle de la Société;

r) les risques généraux inhérents à l'activité commerciale de la société visée ainsi que de l'Émetteur résultant, incluant la conjoncture économique, les variations saisonnières, la concurrence élevée qui prévaut dans le secteur d'activité, l'innovation technologique, la rareté de la main d'œuvre spécialisée et qualifiée, l'augmentation éventuelle des coûts de main d'œuvre et de matière première liés à son activité, de même que l'évolution future des politiques de

remboursements de source privée ou gouvernementale sont tous des facteurs qui pourraient influencer la demande pour les produits de l'Émetteur résultant, de même que la profitabilité de son opération;

s) l'Émetteur résultant est dépendant de la présence de certains dirigeants et employés clés, dont les habiletés et connaissances, l'expérience, les relations d'affaires et les qualifications professionnelles, ainsi que la contribution significative au savoir-faire de l'entreprise sont jugés indispensables à son succès futur;

En raison de ces facteurs, l'Opération admissible et le placement privé concomitant ne conviendront qu'aux investisseurs et actionnaires qui acceptent de s'en remettre uniquement aux dirigeants de la Société et qui peuvent se permettre de courir le risque de perdre la totalité de leur placement.

INFORMATION CONCERNANT CAPITAL DGMC

Rubrique 6 : Structure de l'entreprise

6.1 Dénomination sociale et constitution

L'émetteur a été constitué sous la dénomination sociale Capital Maniwaki inc. par certificat de constitution émis en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (la « LCSA ») le 8 mars 2005. Par certificat de modification daté du 26 mai 2005, l'émetteur a retiré de ses statuts les dispositions en faisant une « société fermée ». Par certificat de modification daté du 23 février 2009, l'émetteur a modifié sa dénomination sociale pour Capital Vtechlab inc. Par certificat de modification daté du 16 septembre 2011, l'émetteur a modifié sa dénomination sociale pour Capital DGMC inc. Les statuts seront modifiés pour créer une catégorie d'actions privilégiées sans droit de vote, non convertible et comportant un dividende non cumulatif de 4 % l'an. Elles seront rachetables au gré de la Compagnie. Au terme d'une convention, la Compagnie s'est engagée à racheter les actions privilégiées selon la réalisation de cible de performance soit 625 000 actions à 0,20 \$ 36 mois après la date de clôture si l'EBITDA atteint 500 000 \$ et 625 000 actions à 0,20 \$ si l'EBITDA pour l'année précédant le rachat atteint 500 000 \$

L'émetteur n'a aucune filiale. Son siège social est situé au 1100, boul. Crémazie Est, bureau 805, Montréal (Québec) H2P 2X2.

Rubrique 7 : Développement général de l'activité

7.1 Historique de l'entreprise

Depuis la constitution de l'émetteur, celui-ci a eu le statut de Société de capital de démarrage au sens de la Politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Il a ainsi eu comme seule activité de repérer ou évaluer les actifs ou les entreprises qui, une fois acquis lors d'une opération admissible, pouvaient lui permettre de s'inscrire à la Bourse à titre d'émetteur régulier des groupes 1 ou 2.

7.2 Financement

Dans le but de réaliser l'opération admissible, l'émetteur procédera à un placement privé sans intermédiaire de 835 000 \$ en contrepartie de 4 175 000 actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ l'action.

Rubrique 8 : Principaux éléments d'information financière consolidée et rapport de gestion

8.1 Données depuis la constitution

CAPITAL DGMC INC.										
	Résultats annuels (en dollars canadiens)							Résultats trimestre 1	Résultats trimestre 2	Total
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2012	
Chiffre d'affaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges opérationnelles										
Honoraires professionnels	10 439	2 612	8 837	1 675	75 063	21 309	85 194	16 271	33 874	255 274
Frais liés à l'appel public à l'épargne abandonné	118 062									0
Honoraires boursiers						188	25 400	5 373		30 961
Assurances	-	-	-	-	-	-	7 085	7 085		14 170
Fourniture de bureau et télécommunications						9 662				0
Taxes, licences et permis		300		79	79	79	79			616
Loyer				6 300	9 450	28 350				44 100
Déplacements						7 254				7 254
Paiement fondés sur des actions						80 470				80 470
Frais bancaires	25	25	60	206	566	624	1 437	352	312	3 607
Autres								16	24	40
	128 526	2 937	8 897	8 260	85 158	147 936	119 195	29 097	34 210	564 216

Frais d'émission d'actions	10 000										10 000
Déficit	138 526	2 937	8 897	8 260	85 158	147 936	119 195	29 097	34 210	574 216	
Déficit cumulé	138 526	141 463	150 360	158 620	243 778	391 714	510 909	540 006	574 216	574 216	

8.2 Rapport de gestion

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le rapport de gestion qui suit, dans lequel la direction fait l'analyse de la performance financière et de la situation financière de Capital DGMC inc. (la « Société ou DGMC ») devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 qui sont joints à cette Déclaration de changement à l'inscription. Il s'agit du rapport de gestion déposé SEDAR avec ces états financiers. En conséquence, certains renseignements contenus dans le présent rapport de gestion ne reflètent plus l'état actuel de la société.

Rapport de gestion

La responsabilité de l'établissement et de la présentation des états financiers selon les normes internationales d'information financières (IFRS) appartient à la direction de la Société. Les principales méthodes comptables utilisées par la Société sont décrites à la note 3 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration de la Société a la responsabilité de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et il a la responsabilité ultime de revoir et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration est aidé dans l'exercice de cette responsabilité par son comité d'audit, qui est majoritairement composé d'administrateurs indépendants.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aperçu et perspectives futures

La Société a été constituée le 8 mars 2005 sous le nom de Capital Maniwaki inc. en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle a modifié sa raison sociale le 28 novembre 2008¹ pour Capital Vtechlab Inc et de nouveau le 16 septembre 2011 pour Capital DGMC inc. La Société est une société de capital de démarrage telle que définie dans la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Le 17 août 2010, la société a effectué la clôture de son premier appel

¹ Tel que mentionné à la rubrique 6.1, les statuts de modification sont datés du 23 février 2009.

public à l'épargne (PAPE) en procédant à l'émission de 3 333 577 actions ordinaires pour un montant de 500 037\$ (0,15 \$ par action ordinaire) et est cotée sous le symbole «VTC.P».

La Société prévoit utiliser le capital mobilisé lors de son PAPE conformément aux politiques de la Bourse dans le but de repérer et d'évaluer des éléments d'actifs et des entreprises et d'effectuer éventuellement une opération jugée admissible par la Bourse. Depuis sa création, la Société n'a exercé aucune activité commerciale, ne possède aucun actif significatif sauf un montant d'encaisse, et n'a conclu aucun accord de principe, tel que défini dans la politique relative aux sociétés de capital de démarrage.

Tout projet d'opération admissible doit être accepté par la Bourse de croissance TSX et, dans le cas d'une opération admissible auprès de personnes ayant un lien de dépendance, doit être également soumis à l'approbation de la majorité des porteurs minoritaires, conformément à la politique relative aux sociétés.

Jusqu'à la date de réalisation d'une éventuelle opération admissible, la Société n'exercera aucune autre activité que le repérage et l'évaluation d'entreprises ou d'éléments d'actifs en vue de réaliser un projet d'opération admissible. Sous réserve du consentement de la Bourse de croissance TSX, de l'autorité principale, soit l'Autorité des marchés financiers, et de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, ces activités peuvent inclure l'obtention de fonds supplémentaires par voie d'émission de valeurs mobilières pour financer une acquisition. Les fonds réunis dans le cadre de tout financement ultérieur seront affectés uniquement au repérage et à l'évaluation de projets d'opération admissible et non à un dépôt, à un prêt ou à un placement direct dans une acquisition éventuelle.

Conformément à la politique 2.4 de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC., jusqu'à l'achèvement d'une opération admissible, le produit de toute émission d'actions, à l'exception du moindre de 30 % du produit de ces émissions et de 210 000 \$, doit être utilisé au repérage et à l'évaluation d'actifs ou d'entreprises, ou à l'obtention de l'approbation des actionnaires pour un projet d'opération admissible ainsi qu'à la rémunération, les frais et les commissions des placeurs pour compte de la société. Cette exigence n'est pas respectée au 31 décembre 2011. En date du 27 avril 2012, la direction de la société a entamé des discussions afin d'obtenir une tolérance de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC. au sujet du non-respect de cette exigence. Au 27 avril 2012, la direction de la société n'est pas en mesure de déterminer l'impact du non-respect de cette exigence.

De plus, une action en justice intentée le 27 avril, 2011 contre un administrateur de la société, contre une société contrôlée par cet administrateur et contre la société (ci-après «les défendeurs») Cette action allègue le bris d'une entente et réclame aux défendeurs le paiement solidaire d'un montant de 53 000\$ plus intérêts depuis le 1^{er} octobre 2010.

La société étant un tiers à l'entente entre les demandeurs et les autres défendeurs, la direction considère que la société peut se défendre avec succès dans le cadre de cette action en justice et qu'il est peu probable que cette action donnera lieu à un passif. Au 31 décembre 2011, aucune provision n'est comptabilisée dans les états financiers relativement à cette action en justice.

Performance financière

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a encouru des frais plus importants en relation avec son statut de société publique depuis son PAPE. La société a engagé des honoraires professionnels et boursiers de 85 194 \$ et 25 400 \$ comparativement à 21 309 \$ et 188 \$ respectivement en 2010. De plus, la société n'a pas payé de loyer, de frais de déplacement et des paiements fondés sur les actions comparativement à des montants de 28 350 \$, 7 254 \$ et 80 470 \$ pour l'exercice précédent.

La société a enregistré une perte nette de 119 195 \$ au cours de l'exercice comparativement à une perte de nette 147 936 \$ pour l'exercice précédent. L'augmentation importante des charges d'honoraires professionnels est liée à des travaux d'évaluation de cibles potentielles et des démarches de financement.

Compte tenu du nombre moyen d'actions pondéré en circulation durant l'exercice, la perte de base et diluée par action ordinaire a été de 0,02 \$ en comparaison de 0,04 \$ l'année précédente.

En conformité avec la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération.

Situation financière

Au 31 décembre 2011, la trésorerie s'élevait à 153 319 \$ comparativement à 221 410 \$ au 31 décembre 2010. De plus, la société avait des taxes à la consommation de 10 923 \$ et des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 70 443 \$ comparativement à 7 127 \$ et 15 543\$ respectivement au 31 décembre 2010. Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont des montants principalement à l'éventuelle opération admissible.

Trésorerie et sources de financement

La trésorerie de DGMC s'élevait à 153 319 \$ au 31 décembre 2011. La direction estime que ses liquidités suffiront à financer l'exploitation de la société jusqu'à l'achèvement d'une opération admissible au sens de la Bourse de croissance TSX.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, le capital social émis et en circulation était composé de 5 666 910 actions ordinaires. La société n'a pas procédé à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions au cours de l'exercice

Conformément aux exigences de la Bourse, après la clôture de l'appel public à l'épargne, 2 333 333 actions sont entiercées et 10% seront libérées au prorata des actions détenues par les actionnaires dès la publication du bulletin final de la bourse relatif à la clôture de l'opération admissible, et 15% par la suite, à des intervalles de six mois soit les mois 6, 12, 18, 24, 30 et 36.

Arrangement hors bilan

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au 31 décembre 2011.

Principales méthodes et estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformes au IFRS, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations sont décrites à la note 4 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Informations relatives au passage aux IFRS

La société établit ses états financiers selon les PCGR du Canada, tels qu'ils sont énoncés dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (Manuel de l'ICCA). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été remanié pour y inclure les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont les premiers états financiers annuels de la société établis selon les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les PCGR du Canada s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Sauf pour certains choix liés à la transition communiqués à la note 17 des états financiers, la société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées pour préparer son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 17 aux états financiers contient de l'information sur l'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière de la société, sa performance financière et ses flux de trésorerie, y compris la nature et l'effet des principaux changements de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, qui avaient été établis conformément aux PCGR du Canada.

Modifications futures de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées par l'IASB et seront adoptés lors de prochains exercices.

IFRS 9, « Instruments financiers »

La norme IFRS 9, publiée en 2009, modifie les exigences relatives au classement et à l'évaluation contenues dans la norme IAS 39 relativement aux actifs financiers. L'entité devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les actifs financiers seront évalués au coût amorti si la détention des actifs s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et; les modalités contractuelles des actifs financiers donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans les autres situations, les actifs financiers seront évalués à la juste valeur. L'entité pourra, lors de la comptabilisation initiale, désigner un actif financier comme étant évalué à la

juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une « non-concordance comptable ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 10, « États financiers consolidés »

La norme IFRS 10, publiée en mai 2011, exige qu'une entité consolide une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12, « Consolidation - Entités ad hoc » et des parties de IAS 27, « États financiers consolidés et individuels ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 11, « Partenariats »

La norme IFRS 11, publiée en mai 2011, exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31, « Participations dans des coentreprises », et SIC-13, « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

La norme IFRS 12, publiée en mai 2011, établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations de la société dans d'autres entités.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de

sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur »

IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme, publiée en mai 2011, précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Modifications à d'autres normes

En octobre 2010, la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011.

En mai 2011, les normes IAS 27, « États financiers individuels », et IAS 28, « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ont été modifiées. IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifié afin d'inclure les coentreprises dans son champ d'application et de répondre aux changements des normes IFRS 10 à 13. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En juin 2011, la norme IAS 1, « Présentation des états financiers », a été modifiée afin d'exiger que les éléments composant les autres éléments du résultat global qui sont appelés à un reclassement ultérieur au résultat net soient regroupés. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

En juin 2011, la norme IAS 19, « Avantages du personnel », a été modifiée afin d'éliminer la « méthode du corridor » et améliorer les informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IAS 32, « Instruments financiers : Présentation », a été modifiée afin de clarifier les règles de compensation. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

La société entend adopter ces modifications à compter de leur date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Les rapports trimestriels de la Société, ainsi que les formulaires d'information continue sont disponibles sur le site de SEDAR (www.sedar.com).

Rubrique 9 : Description des titres

9.1 Titres

L'émetteur est autorisé à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur au pair dont, en date des présentes, 5 666 910 actions ordinaires sont émises et en circulation à titre d'actions entièrement payées. Les porteurs d'actions ordinaires ont le droit de recevoir des dividendes lorsque déclarés par le conseil d'administration. Ils ont également le droit à un vote par action à toute assemblée des actionnaires de la société et, sous réserve des droits des porteurs de toute autre catégorie d'actions, ils ont le droit de recevoir le reliquat des biens de la société à sa liquidation ou à sa dissolution.

Rubrique 10 : Régimes d'options d'achat d'actions

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'actions ordinaires accordées à titre d'options, leur prix de levée et la date d'expiration desdites options :

Nom du bénéficiaire	Nombre d'actions ordinaires visées par l'octroi d'option d'achat d'actions	Prix de levée	Date d'expiration
Claude Chassé	100 004	0,15 \$	17 août 2020
Gilles Bussière	150 006	0,15 \$	17 août 2020
Michel Plante	90 004	0,15 \$	17 août 2020
9211-0923 Québec inc. ⁽¹⁾	226 677	0,15 \$	17 août 2020
TOTAL :	566 691		

(1) Les options d'achat de titres sont octroyées à 9211-0923 Québec inc. dont les actions sont entièrement détenues par monsieur Daniel Dumont par le biais d'une fiducie familiale dont il est l'unique fiduciaire.

Le conseil d'administration de l'émetteur peut, de temps à autre, à son appréciation et conformément aux exigences de la Bourse, octroyer aux administrateurs, aux dirigeants et aux conseillers techniques de l'émetteur, des options d'achat incessibles visant des actions ordinaires pouvant être levées pendant une période pouvant aller jusqu'à dix ans à compter de la date de l'octroi; toutefois, le nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission d'actions n'excèdera pas 10 % des actions ordinaires émises et en circulation. Le nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à un administrateur ou à un dirigeant en particulier n'excèdera pas cinq pour cent (5 %) des actions ordinaires émises et en circulation et le nombre d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission à l'ensemble des conseillers techniques n'excèdera pas deux pour cent (2 %) des actions ordinaires émises et en circulation. Les options

peuvent être levées jusqu'à 12 mois après la date de réalisation de l'opération admissible ou, si cette date est ultérieure, jusqu'à 90 jours après que le titulaire cesse d'occuper son poste au sein de l'émetteur; toutefois, si le décès du titulaire est la cause de la cessation de son emploi, du poste d'administrateur ou de l'entente en matière de consultation technique, les options pourront être levées dans un délai maximal de un an après le décès, sous réserve de leur date d'expiration. Toutes les actions ordinaires acquises à la levée d'options avant la date de réalisation de l'opération admissible doivent être entières et seront assujetties à l'entiercement jusqu'à ce que le bulletin final de la Bourse soit publié.

Rubrique 11 : Ventes antérieures

Depuis la date de constitution de l'émetteur, 5 666 910 actions ordinaires ont été émises comme suit :

Date	Nombre d'actions ordinaires	Prix d'émission par action	Prix d'émission global	Contrepartie reçue
8 mars 2005	1 750 000	0,075 \$	131 250 \$	Comptant
5 mai 2005	133 333	0,075 \$	10 000 \$	Comptant
31 décembre 2007	106 667	0,075 \$	8 000 \$	Comptant
10 juillet 2009	1 000 000	0,075 \$	75 000 \$	Comptant
17 août 2010	3 333 577	0,15 \$	500 036,55 \$	Comptant

En date du 10 juillet 2009, 656 667 actions ordinaires avaient été annulées sans pour autant rembourser les actionnaires visés.

11.1 Cours des titres en bourse

Période	Fourchette de prix		Volume
	Haut	Bas	
1 ^{er} avril au 30 juin 2010	n.a.	n.a.	n.a.
1 ^{er} juillet au 30 septembre 2010	0,20 \$	0,20 \$	8 000
1 ^{er} octobre au 31 décembre 2010	0,15 \$	0,15 \$	118 000
1 ^{er} janvier au 31 mars 2010	n.a.	n.a.	n.a.
1 ^{er} avril au 30 juin 2011	0,15 \$	0,05 \$	35 666
1 ^{er} juillet au 30 septembre 2011	0,145 \$	0,05 \$	24 699
1 ^{er} octobre au 31 décembre 2011	0,135 \$	0,045 \$	93 072
1 ^{er} janvier au 31 janvier 2012	n.a.	n.a.	n.a.
1 ^{er} février au 29 février 2012	n.a.	n.a.	n.a.
1 ^{er} mars au 31 mars 2012	n.a.	n.a.	n.a.

1 ^{er} avril au 30 avril 2012	0,10 \$	0,025 \$	113 000
1 ^{er} mai au 10 mai 2012 ⁽¹⁾	n.a.	n.a.	n.a.

⁽¹⁾ La négociation du titre a été suspendue le 10 mai 2012 à la suite de l'annonce d'un accord de principe relativement à la conclusion de l'opération admissible.

12.2 Opération sans lien de dépendance

Le projet d'opération admissible ne constitue pas un projet d'opération admissible auprès de personnes ayant un lien de dépendance.

Rubrique 13 : Poursuites

13.1 Poursuites

Capital DGMC inc. fait l'objet d'une poursuite dans le dossier 500-22-190480-122 de la Cour du Québec, district de Montréal. Ce dossier, qui avait d'abord été introduit devant la Cour supérieure du district de Joliette, a successivement porté les numéros 705-17-003951-116 et 500-22-190480-122. La direction de la société juge cette réclamation non fondée et rejette toute responsabilité de la société dans cette affaire.

La procédure intitulée « Requête introductive d'instance en action sur compte et injonction » et datée du 27 avril 2011 a été déposée par les demandeurs Louis Villeneuve et 9176-7327 Québec inc. Au départ, trois défendeurs étaient visés, soit Capital Vtechlab inc., Daniel Dumont ainsi que la société 9211-0923 Québec inc., une société de gestion appartenant à une fiducie familiale et dont M. Dumont est l'unique fiduciaire.

Les demandeurs réclament des frais prévus à une convention relative à l'octroi d'une option d'achat, relativement à une prolongation de délai pour la levée de l'option. La réclamation totale est de 53 000,00 \$ avec intérêts au taux légal et l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 du *Code civil du Québec*, ce qui représente le passif potentiel qui pourrait être assumé par l'émetteur résultant.

Capital Vtechlab inc. est visée comme défenderesse puisque selon la requête introductive d'instance, deux chèques en paiement partiel des frais de prolongation de délai auraient été faits à M. Villeneuve. Ces chèques auraient été émis par Capital Vtechlab inc et par la suite annulés.

Il a finalement été établi que Daniel Dumont n'était pas personnellement partie à la convention établissant l'option. Ainsi, une requête en irrecevabilité a été présentée par M. Dumont. Celle-ci a été accueillie le 23 août 2011. M. Dumont n'est donc plus visé par la poursuite.

Quant à Capital DGMC, elle a indiqué dans sa défense amendée datée du 4 novembre 2011 qu'elle n'était pas partie aux ententes en vertu desquelles les demandeurs formulaient leur réclamation. Elle a ainsi fait valoir que les chèques avaient été faits par erreur et qu'ils avaient été bloqués aussitôt l'erreur constatée. D'ailleurs, la défense déposée précise bien que la section 8 de la Politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX interdit un tel paiement.

La demande d'injonction visant à forcer la société à changer de nom est devenue sans objet compte tenu du changement de dénomination de Capital Vtechlab inc. pour Capital DGMC inc. Seule subsiste la réclamation monétaire.

Le dossier est actuellement prêt à être entendu et les parties sont en attente d'une convocation pour fixer une date d'audition.

Rubrique 14 : Auditeur, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

14.1 Auditeur

Les auditeurs de l'émetteur sont FBL s.e.n.c., comptables agréés, dont les bureaux sont situés au 1325, boulevard Lemire, à Drummondville, Québec, J2C 7X9, Canada.

14.2 Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de l'émetteur est Services aux investisseurs Computershare inc., dont les bureaux sont situés à Montréal.

Rubrique 15 : Contrats importants

15.1 Contrats importants

Depuis 1997, l'émetteur n'a pas conclu de contrat important hors du cadre de son activité normale, mis à part les contrats suivants :

- a) La Convention relative aux fonctions d'agent de transfert, d'agent comptable des registres et d'agent payeur de dividendes datée du 16 décembre 2009 et intervenue entre Capital Vtechlab inc. (maintenant Capital DGMC inc.) et Services aux investisseurs Computershare inc.;
- b) La Convention d'entiercement des titres intervenue le 16 décembre 2009 entre Capital Vtechlab inc. (maintenant Capital DGMC inc.), Services aux investisseurs Computershare inc. et Claude Chassé, Michel Plante, Gilles Bussière, Jean Pichette, Roberto Wilson, Jean-Daniel Leclair et Peter A. Andersen;
- c) La convention de placeur pour compte intervenue entre Capital Vtechlab inc. (maintenant Capital DGMC inc.) et Industrielle alliance Valeurs mobilières inc. le 28 juin 2010;
- d) La Convention d'octroi d'options d'achat d'actions intervenue le 17 août 2010 entre Capital Vtechlab inc. (maintenant Capital DGMC inc.) et Daniel Dumont;
- e) La Convention d'octroi d'options d'achat d'actions intervenue le 17 août 2010 entre Capital Vtechlab inc. (maintenant Capital DGMC inc.) et Gilles Bussière;
- f) La Convention d'octroi d'options d'achat d'actions intervenue le 17 août 2010 entre Capital Vtechlab inc. (maintenant Capital DGMC inc.) et Michel Plante;
- g) La Convention d'octroi d'options d'achat d'actions intervenue le 17 août 2010 entre Capital Vtechlab inc. (maintenant Capital DGMC inc.) et Claude Chassé;
- h) La convention relative à la rétention des services de WBLI CA ayant procédé à l'évaluation de Footech intervenue le 12 mai 2011;
- i) La convention intervenue le 3 novembre 2011 entre McIntosh Financial et Capital DGMC inc.;
- j) La Convention de parrainage signée le 10 avril 2012 et intervenue entre Industrielle alliance Valeurs mobilières et Capital DGMC inc.;
- k) L'accord de principe intervenu et annoncé le 10 mai 2012 entre Capital DGMC inc. et Jacques Martin pour la réalisation de l'opération admissible;

- l) La lettre d'intention formelle signée le 25 mai 2012 entre Capital DGMC inc. et Jacques Martin précisant les modalités de l'opération admissible.

Des copies de ces documents peuvent être consultés sans frais entre 8 h 30 et 12 h et 13 h 30 et 16 h 30 aux bureaux de La Roche, Rouleau et associés situés au 1155, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2660, jusqu'à 30 jours suivant la date de clôture de l'opération admissible.

INFORMATION CONCERNANT FOOTECH INC.

Rubrique 16 : Structure de l'entreprise

16.1 Dénomination sociale et constitution

La société visée a été constituée sous la dénomination sociale Footech inc. le 31 janvier 1996 en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales* du Nouveau-Brunswick.

Le siège social de la société visée est situé au 60 King Street, à Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 4M2.

16.2 Liens intersociétés

La société visée n'a aucune filiale.

Rubrique 17 : Développement général des activités

17.1 Historique

Basée à Moncton, Nouveau-Brunswick (NB), Footech est un laboratoire d'orthèses qui manufacture et vend des orthèses médicales conçues sur mesure, en plus d'offrir et de vendre une large gamme de produits orthopédiques.

Fondée en 1995, l'entreprise est devenue un leader dans les provinces maritimes, où elle est bien implantée grâce au réseau de cliniques qu'elle a développé depuis plus de 15 ans. Son site Internet est www.footech.ca.

Elle sert une clientèle variée grâce à sa vaste gamme de produits et services orthopédiques de qualité. Ses produits comprennent notamment les orthèses plantaires sur mesure - pour le travail, les sports et l'activité physique, les orthèses de genou, les chaussures orthopédiques ainsi que d'autres produits pour les extrémités inférieures.

Au cours des trois derniers exercices, l'entreprise était profitable. Elle a connu l'année dernière une baisse de son chiffre d'affaires par suite de conditions saisonnières plus difficiles, ainsi que des efforts accrus consacrés à l'activité de recherche et développement et à d'autres projets, notamment la construction d'une nouvelle clinique dont l'entreprise est propriétaire. Au cours du dernier exercice financier, l'entreprise a consacré 147,989 \$ aux frais de développement de nouveaux produits et procédés (net des crédits d'impôts accordés par les gouvernements pour la recherche et le développement).

Footech prévoit inaugurer sous peu une centrale de fabrication d'orthèses utilisant une technologie à la fine pointe, avec un système avancé de capture et d'analyse d'images digitalisées 3D. Grâce à son investissement dans la technologie d'imagerie 3D et l'automatisation, l'entreprise compte améliorer son opération pour continuer d'assurer la qualité de ses produits tout en réduisant ses coûts de fabrication. De plus, une meilleure organisation de la production permettra à l'équipe clinique de consacrer davantage d'efforts à la vente.

Outre l'ouverture de sa nouvelle clinique à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, la société a l'intention de poursuivre le développement de son réseau de vente dans les provinces maritimes afin de bien couvrir l'ensemble du territoire desservi.

Le président et fondateur de Footech, Jacques Martin, possède des compétences et des qualifications qui constituent un atout. Il est détenteur d'un D.S.S., B.Sc., C. Ped., et C. Ped. (Canada). Il continuera à s'impliquer dans le développement du réseau clinique, les ventes et le marketing à travers son réseau d'affaires.

17.2 Acquisitions importantes et cessions importantes

La société visée n'a pas réalisé d'acquisition importante pour laquelle des états financiers devraient être présentés aux termes du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* si la déclaration de changement à l'inscription était un prospectus de la société visée.

Footech n'a pas réalisé de cession importante au cours de son dernier exercice ou de son exercice en cours pour laquelle des états financiers pro forma devraient être présentés aux termes du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* si la déclaration de changement à l'inscription était un prospectus.

Rubrique 18 : Description de l'activité

18.1 Généralités

1. Principaux produits et services

La mission première de Footech est son activité comme laboratoire orthopédique. La fabrication et la vente d'orthèses sont ses principaux produits et sources de revenus.

Méthodes de distribution et principaux marchés

La vente directe au détail d'orthèses et autres produits orthopédiques constitue la principale méthode de vente dans le marché médical. Le marché de l'orthèse sur mesure exige par ailleurs de maintenir et développer constamment un réseau de référenceurs et prescripteurs pour faire connaître et encourager l'adoption du produit. L'entreprise dispose d'une base solide de clientèle, qui, au fil des ans, renouvelle ses achats d'orthèses et commande régulièrement de nouveaux produits.

Footech exploite son propre réseau de cliniques là où elle estime un potentiel de croissance suffisant. Footech opère présentement un réseau de huit cliniques et points de service. : Moncton, NB (Siège social), Fredericton (NB), Saint-John, NB, Bathurst, NB, St-Basile, NB, Campbellton, NB, Charlottetown, Île-du-Prince-Edward (IPE) et plus récemment Caraquet, NB et Dieppe, NB (juillet 2012). Elle loue les emplacements de toutes ses places d'affaires, à l'exception de Dieppe où la société a récemment construit sa propre clinique.

Chiffre d'affaires

La vente d'orthèses sur mesure (toutes clientèles confondues) compte pour environ 70% du chiffre d'affaires, alors que la vente de chaussures orthopédiques et autres produits connexes représente environ le reste des 30%.

2. Exploitation

Méthodes de fabrication traditionnelle des orthèses

Traditionnellement, la conception et la fabrication d'orthèses est une activité artisanale réalisée dans des laboratoires qui maîtrisent l'art de la fabrication d'orthèses, et ce depuis des décennies. La conception d'orthèses est effectuée à compter d'une prise d'empreintes réalisée à partir d'un plâtre ou d'autres moyens, par exemple les biofoams. Ces méthodes consomment beaucoup de temps, d'une part parce qu'elles impliquent de nombreux ajustements, d'autre part parce qu'elles impliquent le recours à un mode de fabrication très coûteux en temps et en personnel.

Ce mode fabrication requiert des compétences difficiles à trouver, car elles impliquent une longue expérience et beaucoup de dextérité. Ce mode de fabrication artisanale encore utilisé par de grands laboratoires empêche la réalisation d'économies d'échelles.

Très tôt dans son développement, Footech a pris les devants et a cherché à maîtriser des procédés de fabrication plus modernes, et surtout plus productifs. En ayant recours à une approche et à des technologies semi-automatisées, elle a régulièrement réduit ses coûts. Pendant plusieurs années, l'entreprise a utilisé des moyens de production qui permettaient de concevoir rapidement la base des orthèses. Par contre le temps de dégrossissage et finition était encore important, et les ajustements et reprises étaient encore nombreux.

Nouvelle centrale de fabrication

Footech a récemment décidé de mettre en place un nouveau centre de production d'orthèses plantaires à Dieppe, au Nouveau-Brunswick, qui desservira les provinces Maritimes et davantage. Le nouveau centre de production fait partie de la nouvelle clinique Footech de la rue Acadie à Dieppe. La construction du bâtiment est complétée, le centre de production sera complètement opérationnel d'ici la fin octobre 2012. La société se prépare ainsi à répondre à l'augmentation significative de sa production d'orthèses dans les années à venir.

Footech produit déjà des orthèses plantaires sur mesure à l'interne. Avec la mise en service du nouveau centre de production elle poursuivra la production des orthèses du pied entièrement par elle-même. L'approvisionnement en matériaux se fait auprès de fournisseurs. Le recours à des sous-traitants n'est nécessaire que pour les autres types d'orthèses (braces genoux etc.)

À la suite du développement et de l'intégration d'une nouvelle génération de technologie en clinique, Footech peut maintenant scanner le pied en 3D, produisant un fichier graphique digital de grande qualité. Dans le cadre de la construction de sa nouvelle clinique, Footech fait ainsi un pas en avant qui va lui permettre de centraliser et d'automatiser la production de ses orthèses, augmentant ainsi sa capacité de production. Elle compte aussi réduire ses coûts tout en améliorant la qualité de son produit, et réduisant davantage les temps de livraison.

Le recours au fraisage par machine-outil numérique permet de déterminer et produire la forme optimale de chaque paire d'orthèses à être fabriquée (orthèses brutes, semi-finies ou finies selon les besoins), y compris les principales modifications requises. Cette solution a l'avantage de répondre aux besoins d'un vaste réseau de cliniques orthopédiques comme Footech, prêt à automatiser l'ensemble de l'opération, tout en réduisant considérablement les coûts et les délais livraison.

Par ailleurs, l'entreprise cherche constamment à diversifier ses sources d'approvisionnement en matières premières, soit en matériaux comme le PVC entrant dans la fabrication des orthèses plantaires, ainsi qu'à réduire ses coûts d'approvisionnement. Par des ententes privilégiées avec des fournisseurs stratégiques, elle a accès à un vaste choix de matériaux.

Au cours de la dernière année, Footech a aussi négocié des ententes de sous-traitance pour la fabrication de l'appareillage orthopédique, c'est-à-dire des produits d'orthèses autres que les orthèses plantaires). Ceci permet à l'entreprise de se concentrer sur ses compétences premières tout en évitant d'accroître à court terme ses charges fixes d'opération. Cette approche pourra être revue lorsque le volume le justifiera.

Hypothèques et baux importants

Les chiffres présentés dans la présente rubrique sont tirés des états financiers du 31 janvier 2011.

Footech détient les prêts suivants garantis par une hypothèque mobilière sur l'universalité des biens :

- Prêt contracté auprès de la Banque de développement du Canada à un taux d'intérêt de 7 %. Celui-ci est payable en des mensualités de 3095 \$ et vient à échéance le 23 février 2017;
- Prêt contracté auprès de la Banque de développement du Canada à un taux d'intérêt de 6,5 %. Celui-ci est payable en des mensualités de 1667 \$ et vient à échéance le 23 juin 2012;
- Prêt contracté auprès de la Banque de développement du Canada à un taux d'intérêt de 7,5 %. Celui-ci est payable en des mensualités de 1415 \$ et vient à échéance le 23 janvier 2016;
- Prêt contracté auprès de la Caisse populaire Dieppe-Memramcook Ltée. à un taux d'intérêt de 6 %. Celui-ci est payable en des mensualités de 2575 \$ et vient à échéance en janvier 2022;

Footech a aussi contracté un prêt auprès de la Caisse populaire Dieppe-Memramcook Ltée. à un taux d'intérêt de 4,9 %. Celui-ci est remboursable par des mensualités de 2,436\$ et vient à échéance en 2027. Le prêt est garanti par une hypothèque immobilière grevant les seuls immeubles de Footech, à savoir le terrain et le bâtiment de la clinique de Dieppe. Un cautionnement personnel de Jacques Martin de 187,500\$ garantit également le prêt.

Les engagements minimums futurs à rencontrer relativement aux baux sont les suivants :

- 2012 → 146 110 \$
- 2013 → 146 893 \$

- 2014 → 146 893 \$
- 2015 → 176 633 \$
- TOTAL = 616 529 \$

Compétences et ressources humaines

L'embauche, la formation et la motivation du personnel clinique constitue par ailleurs la clé du déploiement de son réseau de services. L'évaluation des patients et la prestation des services cliniques sont effectuées par du personnel compétent et certifié.

Footech dispose d'une équipe qui s'est beaucoup élargie ses dernières années afin de supporter un réseau clinique en développement constant. Au cours de son dernier exercice, l'entreprise employait 22 personnes (incluant certains à temps partiel), dont la majorité étaient affectées aux vente et au service à la clientèle.

Comme toute activité médicale, le maintien, la mise à jour et la confidentialité des registres patients constituent la base de son opération, permettant le suivi régulier et proactif des opportunités de vente. Ceci constitue, avec sa bannière, l'actif incorporel principal de l'exploitation de Footech. La société s'adapte aux variations saisonnières et l'importance de celles-ci diffère d'une année à l'autre.

Aucun changement significatif ne pourrait affecter les activités au cours des 12 prochains mois ni entraîner de changements matériels concernant les contrats importants ou de contrats avec des sous-traitants. Il y a une grande disponibilité de sous-traitants et fournisseurs vers lesquels Footech pourrait se tourner au besoin advenant l'incapacité des fournisseurs existants de remplir leurs engagements. Il est à noter qu'aucun client ne représente plus de 10 % des revenus de l'entreprise et celle-ci n'est donc exposée à aucune dépendance à cet égard.

3. Marché

Un marché vaste et en croissance

Footech exploite son entreprise principalement dans les provinces maritimes et vise éventuellement le marché canadien.

Selon les données publiées par Institute for preventive Foot Health, Desert podiatrygroup.com et Footsmart les problèmes liés à la santé des pieds touchent environ 70% de la population. On estime qu'entre 7% et 15% des Canadiens bénéficient effectivement d'orthèses, en fonction des régions, de la couverture d'assurance et d'autres facteurs.

Parce que le port d'orthèses plantaires est encore le fait d'une minorité de la population, il y a une opportunité de croissance pour les années à venir découlant du vieillissement de la population, de la présence accrue de l'obésité, du diabète, et de l'arthrite, ainsi que de l'augmentation constante de l'activité physique.

Les dépenses de consommation pour les orthèses et l'appareillage orthopédiques sont proportionnelles à la démographie.

Dieppe, emplacement de la nouvelle clinique et du centre de production de Footech, a eu la plus forte croissance démographique des provinces maritimes entre 2001 et 2011. Le taux des

investissements commerciaux et industriels a doublé depuis 2005, comme le montre le nombre de permis de construire. Dieppe est aussi la plus grande ville avec une majorité francophone à l'extérieur de la province de Québec (Source: Société de développement économique).

La région de Halifax et la Nouvelle-Écosse constituent un marché de première importance pour la croissance future de Footech dans les maritimes. La population de la région métropolitaine d'Halifax est trois fois supérieure à celle de Moncton, et comprend en outre près de la moitié de la population de Nouvelle-Écosse (42%). (Source: Statistique Canada)

Comme l'a souligné une étude récente du Conference Board du Canada, Halifax joue le rôle de plaque tournante de tout le Canada atlantique. Avec un nombre record d'hôpitaux et de cliniques, son infrastructure de santé est la plus développée dans les Maritimes. Halifax abrite 46% des médecins spécialistes (i.e. prescripteurs) de la région et plus de la moitié des technologues et techniciens médicaux. En outre, l'attribution récente du contrat de construction navale aura un effet favorable sur l'économie régionale dès 2013.

Tel que mentionné précédemment, les ventes d'orthèses peuvent varier en fonction des fluctuations saisonnières et l'importance de celles-ci diffère d'une année à l'autre.

À l'échelle canadienne, la fabrication et la vente d'orthèses est effectuée par des laboratoires orthopédiques reconnus. L'orthèse est un produit médical conçu sur mesure qui vise à corriger les déficiences de la personne. Dans un laboratoire orthopédique, les orthésistes et les C. Ped. (certified pedorthists) sont les personnes qualifiées aptes à rencontrer et évaluer les patients. L'industrie s'auto-règle puisque les orthèses sont sujettes au remboursement par certains assureurs quand elles font l'objet d'une ordonnance médicale émise par un médecin ou autres professionnels reconnus.

4. Plans et stratégies de commercialisation

La mise en marché des produits de Footech s'appuie sur la bonne réputation de la société qui résulte de plus de quinze années d'existence, sur une clientèle établie et des références qui alimentent son carnet de commandes de façon régulière et sur un réseau de prescripteurs qui contribue à aider à développer constamment la clientèle.

Avec chaque client que Footech sert à chaque jour, il existe une opportunité de vendre plus d'orthèses, d'appareils et de chaussures orthopédiques. Chaque patient présentant une condition donnée est susceptible d'effectuer l'achat d'orthèses supplémentaires pour ses besoins liés au travail, à l'activité physique ou aux sports. Chaque référence est stratégique pour un laboratoire orthopédique.

Le développement du réseau de vente et de référencement, tout autant que l'augmentation du volume et de l'achalandage dans ses cliniques sont prioritaires dans la stratégie de Footech. Dans le cadre des efforts visant à accroître les revenus de ses cliniques, l'entreprise a l'intention d'augmenter la vente d'autres produits d'orthèses et appareillage orthopédique. Avec son offre de produits améliorée, Footech compte élargir son assiette de revenus et accroître la rentabilité de son réseau de vente.

Suite à un réalignement des efforts promotionnels et publicitaires, les dépenses à ce chapitre visent à augmenter la visibilité et la présence locale de chaque point de service par une promotion

plus directe. Chaque ouverture d'une nouvelle clinique est accompagnée d'une campagne de lancement initial comprenant de la publicité, des visites et des présentations.

Par ailleurs, les efforts de publicité sont plus ciblés autour des médias qui permettent de rejoindre l'auditoire de façon plus efficace. Une augmentation relativement modeste des dépenses publicitaires permet d'augmenter de façon significative les retombées en partie grâce à la concentration de Footech dans le marché géographique actuel.

L'entreprise n'encourage pas les baisses de prix comme moyen pour attirer la clientèle, car les prix du marché et de la concurrence sont relativement stables et les produits orthopédiques sont remboursés dans la majorité des cas. Les garanties d'usage et les ajustements après-vente sont relativement standards dans le marché également.

Le lancement de ses nouveaux points de service engendrera pour Footech des coûts de commercialisation de 122 000 \$ ou plus. Par ailleurs, la réorientation des efforts de publicité et promotion n'entraîne pas d'augmentation des coûts, mais résulte plutôt en une réaffectation prioritaire des dépenses de marketing – lesquelles ont engendré des coûts d'environ 275 000 \$ l'année dernière.

Les garanties d'usage et les services après vente sont standards dans l'industrie. S'il n'y a pas de différence importante dans l'industrie au niveau de la garantie et le service après vente, Footech se démarquera car elle estime être en mesure de diminuer ou éliminer les retours et ajustements grâce à l'informatisation de sa production. Cette caractéristique distinguera Footech des entreprises ayant recours à une méthode de fabrication des orthèses plus traditionnelle.

5. Conditions concurrentielles

Consolidation de l'industrie

L'industrie des laboratoires orthopédiques est une industrie historiquement fragmentée et la majorité des entreprises du secteur sont de propriété familiale ou possédées par un propriétaire unique. L'utilisation de techniques artisanales de fabrication dans l'industrie ont ralenti la consolidation des acteurs du secteur – le recours aux plâtres et autres techniques de fabrication manuelle ou semi manuelle rendent en effet difficile la réalisation d'économies d'échelle. Cependant, avec l'introduction de nouvelles technologies et une automatisation plus poussée, la consolidation est inévitable. Au Québec et en Ontario, de nombreux laboratoires ont changé de propriétaire ou de fusion.

Concurrence

Footech a atteint une part de marché significative dans la région atlantique. Néanmoins, quelques entreprises concurrentes sont également présentes, toutes localement ou régionalement. On compte parmi celles-ci Bioped, Thera-Ped et Mc Graw.

La société visée est d'avis qu'elle dispose d'une bonne position concurrentielle vis-à-vis de ses concurrents grâce aux avantages suivants :

- Un réseau de vente bien établi au Nouveau-Brunswick, avec une équipe qualifiée;

- L'utilisation de la technologie numérique 3D en clinique et pour la fabrication rend la société visée moins vulnérable à l'égard du personnel spécialisé, et plus agréable l'environnement de travail;
- La concurrence produit des orthèses faites à partir de moulages; ces techniques prennent beaucoup de temps, ce qui augmente leurs coûts;
- L'émetteur résultant disposera d'une bonne capitalisation;
- Le recours à la technologie permet également de réduire les retours et les reprises fréquents avec les méthodes artisanales;
- Le marché est relativement protégé car le référencement et la prescription sont requis, ce qui rend difficile l'entrée de nouveaux joueurs dans ce marché.

Toute la technologie 3D développée et intégrée par Footech constitue du savoir-faire (know how) et des secrets de commerce. Tous les codes sources sont la propriété exclusive de Footech. Il n'y a et n'aura à court terme aucune demande de brevet.

Rubrique 19 : Principaux éléments d'information financière consolidée et rapport de gestion

19.1 Données annuelles

Le tableau ci-joint présente l'information financière de Footech sous forme récapitulative :

Exercice de 12 mois terminé le 31 décembre	30 juin 2012 (6 mois) Non audité (en dollars canadiens)	2011 audité (en dollars canadiens)	2010 audité (en dollars canadiens)	2009 non audité (en dollars canadiens)
Chiffre d'affaires	849 463	1 638 767	1 968 682	1 872 983
Bénéfice tiré des activités poursuivies	119 368	99 752	225 793	35 103
Bénéfice net (perte nette)	119 368	99 752	225 793	35 103
Actif total	2 739 323	2 279 894	1 476 085	1 460 547
Passif financier total à long terme	765 234	606 338	113 331	135 517
Dividendes en espèces déclarés	-	20 000	20 000	0
Autre (si applicable)	-	-	-	-

19.2 Données trimestrielles

Sans objet

19.3 PCGR étrangers

Sans objet

19.4 Rapport de gestion

La société visée a produit un rapport de gestion pour les exercices 2009-2010-2011 et la période intérimaire au 30 juin 2012. Voir à cet effet les rapports de gestion joints à la présente.

19.5 Tendances

Évolution démographique et de la demande

Le vieillissement de la population, la longévité, la pratique de l'activité physique et des sports, l'obésité et le développement du diabète, notamment sont parmi les facteurs principaux susceptibles d'affecter la demande pour les produits de l'entreprise au cours des prochaines années. La société visée compte capitaliser sur ces conditions pour promouvoir et encourager l'adoption de ses produits, et l'évolution effective des tendances démographiques, à une échelle régionale et nord-américaine pourrait différer des études et prévisions officielles. Par ailleurs, d'autres facteurs, tels la situation de l'emploi et la mobilité régionale de la main d'œuvre sont difficiles à prévoir, ainsi que leur impact sur la demande des produits offerts.

L'évolution future des politiques de remboursement pour les produits d'orthèses sur mesure et de chaussure orthopédique par les régimes publics et privés est difficile à prévoir, et est le résultat de nombreux facteurs tels les prévisions actuarielles, l'état des finances publiques et privées, les coûts de compensation, etc. L'évolution future de ces pratiques pourrait également avoir une incidence sur la demande pour ses produits.

Introduction et adoption des nouveaux produits

Le plan d'affaires futur de la société visée repose en partie sur l'introduction et la livraison de nouveaux produits pour alimenter sa croissance. La vitesse à laquelle la société visée pourra déployer l'utilisation des nouvelles technologies se fera de façon progressive et divers facteurs pourraient constituer des obstacles susceptibles de retarder l'obtention des gains envisagés.

La société visée compte accroître notamment la vente de braces au cours des prochaines années, une activité pour laquelle son personnel est dépendant de l'acquisition des connaissances requises, et dont la production en sous-traitance ou autrement pose des défis commerciaux et opérationnels.

Adoption de la technologie et remplacement des méthodes artisanales

Une grande partie des orthèses fabriquées au Canada utilisent encore des méthodes artisanales, ce qui constitue une opportunité. Il est difficile de prévoir à quel rythme seront adoptées les nouvelles technologies et la résistance qu'offriront les intervenants du domaine de la santé aux changements proposés. La société visée considère qu'elle bénéficie d'un avantage important à ce chapitre, tout en reconnaissant qu'elle dépend de la rapidité d'adoption des nouvelles stratégies proposées par le marché et les intervenants impliqués.

Capacité financière de la société visée

La société visée est de taille restreinte, et elle dispose d'une capacité d'emprunt et de liquidités limitées. Son aptitude à obtenir de nouveaux financements dans le futur dépend de sa profitabilité et de l'évolution des conditions du marché. La pérennité de son exploitation future dépend principalement de sa capacité à continuer à générer des bénéfices et à faire face à ses obligations dans un contexte de croissance.

Le succès et les coûts liés aux efforts de développement du marché

Le succès de la société visée dépend notamment de la qualité des emplacements (« prime locations ») pour ses cliniques, un facteur important pour rejoindre la clientèle. L'évolution future du coût des baux pour la location d'espaces commerciaux avantageux et compétitifs est difficile à prédire, c'est pourquoi la société visée révisé constamment ses engagements et la profitabilité de ses points de vente de manière à s'assurer une utilisation efficiente de ses ressources.

Par ailleurs, avec l'avènement de l'Internet, l'efficacité des moyens traditionnels de publicité et promotion est remise en cause. Dans une période de transformation, la société doit avoir recours à la fois aux publicités traditionnelles et non traditionnelles pour rejoindre son marché cible. Le profil de la clientèle cible est vaste et il est important d'adapter les efforts pour maximiser les retombées tout en minimisant les coûts.

Enfin, le plan d'affaires de la société visée repose de façon importante sur le succès des nouvelles cliniques tout comme celui des cliniques existantes. L'achalandage dans ses cliniques et en particulier dans les nouveaux territoires géographiques peut varier en fonction de plusieurs facteurs, incluant notamment les variations saisonnières.

La société visée est dépendante de la rapidité de la pénétration de ses nouveaux marchés, l'obtention de références et la collaboration des prescripteurs, ainsi que l'importance des dépenses publicitaires qui seront requises pour générer l'achalandage prévu et atteindre le seuil de rentabilité.

Coûts de main d'œuvre et de matières premières

L'évolution de la rémunération pour la main d'œuvre qualifiée et spécialisée, la compétition régionale pour l'embauche des talents, l'évolution des coûts liés au transport et à l'importation des matières premières sont également des facteurs affectant la profitabilité future des opérations de la société visée.

Implication du fondateur et des personnes-clés

L'implication continue du fondateur et de personnes-clés de la société visée sont une condition importante pour assurer la continuité et le succès futur de l'entreprise. La société visée est dépendante de leur implication et leur engagement futur envers l'entreprise, et leurs habiletés, compétences et connaissances sont jugées essentielles à la réussite de son plan d'affaires.

Rubrique 21 : Structure de capital consolidée

21.1 Structure du capital consolidé – Société visée

Désignation des titres	Nombre d'actions autorisé ou devant être autorisé	Encours à la date du dernier bilan joint à la Déclaration 30 juin 2012	Encours dans les 30 jours précédant le dépôt 26 septembre 2012
Actions ordinaires	Nombre illimité	1 (100 \$)	1 (100 \$)
Actions privilégiées	Sans objet (aucune)	s. o.	s. o.

Rubrique 22 : Ventes antérieures

22.1 Ventes antérieures

Aucun titre de la société visée n'a été vendu dans les douze (12) mois ayant précédé la date de la présente déclaration de changement à l'inscription et aucun titre ne doit être vendu.

22.2 Cours des titres en bourse

Aucune action de la société visée n'est cotée en bourse.

Rubrique 23 : Rémunération de la haute direction

En 2011, le président Jacques Martin touchait un salaire total imposable de 125 134 \$. Son salaire était de 125 000 \$ et la différence de 134 \$ représente l'avantage imposable d'un régime d'assurance collective souscrit auprès d'Assomption Vie.

Tableau sommaire de la rémunération de la direction

Nom et poste (a)	Exercice (b)	Salaire (c)	Autre (h)	Rémunération totale (i)
Jacques Martin PDG, chef des finances	2009	125,000\$	s. o.	125,000\$
Jacques Martin PDG, chef des finances	2010	125,000\$	2,163\$	127,163\$
Jacques Martin PDG, chef des finances	2011	125,000\$	134\$	125,134\$
Jacques Martin PDG, chef des finances	2012 (30 juin)	67,307\$	s. o.	67,307\$

Rubrique 24 : Opérations avec une personne ayant un lien de dépendance

24.1 Opérations avec une personne ayant un lien de dépendance

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société visée a versé des frais de location d'une somme de 67 000 \$ à une société sous contrôle commun, Moncton Professional Center Inc. L'actionnaire et administrateur unique de cette société liée est M. Jacques Martin.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, Footech a rendu des services de gestion pour une somme de 45 000 \$ à ladite société sous contrôle commun.

Aucune autre opération que celles-ci-dessus mentionnées n'a été réalisée par la société visée avec une personne ayant un lien de dépendance au cours des cinq (5) années ayant précédé la présente déclaration de changement à l'inscription et aucune opération de la sorte n'est projetée.

Rubrique 25 : Poursuites

Selon les informations fournies par la société visée, celle-ci ne fait actuellement l'objet d'aucune poursuite.

Rubrique 26 : Contrats importants

Selon les informations fournies par la société visée, celle-ci n'a conclu aucun contrat important hors du cadre de son activité normale au cours des deux années ayant précédé la date de la présente déclaration de changement à l'inscription.

INFORMATION CONCERNANT L'ÉMETTEUR RÉSULTANT FOOTECH (2012) LTÉE.

Rubrique 27 : Structure de l'entreprise

27.1 Dénomination sociale et constitution

L'émetteur résultant portera la dénomination sociale de Footech (2012) Itée. Le siège social de l'émetteur résultant restera au 1100, boul. Crémazie Est, suite 805, Montréal, Québec, H2P 2X2.

L'émetteur résultant demeurera constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

27.2 Liens intersociétés

Une fois l'opération admissible effectuée, Footech inc. sera une filiale de Footech (2012) Itée. Toutes les actions de Footech inc. appartiendront à Footech (2012) Itée.

Rubrique 28 : Description de l'activité

28.1 Objectifs commerciaux déclarés

L'émetteur résultant compte accomplir les objectifs commerciaux suivants avec les fonds disponibles indiqués sous la rubrique 31 :

- La croissance des ventes est un objectif important du plan d'affaires, en vue d'accroître la pénétration de marché dans les marchés visés, et;
- Poursuivre le développement de son réseau de vente clinique en ajoutant de nouveaux points de services;
- Accroître l'achalandage et les revenus des cliniques par des efforts promotionnels accrus, l'amélioration de ses pratiques commerciales et l'ajout de produits complémentaires;
- Continuer l'automatisation et l'optimisation de ses activités et procédés de fabrication et attirer de nouveaux clients pour la fabrication en sous-traitance;
- Poursuivre le déploiement des nouvelles technologies au sein de son opération pour augmenter les revenus, tout en réduisant les coûts et les délais de livraison;
- Ajouter de nouveaux talents en fonction des besoins afin de continuer à renforcer la compétence et la polyvalence de son équipe clinique;
- Intensifier ses activités de publicité et promotion pour stimuler l'augmentation des ventes dans son réseau de cliniques et auprès des prescripteurs;
- L'émetteur résultant pense tirer de son exploitation des flux de trésorerie suffisants pour supporter ses dépenses d'opérations au cours de la période qui suivra l'opération admissible.

28.2 Jalons

Au cours de la prochaine année, l'émetteur résultant devra :

- Compléter avec succès le lancement de ses nouveaux points de services et atteindre le seuil de rentabilité de ceux-ci au cours de l'année, ce qui générera des coûts de commercialisation de 122,000\$ ou plus, incluant les améliorations locatives;
- Poursuivre et compléter le déploiement de sa nouvelle centrale de fabrication de manière à se préparer à faire face à une croissance rapide de son volume de fabrication, du double ou davantage, ce qui engendre surtout des dépenses d'amortissement;
- Réorienter ses efforts de publicité et promotion – ceci n'entraînera pas d'augmentation significative de ses coûts, mais plutôt une réaffectation prioritaire de ses dépenses marketing – lesquelles ont engendré des dépenses d'environ 275,000\$ l'année dernière.

Rubrique 29 : Description des titres

À la suite de l'opération admissible, le capital-actions de la société sera composé de deux catégories d'actions : les actions ordinaires et les actions de catégorie privilégiée.

Les porteurs d'actions ordinaires ont droit de recevoir des dividendes lorsque déclarés par le conseil d'administration, à un vote par action à toute assemblée des actionnaires de la Société et sous réserve des droits des porteurs de toute autre catégorie d'actions, de recevoir le reliquat des biens de la Société à sa liquidation ou à sa dissolution.

Les actions de catégorie privilégiée ont été créées à la suite d'une assemblée générale spéciale. La création de cette catégorie d'actions a été adoptée par plus des deux tiers (2/3) des porteurs des actions ordinaires.

Les porteurs d'actions de catégorie privilégiée auront le droit de recevoir un dividende annuel non cumulatif de 4 %, seront sans droit de vote et, sous réserve des droits des porteurs de toute autre catégorie d'actions, comporteront le droit de recevoir le reliquat des biens de la Société à sa liquidation ou à sa dissolution.

Rubrique 30 : Structure du capital consolidé pro forma

30.1 Structure du capital consolidé pro forma

Le tableau suivant indique en quoi consistera le capital social et le capital d'emprunt de l'émetteur résultant à la date du bilan consolidé pro forma de la Société inclus dans la présente Déclaration de changement à l'inscription une fois que l'Opération admissible projetée aura été réalisée :

Désignation des titres	Nombre d'actions autorisé ou devant être autorisé	Encours, compte tenu de l'opération admissible projetée
Actions ordinaires	Nombre illimité	12 641 910
Actions de catégorie privilégiée	Nombre illimité	1 250 000
Total de l'actif	Sans objet	3 902 929 \$

Total du passif	Sans objet	2 540 837 \$
Capitaux propres	Sans objet	1 362 092 \$

Note 1 – Nombre d’actions visées par des options d’achat : 766 691 auxquels s’ajoutent 150 000 bons de souscriptions attribués au parrain.

Note 2 – Les capitaux propres se détaillent comme suit; Capital social : 1 838 319 \$; Réserve liée aux options : 165 239 \$; Surplus d’apport : 49 250 \$; Montant du déficit non réparti inclus : 690 716 \$.

30.2 Capital-actions sur la base de la dilution maximale

Les tableaux suivants présentent les actions en circulation sur la base de la dilution maximale à la suite de l’opération admissible en tenant compte des options d’achat octroyées en date du 16 novembre 2012.

Actions ordinaires

Titres	Nombre et pourcentage des actions (sur la base de la dilution maximale)
Actions déjà en émises et en circulation	5 666 910 (34,19 %)
Actions émises en paiement du prix de vente à l’actionnaire unique de Footech inc. Jacques Martin	2 800 000 (16,89 %)
Actions émises lors du placement privé	4 175 000 (25,19 %)
Maximum d’actions émises à Jacques Martin conditionnellement à l’atteinte de certains objectifs de vente et de BAIIA (prix minimal de 0,20 \$ l’action)	1 250 000 (7,54%)
Actions réservées au titre d’options pour les administrateurs	566 591 (3,41 %)
Actions réservées au titre d’options pour le parrain Industrielle alliance Valeurs mobilières	150 000 (0,91 %)
Actions réservées en vertu du régime d’options d’achat d’actions	1 961 6910 (11,83 %)
Actions totales émises et en circulation après l’opération admissible (sur la base de la dilution maximale)	16 570 292 (100 %)

Actions de catégorie privilégiée

Titres	Nombre et pourcentage des actions (sur la base de la dilution maximale)
Actions émises en paiement du prix de vente à l’actionnaire	1 250 000 (100 %)

unique de Footech inc. Jacques Martin	
Actions totales en circulation après l'opération admissible (sur la base de la dilution maximale)	1 250 000 (100 %)

Rubrique 31 : Fonds disponibles et objectifs principaux

31.1 Dividendes

Aucune restriction n'empêche l'émetteur résultant de verser des dividendes. Toutefois, il n'est pas prévu que des dividendes soient versés sur les actions ordinaires de l'émetteur résultant dans un avenir rapproché ou immédiat.

31.2 Fonds disponibles et utilisation projetée des fonds

Fonds de roulement de Capital DGMC inc. (au 30 septembre 2012)	12 539 \$
Fonds de roulement de Footech inc. (au 30 septembre 2012)	615 414 \$
<u>Placement privé – produit net</u>	<u>835 000 \$</u>
Fonds disponibles (avant opération admissible)	1 462 953 \$
Frais de l'opération admissible	100 000 \$
Acquisition de Footech inc. (paiement à Jacques Martin)	550 000 \$
Publicité et promotion	288 000 \$
Service de la dette	127 500 \$
<u>Fonds de roulement (non alloué)</u>	<u>397 453 \$</u>
Utilisation projetée des fonds	1 462 953 \$

L'émetteur résultant assumera l'ensemble de ses dépenses d'exploitation à même les fonds générés par son activité.

Rubrique 32 : Principaux porteurs de titres

Le tableau suivant contient des renseignements quant à chaque porteur de titres connu de l'émetteur ou de la société visée et devant être le propriétaire inscrit ou véritable, directement ou indirectement, de plus de 10 % des actions ordinaires.

Nom et municipalité de résidence	Poste occupé au sein de l'émetteur résultant	Principale occupation	Actions ordinaires de l'émetteur résultant détenues immédiatement après le placement privé et l'opération admissible
CDS & Co (Toronto, Ontario)	-	-	3 316 910 (27,15 %)
Jacques Martin (Greater Lakeburn, Nouveau-Brunswick)	Administrateur	Directeur général de Footech inc.	2 800 000 (22,15 %)
Gestion systèmes téléphoniques B. L. Inc. (Saint-Lambert, Québec) ⁽¹⁾	-	Président de Gestion Systèmes Téléphoniques B.L. inc.	3 425 000 (27,09 %)

(1) M. Benoit Laberge est l'actionnaire unique et seul dirigeant de Gestion systèmes téléphoniques BL inc.

Rubrique 33 : Administrateurs, dirigeants et promoteurs

Nom	Administrateur depuis	Fin du mandat d'administrateur	Poste occupé après l'opération admissible	Nombre d'actions sur lesquelles une emprise sera exercée après l'opération admissible	Fonction actuelle
Gilles Bussière, Laval (Québec) Canada	8 mars 2005	30 juin 2013	Administrateur et Chef des finances et secrétaire	354 404 actions ordinaires (2,8 %)	Associé, Fauteux, Bruno, Bussière, Leewarden CA
Claude Chassé, Outremont (Québec) Canada	8 mars 2005	30 juin 2013	Administrateur	481 742 actions ordinaires (3,81 %)	Président, Groupe Chassé inc.
Daniel Dumont, Saint-Sauveur (Québec) Canada	2 juin 2008	30 juin 2013	Administrateur et Président et Chef de la direction	733 334 actions ordinaires (5,80 %)	Président de 9211-0923 Québec inc.
Michel Plante, Laval (Québec) Canada	5 mai 2005	30 juin 2013	Administrateur	89 335 actions ordinaires (0,71 %)	Consultant, Fauteux, Bruno, Bussière, Leewarden CA
Jacques Martin, Greater Lakeburn (Nouveau-Brunswick) Canada	À être nommé à l'assemblée des actionnaires du 9 novembre 2012	30 juin 2013	Administrateur	2 800 000 actions ordinaires (%) (22,15 %)	Président-directeur général Footech inc.
Me Pierre Rouleau Montréal (Québec) Canada	À être nommé à l'assemblée des actionnaires du 9 novembre 2012	30 juin 2013	Administrateur	nihil	Avocat, Associé LaRoche Rouleau

L'émetteur résultant a actuellement un comité d'audit. M. Gilles Bussière, M. Claude Chassé et M. Michel Plante en sont membres et le demeureront une fois l'opération admissible réalisée.

La biographie plus complète des administrateurs et dirigeants se trouve ci-dessous :

Daniel Dumont - Président, Chef de la direction (CEO) et administrateur

M. Dumont est Président-fondateur de Pedformance Inc. depuis 2010, une société dédiée à la conception, au développement et à la commercialisation de technologies pour l'industrie orthopédique. M. Dumont a déjà été président et chef de la direction d'une société toujours inscrite à la Bourse de croissance TSX (groupe 2) sous le symbole ERG, soit Ergoresearch Ltd., de 2002 à 2004. Il en fut l'un des fondateurs en 1998. Il a breveté plusieurs technologies et logiciels dans des domaines différents, dont la sécurité automobile, l'aéronautique et la réadaptation en orthopédie. Il fut le premier à informatiser une chaîne de production complète en orthopédie en Amérique du Nord. Il est récipiendaire de nombreux prix dans le domaine scientifique et d'affaires au Canada et à l'étranger. Il a travaillé dans le domaine de l'orthopédie en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La technologie qu'il a développée pour l'un de ses clients a remporté l'Innovation Technologique de l'année auprès de l'Ordre des Technologues du Québec. Il détient un baccalauréat en biologie (B.Sc.) et une maîtrise en ergonomie-orthopédie (M.Sc.).

Gilles Bussière – Secrétaire, Chef des finances (CFO) et administrateur

M. Gilles Bussière, CA, CPA, auditeur, est associé de la firme comptable Fauteux, Bruno, Bussière, Leeward CA, s.e.n.c. depuis juillet 1985. Il coordonne et exécute des mandats d'évaluation d'entreprise depuis 1978, qui ont mené à des centaines d'acquisitions et ventes d'entreprises. Depuis 1984, il conseille ses clients dans la mise en place de financements favorisant l'épanouissement de l'entreprise. À cet effet, il a le titre d'Expert en Évaluation d'Entreprises (EEE). Expert en fiscalité et en évaluation d'entreprises, M. Bussière s'occupe entre autres de réorganisations financières, de planification fiscale et successorale, d'obtention de financement pour la PME et de support en cas de litiges. Il détient un baccalauréat en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales (1977) et a été admis à l'Ordre des comptables agréés du Québec en 1979, devenu depuis l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec. Il est aussi membre de l'Institut canadien des experts en évaluation d'entreprises (1988), ainsi que l'Association canadienne d'études fiscales (1982) et de la Chambre de commerce française.

Claude Chassé - Administrateur

M. Claude Chassé est président du Groupe Chassé inc., et de G. Couillard Automobiles Inc., sociétés opérant respectivement les concessions automobiles Chassé Toyota à Montréal depuis 1971 et Valleyfield Toyota à Valleyfield depuis 2006. Ces deux entreprises se classent parmi les concessions les plus performantes au Québec. M. Chassé est également président de Placements Clomax inc., un holding immobilier oeuvrant dans la région métropolitaine de Montréal.

Michel Plante - Administrateur

M. Michel Plante, CA, CPA, œuvre à titre de directeur au sein de la firme comptable Fauteux, Bruno, Bussière, Leewarden CA, s.e.n.c. depuis octobre 2010. Auparavant, il était adjoint au président de Groupe Cabico Inc., un important manufacturier d'armoires du Québec, depuis juin 2007. Il a occupé le poste de vice-président finances et chef de la direction financière de Roctest Ltée de décembre 2003 à juin 2007, une société inscrite à la bourse de Toronto (TSE) sous le symbole RTT. De plus, M. Plante a agi à titre de secrétaire pour la société Roctest Ltée. Dans le cadre de ses fonctions chez Roctest Ltée, il a procédé à l'acquisition de la filiale Suisse Smartec S.A. pour une somme supérieure à deux millions de dollars et il a réalisé un financement de l'ordre de 1,9 millions de dollars, sous le régime actions-croissance (ACCRO), avec un placeur pour compte d'envergure. De février 2001 à décembre 2003, M. Plante a travaillé à titre de comptable agréé à son compte. De juillet 1999 à février 2001, il a occupé le poste de vice-président finances chez Télécom inc. Il détient un baccalauréat en Commerce de l'Université McGill (1980) et un diplôme en sciences comptables de la même université (1982). Il a été admis à l'Ordre des comptables agréés du Québec en 1983, devenu depuis l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

Jacques Martin - Administrateur

M. Jacques Martin, MBA, D.S.S., B.Sc., C.Ped, C.Ped(C) est président directeur général et fondateur de Footech Inc., de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Depuis 1995, il a présidé au développement et à la croissance de Footech, un laboratoire d'orthèses qui s'est implanté rapidement dans les provinces maritimes. Grâce à une expertise et une réputation enviables, il s'est taillé une place dans le marché de l'orthèse. Lui-même un clinicien chevronné, C.Ped. au Canada et aux États-Unis, Jacques Martin participe régulièrement aux conférences du secteur. De plus, il a su démontrer continuellement un sens de l'innovation. Récemment, il a exprimé le désir de se joindre à un groupe pour contribuer à établir une entreprise d'envergure et pour faire connaître le nom de Footech par-delà les frontières. Il est diplômé de l'Université de Moncton, N.-B. et de l'Université Laval, à Québec.

Me Pierre Rouleau - Administrateur

Me Pierre Rouleau, avocat, est associé de la firme La Roche Rouleau & Associés. Me Rouleau est membre du Barreau depuis 1976 et exerce dans divers champs d'activités commerciales telles les valeurs mobilières, le financement d'entreprise et la responsabilité professionnelle. Depuis 1998, il conseille Les Souscripteurs du Lloyd's en matière de responsabilité professionnelle pour les planificateurs financiers, représentants en assurance de personne et en fonds communs de placement. Me Rouleau a accompagné plusieurs émetteurs dans leur sollicitation de l'épargne public tant dans le domaine minier, immobilier que la production télévisuelle.

33.2 Membres de la direction

M. Daniel Dumont, 49 ans, est pressenti à titre de président et chef de direction de l'émetteur résultant. Pour plus de détails, voir sa biographie à la rubrique 33.

M. Jacques Martin, 58 ans, président de la société visée, sera administrateur de Footech 2012 Ltée. M. Martin sera à l'emploi de Footech (2012) Ltée à temps plein. Pour plus de détails, voir sa biographie à la rubrique 33.

33.3 Promoteurs

S.o.

33.4 Interdictions d'opérations sur valeurs ou faillite d'une société

Sous réserve de ce qui suit, aucun administrateur, dirigeant ou promoteur pressenti de l'émetteur résultant ou aucun porteur de titres devant détenir suffisamment de titres de l'émetteur résultant pour influencer de façon importante sur le contrôle de celui-ci n'est, à la date des présentes, ou n'a été au cours des 10 années ayant précédé la date de la présente déclaration de changement à l'inscription, un administrateur, un dirigeant ou un promoteur d'une autre personne physique ou morale qui, pendant que la personne exerçait cette fonction:

- a) a fait l'objet d'une interdiction d'opérations sur valeurs ou d'une ordonnance semblable ou s'est vu refuser le droit de se prévaloir de toute dispense prévue par la législation en valeurs mobilières applicable pendant plus de 30 jours consécutifs; ou
- b) a fait faillite, a fait une proposition concordataire aux termes de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, été poursuivie par ses créanciers, a conclu un concordat ou un compromis avec eux, a intenté des poursuites contre eux et aucun séquestre, séquestre-gérant ou syndic de faillite n'a été nommé pour détenir les biens d'une telle personne physique ou morale;

M. Michel Plante était, mais ne l'est plus, administrateur de Terra Nostra Resources Corp qui, en novembre 2008, a déposé un avis en vertu du Chapitre 11 de la Loi sur les Faillites des États-Unis d'Amérique.

33.5 Amendes ou sanctions

Sous réserve de ce qui suit, aucun administrateur, dirigeant ou promoteur de l'émetteur résultant ou porteur de titres devant détenir suffisamment de titres de l'émetteur résultant pour influencer de façon importante sur le contrôle de l'émetteur résultant ne s'est vu imposer :

- a) soit des amendes ou des sanctions par un tribunal aux termes de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières, ou a conclu une entente de règlement avec celle-ci;
- b) soit toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation, y compris un organisme d'autoréglementation, qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un porteur de titres raisonnable ayant à prendre une décision concernant l'opération.

Toutefois, en janvier 1996, monsieur Daniel Dumont a conclu une entente de règlement avec la Commission des valeurs mobilières du Québec en relation avec l'émission de titres sans établissement d'un prospectus et sans dispense, et pour avoir sollicité l'épargne publique sans être inscrit à titre de courtier en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières (Québec). Une amende de 6000 \$ a été versée par monsieur Dumont à titre de règlement. Les événements qui ont donné lieu à ce règlement sont survenus en 1992.

33.6 Faillite personnelle

Aucun administrateur, dirigeant ou promoteur pressenti de l'émetteur résultant, ou aucun porteur de titres devant détenir suffisamment de titres de l'émetteur résultant pour influencer de façon importante sur le contrôle de celui-ci ou une société de portefeuille personnelle de l'une de ces personnes n'a, au cours des dix années ayant précédé la date de la présente déclaration de changement à l'inscription, fait faillite, fait une proposition concordataire aux termes de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, n'a été poursuivi par ses créanciers, n'a conclu de concordat ou de compromis avec eux ou n'a intenté des poursuites contre eux. De plus, aucun séquestre, séquestre-gérant ou syndic de faillite n'a été nommé pour détenir les biens d'une telle personne.

33.7 Conflits d'intérêts

Certains des administrateurs, des dirigeants et des promoteurs pressentis de l'émetteur résultant pourraient être exposés à des conflits d'intérêts dans le cadre de l'exploitation de l'émetteur résultant. Certains des administrateurs, des dirigeants et des promoteurs pressentis participent ou continueront de participer aux activités de sociétés ou d'entreprises qui peuvent être en concurrence avec l'émetteur résultant. Par conséquent, il pourrait y avoir des circonstances où certains des administrateurs, des dirigeants et des promoteurs pressentis seront en concurrence directe avec l'émetteur résultant. Celui-ci, au mieux de ses connaissances, n'est pas au courant de tels conflits d'intérêts.

33.8 Expérience auprès d'autres émetteurs assujettis

Le tableau suivant présente la liste des administrateurs, dirigeants et promoteurs de Capital DGMC qui sont, ou qui ont été au cours des cinq dernières années, des administrateurs, des dirigeants ou des promoteurs d'autres émetteurs assujettis.

Nom	Nom et territoire de l'émetteur assujetti	Poste	De	À
Michel Plante	Roctest ltée, Québec	CFO/Secrétaire	Décembre 2003	Juin 2007
Daniel Dumont	Ergorecherche, Québec	Président-directeur général	Septembre 2001	Mai 2005

Rubrique 34 : Rémunération de la haute direction

34.1 Rémunération de la haute direction

Il n'y a aucune rémunération attribuée à la haute direction de l'émetteur résultant sauf pour M. Jacques Martin qui agira à titre de président de la filiale Footech Inc.

Tableau sommaire de la rémunération de la haute direction de Footech Inc.

Nom et poste (a)	Exercice (b)	Salaire (c)	Autre (h)	Rémunération totale (i)
Jacques Martin PDG	2012-2013	125 000\$	-	125 000\$

Rubrique 35 : Prêts aux administrateurs et dirigeants

Aucun prêt n'a été consenti à un administrateur ou un dirigeant de l'émetteur ou de la société visée

Rubrique 36 : Ententes relatives à des services de relations avec les investisseurs

Aucune convention écrite ou verbale n'a été conclue pour qu'une personne fournisse des services de publicité ou de relations avec les investisseurs à l'émetteur résultant.

Rubrique 37 : Options d'achat de titres

37.1 Options d'achat de titres

Le tableau suivant présente les options d'achat de titres de l'émetteur résultant qui seront détenues à la date de réalisation de l'opération admissible, une fois celle-ci effectuée.

Nom du bénéficiaire	Titre	Nombre d'actions ordinaires visées par l'octroi d'option d'achat d'actions	Prix de levée	Date d'expiration
Claude Chassé	Administrateur	100 004	0,15 \$	17 août 2020
Gilles Bussière	Administrateur, chef des finances et secrétaire	150 006	0,15 \$	17 août 2020
Michel Plante	Administrateur	90 004	0,15 \$	17 août 2020
9211-0923 Québec inc. ⁽¹⁾	-	226 677	0,15 \$	17 août 2020
Industrielle Alliance Valeurs mobilières inc.	Parrain	150 000	0,20 \$	2 ans de la date de l'opération admissible
Jacques Martin	Administrateur	200 000	0,20 \$	10 ans de la date de l'opération admissible

⁽¹⁾ Les options d'achat de titres sont octroyées à 9211-0923 Québec inc. dont les actions sont entièrement détenues par monsieur Daniel Dumont, administrateur et président de l'émetteur résultant, par le biais d'une fiducie familiale dont il est l'unique fiduciaire.

37.2 Régime d'options d'achat d'actions

Un régime d'option d'achat d'actions sera proposé aux actionnaires lors de la réunion spéciale des actionnaires qui sera tenue le 9 novembre 2012.

Le régime d'option sera géré par le conseil d'administration de la Compagnie. Le conseil d'administration pourra de temps à autre désigner des employés, dirigeants, administrateurs et consultants à qui des options d'achat d'actions ordinaires du capital-actions de la Compagnie pourraient être octroyées.

Le nombre total d'actions ordinaires qui peuvent être émises suite à la levée d'options octroyées au terme du régime n'excèdera pas 1 961 691 actions en tout temps. Le prix de levée de toute action est fixé par le conseil d'administration lorsqu'une option est octroyée mais ne pourra pas être inférieur à 0,10 \$.

La durée de toute option octroyée par le conseil d'administration ne pourra excéder dix ans à compter de la date de son octroi. La levée des options octroyées à des employés est assujettie à des règles s'il advenait que l'employé cesse son emploi, que son mandat est terminé ou le décès.

Le conseil d'administration de la Compagnie peut modifier ou suspendre le régime ou y mettre fin en tout temps avec le consentement de la Bourse de Croissance TSX à certaines conditions.

Le lecteur pourra obtenir des informations supplémentaires auprès du secrétaire de la Compagnie.

Rubrique 38 : Titres entiercés

Les tableaux suivants présentent l'état de l'entiercement des actions compte non tenu et compte tenu de l'opération admissible :

Nom et municipalité de résidence des porteurs de titre	Désignation de la catégorie	Compte non tenu de l'opération		Compte tenu de l'opération	
		Nombre de titres entiercés	Pourcentage de la catégorie	Nombre de titres devant être entiercés ⁽¹⁾	Pourcentage de la catégorie
Claude Chassé Outremont (Québec)	Actions ordinaires	481 742	8,50 %	481 742	3,81%
Gilles Bussière Laval (Québec)	Actions ordinaires	354 404	6,14 %	354 404	2,80 %
Jean Pichette Sainte-Sophie (Québec)	Actions ordinaires	178 671	3,15 %	178 671	1,41 %
Roberto Wilson Verdun (Québec)	Actions ordinaires	134 003	2,36 %	134 003	1,06 %
Jean-Daniel Leclair Verdun (Québec)	Actions ordinaires	323 841	5,71 %	323 841	2,56 %

Nom et municipalité de résidence des porteurs de titre	Désignation de la catégorie	Compte non tenu de l'opération		Compte tenu de l'opération	
		Nombre de titres entiercés	Pourcentage de la catégorie	Nombre de titres devant être entiercés ⁽¹⁾	Pourcentage de la catégorie
Peter A. Andersen Sankt Gallen (Suisse)	Actions ordinaires	44 669	0,79 %	44 669	0,35 %
Michel Plante Laval (Québec)	Actions ordinaires	89 335	1,58 %	89 335	0,71 %
9211-0923 Québec inc. Montréal (Québec)	Actions ordinaires	733 334	12,94 %	733 334	5,80 %
Jacques Martin	Actions ordinaires	0	0 %	2 800 000 ⁽²⁾	22,15 %
Jacques Martin	Actions privilégiées			1 250 000	100 %
Gestion systèmes téléphoniques B. L. Inc.	Actions ordinaires	0	0 %	3 425 000	27,09%
TOTAL		1 858 257	32,67 %	8 564 999	67,75 %

(1) Ce nombre ne tient pas compte du 10 % des actions entiercées devant être libéré à la libération du bulletin final de la Bourse suivant l'opération admissible.

(2) 1 250 000 actions ordinaires de performances et 1 250 000 actions privilégiées devront être entiercées.

La totalité des actions entiercées ci-dessus ont été déposées auprès de Services aux investisseurs Computershare inc. conformément à une convention d'entiercement de titres datée du 16 décembre 2009 (la « convention d'entiercement de titres »)

La totalité des actions ordinaires acquises à la levée d'options d'achat d'actions avant la date de réalisation de l'opération admissible doivent également être entiercées et seront assujetties à l'entiercement jusqu'à la publication du bulletin final de la Bourse.

En outre, toutes les actions ordinaires de la Société acquises sur le marché secondaire avant la date de réalisation de l'opération admissible par une personne physique ou morale qui devient un actionnaire dominant doivent être entiercées. Sous réserve de certaines dispenses accordées par la Bourse, tous les titres de la Société détenus par les principaux intéressés de l'émetteur résultant d'une opération admissible seront également entiercés.

Si une personne autre qu'un particulier (une « société de portefeuille ») détient les actions ordinaires de la Société qui doivent être entiercées, chaque société de portefeuille, conformément à la convention d'entiercement des titres, a convenu, ou conviendra, de ne réaliser, sans le consentement de la Bourse, aucune opération pendant la durée de la convention d'entiercement de titres devant entraîner un changement de contrôle de la société de portefeuille. La société de portefeuille doit prendre envers la Bourse l'engagement que, dans la mesure du possible, elle ne

permettra ni n'autorisera quelque émission ou transfert de titres qui pourrait raisonnablement entraîner un changement de contrôle de la société de portefeuille. En outre, la Bourse peut exiger des actionnaires dominants de la société de portefeuille qu'ils s'engagent à s'abstenir de transférer les actions de cette société.

Aux termes de la convention d'entiercement de titres, 10 % des actions ordinaires entières seront libérées dès la publication du bulletin final de la Bourse (la « libération initiale ») et 15 % des actions ordinaires supplémentaires seront libérées à intervalles de 6 mois par la suite, soit le 6e, le 12e, le 18e, le 24e, le 30e et le 36e mois suivant la libération initiale.

Si l'émetteur résultant d'une opération admissible satisfait aux exigences minimales d'inscription de la Bourse relatives au groupe 1 au moment de la publication du bulletin final de la Bourse ou par la suite, la libération des actions ordinaires entières se fera par anticipation. La libération par anticipation ne commencera pas avant que l'émetteur résultant d'une opération admissible ait présenté une demande d'inscription auprès de la Bourse à titre d'émetteur du groupe 1 et que celle-ci n'ait publié un bulletin annonçant que cette demande a été acceptée.

Le transfert des actions ordinaires entières nécessite au préalable le consentement de la Bourse. En règle générale, la Bourse permettra uniquement que les actions entières soient transférées aux futurs principaux intéressés à l'égard d'un projet d'opération admissible.

Si un bulletin final de la Bourse n'est pas publié, les actions ordinaires entières ne seront pas libérées. Aux termes de la convention d'entiercement de titres, chaque personne qui a un lien de dépendance avec la Société et qui détient des actions ordinaires entières acquises à un prix inférieur au prix d'offre aux termes du présent prospectus a donné irrévocablement à Services aux investisseurs Computershare inc. l'autorisation et l'ordre de prendre l'une des mesures suivantes :

annuler sans délai la totalité de ces actions ordinaires entières dès la publication par la Bourse d'un bulletin radiant de sa cote les actions ordinaires de la Société;

si la Société est inscrite à NEX, selon le cas:

- (i) annuler sans délai la totalité des actions de lancement que des personnes ayant un lien de dépendance avec la SCD ont achetées à un prix inférieur au prix d'émission du premier appel public à l'épargne, conformément à l'alinéa 11.2a) de la Politique 2.4 de la Bourse;
- (ii) sous réserve de l'approbation de la majorité des actionnaires, annuler sans délai un certain nombre d'actions de lancement que des personnes ayant un lien de dépendance avec la SCD ont achetées de sorte que la moyenne du prix des actions de lancement qui restent est au moins égale au prix d'émission du premier appel public à l'épargne.

Rubrique 39 : Auditeurs, agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres

39.1 Auditeurs, agents des transferts et agents chargés de la tenue des registres

Les auditeurs de l'émetteur résultant seront FBL s.e.n.c., comptables agréés, dont les bureaux sont situés au 1325, boulevard Lemire, à Drummondville, Québec, J2C 7X9, Canada.

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de l'émetteur sera Services aux investisseurs Computershare inc., dont les bureaux sont situés à Montréal.

QUESTIONS GÉNÉRALES

Rubrique 40 : Parrainage et relation avec un placeur

40.1 Parrain

L'Industrielle Alliance Valeurs Mobilières a été choisie comme parrain dans le cadre de l'opération admissible projetée. Elle avait agi en tant que placeur pour compte du premier appel public à l'épargne de la société de capital de démarrage. Ses bureaux sont situés au 2200, McGill College, bureau 350, Montréal, Québec, H3A 3P8.

Industrielle Alliance Valeurs Mobilières s'est vue accorder les options d'achat d'actions décrites dans le tableau suivant :

	Nombre d'actions ordinaires visées par l'octroi d'option d'achat d'actions	Prix de levée	Date d'expiration
À titre de placeur pour compte lors du premier appel public à l'épargne	333 358	0,15 \$	17 août 2012
À titre de parrain dans le cadre de l'opération admissible	150 000	0,20	Deux ans de la date de l'opération admissible

40.2 Relations

La convention de parrainage a été signée le 10 avril 2012 entre Mathieu Séguin, « vice-president, Investment Banking » de l'Industrielle Alliance Valeurs Mobilières et Daniel Dumont, président et directeur général de Capital DGMC inc.

À titre de parrain, Industrielle Alliance Valeurs Mobilières devait effectuer une vérification auprès de Capital DGMC ainsi que de Footech en vue de déterminer :

- a) si les administrateurs et la direction de l'émetteur résultant satisfaisaient individuellement et collectivement aux exigences de la Bourse de croissance TSX et étaient au courant de leurs devoirs d'information continue en vertu des lois applicables en valeurs mobilières et des exigences de la Bourse de croissance TSX;
- b) si la structure de capital-actions et les contreparties données au terme de l'opération admissible n'étaient pas déraisonnables;
- c) si le fonds de roulement de l'émetteur résultant est adéquat pour remplir les buts visés et s'il apparaît raisonnable de penser que l'émetteur résultant aura les fonds suffisants pour douze (12) mois d'activités;

- d) si l'émetteur résultant rencontre les exigences minimales relatives à l'inscription prévues dans la Politique 2.1 de la Bourse de croissance TSX;
- e) si l'émetteur résultant convient à l'inscription à la Bourse de croissance TSX.

Ces services ont commencé lors de la signature de la convention de parrainage et se terminent lors de l'opération admissible. Dans le cas d'un bris des engagements prévus à la convention de parrainage ou dans le cas où la vérification diligente d'Industrielle Alliance Valeurs Mobilières était insatisfaisante, le parrain peut mettre fin à la convention par avis écrit à Capital DGMC.

En plus des options d'achat d'actions décrites ci-dessus, des frais de 25 000 \$ plus taxes sont payés au parrain. Les frais raisonnables du parrain, incluant les frais de consultants externes et les honoraires juridiques raisonnables jusqu'à un maximum de 7000 \$ sont aussi assumés par Capital DGMC.

Rubrique 41 : Experts

41.1 Avis

Pour les fins de l'opération admissible, un rapport d'expert a été préparé par WBLI Chartered Accountants, de Halifax, Nouvelle-Écosse (l'« Expert »).

41.2 Intérêts des experts

Aucun administrateur, membre de la direction, dirigeant ou employé de l'Expert n'a reçu ou espère recevoir un intérêt direct ou indirect dans les actifs ou les actions de l'émetteur, de la société visée ou de l'émetteur résultant.

41.3 Rapports d'expertise

Le conseil d'administration de l'émetteur a confié à un évaluateur indépendant choisi par la société la réalisation d'une évaluation de la juste valeur marchande (la « valeur ») de la société visée.

Le conseil d'administration a retenu les services de WBLI Chartered Accountants, de Halifax, NE, (« l'Expert ») pour la réalisation d'un rapport d'expertise relativement à la valeur de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc.

Dans un rapport préparé le 9 février 2012 et intitulé « Footech Inc – Comprehensive Opinion of Share Value », l'Expert a présenté ses conclusions sur la valeur des actions de la société visée en date du 30 septembre 2011. La valeur de 100 % des actions émises et en circulation de Footech a été établie et estimée entre 1 980 000\$ et 2 230 000 \$, avec une valeur moyenne de 2 105 000 \$.

L'Expert a soumis ses conclusions sur la base des discussions qu'il a eues avec la direction de la société visée, les informations soumises par cette dernière, ainsi que ses propres analyses - sujet aux hypothèses, limitations et restrictions exprimées.

Le porteur de titres est encouragé à consulter le rapport d'évaluation de façon à se faire une opinion éclairée sur le contenu et les conclusions du rapport. Le rapport est joint à la présente déclaration de changement à l'inscription.

Rubrique 42 : Autres faits importants

42.1 Autres faits importants

Il n'y a aucun autre fait important se rapportant à l'émetteur, à la société visée, à l'émetteur résultant ou à l'opération qui n'est pas indiqué sous les rubriques précédentes et qui est nécessaire pour que la présente déclaration de changement à l'inscription contienne un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants se rapportant à l'émetteur, à la société visée et à l'émetteur résultant, en supposant la réalisation de l'opération.

Rubrique 43 : Approbation du conseil

43.1 Approbation du conseil

Le conseil d'administration de l'émetteur a approuvé le dépôt de la déclaration de changement à l'inscription.

49.1 Attestation de l'Émetteur

Le présent document révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres de Capital DGMC Inc., en supposant la réalisation de l'opération admissible.

Daté du 16 novembre 2012

“Daniel Dumont”
Par : Daniel Dumont, président et
chef de la direction

“Gilles Bussière”
par : Gilles Bussière, chef de la
direction des finances

Au nom du conseil d'administration

“Pierre Rouleau”
Par : Pierre Rouleau

“Michel Plante”
par : Michel Plante

49.2 Attestation de Footech inc.

Le présent document, dans la mesure où il se rapporte à Footech inc. révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres de Footech Inc.

Daté du 16 novembre 2012

“Jacques Martin”

par : Jacques Martin, président

50.1 Renseignements personnels

« Renseignements personnels » s’entend de tout renseignement au sujet d’une personne identifiable, y compris les renseignements fournis dans toutes les rubriques de la présente déclaration de changement à l’inscription qui sont analogues aux rubriques 4.2, 11, 12.1, 15, 17.2, 18.2, 23, 24, 26, 31.3, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40 et 41 du formulaire de la Bourse 3B2, s’il y lieu.

Le soussigné reconnaît et convient par les présentes avoir obtenu le consentement écrit de chaque personne à l’égard de ce qui suit :

- a) la communication de renseignements personnels par le soussigné à la Bourse (au sens attribué à ce terme à l’annexe 6B) conformément au formulaire de la Bourse 3B2; et
- b) la collecte, l’utilisation et la communication de renseignements personnels par la Bourse aux fins énoncées à l’annexe 6B ou à toute autre fin précisée par la Bourse.

Daté du 16 novembre 2012

Au nom du conseil d’administration

“Pierre Rouleau”

Par : Pierre Rouleau

“Michel Plante”

par : Michel Plante

ANNEXE A

Lettre de consentement *short form* de l'auditeur de l'émetteur



COMPTABLES AGRÉÉS
Société en nom collectif

Consentement de l'auditeur indépendant

Nous avons lu la déclaration de changement à l'inscription de CAPITAL DGMC INC. (anciennement CAPITAL VTECHLAB INC.) datée du 16 novembre 2012 concernant l'acquisition projetée par CAPITAL DGMC INC. de FOOTECH INC. à titre d'opération admissible en vertu de la Politique 2.4 *Sociétés de capital de démarrage* de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC. Nous nous sommes conformés aux normes généralement reconnues du Canada concernant l'intervention de l'auditeur sur des documents de placement.

Nous consentons à ce que soit inclus dans la déclaration de changement à l'inscription susmentionnée notre rapport de l'auditeur indépendant aux administrateurs de CAPITAL DGMC INC. portant sur les états de la situation financière de CAPITAL DGMC INC. au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1^{er} janvier 2010 ainsi que sur les états du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010. Ces états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière. Notre rapport est daté du 16 novembre 2012.

De plus, nous consentons à ce que soit inclus dans la déclaration de changement à l'inscription susmentionnée notre rapport de l'auditeur indépendant aux administrateurs de CAPITAL DGMC INC. portant sur les bilans de CAPITAL VTECHLAB INC. au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 ainsi que sur les états des résultats, du déficit et surplus d'apport et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2009. Ces états financiers ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Notre rapport est daté du 16 novembre 2012.

DRUMMONDVILLE
1325, boul. Lemire
Québec J2C 7X9
Tél. 819.477.1234
Télé. 819.474.4757

BROSSARD
4905, boul. Lapinière
bureau 4200
Québec J4Z 0G2
Tél. 450.445.1750
Télé. 450.445.5190

MONTRÉAL
505, boul. René-Lévesque O.
bureau 700
Québec H2Z 1Y7
Tél. 514.875.0693
Télé. 514.875.9679

ACTON VALE
400, rue Bonin
Québec J0H 1A0
Tél. 450.546.3247
Télé. 450.546.7615

fbl.com

FBL, s.e.n.c. ¹

Comptables agréés

Drummondville (Québec)
Le 16 novembre 2012.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103309

ANNEXE B

États financiers de l'émetteur

**RAPPORT FINANCIER INTERMÉDIAIRE
NON AUDITÉ**

CAPITAL DGMC INC.
(une société de capital de démarrage)

**Périodes de trois et de six mois terminées le
30 juin 2012 et le 30 juin 2011**

CAPITAL DGMC INC.**ÉTATS INTERMÉDIAIRES DE LA SITUATION FINANCIÈRE
NON AUDITÉS**

(en dollars canadiens)

	30 juin 2012	31 décembre 2011
ACTIF		
Courant		
Trésorerie	38 471	153 319
Débiteurs	17 880	10 923
Total de l'actif	56 351 \$	164 242 \$
PASSIF		
Courant		
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	25 859	70 443
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (<i>note 4</i>)	443 319	443 319
Réserve liée aux options sur actions (<i>note 5</i>)	112 139	112 139
Surplus d'apport	49 250	49 250
Déficit	(574 216)	(510 909)
Total des capitaux propres	30 492	93 799
Total du passif et des capitaux propres	56 351 \$	164 242 \$

CAPITAL DGMC INC.**ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DE CAPITAUX PROPRES
NON AUDITÉS**

(en dollars canadiens)

	Capital social actions ordinaires	Réserve liée aux option sur actions	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2012	443 319	112 139	49 250	(540 006)	64 702
Perte nette	-	-	-	(34 210)	(34 210)
Solde au 30 juin 2012	443 319 \$	112 139 \$	49 250 \$	(540 006) \$	30 492 \$

	Capital social actions ordinaires	Réserve liée aux option sur actions	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	443 319	112 139	49 250	(510 909)	212 994
Perte nette	-	-	-	(63 307)	(63 307)
Solde au 30 juin 2012	443 319 \$	112 139 \$	49 250 \$	(574 216) \$	30 492 \$

	Capital social actions ordinaires	Réserve liée aux option sur actions	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2011	443 319	112 139	49 250	(408 081)	196 627
Perte nette	-	-	-	(27 258)	(29 097)
Solde au 30 juin 2011	443 319 \$	112 139 \$	49 250 \$	(435 339) \$	169 369 \$

	Capital social actions ordinaires	Réserve liée aux option sur actions	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	443 319	112 139	49 250	(391 714)	212 994
Perte nette	-	-	-	(43 625)	(43 625)
Solde au 30 juin 2011	443 319 \$	112 139 \$	49 250 \$	(435 339) \$	169 369 \$

CAPITAL DGMC INC.**ÉTATS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL
NON AUDITÉS**

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées le 30 juin		Périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Produits	-	-	-	-
Charges opérationnelles				
Honoraires professionnels	33 874	26 876	50 145	30 562
Assurances	-	-	7 085	7 085
Taxes et permis	-	-	5 373	5 200
Frais bancaires	312	382	664	778
Autres	24	-	40	-
	34 210	27 258	63 307	43 625
Perte avant impôts	(34 210)	(27 258)	(63 307)	(43 625)
Charge d'impôt	-	-	-	-
Perte nette et résultat global	(34 210)	(27 258)	(63 307)	(43 625)
Perte nette par action de base et après dilution	(0,0060) \$	(0,0048) \$	(0,0112) \$	(0,0077) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	5 666 910	5 666 910	5 666 910	5 666 910

CAPITAL DGMC INC.**ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
NON AUDITÉS**

(en dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées le 30 juin		Périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Activités opérationnelles				
Perte nette	(34 210)	(27 258)	(63 307)	(43 625)
Variation des soldes hors trésorerie du fonds de roulement (<i>note 6</i>)	(921)	14 839	(51 541)	17 117
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(35 131)	(12 419)	(114 848)	(26 508)
Diminution de la trésorerie	(35 131)	(12 419)	(114 848)	(26 508)
Trésorerie au début	73 602	207 321	153 319	221 410
Trésorerie à la fin	38 471 \$	194 902	38 471 \$	194 902 \$

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée le 8 mars 2005 selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est considérée comme une société de capital de démarrage, telle que définie à la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX inc. L'activité principale de la société consiste à repérer et à évaluer des entreprises et des éléments d'actifs en vue de réaliser une opération admissible. Le bureau principal de la société est situé au 1100, boulevard Crémazie Est, bureau 805, Montréal (Québec), Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ces états financiers ont été préparés selon l'hypothèse que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités plutôt que par une liquidation forcée.

Les activités poursuivies de la société telles que prévues dépendent de sa capacité à repérer et à évaluer des entreprises ou des éléments d'actifs en vue de réaliser une opération admissible. Une telle opération sera soumise à l'approbation des actionnaires et des organismes de réglementation. Afin de continuer ses activités et d'atteindre ses objectifs corporatifs, la société aura besoin de financement supplémentaire par l'émission d'emprunts, de capitaux propres ou d'autres moyens disponibles. Rien ne garanti que la société soit en mesure d'obtenir un financement adéquat dans le futur ou que ce financement sera à des conditions avantageuses pour la société. La société a dépassé le délai de vingt-quatre mois suivant son inscription en bourse pour compléter une transaction admissible. La société a entrepris les démarches pour compléter la transaction admissible, l'acquisition des actions de Footech inc, et obtenir toutes les autorisations nécessaires avant le 26 novembre 2012, date à laquelle la société devra transféré son inscription de la Bourse de croissance TSX à la Bourse NEX. Une assemblée extraordinaire des actionnaires sera tenue le 9 novembre 2012 pour entre autres autoriser ce transfert si la transaction admissible n'a pas été complétée au 26 novembre 2012.

Les états financiers ne comprennent pas les ajustements relatifs à l'évaluation et à la présentation des actifs ainsi qu'à la présentation des passifs qui pourraient être nécessaires si la société n'avait pas la capacité de poursuivre ses activités.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Présentation

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés par la direction conformément aux IFRS applicables pour la préparation des états financiers intermédiaires, dont IAS 34, « Information financière intermédiaire ». Ces états financiers intermédiaires ainsi que les notes complémentaires doivent être lus conjointement avec les états financiers audités aux 31 décembre 2011 et 2010 établis conformément aux IFRS.

La société a appliqué les mêmes principes comptables dans ses états financiers intermédiaires que ceux appliqués dans les états financiers audités aux 31 décembre 2011 et 2010.

Les principes comptables appliqués dans ces états financiers intermédiaires sont basés sur les IFRS en date du 24 août 2012, date d'approbation de ces états financiers par le conseil d'administration de la société.

À l'exception de certains actifs financiers évalués à la juste valeur, parce que requis selon certaines normes IFRS spécifiques, les états financiers ont été préparés et évalués selon le coût historique.

Les états financiers comprennent uniquement les comptes de la société et ils sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à la devise fonctionnelle de la société.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

4. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Un nombre illimité, sans valeur nominale.

Actions ordinaires, votantes et participantes.

	Nombre d'actions ordinaires	Montant
Émis et payé		
Solde au 31 décembre 2011 et au 30 juin 2012	5 666 910	443 319 \$

Exercice clos le 31 décembre 2011

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, la société n'a procédé à aucune transaction sur son capital social.

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012

Au cours des périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012, la société n'a procédé à aucune transaction sur son capital social.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

4. CAPITAL SOCIAL (suite)

Actions entières

Conformément aux exigences de la Bourse de croissance TSX inc., 2 333 333 actions ordinaires émises et payées ont été entières en vertu d'une convention d'entierement de titres. Aux termes de la convention d'entierement, les actions ordinaires entières seront libérées de la façon suivante : 10 % des actions ordinaires entières seront libérées dès la publication du bulletin final de la Bourse (la « libération initiale »), 15 % des actions ordinaires supplémentaires seront libérés six mois après la libération initiale, et les autres seront libérées à intervalle de six mois par la suite.

5. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le 17 août 2010, la société a attribué des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux dirigeants et au placeur pour compte. Les options peuvent être levées à compter de la date d'attribution pendant une période pouvant aller jusqu'à dix ans pour les administrateurs et dirigeants, et jusqu'à deux ans pour le placeur pour compte. Cependant, les options peuvent être levées au plus tard 90 jours après que le titulaire a cessé d'occuper son poste au sein de la société. Toutefois, si la cessation fait suite à une opération admissible ou au décès du titulaire, les options peuvent être levées au plus tard un an après la cessation, sous réserve de leur date d'expiration.

Au 30 juin 2012, les options d'achat d'actions en circulation se détaillent comme suit :

	Nombre d'options	Valeur comptable	Prix de levée	Durée estimative (mois)	Juste valeur par option à la date d'octroi
Options d'achat d'actions attribuées le 17 août 2010					
Administrateurs et dirigeants	566 691	80 470 \$	0,15 \$	97,5	0,142 \$
Placeur pour compte	<u>333 358</u>	<u>31 669</u> \$	0,15 \$	1,5	0,095 \$
Options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 30 juin 2012	<u>900 049</u>	<u>112 139</u> \$			

Aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée, exercée ou annulée au cours des périodes de trois et six mois terminées le 30 juin 2012.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

6. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

Pour les périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin

	Périodes de trois mois terminées le 30 juin		Périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Débiteurs	(4 196)	3 829	(6 957)	2 578
Créditeurs	3 275	11 010	(44 584)	14 539
	(921) \$	14 839 \$	(51 541) \$	17 117 \$

7. INFORMATION SUR LA GESTION DU CAPITAL

Le capital de la société est constitué de ses capitaux propres. En matière de gestion du capital, l'objectif de la société est de réaliser une opération admissible. Au besoin, la société lève des fonds par émission d'actions ordinaires. La société ne se sert pas d'emprunts à long terme, car elle ne génère pas de produits d'activités. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes.

Conformément à la politique 2.4 de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC., jusqu'à l'achèvement d'une opération admissible, le produit de toute émission d'actions, à l'exception du moindre de 30 % du produit de ces émissions et de 210 000 \$, doit être utilisé au repérage et à l'évaluation d'actifs ou d'entreprises, ou à l'obtention de l'approbation des actionnaires pour un projet d'opération admissible ainsi qu'à la rémunération, les frais et les commissions des placeurs pour compte de la société. Cette exigence n'est pas respectée au 30 juin 2012.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

8. ENGAGEMENTS

Financement

Selon une entente intervenue le 3 novembre 2011, la société a retenu les services d'un conseiller afin d'obtenir le financement nécessaire, entre autres, au financement d'acquisition d'entreprises. La société a convenu d'octroyer à ce conseiller une commission de réussite sous forme d'une option lui permettant d'acquérir un nombre d'actions ordinaires de la société à être déterminé pour un prix d'exercice total de 1 \$. Le nombre d'actions à être déterminé correspond au nombre d'actions ordinaires qu'il faudrait émettre au prix de clôture et à la date de clôture pour obtenir la somme des montants suivants :

- 1 % du produit brut de toute créance faisant l'objet d'une garantie de premier rang;
- 3 % du produit brut de toute créance faisant l'objet d'une garantie de rang inférieur au premier rang ou étant sans garantie et/ou étant subordonnée;
- 5 % du produit brut de tout titre de capitaux propres ou toute obligation ou toute contribution financière d'un partenaire de l'industrie de la cible de l'opération admissible.

La période pendant laquelle le conseiller pourra lever cette option n'est pas déterminée. L'entente peut se terminer avec un préavis de 30 jours, mais la commission de réussite est aussi payable pour le financement identifié par le conseiller mais complété dans les 12 mois suivant la fin de l'entente.

La société a mis fin à cette entente le 30 avril 2012 et aucune option ne sera octroyée en vertu de celle-ci.

Opération admissible

La société a conclu le 25 mai 2012 une entente de principe visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de FOOTECH INC., une entreprise privée oeuvrant dans le domaine de la fabrication et la vente d'orthèses sur mesure, en contrepartie d'un paiement de 550 000 \$ en trésorerie, de l'émission de 2 800 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$ pour un montant total de 560 000 \$, de l'émission de 1 250 000 actions privilégiées de catégorie « B » * à un prix unitaire de 0,20 \$ pour un montant total de 250 000 \$, de l'émission d'un billet à payer sans intérêt d'un montant de 250 000 \$, de l'émission d'un solde de prix d'acquisition d'entreprise conditionnel et sans intérêt d'un montant de 575 000 \$, de l'émission de 200 000 options sur actions ordinaires exerçables à un prix de 0,20 \$ pendant une période de 10 ans et d'une contrepartie conditionnelle de 250 000 \$ payable par l'émission d'actions ordinaires à un prix unitaire minimum de 0,20 \$. Cette opération admissible est conditionnelle à l'approbation de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC. et à la réalisation d'un placement privé concomitant. Cette opération admissible résultera en une acquisition de contrôle de FOOTECH INC. par la société.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

8. ENGAGEMENTS (suite)

Dans le cadre de cette opération admissible, la société a conclu une entente de parrainage afin de réaliser cette opération. Une commission de 150 000 options sur actions ordinaires exerçables à un prix de 0,20 \$ pendant une période de 2 ans, un montant de 25 000 \$ pour les frais de parrainage et un montant maximal de 7 000 \$ à titre de remboursement de frais légaux seront versés au parrain dans le cadre de cette opération admissible. Au 30 juin 2012, un montant de 15 000 \$ a déjà été versé en relation avec ce parrainage.

Le 16 novembre 2012, la société a déposé une déclaration de changement à l'inscription dans le cadre de cette opération admissible. Un placement privé concomitant de 835 000 \$ sous la forme de l'émission de 4 175 000 actions ordinaires à un prix de 0,20\$ sera réalisé dans le cadre de l'opération admissible. De plus, la société changera sa dénomination sociale pour « FOOTECH (2012) LTÉE ».

* La modification du capital social autorisé de la société afin d'y inclure cette nouvelle catégorie d'actions a été approuvée par résolution spéciale des actionnaires le 29 juin 2012. Ces actions sont non votantes, non participantes, donnent droit de recevoir un dividende annuel non cumulatif de 4 % et sont rachetables par la société selon la réalisation de cibles de performance à un prix unitaire de 0,20 \$.

9. PASSIF ÉVENTUEL

Le 27 avril 2011, une action en justice a été intentée contre un administrateur de la société, contre une société contrôlée par cet administrateur et contre la société (ci-après « les défendeurs »). Cette action allègue le bris d'une entente et réclame aux défendeurs le paiement solidaire d'un montant de 53 000 \$ plus intérêts depuis le 1er octobre 2010. Le 19 août 2011, l'action intentée contre l'administrateur de la société a été déclarée irrecevable par la Cour. La société étant un tiers à l'entente entre les demandeurs et les autres défendeurs, la direction considère que la société peut se défendre avec succès dans le cadre de cette action en justice et qu'il est peu probable que cette action donnera lieu à un passif. Au 30 juin 2012, aucune provision n'est comptabilisée dans les états financiers relativement à cette action en justice.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

10. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES

IFRS 9, « Instruments financiers »

La norme IFRS 9, publiée en 2009, modifie les exigences relatives au classement et à l'évaluation contenues dans la norme IAS 39 relativement aux actifs financiers. L'entité devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Un actif financier sera évalué au coût amorti si la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et; les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. L'entité pourra, lors de la comptabilisation initiale, désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une « non-concordance comptable ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 10, « États financiers consolidés »

La norme IFRS 10, publiée en mai 2011, exige qu'une entité consolide une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12, « Consolidation - entités ad hoc » et des parties de IAS 27, « États financiers consolidés et individuels ».

La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société n'a pas encore entamé le processus d'évaluation de l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers ou s'il y aura adoption anticipée de cette norme.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

10. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

IFRS 11, « Partenariats »

La norme IFRS 11, publiée en mai 2011, exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31, « Participations dans des coentreprises », et SIC-13, « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société n'a pas encore entamé le processus d'évaluation de l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers ou s'il y aura adoption anticipée de cette norme.

IFRS 12, « Divulgence des participations dans d'autres entités »

La norme IFRS 12, publiée en mai 2011, établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations de la société dans d'autres entités.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société n'a pas encore entamé le processus d'évaluation de l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers ou s'il y aura adoption anticipée de cette norme.

IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur »

IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme publiée en mai 2011 précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Périodes de trois et de six mois terminées le 30 juin 2012 et 2011
(en dollars canadiens)

10. MODIFICATIONS FUTURES DE CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société n'a pas encore entamé le processus d'évaluation de l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers ou s'il y aura adoption anticipée de cette norme.

Modifications à d'autres normes

En octobre 2010, la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011.

En mai 2011, les normes IAS 27, « États financiers individuels », et IAS 28, « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ont été modifiées. IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifié afin d'inclure les coentreprises dans son champ d'application et de répondre aux changements des normes IFRS 10 à 13. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En juin 2011, la norme IAS 1, « Présentation des états financiers », a été modifiée afin d'exiger que les éléments composant les autres éléments du résultat global qui sont appelés à un reclassement ultérieur au résultat net soient regroupés. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

En juin 2011, la norme IAS 19, « Avantages du personnel », a été modifiée afin d'éliminer la « méthode du corridor » et améliorer les informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IAS 32, « Instruments financiers : Présentation », a été modifiée afin de clarifier les règles de compensation. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

La société entend adopter ces modifications à compter de leur date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

CAPITAL DGMC INC. (une société de capital de démarrage)
(anciennement CAPITAL VTECHLAB INC.)

Rapport financier annuel

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

CAPITAL DGMC INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3
ÉTATS FINANCIERS	
États de la situation financière	4
États du résultat global	5
États des variations des capitaux propres	6
États des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 24



COMPTABLES AGRÉÉS
Société en nom collectif

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de CAPITAL DGMC INC.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de CAPITAL DGMC INC., qui comprennent les états de la situation financière au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1er janvier 2010 et les états du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CAPITAL DGMC INC. au 31 décembre 2011, au 31 décembre 2010 et au 1er janvier 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers qui indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Autre point

Le 27 avril 2012, un rapport de l'auditeur indépendant adressé aux actionnaires a été émis sur les états financiers approuvés par le conseil d'administration le 27 avril 2012 pour les mêmes exercices. Les modifications apportées aux états financiers sur lesquels portent ce rapport sont décrites à la note 1.

DRUMMONDVILLE

1325, boul. Lemire
Québec J2C 7X9
Tél 819.477.1234
Télééc 819.474.4757

BROSSARD

4905, boul. Lapinière
bureau 4200
Québec J4Z 0G2
Tél 450.445.1750
Télééc 450.445.5190

MONTREAL

505, boul. René-Lévesque O.
bureau 700
Québec H2Z 1Y7
Tél 514.875.0693
Télééc 514.875.9679

ACTON VALE

400, rue Bonin
Québec J0H 1A0
Tél 450.546.3247
Télééc 450.546.7615

fbl.com

FBL, s.e.n.c.

Drummondville, le 16 novembre 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103309

CAPITAL DGMC INC.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (en dollars canadiens)

Au

	31 décembre 2011	31 décembre 2010	1er janvier 2010
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie (note 11)	153 319 \$	221 410 \$	3 174 \$
Taxes à la consommation	10 923	7 127	827
Coûts liés à l'émission d'actions non réalisée	-	-	26 025
	164 242 \$	228 537 \$	30 026 \$
PASSIF			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	70 443 \$	15 543 \$	49 554 \$
CAPITAUX PROPRES			
Capital social (note 5)	443 319	443 319	175 000
Réserve liée aux options sur actions (note 6)	112 139	112 139	-
Surplus d'apport	49 250	49 250	49 250
Déficit	(510 909)	(391 714)	(243 778)
	93 799	212 994	(19 528)
	164 242 \$	228 537 \$	30 026 \$

Approuvé par le conseil d'administration

(s) Gilles Bussière _____, administrateur

(s) Michel Plante _____, administrateur

CAPITAL DGMC INC.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (en dollars canadiens)
 Exercices clos le 31 décembre

	2011	2010
Produits	<u>-</u>	<u>-</u>
Charges opérationnelles		
Honoraires professionnels	85 194	21 309
Honoraires boursiers	25 400	188
Assurances	7 085	-
Fournitures de bureau et télécommunications	-	9 662
Taxes, licences et permis	79	79
Loyer	-	28 350
Déplacements	-	7 254
Paiements fondés sur des actions	-	80 470
Frais bancaires	1 437	624
	<u>119 195</u>	<u>147 936</u>
Résultat avant impôt sur le résultat	<u>(119 195)</u>	<u>(147 936)</u>
Impôt sur le résultat		
Exigible	-	-
Différé	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net et résultat global	<u>(119 195)</u>	<u>(147 936)</u>
Résultats nets de base et dilué par action ordinaire	<u>(0,02)</u>	<u>(0,04)</u>
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	<u>5 666 910</u>	<u>3 584 566</u>

CAPITAL DGMC INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

	Capital social Actions ordinaires	Réserve liée aux options sur actions	Surplus d'apport	Déficit	Total
Solde au 1er janvier 2010	175 000 \$	- \$	49 250 \$	(243 778) \$	(19 528) \$
Résultat net et résultat global	-	-	-	(147 936)	(147 936)
Émission d'actions	500 037	-	-	-	500 037
Coûts liés à l'émission d'actions	(200 049)	-	-	-	(200 049)
Paiements fondés sur des actions	(31 669)	112 139	-	-	80 470
Solde au 31 décembre 2010	443 319	112 139	49 250	(391 714)	212 994
Résultat net et résultat global	-	-	-	(119 195)	(119 195)
Solde au 31 décembre 2011	443 319 \$	112 139 \$	49 250 \$	(510 909) \$	93 799 \$

CAPITAL DGMC INC.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE (en dollars canadiens) Exercices clos le 31 décembre

	2011	2010
ACTIVITÉS OPÉRATIONELLES		
Résultat net	(119 195) \$	(147 936) \$
Élément hors caisse du résultat net		
Paielements fondés sur des actions	-	80 470
	(119 195)	(67 466)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	51 104	(40 311)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(68 091)	(107 777)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	-	-
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission d'actions	-	500 037
Coûts liés à l'émission d'actions	-	(174 024)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	-	326 013
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(68 091)	218 236
Trésorerie au début	221 410	3 174
Trésorerie à la fin	153 319 \$	221 410 \$

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CAPITAL DGMC INC. (« la société »), constituée le 8 mars 2005 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions, est une société de capital de démarrage (« SCD »), telle que définie à la politique 2.4 de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC. et est cotée depuis le 17 août 2010 sous le symbole « VTC.P ». L'activité principale de la société consiste à repérer et à évaluer des entreprises ou des éléments d'actifs en vue de réaliser une opération admissible. Le bureau principal de la société est situé au 1100, boulevard Crémazie Est, bureau 805, Montréal (Québec), Canada, H2P 2X2.

Le 16 septembre 2011, la dénomination sociale de la société qui était CAPITAL VTECHLAB INC. a été remplacée par CAPITAL DGMC INC.

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et ont été approuvés par le conseil d'administration le 16 novembre 2012. Ces états financiers sont différents de ceux approuvés par le conseil d'administration le 27 avril 2012 puisqu'une mise à jour a été apportée à la note 13 et que la note 16, « Événements postérieurs à la date de clôture », a été ajoutée.

NOTE 2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ces états financiers ont été préparés selon l'hypothèse que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et de régler ses passifs dans le cadre normal de ses activités plutôt que par une liquidation forcée.

Les activités poursuivies de la société telles que prévues dépendent de sa capacité à repérer et à évaluer des entreprises ou des éléments d'actifs en vue de réaliser une opération admissible. Une telle opération sera soumise à l'approbation des actionnaires et des organismes de réglementation. Afin de continuer ses activités et d'atteindre ses objectifs corporatifs, la société aura besoin de financement supplémentaire par l'émission d'emprunts, de capitaux propres ou d'autres moyens disponibles. Rien ne garantit que la société soit en mesure d'obtenir un financement adéquat dans le futur ou que ce financement sera à des conditions avantageuses pour la société. De plus, il n'y a pas d'assurance que la société complètera une transaction admissible avant le 23 novembre 2012, auquel cas la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC. pourra suspendre les transactions sur les titres de la société.

Les états financiers ne comprennent pas les ajustements relatifs à l'évaluation et à la présentation des actifs ainsi qu'à la présentation des passifs qui pourraient être nécessaires si la société n'avait pas la capacité de poursuivre ses activités.

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation et adoption des IFRS

Les états financiers comprennent uniquement les comptes de la société et sont dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note. Ces méthodes ont été appliquées tout au long de l'exercice, sauf dans les cas où il en est fait mention.

À l'exception de certains actifs évalués à la juste valeur, parce que requis selon certaines normes IFRS spécifiques, les états financiers ont été préparés et évalués selon le coût historique.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à la devise fonctionnelle de la société.

La note 18 présente les informations transitoires en vertu des IFRS puisque les présents états financiers sont les premiers états financiers de la société dressés selon les IFRS et que les états financiers précédents étaient dressés selon les PCGR du Canada.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)
Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La société classe ses instruments financiers par catégorie en fonction de leur nature et de leurs caractéristiques. La direction détermine la classification au moment de la comptabilisation initiale, qui correspond habituellement à la date de transaction.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments qui sont détenus à des fins de transactions ou qui ont été désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La trésorerie est classée dans cette catégorie. Elle est comptabilisée initialement et subséquemment à la juste valeur. Elle est présentée dans les actifs courants. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés au résultat net.

Autres passifs

Les autres passifs représentent les passifs financiers qui ne sont pas détenus à des fins de transactions. Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont classés dans cette catégorie. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti. La différence entre la valeur comptable initiale et la valeur de remboursement est comptabilisée au résultat net pour la durée du contrat selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants.

Capitaux propres

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises. Les coûts liés à l'émission d'actions ou d'options sur actions sont différés jusqu'à la réalisation de l'émission ou ils sont comptabilisés comme une charge si la transaction est abandonnée. Ces coûts sont présentés dans les capitaux propres, net d'impôt, en diminution du produit d'émission.

Paiements fondés sur des actions

Les options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui sont attribuées à des administrateurs, des dirigeants et des salariés sont évaluées à la juste valeur des options attribuées. Cette juste valeur est comptabilisée au résultat net à titre de paiements fondés sur des actions sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les administrateurs, les dirigeants et les salariés. La contrepartie est comptabilisée en augmentation de la réserve liée aux options sur actions.

Les options sur actions réglées en instruments de capitaux propres qui sont attribuées au placeur pour compte ou à d'autres non-salariés sont évaluées à la juste valeur des biens ou services reçus. Lorsque la juste valeur des biens ou services reçus ne peut être estimée de façon fiable, la société utilise la juste valeur des options attribuées. Cette juste valeur est comptabilisée au résultat net à titre de paiements fondés sur des actions au moment où la société obtient les biens ou au fur et à mesure qu'elle reçoit les services si ceux-ci ne remplissent pas les conditions de comptabilisation en tant qu'actifs. Les options sur actions attribuées au placeur pour compte sont comptabilisées en diminution du capital social à la date d'attribution puisqu'il s'agit de coûts liés à l'émission d'actions. La contrepartie est comptabilisée en augmentation de la réserve liée aux options sur actions.

La juste valeur des options est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black et Scholes en fonction des caractéristiques des options, des données du marché à la date d'attribution et sur la base des hypothèses déterminées par la direction de la société. Toute contrepartie encaissée au moment de l'exercice des options ainsi que la réserve liée aux options d'achat d'actions reliée aux options exercées sont comptabilisées au capital social à la date d'exercice des options.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Impôt sur le résultat

La société comptabilise l'impôt sur le résultat selon la méthode des actifs et des passifs d'impôt différé. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs et passifs d'impôt différé est porté aux résultats. Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts. Les actifs d'impôt différé sont constatés lorsqu'il est probable qu'ils se réaliseront. Les actifs et passifs d'impôt différé ne sont pas actualisés.

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Cette charge est constatée dans le résultat net, sauf pour l'impôt relié aux éléments inclus dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres, en tel cas, la charge d'impôt est comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

L'actif ou le passif d'impôt exigible correspond aux obligations ou aux réclamations des exercices précédents ou courants des autorités fiscales qui ne sont toujours pas reçues ou payées à la fin de l'exercice. L'impôt exigible est calculé en fonction du revenu imposable qui diffère du résultat net. Ce calcul est effectué en fonction des taux d'imposition et des lois en vigueur à la fin de l'exercice.

Résultats par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs sur le nombre théorique d'actions. Le résultat par action après dilution est identique au résultat par action de base en raison de l'effet antidilutif des options sur actions en circulation.

Composition de la trésorerie

La trésorerie est composée uniquement de l'encaisse.

NOTE 4. PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CRITIQUES DE LA DIRECTION

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les éléments dont les résultats réels pourraient différer de ces estimations de manière importante sont décrits ci-dessous.

Juste valeur des options sur actions

La direction doit faire preuve de jugement pour établir la juste valeur des options sur actions attribuées, notamment en ce qui concerne le choix d'un modèle de valorisation et l'estimation de la volatilité prévue du cours de l'action. Tout changement visant les estimations ou les données utilisées pour déterminer la juste valeur pourrait avoir une incidence significative sur les résultats de la société.

La direction a utilisé, comme base principale d'estimation de la volatilité prévue du cours de l'action, la volatilité historique d'entités similaires pendant une période comparable dans leurs existences. Le choix et le nombre d'entités similaires utilisées peuvent influencer de façon significative sur la volatilité prévue. Une augmentation de la volatilité prévue de 25 % n'aurait pas eu d'impact sur la perte avant impôt (augmentation de la perte avant impôt de 2 833 \$ en 2010) et une diminution de la volatilité prévue de 25 % n'aurait pas eu d'impact sur la perte avant impôt (diminution de la perte avant impôt de 6 234 \$ en 2010).

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 4. PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDES RELATIVES AUX ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CRITIQUES DE LA DIRECTION (suite)

Impôt sur le résultat et provision pour moins-value

Lors de l'estimation de l'impôt sur le résultat, la société doit déterminer si les actifs d'impôt différé peuvent être recouvrés en évaluant la capacité de la société à utiliser les déductions fiscales futures pour réduire le revenu imposable des exercices subséquents avant que ces déductions n'expiront. Ainsi, la direction détermine s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé sera matérialisée. La réalisation finale des actifs d'impôt différé dépend du revenu imposable futur qui sera généré. Si des modifications étaient apportées à l'évaluation de la direction concernant la capacité de la société à utiliser les déductions fiscales futures, les actifs d'impôt différé à comptabiliser pourraient augmenter ou diminuer, ce qui aurait une incidence sur les provisions ou les recouvrements d'impôt des exercices subséquents.

NOTE 5. CAPITAL SOCIAL

Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, votantes, participantes

Émis et payé

	Nombre d'actions ordinaires	Montant
Solde au 1er janvier 2010	2 333 333	175 000 \$
Émission d'actions dans le cadre du premier appel public à l'épargne du 17 août 2010	3 333 577	500 037
Coût liés à l'émission d'actions dans le cadre du premier appel public à l'épargne	-	(200 049)
Émission d'options sur actions au placeur pour compte dans le cadre du premier appel public à l'épargne	-	(31 669)
Solde au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011	<u>5 666 910</u>	<u>443 319 \$</u>

Opérations sur le capital social

Le 17 août 2010, la société a effectué la clôture de son premier appel public à l'épargne en procédant à l'émission de 3 333 577 actions ordinaires pour un montant total de 500 037 \$ en trésorerie. Dans le cadre de son premier appel public à l'épargne, la société a engagé des coûts liés à l'émission d'actions d'un montant de 200 049 \$ et a émis des options sur actions au placeur pour compte évaluées à 31 669 \$. Ces options ont un prix d'exercice de 0,15 \$ et peuvent être levées pendant une période de 24 mois. Les coûts liés à l'émission d'actions et la juste valeur des options d'un montant total de 231 718 \$ ont été comptabilisés en diminution du capital social.

Actions entières

Conformément aux exigences de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC., 2 333 333 actions ordinaires émises et payées ont été entières en vertu d'une convention d'entierement de titres. Aux termes de la convention d'entierement, les actions ordinaires entières seront libérées de la façon suivante : 10 % des actions ordinaires seront libérées dès la publication du bulletin final de la Bourse (la « libération initiale »), 15 % des actions ordinaires seront libérées à chacune des dates suivantes : 6 mois, 12 mois, 18 mois, 24 mois, 30 mois et 36 mois après la libération initiale.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens) Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 6. OPTIONS SUR ACTIONS

Au 31 décembre 2011, la société n'a pas encore adopté de régime d'options sur actions.

Le 17 août 2010, la société a attribué 566 691 options sur actions aux membres du conseil d'administration. Les options peuvent être exercées à partir de la date d'attribution pendant une période de 120 mois. Cependant, les options peuvent être levées au plus tard 90 jours après que le titulaire a cessé d'occuper son poste au sein de la société. Toutefois, si la cessation fait suite à une opération admissible ou au décès du titulaire, les options peuvent être levées au plus tard un an après la cessation, sous réserve de leur date d'expiration. La juste valeur unitaire de ces options est de 0,142 \$ et la juste valeur totale est de 80 470 \$. La montant total de la juste valeur de ces options a été comptabilisée au résultat net à titre de paiements fondés sur des actions et la contrepartie a été comptabilisée dans la réserve liée aux options sur actions. La juste valeur de ces options sur actions a été déterminée à l'aide du modèle de valorisation Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Prix des actions à la date d'attribution	0,15 \$
Prix d'exercice	0,15 \$
Dividende prévu	Néant
Volatilité prévue	117 %
Taux d'intérêt sans risque	2,96 %
Durée prévue	120 mois

De plus, le 17 août 2010, la société a attribué 333 358 options sur actions au placeur pour compte dans le cadre du premier appel public à l'épargne. Ces options peuvent être exercées à partir de la date d'attribution pendant une période de 24 mois. Toutefois, uniquement 166 679 actions émises suite à l'exercice de ces options peuvent être vendues par le placeur pour compte avant la réalisation d'une opération admissible. La juste valeur unitaire de ces options est de 0,095 \$ et la juste valeur totale est de 31 669 \$. La juste valeur de ces options a été comptabilisée en réduction du capital social et la contrepartie a été comptabilisée dans la réserve liée aux options sur actions. La juste valeur de ces options sur actions a été déterminée à l'aide du modèle de valorisation Black et Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

Prix des actions à la date d'attribution	0,15 \$
Prix d'exercice	0,15 \$
Dividende prévu	Néant
Volatilité prévue	127 %
Taux d'intérêt sans risque	1,39 %
Durée prévue	24 mois

Le tableau suivant présente un rapprochement des options sur actions en cours :

	Nombre	Valeur comptable	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en cours au 1er janvier 2010	-	- \$	- \$
Attribuées au cours de l'exercice	<u>900 049</u>	<u>112 139</u>	<u>0,15</u>
Options en cours au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011	<u>900 049</u>	<u>112 139 \$</u>	<u>0,15 \$</u>
Options exerçables au 31 décembre 2011	<u>900 049</u>		

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 6. OPTIONS SUR ACTIONS (suite)

Le tableau suivant présente les options exerçables au 31 décembre 2011 :

Date d'expiration	Prix d'exercice	Options en cours	Options exerçables	Durée estimative restante en mois
17 août 2012	0,15 \$	333 358	333 358	7,5
17 août 2020	0,15 \$	<u>566 691</u>	<u>566 691</u>	103,5
		<u>900 049</u>	<u>900 049</u>	

NOTE 7. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat, calculée à partir des taux d'imposition statutaires prévalant au Canada, avec la charge d'impôt sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit :

	2011	2010
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur au Canada de 28,4 % (29,9 % en 2010)	(33 851) \$	(44 233) \$
Écart entre les taux d'imposition et les taux d'imposition prévus lorsque les différences temporelles seront réalisées	1 788	5 138
Paiements fondés sur des actions non déductibles	-	24 061
Autres éléments	11 643	2 537
Provision pour moins-value	<u>20 420</u>	<u>12 497</u>
Charge d'impôt effective	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>
Taux d'impôt effectif	0,0%	0,0%

La variation des actifs et passifs d'impôt différé par nature se présente comme suit :

	Solde au 1er janvier 2010	Résultat net	Capitaux propres	Solde au 31 décembre 2010
Pertes reportables inutilisées	17 928 \$	25 761 \$	-	43 689 \$
Coûts liés à l'émission d'actions	-	(10 762)	53 813	43 051
Autres éléments	27 291	(2 502)	-	24 789
Provision pour moins-value	<u>(45 219)</u>	<u>(12 497)</u>	<u>(53 813)</u>	<u>(111 529)</u>
Actifs d'impôt différé	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens) Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 7. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	Solde au 1er janvier 2011	Résultat net	Capitaux propres	Solde au 31 décembre 2011
Pertes reportables inutilisées	43 689 \$	32 515 \$	-	76 204 \$
Coûts liés à l'émission d'actions	43 051	(10 764)	-	32 287
Autres éléments	24 789	(1 331)	-	23 458
Provision pour moins-value	<u>(111 529)</u>	<u>(20 420)</u>	-	<u>(131 949)</u>
Actifs d'impôt différé	<u><u>-</u> \$</u>	<u><u>-</u> \$</u>	<u><u>-</u> \$</u>	<u><u>-</u> \$</u>

Le total de l'impôt exigible et de l'impôt différé relatifs aux éléments directement débités ou crédités dans les capitaux propres est détaillé ci-après :

	2011	2010
Impôt exigible	<u><u>-</u> \$</u>	<u><u>-</u> \$</u>
Impôt différé		
Coûts liés à l'émission d'actions	-	53 813 \$
Provision pour moins-value	<u>-</u>	<u>(53 813)</u>
	<u><u>-</u> \$</u>	<u><u>-</u> \$</u>

Les pertes fiscales reportables représentent des économies potentielles d'impôt au 31 décembre 2011 et ces pertes reportables inutilisées ont les échéances suivantes :

Exercice	Fédéral	Provincial
2015	15 854 \$	15 854 \$
2026	8 850	8 850
2027	8 897	8 897
2028	8 256	8 256
2029	18 096	18 096
2030	102 453	102 453
2031	<u>120 879</u>	<u>120 879</u>
	<u><u>283 285</u> \$</u>	<u><u>283 285</u> \$</u>

NOTE 8. FLUX DE TRÉSORERIE

	2011	2010
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Taxes à la consommation	(3 796) \$	(6 300) \$
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	<u>54 900</u>	<u>(34 011)</u>
	<u><u>51 104</u> \$</u>	<u><u>(40 311)</u> \$</u>

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 9. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La société répartit ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon une hiérarchie qui se compose de trois niveaux et qui reflète l'importance des données historiques utilisées pour réaliser leur évaluation. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose des niveaux suivants :

- Niveau 1 : Prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 : Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données de marché non observables).

La trésorerie est un instrument financier de niveau 1. De plus, la société ne détient pas d'instruments financiers de niveau 2 et de niveau 3. Finalement, il n'y a pas eu de transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours de l'exercice.

La valeur comptable des dettes fournisseurs et des autres créditeurs correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

NOTE 10. RISQUES FINANCIERS

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2011.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité fait référence au risque que la société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La société gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations. Au 31 décembre 2011, les passifs financiers de la société sont inférieurs à sa trésorerie.

Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une ou l'autre de ses obligations et amène, de ce fait, la société à subir une perte financière. La société n'est sujette à aucune concentration de crédit. La trésorerie est déposée auprès d'institutions financières reconnues.

NOTE 11. INFORMATION SUR LA GESTION DU CAPITAL

Le capital de la société est constitué de ses capitaux propres. En matière de gestion du capital, l'objectif de la société est de réaliser une opération admissible. Au besoin, la société lève des fonds par émission d'actions ordinaires. La société ne se sert pas d'emprunts à long terme, car elle ne génère pas de produits d'activités. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes.

Conformément à la politique 2.4 de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC., jusqu'à l'achèvement d'une opération admissible, le produit de toute émission d'actions, à l'exception du moindre de 30 % du produit de ces émissions et de 210 000 \$, doit être utilisé au repérage et à l'évaluation d'actifs ou d'entreprises, ou à l'obtention de l'approbation des actionnaires pour un projet d'opération admissible ainsi qu'à la rémunération, les frais et les commissions des placeurs pour compte de la société. Cette exigence n'est pas respectée au 31 décembre 2011.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 12. PARTIES LIÉES

Les parties liées de la société comprennent les principaux dirigeants de la société, les membres de la famille proche de ces dirigeants et les entités contrôlées par ces dirigeants. Les principaux dirigeants de la société sont les 4 administrateurs de la société.

Les transactions suivantes ont eu lieu entre la société et une société contrôlée par un administrateur :

	2011	2010
Charges opérationnelles		
Fournitures de bureau et télécommunications	- \$	9 052 \$
Déplacements	- \$	7 254 \$
Loyer	- \$	28 350 \$

Les charges opérationnelles ont été réalisées aux montants des contreparties établies et acceptées par les parties liées. En raison des relations entre ces parties liées, il est possible que les montants et autres termes de ces transactions soient différents de ceux qui résulteraient de transactions avec des parties non liées.

La rémunération allouée aux administrateurs est détaillée dans le tableau ci-dessous :

	2011	2010
Paiements fondés sur des actions	<u>- \$</u>	<u>80 470 \$</u>

NOTE 13. ENGAGEMENTS

Selon une entente intervenue le 3 novembre 2011, la société a retenu les services d'un conseiller afin d'obtenir le financement nécessaire, entre autres, à l'acquisition d'entreprises. La société a convenu d'octroyer à ce conseiller une commission de réussite sous forme d'une option lui permettant d'acquérir un nombre d'actions ordinaires de la société à être déterminé pour un prix d'exercice total de 1 \$. Le nombre d'actions à être déterminé correspond au nombre d'actions ordinaires qu'il faudrait émettre au prix de clôture et à la date de clôture pour obtenir la somme des montants suivants :

- 1 % du produit brut de toute créance faisant l'objet d'une garantie de premier rang;
- 3 % du produit brut de toute créance faisant l'objet d'une garantie de rang inférieur au premier rang ou étant sans garantie et/ou étant subordonnée;
- 5 % du produit brut de tout titre de capitaux propres ou toute obligation ou toute contribution financière d'un partenaire de l'industrie de la cible de l'opération admissible.

La période pendant laquelle le conseiller pourra lever cette option n'est pas déterminée. L'entente peut se terminer avec un pré-avis de 30 jours, mais la commission de réussite est aussi payable pour le financement identifié par le conseiller mais complété dans les 12 mois suivant la fin de l'entente.

La société a mis fin à cette entente le 30 avril 2012 et aucune option ne sera octroyée en vertu de celle-ci.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 14. INFORMATIONS SUR LES SECTEURS OPÉRATIONNELS

La société ne présente pas d'informations sur les secteurs opérationnels, puisqu'elle exerce ses opérations dans un seul secteur opérationnel et un seul secteur géographique. De plus, la société n'a aucun client.

NOTE 15. PASSIF ÉVENTUEL

Le 27 avril 2011, une action en justice a été intentée contre un administrateur de la société, contre une société contrôlée par cet administrateur et contre la société (ci-après « les défendeurs »). Cette action allègue le bris d'une entente et réclame aux défendeurs le paiement solidaire d'un montant de 53 000 \$ plus intérêts depuis le 1er octobre 2010. Le 19 août 2011, l'action intentée contre l'administrateur de la société a été déclarée irrecevable par la Cour. La société étant un tiers à l'entente entre les demandeurs et les autres défendeurs, la direction considère que la société peut se défendre avec succès dans le cadre de cette action en justice et qu'il est peu probable que cette action donnera lieu à un passif. Au 31 décembre 2011, aucune provision n'est comptabilisée dans les états financiers relativement à cette action en justice.

NOTE 16. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Opération admissible

La société a conclu, le 25 mai 2012, une entente de principe visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de FOOTECH INC., une entreprise privée oeuvrant dans le domaine de la fabrication et la vente d'orthèses sur mesure, en contrepartie d'un paiement de 550 000 \$ en trésorerie, de l'émission de 2 800 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$, pour un montant total de 560 000 \$, de l'émission de 1 250 000 actions privilégiées de catégorie « B » * à un prix unitaire de 0,20 \$, pour un montant total de 250 000 \$, de l'émission d'un billet à payer sans intérêt d'un montant de 250 000 \$, de l'émission d'un solde de prix d'acquisition d'entreprise conditionnel et sans intérêt d'un montant de 575 000 \$, de l'émission de 200 000 options sur actions ordinaires exerçables à un prix de 0,20 \$ pendant une période de 10 ans et d'une contrepartie conditionnelle de 250 000 \$ payable par l'émission d'actions ordinaires à un prix unitaire minimum de 0,20 \$.

Cette opération admissible est conditionnelle à l'approbation de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC. et à la réalisation d'un placement privé concomitant. Cette opération admissible résultera en une acquisition de contrôle de FOOTECH INC. par la société.

Dans le cadre de cette opération admissible, la société a conclu une entente de parrainage afin de réaliser cette opération. Une commission de 150 000 options sur actions ordinaires exerçables à un prix de 0,20 \$ pendant une période de 2 ans, un montant de 25 000 \$ pour les frais de parrainage et un montant maximal de 7 000 \$ à titre de remboursement de frais légaux seront versés au parrain dans le cadre de cette opération admissible.

Le 16 novembre 2012, la société a déposé une déclaration de changement à l'inscription dans le cadre de cette opération admissible. Un placement privé concomitant de 835 000 \$ sous la forme de l'émission de 4 175 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$ sera réalisé dans le cadre de l'opération admissible. De plus, la société changera sa dénomination sociale pour « FOOTECH (2012) LTÉE ».

* La modification du capital social autorisé de la société afin d'y inclure cette nouvelle catégorie d'actions a été approuvée par résolution spéciale des actionnaires le 29 juin 2012. Ces actions sont non votantes, non participantes, donnent droit de recevoir un dividende annuel non cumulatif de 4 % et sont rachetables par la société selon la réalisation de cibles de performance à un prix unitaire de 0,20 \$.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 17. MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 9, « Instruments financiers »

La norme IFRS 9, publiée en 2009, modifie les exigences relatives au classement et à l'évaluation contenues dans la norme IAS 39 relativement aux actifs financiers. L'entité devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les actifs financiers seront évalués au coût amorti si la détention des actifs s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et; les modalités contractuelles des actifs financiers donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans les autres situations, les actifs financiers seront évalués à la juste valeur. L'entité pourra, lors de la comptabilisation initiale, désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une « non-concordance comptable ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2015. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 10, « États financiers consolidés »

La norme IFRS 10, publiée en mai 2011, exige qu'une entité consolide une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12, « Consolidation - Entités ad hoc » et des parties de IAS 27, « États financiers consolidés et individuels ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 11, « Partenariats »

La norme IFRS 11, publiée en mai 2011, exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31, « Participations dans des coentreprises », et SIC-13, « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

La norme IFRS 12, publiée en mai 2011, établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations de la société dans d'autres entités.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 17. MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES (suite)

IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur »

IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme, publiée en mai 2011, précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Modifications à d'autres normes

En octobre 2010, la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011.

En mai 2011, les normes IAS 27, « États financiers individuels », et IAS 28, « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ont été modifiées. IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifié afin d'inclure les coentreprises dans son champ d'application et de répondre aux changements des normes IFRS 10 à 13. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En juin 2011, la norme IAS 1, « Présentation des états financiers », a été modifiée afin d'exiger que les éléments composant les autres éléments du résultat global qui sont appelés à un reclassement ultérieur au résultat net soient regroupés. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

En juin 2011, la norme IAS 19, « Avantages du personnel », a été modifiée afin d'éliminer la « méthode du corridor » et améliorer les informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IAS 32, « Instruments financiers : Présentation », a été modifiée afin de clarifier les règles de compensation. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

La société entend adopter ces modifications à compter de leur date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 18. TRANSITION AUX NORMES IFRS

Base de transition aux IFRS

Les présents états financiers sont préparés selon les IFRS. La date de transition aux IFRS est le 1er janvier 2010, la date d'adoption des IFRS est le 1er janvier 2011 et la date de clôture des premiers états financiers est le 31 décembre 2011.

Les méthodes comptables de la société présentées à la note 3 ont été utilisées pour la préparation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011, l'information comparative, l'état de la situation financière au 31 décembre 2010 et le premier état de la situation financière à la date de la transition.

La société a mis en application IFRS 1 pour préparer ses premiers états financiers selon les IFRS. L'incidence de la transition aux IFRS sur la situation financière, les capitaux propres, le résultat global et les flux de trésorerie de la société est décrite dans cette note.

Lors de la transition, l'IFRS 1 autorise certaines exemptions et exceptions à l'application rétrospective complète. La société a appliqué les exceptions obligatoires, mais a choisi de ne pas utiliser les exemptions permises à d'autres normes IFRS.

Rapprochements entre les IFRS et les PCGR du Canada

Les tableaux ci-après présentent une quantification des effets de la transition aux IFRS, selon les rapprochements suivants :

- Rapprochement des capitaux propres au 1er janvier 2010 et au 31 décembre 2010;
- Rapprochement de l'état de la situation financière au 1er janvier 2010 et au 31 décembre 2010;
- Rapprochement de l'état du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il est à noter que le passage aux IFRS n'a eu aucun impact sur l'état des flux de trésorerie de la société

Rapprochement des capitaux propres

	31 décembre 2010		1er janvier 2010	
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	212 994	\$	28 282	\$
Comptabilisation en charge des coûts connexes aux acquisitions d'entreprises au moment où les coûts ont été engagés et les services reçus	(a) -		(47 810)	
Capitaux propres selon les IFRS	<u>212 994</u>	\$	<u>(19 528)</u>	\$

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 18. TRANSITION AUX NORMES IFRS (suite)

Rapprochement de l'état de la situation financière au 1er janvier 2010

	PCGR du Canada	Reclassements	Ajustements	IFRS
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie	3 174 \$	-	-	3 174 \$
Taxes à la consommation	828	-	-	828
Coûts liés à l'émission d'actions non réalisée	-	26 025	-	26 025
	<u>4 002</u>	<u>26 025</u>	<u>-</u>	<u>30 027</u>
Actifs non courants				
Frais reportés	73 835	(26 025)	(47 810)	-
	<u>77 837</u>	<u>-</u>	<u>(47 810)</u>	<u>30 027</u>
PASSIF				
Passifs courants				
Dettes fournisseurs et autres créiteurs	49 555	-	-	49 555
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	175 000	-	-	175 000
Surplus d'apport	49 250	-	-	49 250
Déficit	(195 968)	-	(47 810)	(243 778)
	<u>28 282</u>	<u>-</u>	<u>(47 810)</u>	<u>(19 528)</u>
	<u>77 837</u>	<u>-</u>	<u>(47 810)</u>	<u>30 027</u>

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 18. TRANSITION AUX NORMES IFRS (suite)

Rapprochement de l'état de la situation financière au 31 décembre 2010

	PCGR du Canada	Reclassements	Ajustements	IFRS
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie	221 410	-	-	221 410
Taxes à la consommation	7 126	-	-	7 126
	<u>228 536</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>228 536</u>
PASSIF				
Passifs courants				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	15 542	-	-	15 542
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	443 319	-	-	443 319
Réserve liée aux options sur actions	-	112 139	-	112 139
Surplus d'apport	161 389	(112 139)	-	49 250
Déficit	(391 714)	-	-	(391 714)
	<u>212 994</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>212 994</u>
	<u>228 536</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>228 536</u>

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 18. TRANSITION AUX NORMES IFRS (suite)

Rapprochement de l'état du résultat global au 31 décembre 2010

	PCGR du Canada	Reclassements	Ajustements	IFRS
Produits	-	-	-	-
Charges opérationnelles				
Honoraires professionnels	69 119	-	(47 810)	21 309
Honoraires boursiers	188	-	-	188
Fournitures de bureau et télécommunications	9 662	-	-	9 662
Taxes, licences et permis	79	-	-	79
Loyer	28 350	-	-	28 350
Déplacements	7 254	-	-	7 254
Paievements fondés sur des actions	80 470	-	-	80 470
Frais bancaires	623	-	-	623
	<u>195 745</u>	<u>-</u>	<u>(47 810)</u>	<u>147 935</u>
Résultat avant impôt sur le résultat	<u>(195 745)</u>	<u>-</u>	<u>47 810</u>	<u>(147 935)</u>
Impôt sur le résultat				
Exigible	-	-	-	-
Différé	-	-	-	-
	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat net et résultat global	<u>(195 745)</u> \$	<u>-</u> \$	<u>47 810</u> \$	<u>(147 935)</u> \$
Résultats nets de base et dilué par action ordinaire	<u>(0,05)</u> \$	<u>-</u> \$	<u>0,01</u> \$	<u>(0,04)</u> \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	<u>3 584 566</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>3 584 566</u>

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (en dollars canadiens)

Exercices clos le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010

NOTE 18. TRANSITION AUX NORMES IFRS (suite)

(a) Frais connexes aux acquisitions d'entreprises

Sous les PCGR du Canada, la société appliquait le chapitre 1581 « Regroupements d'entreprises » et le CPN-94 « Comptabilisation des coûts des opérations structurelles » pour comptabiliser les regroupements d'entreprises. Selon ces normes, les frais connexes aux acquisitions d'entreprises étaient comptabilisés comme frais reportés jusqu'à la date du regroupement. À cette date, les frais connexes étaient ajoutés au coût d'acquisition. Si la société renonçait à un regroupement d'entreprises, les frais reportés étaient comptabilisés en charge au moment de la renonciation. L'application de l'IFRS 3 « Regroupement d'entreprises » a eu pour effet que les frais connexes aux acquisitions d'entreprises ont été comptabilisés en charge au moment où les services ont été reçus. Donc, un montant de 47 810 \$ présenté dans les frais reportés a été reclassé dans le solde d'ouverture du déficit au 1er janvier 2010 et le solde de 26 025 \$ des frais reportés, constitué de coûts liés à une émission d'actions survenue en 2010, a été reclassé dans les actifs courants.

Reclassements

La transition aux IFRS a amené des reclassements à l'intérieur des postes des différents états financiers :

- Le surplus d'apport selon les PCGR du Canada attribuable à des options sur actions en cours a été reclassé dans la réserve liée aux options sur actions;
- Le reclassement dans les actifs courant des coûts liés à l'émission d'actions non réalisée

CAPITAL VTECHLAB INC.
(Une société de capital de démarrage)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 décembre 2010 et 2009

CAPITAL VTECHLAB INC.
(Une société de capital de démarrage)

S O M M A I R E

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	2 - 3
ÉTATS FINANCIERS	
<i>Résultats</i>	4
<i>Déficit et surplus d'apport</i>	5
<i>Bilans</i>	6
<i>Flux de trésorerie</i>	7
<i>Notes complémentaires</i>	8 - 18



COMPTABLES AGRÉÉS
Société en nom collectif

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

*Aux administrateurs de
Capital DGMC inc.*

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Capital Vtechlab inc., qui comprennent les bilans au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009 et les états des résultats, du déficit et surplus d'apport et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

DRUMMONDVILLE

1325, boul. Lemire
Québec J2C 7X9
Tél. 819.477.1234
Télééc. 819.474.4757

BROSSARD

4905, boul. Lapinière
bureau 4200
Québec J4Z 0G2
Tél. 450.445.1750
Télééc. 450.445.5190

MONTRÉAL

505, boul. René-Lévesque O.
bureau 700
Québec H2Z 1Y7
Tél. 514.875.0693
Télééc. 514.875.9679

ACTON VALE

400, rue Bonin
Québec J0H 1A0
Tél. 450.546.3247
Télééc. 450.546.7615

fbl.com

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Capital Vtechlab inc. au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2009, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

Le 12 avril 2011, un rapport de l'auditeur indépendant adressé aux actionnaires a été émis sur les états financiers approuvés par le conseil d'administration le 12 avril 2011 pour les mêmes exercices. Les modifications apportées aux états financiers sur lesquels portent ce rapport sont décrites à la note 1.

*FBL, s.e.n.c.*¹

Drummondville, le 16 novembre 2012

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A103309

CAPITAL VTECHLAB INC.

RÉSULTATS
exercice terminé le 31 décembre

	2010	2009
PRODUITS	- \$	- \$
CHARGES		
<i>Honoraires professionnels</i>	69 307	27 253
<i>Loyer</i>	28 350	9 450
<i>Fournitures de bureau et télécommunications</i>	9 662	-
<i>Déplacements</i>	7 254	-
<i>Taxes, licences et permis</i>	79	79
<i>Frais bancaires</i>	624	566
<i>Rémunération à base d'actions (note 5)</i>	<u>80 470</u>	<u>-</u>
	<u>195 746</u>	<u>37 348</u>
PERTE AVANT IMPÔTS	(195 746)	(37 348)
IMPÔTS		
<i>Exigibles (notes 6 et 7)</i>	<u>-</u>	<u>-</u>
PERTE NETTE	<u>(195 746) \$</u>	<u>(37 348) \$</u>
<i>Perte de base et diluée par action</i>	<u>(0,0546) \$</u>	<u>(0,0173) \$</u>
<i>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation</i>	<u>3 584 566</u>	<u>2 154 612</u>

CAPITAL VTECHLAB INC.

**DÉFICIT
ET SURPLUS D'APPORT**
exercice terminé le 31 décembre

	2010	2009
DÉFICIT		
SOLDE AU DÉBUT	(195 968) \$	(158 620) \$
<i>Perte nette</i>	<u>(195 746)</u>	<u>(37 348)</u>
SOLDE À LA FIN	<u>(391 714) \$</u>	<u>(195 968) \$</u>
 SURPLUS D'APPORT		
SOLDE AU DÉBUT	49 250 \$	- \$
<i>Annulation d'actions ordinaires (note 4)</i>	-	49 250
<i>Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et dirigeants (note 5)</i>	80 470	-
<i>Options d'achat d'actions attribuées au placeur pour compte (note 5)</i>	<u>31 669</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>161 389 \$</u>	<u>49 250 \$</u>

CAPITAL VTECHLAB INC.

BILAN
31 décembre

	2010	2009
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	221 410 \$	3 174 \$
Débiteurs	<u>7 126</u>	<u>828</u>
	228 536	4 002
FRAIS REPORTÉS	<u>-</u>	<u>73 835</u>
	<u>228 536 \$</u>	<u>77 837 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs	15 542 \$	49 555 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 4)	443 319	175 000
Surplus d'apport	161 389	49 250
Déficit	<u>(391 714)</u>	<u>(195 968)</u>
	<u>212 994</u>	<u>28 282</u>
	<u>228 536 \$</u>	<u>77 837 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s) Gilles Bussière _____, administrateur

(s) Michel Plante _____, administrateur

CAPITAL VTECHLAB INC.**FLUX DE TRÉSORERIE**
exercice terminé le 31 décembre

	2010	2009
EXPLOITATION		
Perte nette	(195 746) \$	(37 348) \$
Ajustements pour :		
Rémunération à base d'actions	80 470	-
Frais reportés comptabilisés en charge lors de l'abandon d'une opération structurelle	<u>56 335</u>	<u>-</u>
	(58 941)	(37 348)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	<u>(40 311)</u>	<u>42 131</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(99 252)</u>	<u>4 783</u>
INVESTISSEMENT		
Augmentation des frais reportés	<u>(2 500)</u>	<u>(73 835)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(2 500)</u>	<u>(73 835)</u>
FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires	500 037	70 000
Frais d'émission d'actions ordinaires	<u>(180 049)</u>	<u>-</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>319 988</u>	<u>70 000</u>
Augmentation de l'encaisse	218 236	948
Encaisse au début	<u>3 174</u>	<u>2 226</u>
ENCAISSE À LA FIN	<u>221 410</u> \$	<u>3 174</u> \$

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La société, constituée le 8 mars 2005 selon la Loi régissant les sociétés par action de régime fédéral, est considérée comme une société de capital de démarrage, telle que définie à la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX inc. L'activité principale de la société consiste à repérer et à évaluer des entreprises et des éléments d'actifs en vue de réaliser une opération admissible.

Les présents états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 16 novembre 2012. Ces états financiers sont différents de ceux approuvés par le conseil d'administration le 12 avril 2011 puisque la note 13, « Événements postérieurs à la date du bilan », a été ajoutée.

2. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Le 1er janvier 2009, la société a adopté le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », lequel remplace le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels » et entraîne le retrait du chapitre 3450 « Frais de recherche et de développement » ainsi que le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 27 « Produits et charges au cours de la période de pré-exploitation » et la note d'orientation (NOC) 11 « Entreprises en phase de démarrage ». Le chapitre fournit les lignes directrices de comptabilisation des actifs incorporels selon la définition d'un actif, selon les critères de reconnaissance d'un actif ainsi que de la clarification de l'application de l'appariement des revenus et dépenses, que ces actifs aient été acquis ou développés à l'interne. L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucun impact sur les états financiers.

Instruments financiers

Le 1er janvier 2009, la société a adopté le Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) 173, « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Ce CPN apporte des précisions sur l'application du chapitre 3855, « Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation ». L'adoption de ce nouveau CPN n'a eu aucun impact sur les états financiers.

De plus, au cours de l'exercice 2009, plusieurs modifications ont été apportées au chapitre 3855, « Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation », et au chapitre 3862, « Instruments financiers - Informations à fournir » du Manuel de l'ICCA. L'adoption, au cours de l'exercice 2009, de ces modifications applicables dès leur parution n'a eu aucun impact sur les états financiers.

Modifications comptables

Le 1er janvier 2010, la société a adopté une modification du chapitre 1506 du Manuel de l'ICCA, « Modifications comptables », afin d'exclure du champ d'application les changements de méthodes comptables effectués lors du remplacement complet du référentiel comptable d'une entité. L'application de cette nouvelle norme n'a eu aucun impact sur les états financiers de la société.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Instruments financiers

La société a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transactions

L'encaisse est évaluée à sa juste valeur selon la méthode du cours du marché. Les gains et pertes sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Prêts et créances

Les débiteurs sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Autres passifs financiers

Les créditeurs sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces passifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Frais reportés

Les frais reportés, constitués de frais d'opérations structurelles, sont comptabilisés au coût et reportés jusqu'à la réalisation de ces opérations. En cas d'abandon d'une opération, les frais sont passés en charges aux résultats.

Les frais d'opérations structurelles touchant l'émission de capitaux propres sont comptabilisés directement au débit du capital-actions lors de l'émission des actions.

Les frais d'opérations structurelles touchant les regroupements d'entreprises sont comptabilisés au coût de l'entreprise acquise au moment de l'acquisition.

Résultat de base et résultat dilué par action

Le résultat de base par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action en raison de l'effet antidilutif des options d'achat d'actions en circulation.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Rémunérations et autres paiements à base d'actions

Les options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et aux placeurs pour compte, qui ne sont pas attribuées en vertu d'un régime d'options d'achat d'actions, sont évaluées selon la méthode de la juste valeur.

La juste valeur des options d'achat d'actions attribuées est établie à la date d'octroi à l'aide du modèle Black et Scholes, et la rémunération correspondante est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. Si les droits sont acquis immédiatement, la rémunération est comptabilisée à la date d'attribution. La rémunération est comptabilisée en charge à l'état des résultats ou au débit du capital-actions selon la nature des services reçus et est comptabilisée au crédit du surplus d'apport.

Toute contrepartie payée par les administrateurs, les dirigeants ou le placeur pour compte au moment de l'exercice des options ainsi que le surplus d'apport lié à ces options seront comptabilisés au capital-actions à la date d'exercice.

Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser et mesurer les actifs et passifs d'impôts futurs. Selon cette méthode, des impôts exigibles sont comptabilisés pour les impôts à payer estimatifs de l'exercice courant et des impôts futurs sont comptabilisés pour les écarts temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs doivent être mesurés par application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs de tout changement des taux d'imposition est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les taux sont en vigueur ou pratiquement en vigueur. Les actifs d'impôts qui proviennent des pertes reportées et des écarts temporaires sont comptabilisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable que l'actif soit réalisé.

État du résultat étendu

L'état du résultat étendu, exigé par les normes comptables, n'est pas présenté car il n'y a pas de différence entre la perte nette et le résultat étendu.

4. CAPITAL-ACTIONS

Autorisé

En nombre illimité, sans valeur nominale

Actions ordinaires, votantes, participantes

CAPITAL VTECHLAB INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2010

4. CAPITAL-ACTIONS (suite)

	Nombre d'actions ordinaires	Montant
Émis et payé		
Solde au 1er janvier 2009	1 990 000	149 250 \$
Annulation d'actions	(656 667)	(49 250)
Émission d'actions	<u>1 000 000</u>	<u>75 000</u>
Solde au 31 décembre 2009	2 333 333	175 000
Émission d'actions dans le cadre du premier appel public à l'épargne	3 333 577	500 037
Frais d'émission d'actions	-	(200 049)
Options d'achat d'actions attribuées au placeur pour compte	<u>-</u>	<u>(31 669)</u>
Solde au 31 décembre 2010	<u>5 666 910</u>	<u>443 319 \$</u>

Exercice terminé le 31 décembre 2009

Le 10 juillet 2009, la société a procédé à l'annulation de 656 667 actions ordinaires avec un capital émis et payé de 49 250 \$. Cette annulation a été comptabilisée au crédit du surplus d'apport.

De plus, le 10 juillet 2009, la société a procédé à l'émission de 1 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur de 75 000 \$ en contrepartie de 70 000 \$ en trésorerie et de 5 000 \$ en diminution du dû à une société contrôlée par un administrateur.

Exercice terminé le 31 décembre 2010

Le 17 août 2010, la société a effectué la clôture de son premier appel public à l'épargne en procédant à l'émission de 3 333 577 actions ordinaires pour un montant total de 500 037 \$ en trésorerie. Dans le cadre de son premier appel public à l'épargne, la société a engagé des frais d'émission d'actions d'un montant de 200 049 \$ et a émis des options d'achat d'actions au placeur pour compte d'une juste valeur de 31 669 \$. Les frais d'émission d'actions et la juste valeur des options d'un montant total de 231 718 \$ ont été comptabilisés au débit du capital-actions.

Actions entières

Conformément aux exigences de la Bourse de croissance TSX inc., 2 333 333 actions ordinaires émises et payées ont été entières en vertu d'une convention d'entierement de titres. Aux termes de la convention d'entierement, les actions ordinaires entières seront libérées de la façon suivante : 10 % des actions ordinaires entières seront libérées dès la publication du bulletin final de la Bourse (la « libération initiale »), 15 % des actions ordinaires supplémentaires seront libérées six mois après la libération initiale, et les autres actions seront libérées à intervalle de six mois par la suite.

5. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Le 17 août 2010, la société a attribué des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux dirigeants et au placeur pour compte. Les options peuvent être levées à compter de la date d'attribution pendant une période pouvant aller jusqu'à dix ans pour les administrateurs et dirigeants, et jusqu'à deux ans pour le placeur pour compte. Cependant, les options peuvent être levées au plus tard 90 jours après que le titulaire a cessé d'occuper son poste au sein de la société. Toutefois, si la cessation fait suite à une opération admissible ou au décès du titulaire, les options peuvent être levées au plus tard un an après la cessation, sous réserve de leur date d'expiration.

Au 31 décembre 2010, les options d'achat d'actions en circulation se détaillent comme suit :

	Nombre d'options	Prix de levée	Durée estimative (mois)	Juste valeur par option à la date d'octroi
<i>Options d'achat d'actions attribuées le 17 août 2010</i>				
<i>Administrateurs et dirigeants</i>	566 691	0,15 \$	115,6	0,142 \$
<i>Placeur pour compte</i>	<u>333 358</u>	0,15 \$	19,6	0,095 \$
<i>Options d'achat d'actions en circulation et exerçables au 31 décembre 2010</i>	<u>900 049</u>			

La juste valeur des options accordées aux administrateurs et dirigeants le 17 août 2010 est de 80 470 \$ et de 31 669 \$ pour le placeur pour compte. La juste valeur des options accordées aux administrateurs et dirigeants a été comptabilisée à l'état des résultats à la date d'octroi et la juste valeur des options accordées au placeur pour compte a été comptabilisée au débit du capital-actions. La juste valeur des options d'achat d'actions a été déterminée selon le modèle Black et Scholes et les hypothèses suivantes :

	Administrateurs et dirigeants	Placeur pour compte
<i>Dividende prévu</i>	Néant	Néant
<i>Volatilité prévue</i>	117 %	127 %
<i>Taux d'intérêt sans risque</i>	2,96 %	1,39 %
<i>Durée prévue</i>	120 mois	24 mois

CAPITAL VTECHLAB INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 décembre 2010

6. IMPÔTS FUTURS

L'actif d'impôts futurs provient des éléments suivants :

	2010	2009
Actif d'impôts futurs		
Frais d'émissions d'actions et d'emprunts abandonnés	24 789 \$	27 291 \$
Frais d'émission d'actions	43 051	-
Pertes fiscales	43 689	17 928
Autres	1 217	-
Actif d'impôts futurs non comptabilisé	<u>(112 746)</u>	<u>(45 219)</u>
	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

7. IMPÔTS

Rapprochement entre la charge d'impôts et le montant en dollars des impôts, par application des taux prévus par la loi :

	2010	2009
Impôts au taux d'imposition de base combiné fédéral et provincial au Canada de 29,9 % (30,9 % en 2009)	(58 528) \$	(11 541) \$
Écart entre les taux d'imposition et les taux d'imposition prévus lorsque les écarts temporaires seront réalisés	6 571	374
Rémunération à base d'actions non déductible	24 061	-
Écart permanent sur le montant cumulé des immobilisations admissibles comptabilisées à l'état des résultats	779	1 953
Frais d'émission d'actions comptabilisés en diminution du capital-actions	(53 813)	-
Autres éléments non déductibles	13 403	-
Actif d'impôts futurs non comptabilisé	<u>67 527</u>	<u>9 214</u>
Charge d'impôts exigibles et futurs	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

8. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

	2010	2009
Débiteurs	(6 298) \$	(828) \$
Créditeurs	<u>(34 013)</u>	<u>42 959</u>
	<u>(40 311) \$</u>	<u>42 131 \$</u>

8. FLUX DE TRÉSORERIE (suite)**Activités d'investissement et de financement sans incidence sur les flux de trésorerie**

	2010	2009
Émission d'actions ordinaires	- \$	5 000 \$
Dû à une société contrôlée par un administrateur	- \$	(5 000) \$
Diminution des frais reportés	76 335 \$	- \$
Frais d'émission d'actions	(20 000) \$	- \$
Frais reportés comptabilisés en charge lors de l'abandon d'une opération structurelle	(56 335) \$	- \$

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues par la société avec une société contrôlée par un administrateur au cours de l'exercice :

	2010	2009
Charges		
Fournitures de bureau et télécommunications	9 052 \$	- \$
Déplacements	7 254 \$	- \$
Loyer	28 350 \$	9 450 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS**Politique de gestion de risques**

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan, soit au 31 décembre 2010.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs financiers de la société ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

La société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant d'encaisse et à s'assurer que la société dispose de sources de financement suffisantes. La société établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

10. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**Risque de crédit**

La société n'est sujette à aucune concentration de crédit.

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs ainsi que des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

11. PERTES FISCALES

La société peut reporter aux fins des impôts des pertes totalisant 162 413 \$. Les dates d'expiration des périodes pendant lesquelles elle pourra se prévaloir de ces pertes pour réduire ses impôts sont les suivantes :

2015	15 854 \$
2026	8 850
2027	8 897
2028	8 256
2029	18 103
2030	<u>102 453</u>
	<u>162 413 \$</u>

12. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

Le capital de la société est constitué de ses capitaux propres. En matière de gestion de capital, l'objectif de la société est de réaliser une opération admissible. Au besoin, la société lève des fonds par émission d'actions. La société ne se sert pas d'emprunts à long terme car elle ne génère pas de produits d'exploitation. Il n'y a pas de politique de versement de dividendes.

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN**Changement de dénomination sociale**

Le 16 septembre 2011, la dénomination sociale de la société a été remplacée par Capital DGMC inc.

Passif éventuel

Le 27 avril 2011, une action en justice a été intentée contre un administrateur de la société, contre une société contrôlée par cet administrateur et contre la société (ci-après « les défendeurs »). Cette action allègue le bris d'une entente et réclame aux défendeurs le paiement solidaire d'un montant de 53 000 \$ plus intérêts depuis le 1er octobre 2010. Le 19 août 2011, l'action intentée contre l'administrateur de la société a été déclarée irrecevable par la Cour. La société étant un tiers à l'entente entre les demandeurs et les autres défendeurs, la direction considère que la société peut se défendre avec succès dans le cadre de cette action en justice et qu'il est peu probable que cette action donnera lieu à un passif. Au 31 décembre 2010, aucune provision n'est comptabilisée dans les états financiers relativement à cette action en justice.

Opération admissible

La société a conclu le 25 mai 2012 une entente de principe visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech inc., une entreprise privée oeuvrant dans le domaine de la fabrication et la vente d'orthèses sur mesure, en contrepartie d'un paiement de 550 000 \$ en trésorerie, de l'émission de 2 800 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$, pour un montant total de 560 000 \$, de l'émission de 1 250 000 actions privilégiées de catégorie « B » * à un prix unitaire de 0,20 \$, pour un montant total de 250 000 \$, de l'émission d'un billet à payer sans intérêt d'un montant de 250 000 \$, de l'émission d'un solde de prix d'acquisition d'entreprise conditionnel et sans intérêt d'un montant de 575 000 \$, de l'émission de 200 000 options sur actions ordinaires exerçables à un prix de 0,20 \$ pendant une période de 10 ans et d'une contrepartie conditionnelle de 250 000 \$ payable par l'émission d'actions ordinaires à un prix unitaire minimum de 0,20 \$.

Cette opération admissible est conditionnelle à l'approbation de la Bourse de Croissance TSX inc. et à la réalisation d'un placement privé concomitant. Cette opération admissible résultera en une acquisition de contrôle de Footech inc. par la société.

Dans le cadre de cette opération admissible, la société a conclu une entente de parrainage afin de réaliser cette opération. Une commission de 150 000 options sur actions ordinaires exerçables à un prix de 0,20 \$ pendant une période de 2 ans, un montant de 25 000 \$ pour les frais de parrainage et un montant maximal de 7 000 \$ à titre de remboursement de frais légaux seront versés au parrain dans le cadre de cette opération admissible.

13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN (suite)

Le 16 novembre 2012, la société a déposé une déclaration de changement à l'inscription dans le cadre de cette opération admissible. Un placement privé concomitant de 835 000 \$ sous la forme de l'émission de 4 175 000 actions ordinaires à un prix unitaire de 0,20 \$ sera réalisé dans le cadre de l'opération admissible. De plus, la société changera sa dénomination sociale pour « Footech (2012) Itée ».

* La modification du capital social autorisé de la société afin d'y inclure cette nouvelle catégorie d'actions a été approuvée par résolution spéciale des actionnaires le 29 juin 2012. Ces actions sont non votantes, non participantes, donnent droit de recevoir un dividende annuel non cumulatif de 4 % et sont rachetables par la société selon la réalisation de cibles de performance à un prix unitaire de 0,20 \$.

14. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**Instruments financiers**

En juin 2009, l'ICCA a modifié le chapitre 3855, « Instruments financiers - Comptabilisation et évaluation », afin de clarifier quand une option de règlement anticipé incorporé est séparée de son instrument d'emprunt hôte aux fins de la comptabilité. Cette modification entrera en vigueur le 1er janvier 2011, date à laquelle les sociétés ouvertes canadiennes auront adopté les IFRS. La société n'a pas l'intention d'adopter la modification par anticipation. Elle évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption de cette modification.

Regroupement d'entreprises

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1582 du Manuel de l'ICCA, « Regroupements d'entreprises », qui remplace le chapitre 1581, « Regroupements d'entreprises ». Ces recommandations s'appliquent à titre prospectif aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition est le 1er janvier 2011 ou après. Ce chapitre établit des normes pour la comptabilisation d'un regroupement d'entreprises et constitue l'équivalent canadien de l'IFRS 3 (révisée), « Regroupements d'entreprises ». Une application anticipée est autorisée. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de cette nouvelle norme sur ses états financiers.

États financiers consolidés

En janvier 2009, l'ICCA a publié le chapitre 1601 du Manuel de l'ICCA, « États financiers consolidés », et le chapitre 1602, « Participations ne donnant pas le contrôle », qui remplacent le chapitre 1600, « États financiers consolidés ». Ces recommandations s'appliquent aux états financiers consolidés intermédiaires et annuels des périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2011. Le chapitre 1601 définit des normes pour l'établissement d'états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis postérieurement à un regroupement d'entreprises, de la participation ne donnant pas le contrôle dans une filiale. Ces normes sont équivalentes aux dispositions de IAS 27 (révisée), « États financiers consolidés et individuels ». Toutefois, leur adoption anticipée est permise à compter du début d'une période. La société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

14. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES (suite)***Normes internationales d'information financière***

Le Conseil des normes comptables du Canada (CNC) a annoncé que les normes comptables utilisées par les sociétés ouvertes canadiennes convergent vers les Normes internationales d'information financière (IFRS) au cours d'une période de transition qui devrait se terminer d'ici 2011. Le 13 février 2008, le CNC a confirmé que 2011 serait la date de basculement des principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada actuels aux IFRS. La société adoptera ces nouvelles normes selon l'échéancier fixé pour ces nouvelles règles. La société évalue actuellement l'incidence de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

ANNEXE C

Rapports de gestion de l'émetteur

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Montréal,
Le 27 avril 2012

Le rapport de gestion qui suit, dans lequel la direction fait l'analyse de la performance financière et de la situation financière de Capital DGMC inc. (la « Société ou DGMC ») devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Énoncés prospectifs

A l'exception des informations historiques, le présent rapport de gestion peut renfermer des énoncés prospectifs qui ne se fondent pas nécessairement sur des faits historiques. Ces énoncés prospectifs comprennent, notamment, des assertions concernant les stratégies, les activités futures et la croissance prévue de la Société et sa capacité de financer ses activités dans l'avenir.

De par leur nature, les énoncés prospectifs font l'objet de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourront faire que les résultats, événements ou faits réels soient sensiblement différents des résultats, événements et faits compris ou implicites dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, le stade de développement de la Société, ses besoins de capitaux à long terme et sa capacité future de financer ses activités, l'évolution future des marchés de la Société et les marchés sur lesquels elle s'attend à devoir exercer sa concurrence, les risques associés à ses alliances stratégiques et les conséquences de la pénétration de nouveaux marchés sur les activités de la Société. Chaque facteur doit être apprécié avec soin et les lecteurs sont avertis de ne pas accorder une confiance indue à ces énoncés prospectifs.

La Société affirme n'avoir aucune intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, par suite de nouvelles informations, d'événements futures ou pour quelque autre motif.

Rapport de gestion

La responsabilité de l'établissement et de la présentation des états financiers selon les normes internationales d'information financières (IFRS) appartient à la direction de la Société. Les principales méthodes comptables utilisées par la Société sont décrites à la note 3 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Le conseil d'administration de la Société a la responsabilité de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et il a la responsabilité ultime de revoir et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration est aidé dans l'exercice de cette responsabilité par son comité d'audit, qui est majoritairement composé d'administrateurs indépendants.

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aperçu et perspectives futures

La Société a été constituée le 8 mars 2005 sous le nom de Capital Maniwaki inc. en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle a modifié sa raison sociale le 28 novembre 2008 pour Capital Vtechlab Inc et de nouveau le 16 septembre 2011 pour Capital DGMC inc. La Société est une société de capital de démarrage telle que définie dans la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Le 17 août 2010, la société a effectué la clôture de son premier appel public à l'épargne (PAPE) en procédant à l'émission de 3 333 577 actions ordinaires pour un montant de 500 037\$ (0,15 \$ par action ordinaire) et est cotée sous le symbole «VTC.P».

La Société prévoit utiliser le capital mobilisé lors de son PAPE conformément aux politiques de la Bourse dans le but de repérer et d'évaluer des éléments d'actifs et des entreprises et d'effectuer éventuellement une opération jugée admissible par la Bourse. Depuis sa création, la Société n'a exercé aucune activité commerciale, ne possède aucun actif significatif sauf un montant d'encaisse, et n'a conclu aucun accord de principe, tel que défini dans la politique relative aux sociétés de capital de démarrage.

Tout projet d'opération admissible doit être accepté par la Bourse de croissance TSX et, dans le cas d'une opération admissible auprès de personnes ayant un lien de dépendance, doit être également soumis à l'approbation de la majorité des porteurs minoritaires, conformément à la politique relative aux sociétés.

Jusqu'à la date de réalisation d'une éventuelle opération admissible, la Société n'exercera aucune autre activité que le repérage et l'évaluation d'entreprises ou d'éléments d'actifs en vue de réaliser un projet d'opération admissible. Sous réserve du consentement de la Bourse de croissance TSX, de l'autorité principale, soit l'Autorité des marchés financiers, et de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, ces activités peuvent inclure l'obtention de fonds supplémentaires par voie d'émission de valeurs mobilières pour financer une acquisition. Les fonds réunis dans le cadre de tout financement ultérieur seront affectés uniquement au repérage et à l'évaluation de projets d'opération admissible et non à un dépôt, à un prêt ou à un placement direct dans une acquisition éventuelle.

Conformément à la politique 2.4 de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC., jusqu'à l'achèvement d'une opération admissible, le produit de toute émission d'actions, à l'exception du moindre de 30 % du produit de ces émissions et de 210 000 \$, doit être utilisé au repérage et à l'évaluation d'actifs ou d'entreprises, ou à l'obtention de l'approbation des actionnaires pour un projet d'opération admissible ainsi qu'à la rémunération, les frais et les commissions des placeurs pour compte de la société. Cette exigence n'est pas respectée au 31 décembre 2011. En date du 27 avril 2012, la direction de la société a entamé des discussions afin d'obtenir une tolérance de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC. au sujet du non-respect de cette exigence. Au 27 avril 2012, la direction de la société n'est pas en mesure de déterminer l'impact du non-respect de cette exigence.

De plus, une action en justice intentée le 27 avril, 2011 contre un administrateur de la société, contre une société contrôlée par cet administrateur et contre la société (ci-après «les défendeurs») Cette action allègue le bris d'une entente et réclame aux défendeurs le paiement solidaire d'un montant de 53 000\$ plus intérêts depuis le 1^{er} octobre 2010.

La société étant un tiers à l'entente entre les demandeurs et les autres défendeurs, la direction considère que la société peut se défendre avec succès dans le cadre de cette action en justice et qu'il est peu probable que cette action donnera lieu à un passif. Au 31 décembre 2011, aucune provision n'est comptabilisée dans les états financiers relativement à cette action en justice.

Performance financière

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2011, la Société a encouru des frais plus importants en relation avec son statut de société publique depuis son PAPE. La société a engagé des honoraires professionnels et boursiers de 85 194 \$ et 25 400 \$ comparativement à 21 309 \$ et 188 \$ respectivement en 2010. De plus, la société n'a pas payé de loyer, de frais de déplacement et des paiements fondés sur les actions comparativement à des montants de 28 350 \$, 7 254 \$ et 80 470 \$ pour l'exercice précédent.

La société a enregistré une perte nette de 119 195 \$ au cours de l'exercice comparativement à une perte de nette 147 936 \$ pour l'exercice précédent. L'augmentation importante des charges d'honoraires professionnels est liée à des travaux d'évaluation de cibles potentielles et des démarches de financement.

Compte tenu du nombre moyen d'actions pondéré en circulation durant l'exercice, la perte de base et diluée par action ordinaire a été de 0,02 \$ en comparaison de 0,04 \$ l'année précédente.

En conformité avec la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération.

Situation financière

Au 31 décembre 2011, la trésorerie s'élevait à 153 319 \$ comparativement à 221 410 \$ au 31 décembre 2010. De plus, la société avait des taxes à la consommation de 10 923 \$ et des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 70 443 \$ comparativement à 7 127 \$ et 15 543\$ respectivement au 31 décembre 2010. Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont des montants principalement à l'éventuelle opération admissible.

Trésorerie et sources de financement

La trésorerie de DGMC s'élevait à 153 319 \$ au 31 décembre 2011. La direction estime que ses liquidités suffiront à financer l'exploitation de la société jusqu'à l'achèvement d'une opération admissible au sens de la Bourse de croissance TSX.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2011, le capital social émis et en circulation était composé de 5 666 910 actions ordinaires. La société n'a pas procédé à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions au cours de l'exercice

Conformément aux exigences de la Bourse, après la clôture de l'appel public à l'épargne, 2 333 333 actions sont entières et 10% seront libérées au prorata des actions détenues par les actionnaires dès la publication du bulletin final de la bourse relatif à la clôture de l'opération admissible, et 15% par la suite, à des intervalles de six mois soit les mois 6, 12, 18, 24, 30 et 36.

Arrangement hors bilan

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au 31 décembre 2011.

Principales méthodes et estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformes au IFRS, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations sont décrites à la note 4 des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Informations relatives au passage aux IFRS

La société établit ses états financiers selon les PCGR du Canada, tels qu'ils sont énoncés dans le Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (Manuel de l'ICCA). En 2010, le Manuel de l'ICCA a été remanié pour y inclure les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et il exige que les entreprises ayant une obligation d'information du public appliquent ces normes pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011 sont les premiers états financiers annuels de la société établis selon les IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011, les PCGR du Canada s'entendent des PCGR du Canada avant l'adoption des IFRS.

Sauf pour certains choix liés à la transition communiqués à la note 17 des états financiers, la société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées pour préparer son état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} janvier 2010 pour toutes les périodes présentées, comme si ces méthodes avaient toujours été appliquées. La note 17 aux états financiers contient de l'information sur l'incidence du passage aux IFRS sur la situation financière de la société, sa performance financière et ses flux de trésorerie, y compris la nature et l'effet des principaux changements de méthodes comptables par rapport à celles utilisées dans les états financiers de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, qui avaient été établis conformément aux PCGR du Canada.

Modifications futures de méthodes comptables

Les normes suivantes ont été publiées par l'IASB et seront adoptés lors de prochains exercices.

IFRS 9, « Instruments financiers »

La norme IFRS 9, publiée en 2009, modifie les exigences relatives au classement et à l'évaluation contenues dans la norme IAS 39 relativement aux actifs financiers. L'entité devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les actifs financiers seront évalués au coût amorti si la détention des actifs s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et; les modalités contractuelles des actifs financiers donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans les autres situations, les actifs financiers seront évalués à la juste valeur. L'entité pourra, lors de la comptabilisation initiale, désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une « non-concordance comptable ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 10, « États financiers consolidés »

La norme IFRS 10, publiée en mai 2011, exige qu'une entité consolide une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12, « Consolidation - Entités ad hoc » et des parties de IAS 27, « États financiers consolidés et individuels ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 11, « Partenariats »

La norme IFRS 11, publiée en mai 2011, exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31, « Participations dans des coentreprises », et SIC-13, « Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »

La norme IFRS 12, publiée en mai 2011, établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations de la société dans d'autres entités.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

IFRS 13, « Évaluation de la juste valeur »

IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme, publiée en mai 2011, précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui dans de nombreux cas ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Modifications à d'autres normes

En octobre 2010, la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur les transferts d'actifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2011.

En mai 2011, les normes IAS 27, « États financiers individuels », et IAS 28, « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ont été modifiées. IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifié afin d'inclure les coentreprises dans son champ d'application et de répondre aux changements des normes IFRS 10 à 13. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En juin 2011, la norme IAS 1, « Présentation des états financiers », a été modifiée afin d'exiger que les éléments composant les autres éléments du résultat global qui sont appelés à un reclassement ultérieur au résultat net soient regroupés. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

En juin 2011, la norme IAS 19, « Avantages du personnel », a été modifiée afin d'éliminer la « méthode du corridor » et améliorer les informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IAS 32, « Instruments financiers : Présentation », a été modifiée afin de clarifier les règles de compensation. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

La société entend adopter ces modifications à compter de leur date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

Les rapports trimestriels de la Société, ainsi que les formulaires d'information continue sont disponibles sur le site de SEDAR (www.sedar.com).

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le 29 avril 2011

Le rapport de gestion qui suit, dans lequel la direction fait l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de Capital Vtechlab inc. (la « Société ») devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Énoncés prospectifs

A l'exception des informations historiques, le présent rapport de gestion peut renfermer des énoncés prospectifs qui ne se fondent pas nécessairement sur des faits historiques. Ces énoncés prospectifs comprennent, notamment, des assertions concernant les stratégies, les activités futures et la croissance prévue de la Société et sa capacité de financer ses activités dans l'avenir.

De par leur nature, les énoncés prospectifs font l'objet de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourront faire que les résultats, événements ou faits réels soient sensiblement différents des résultats, événements et faits compris ou implicites dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, le stade de développement de la Société, ses besoins de capitaux à long terme et sa capacité future de financer ses activités, l'évolution future des marchés de la Société et les marchés sur lesquels elle s'attend à devoir exercer sa concurrence, les risques associés à ses alliances stratégiques et les conséquences de la pénétration de nouveaux marchés sur les activités de la Société. Chaque facteur doit être apprécié avec soin et les lecteurs sont avertis de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs.

La Société affirme n'avoir aucune intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, par suite de nouvelles informations, d'événements futures ou pour quelque autre motif.

Rapport de gestion

La responsabilité de l'établissement et de la présentation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada appartient à la direction de la Société. Les principaux principes comptables utilisés par la Société sont décrits aux états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Le conseil d'administration de la Société a la responsabilité de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et il a la responsabilité ultime de revoir et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration est aidé dans l'exercice de cette responsabilité par son comité de vérification, qui est majoritairement composé d'administrateurs indépendants.

Exercice terminé le 31 décembre 2010

Aperçu et perspectives futures

La Société a été constituée le 8 mars 2005 sous le nom de Capital Maniwaki inc. en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société de capital de démarrage telle que définie dans la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. Le 17 août 2010, la société a effectué la clôture de son premier appel public à l'épargne (PAPE) en procédant à l'émission de 3 333 577 actions ordinaires pour un montant de 500 037\$ (0,15 \$ par action ordinaire).

La Société prévoit utiliser le capital mobilisé lors de son PAPE conformément aux politiques de la Bourse dans le but de repérer et d'évaluer des éléments d'actifs et des entreprises et d'effectuer éventuellement une opération jugée admissible par la Bourse. Depuis sa création, la Société n'a exercé aucune activité commerciale, ne possède aucun actif significatif sauf un montant d'encaisse, et n'a conclu aucun accord de principe, tel que défini dans la politique relative aux sociétés de capital de démarrage.

Tout projet d'opération admissible doit être accepté par la Bourse de croissance TSX et, dans le cas d'une opération admissible auprès de personnes ayant un lien de dépendance, doit être également soumis à l'approbation de la majorité des porteurs minoritaires, conformément à la politique relative aux sociétés.

Jusqu'à la date de réalisation d'une éventuelle opération admissible, la Société n'exercera aucune autre activité que le repérage et l'évaluation d'entreprises ou d'éléments d'actifs en vue de réaliser un projet d'opération admissible. Sous réserve du consentement de la Bourse de croissance TSX, de l'autorité principale, soit l'Autorité des marchés financiers, et de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, ces activités peuvent inclure l'obtention de fonds supplémentaires par voie d'émission de valeurs mobilières pour financer une acquisition. Les fonds réunis dans le cadre de tout financement ultérieur seront affectés uniquement au repérage et à l'évaluation de projets d'opération admissible et non à un dépôt, à un prêt ou à un placement direct dans une acquisition éventuelle.

La Société avait identifié 9176-7327 Québec Inc., faisant aussi affaires sous le nom Vtechlab, une société fermée constituée le 4 décembre 2006 en vertu de la *Loi sur les compagnies partie 1A* (Québec), comme cible potentielle pour la réalisation d'un projet d'opération admissible. La Société n'a toutefois pas conclu d'accord de principe à cet égard. La société a renoncé à cette cible potentielle et prévoit continuer ses recherches pour une autre cible œuvrant dans le secteur de la santé des pieds.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010, la Société a encouru des frais liés à la clôture son PAPE. La société a engagé des honoraires professionnels de 69 307 \$ comparativement à 27 353 \$ en 2009. De plus, la société a payé un loyer pour un montant de 28 350 \$ comparativement à 9 450 \$ pour l'exercice précédent. La société a également attribué des options d'achat d'actions aux administrateurs, aux dirigeants et au placeur pour compte. La juste valeur des options accordées aux administrateurs et dirigeants est de 80 470 \$ et a été comptabilisée à l'état des résultats. La juste valeur des options octroyées au placeur pour compte est de 31 669 \$ et a été comptabilisé au débit du capital-actions.

La société a enregistré une perte de 195 746 \$ au cours de l'exercice comparativement à une perte de 37 348 \$ pour l'exercice précédent. L'augmentation importante des charges d'honoraires professionnels est liée à des travaux d'évaluation de cibles potentielles et des démarches de financement. De plus, une charge de 80 470\$ a été constatée à titre de rémunération à base d'actions, lors de l'octroi d'options d'achat d'actions aux administrateurs et aux dirigeants, à la clôture du PAPE le 17 août 2010.

Compte tenu du nombre moyen d'actions pondéré en circulation durant l'exercice, la perte de base et diluée par action ordinaire a été de 0,0546 \$ en comparaison de 0,0173 \$ l'année précédente.

En conformité avec la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération.

Bilan

Au 31 décembre 2010, l'encaisse s'élevait à 221 410 \$ comparativement à 3 174 \$ au 31 décembre 2009. De plus, la société avait des débiteurs de 7 126 \$ et des créiteurs de 15 542 \$ comparativement à 828 \$ et 49 555\$ respectivement au 31 décembre 2009. Les créiteurs sont des montants liés au premier appel public à l'épargne et à une éventuelle opération admissible. Des frais reportés, constitués de frais relatifs au PAPE et à une opération admissible pour un montant de 73 835\$ comptabilisés au cours du dernier exercice ont été reconnus à l'état des résultats de l'exercice et au débit du capital-actions suite à la réalisation ou à l'abandon de ces opérations.

Trésorerie et sources de financement

Les liquidités de Vtech s'élevaient 221 410 \$ au 31 décembre 2010. La direction estime que ses liquidités suffiront à financer l'exploitation de la société jusqu'à l'achèvement d'une opération admissible au sens de la Bourse de croissance TSX.

Capitaux propres

Au 31 décembre 2010, le capital-actions émis et en circulation était composé de 5 666 910 (2 333 333 en 2009) actions ordinaires. Au cours de l'exercice, la société a émis 3 333 577 d'actions ordinaires d'une valeur de 500 037 \$ en contrepartie de 500 037 \$ en trésorerie. Des frais d'émission d'actions et la juste valeur des options octroyées au placeur pour compte de 200 049 \$ et de 31 669 \$ respectivement ont été comptabilisés en diminution du capital-actions au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2010.

Conformément aux exigences de la Bourse, après la clôture de l'appel public à l'épargne, 2 333 333 actions ont été entières et 10% seront libérées au prorata des actions détenues par les actionnaires dès la publication du bulletin final de la bourse relatif à la clôture de l'opération admissible, et 15% par la suite, à des intervalles de six mois soit les mois 6, 12, 18, 24, 30 et 36.

Arrangement hors bilan

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au 31 décembre 2010.

Principales conventions et estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformes au PCGR du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Informations relatives au passage aux IFRS

Description des éléments clés et échéancier du plan de la société.

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé que le 1^{er} janvier 2011 est la date à laquelle les sociétés cotées en bourse remplaceront les PCGR canadiens par les IFRS. Les IFRS s'appliqueront aux états financiers intermédiaires et annuels de la Société relatifs à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011. La date d'entrée en vigueur du 1^{er} janvier 2011 exigera le rapprochement, à des fins comparatives, des soldes présentés par la Société pour les périodes intermédiaires et l'exercice

terminés le 31 décembre 2010. La Société a entrepris l'analyse détaillée des différences entre les IFRS et les conventions comptables de la Société ainsi qu'une évaluation de l'incidence de diverses alternatives. À ce stade-ci de l'analyse, il semble que l'adoption des IFRS aura une incidence minimale sur les résultats et la situation financière de la Société.

Les secteurs spécifiques examinés et considérés à ce jour sont, entre autres, les suivants :

- Immobilisations corporelles – Les IFRS exigent que soient identifiés les divers composants des immobilisations corporelles. La Société ne prévoit aucune modification importante à la suite de l'adoption des IFRS. Les immobilisations sont identifiées selon leur durée de vie utile de manière à constater aux résultats un amortissement approprié de leur coût.

Les IFRS permettent de faire le choix de présenter les immobilisations corporelles à un coût présumé au lieu de leur coût réel tel qu'établi selon les IFRS. Le coût présumé d'une immobilisation peut être soit sa juste valeur, soit sa valeur comptable. Étant donné que la Société ne détient aucune immobilisation, aucun ajustement ne sera requis. Suite à une transaction admissible la norme IAS 16 *immobilisations corporelles* sera appliquée, le cas échéant.

- Regroupement d'entreprises – Selon IFRS 3 « regroupement d'entreprises », les frais connexes aux acquisitions d'entreprises doivent être comptabilisés en charges lorsque les coûts sont engagés et que les services sont reçus. Selon le CPN-94 « Comptabilisation des coûts des opérations structurelles », lorsqu'une société n'a pas adopté de façon anticipée les dispositions du chapitre 1582 « regroupements d'entreprises », les frais connexes aux acquisitions d'entreprises sont comptabilisés à l'actif lorsque l'opération est identifiée spécifiquement et que la conclusion est plus probable qu'improbable. Lorsqu'il y a renonciation de l'opération, les frais sont passés en charge à ce moment. Puisque la société a inclus des frais connexes aux acquisitions d'entreprises dans ses frais reportés dans ses états financiers selon les PCGR Canadiens, ces frais seront comptabilisés en charge rétroactivement lors du passage aux IFRS.

Ainsi, les coûts reliés aux acquisitions d'entreprises encourus en 2009 et comptabilisés à titre de frais reportés seront virés aux Résultats non distribués en date du 1^{er} janvier 2010 et les coûts encourus en 2010 et comptabilisés à l'actif seront comptabilisés au Compte de résultat pour l'exercice 2010 et aux Résultats non distribués au 1^{er} janvier 2011.

- Instruments financiers – Les instruments financiers de la Société sont présentement relativement simples et les informations fournies selon les IFRS ne présenteront pas de différences importantes. Advenant que la Société soit partie à des contrats de couverture dans le futur, elle se conformera aux exigences des IFRS.
- Divulgence d'informations financières – Sur la base des normes publiées à ce jour, aucune des exigences d'information pour se conformer aux IFRS ne laisse présager de difficultés.

Principaux changements et décisions.

Compte tenu du fait que la Société n'a pas encore procédé à sa transaction admissible il est difficile d'anticiper les changements requis, outre les éléments reliés aux coûts d'acquisition d'entreprises mentionnés ci-haut.

Description des changements se rapportant aux conventions comptables et décisions prises en vertu des choix offerts par l' IFRS 1 et autres normes applicables.

Puisque Capital VtechLab inc., est une Société de Capital de Démarrage (SCD) avec très peu de postes de bilan, nous ne prévoyons pas nous prévaloir des exemptions relatives à l'application initiale des IFRS prévues dans l'IFRS 1. De plus, nous n'anticipons aucun problème à nous conformer aux IFRS à compter du 1^{er} janvier 2011.

Conséquences de cette transition sur l'information financière de la société.

En résumé, une analyse des exigences pour procéder au basculement vers les IFRS indique qu'il ne devrait pas y avoir d'ajustements importants, à l'exception de la comptabilisation des coûts d'acquisition d'entreprises

Les rapports trimestriels de la Société, ainsi que les formulaires d'information continue sont disponibles sur le site de SEDAR (www.sedar.com).

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Le 28 avril 2010

Le rapport de gestion qui suit, dans lequel la direction fait l'analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de Capital Vtechlab inc. (la « Société ») devrait être lu conjointement avec les états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Énoncés prospectifs

A l'exception des informations historiques, le présent rapport de gestion peut renfermer des énoncés prospectifs qui ne se fondent pas nécessairement sur des faits historiques. Ces énoncés prospectifs comprennent, notamment, des assertions concernant les stratégies, les activités futures et la croissance prévue de la Société et sa capacité de financer ses activités dans l'avenir.

De par leur nature, les énoncés prospectifs font l'objet de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourront faire que les résultats, événements ou faits réels soient sensiblement différents des résultats, événements et faits compris ou implicites dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, le stade de développement de la Société, ses besoins de capitaux à long terme et sa capacité future de financer ses activités, l'évolution future des marchés de la Société et les marchés sur lesquels elle s'attend à devoir exercer sa concurrence, les risques associés à ses alliances stratégiques et les conséquences de la pénétration de nouveaux marchés sur les activités de la Société. Chaque facteur doit être apprécié avec soin et les lecteurs sont avertis de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs.

La Société affirme n'avoir aucune intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs, par suite de nouvelles informations, d'événements futures ou pour quelque autre motif.

Rapport de gestion

La responsabilité de l'établissement et de la présentation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada appartient à la direction de la Société. Les principaux principes comptables utilisés par la Société sont décrits aux états financiers annuels pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009.

Le conseil d'administration de la Société a la responsabilité de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et il a la responsabilité ultime de revoir et d'approuver les états financiers. Le conseil d'administration est aidé dans l'exercice de cette responsabilité par son comité de vérification, qui est majoritairement composé d'administrateurs indépendants.

Exercice terminé le 31 décembre 2009

Aperçu et perspectives futures

La Société a été constituée le 8 mars 2005 sous le nom de Capital Maniwaki inc. en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société de capital de démarrage telle que définie dans la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX. La Société a déposé un prospectus provisoire daté du 14 octobre 2009 et a obtenu son visa le 19 octobre 2009 pour procéder à son premier appel public à l'épargne (« PAPE »). La Société a déposé un prospectus provisoire et prospectus provisoire amendé, daté du 5 novembre 2009, afin d'ajouter une juridiction additionnelle, soit le

Nouveau-Brunswick. Le visa de ce dernier prospectus provisoire amendé a été émis en date du 10 novembre 2009. La Société a déposé un prospectus définitif et obtenu un visa le 18 décembre 2009. Par la suite, la Société a obtenu le visa, de la modification numéro 1 datée du 16 mars 2010 du prospectus daté du 16 décembre 2009, le 22 mars 2010.

Par son PAPE, la Société offre un nombre total de 3 333 340 actions ordinaires dans le cas de l'offre minimale et de 10 000 000 d'actions ordinaires dans le cas de l'offre maximale au prix de 0,15 \$ l'action ordinaire. La Société n'a pas encore complété son PAPE.

La Société prévoit utiliser le capital mobilisé lors de son PAPE conformément aux politiques de la Bourse dans le but de repérer et d'évaluer des éléments d'actifs et des entreprises et d'effectuer éventuellement une opération jugée admissible par la Bourse. Depuis sa création, la Société n'a exercé aucune activité commerciale, ne possède aucun actif sauf un montant minimal d'encaisse, et n'a conclu aucun accord de principe, tel que défini dans la politique relative aux sociétés de capital de démarrage.

La Société projette de repérer et d'évaluer des entreprises et des éléments d'actifs en vue de réaliser une opération admissible. Tout projet d'opération admissible doit être accepté par la Bourse de croissance TSX et, dans le cas d'une opération admissible auprès de personnes ayant un lien de dépendance, doit être également soumis à l'approbation de la majorité des porteurs minoritaires, conformément à la politique relative aux sociétés.

Jusqu'à la date de réalisation d'une éventuelle opération admissible, la Société n'exercera aucune autre activité que le repérage et l'évaluation d'entreprises ou d'éléments d'actifs en vue de réaliser un projet d'opération admissible. Sous réserve du consentement de la Bourse de croissance TSX, de l'autorité principale, soit l'Autorité des marchés financiers, et de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, ces activités peuvent inclure l'obtention de fonds supplémentaires par voie d'émission de valeurs mobilières pour financer une acquisition. Les fonds réunis dans le cadre de tout financement ultérieur seront affectés uniquement au repérage et à l'évaluation de projets d'opération admissible et non à un dépôt, à un prêt ou à un placement direct dans une acquisition éventuelle.

La Société a identifié 9176-7327 Québec Inc., faisant aussi affaires sous le nom Vtechlab, une société fermée constituée le 4 décembre 2006 en vertu de la *Loi sur les compagnies partie 1A* (Québec), comme cible potentielle pour la réalisation d'un projet d'opération admissible. La Société n'a toutefois pas conclu d'accord de principe à cet égard. Le siège social et les éléments d'actifs importants de Vtechlab sont situés au 123, Industriel, Repentigny (Québec) J6A 7K4. La compagnie 9176-7327 Québec inc. a développé une technologie éprouvée, appelée VTECH, destinée aux professionnels en matière de santé des pieds, qui repose sur un système clinique comprenant un puissant lecteur optique (« scanner ») de haute définition et deux logiciels cliniques.

Résultats d'exploitation

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2009, la Société a encouru des frais liés à son opération PAPE.

En conformité avec la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, les administrateurs ne reçoivent aucune rémunération.

Bilan

Au 31 décembre 2009, l'encaisse s'élevait à 3 174 \$ comparativement à 2 226 \$ au 31 décembre 2008.

Trésorerie et sources de financement

Les liquidités de Vtech s'élevaient \$3 174 au 31 décembre 2009. La direction estime que ses liquidités suffiront à financer l'exploitation de la société jusqu'à l'achèvement du premier appel public à l'épargne et au règlement des frais juridiques et autres frais connexes.

Capitaux propres

Au 30 septembre 2009, le capital-actions émis et versé de la Société était de 175 000 \$ (2 333 333 actions ordinaires émises à 0,075 \$ par action).

Arrangement hors bilan

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan au 30 septembre 2009.

Principales conventions et estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformes au PCGR au Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les rapports trimestriels de la Société, ainsi que les formulaires d'information continue sont disponibles sur le site de SEDAR (www.sedar.com).

ANNEXE D

Lettre de consentement *short form* de l'auditeur de la société visée



Le 16 novembre 2012

Consentement des auditeurs indépendants

Nous avons lu la déclaration de changement à l'inscription de CAPITAL DGMC INC. datée du 16 novembre 2012 concernant l'acquisition projetée par CAPITAL DGMC INC. de FOOTECH INC. à titre d'opération admissible en vertu de la Politique 2.4 Sociétés de capital de démarrage de la BOURSE DE CROISSANCE TSX INC. Nous nous sommes conformés aux normes généralement reconnues du Canada concernant l'intervention de l'auditeur sur des documents de placement.

Nous consentons à ce que soit inclus dans la déclaration de changement à l'inscription susmentionnée notre rapport des auditeurs indépendants à l'actionnaire et à l'administrateur de FOOTECH INC. portant sur les bilans de FOOTECH INC. au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 ainsi que sur les états du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010. Ces états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière. Notre rapport est daté du 16 novembre 2012.

De plus, nous consentons à ce que soit inclus dans la déclaration de changement à l'inscription susmentionnée notre rapport des auditeurs indépendants à l'actionnaire et à l'administrateur de FOOTECH INC. portant sur le bilan de FOOTECH INC. au 31 décembre 2010 ainsi que sur les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. Ces états financiers ont été établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Notre rapport est daté du 16 novembre 2012.

ALLAIN & ASSOCIÉS

ANNEXE E

États financiers de la société visée

FOOTECH INC.

MONCTON, N.-B.

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRE RÉSUMÉS

(Non audités)

PÉRIODES DE TROIS ET SIX MOIS TERMINÉES LE
30 JUIN 2012 ET LE 30 JUIN 2011

TABLE DE MATIÈRES

	Page
Bilans intermédiaires	1
États intermédiaires du résultat global	2
États intermédiaires des variations des capitaux propres	3
États intermédiaires des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers intermédiaire	5-21

FOOTECH INC.

BILANS INTERMÉDIAIRES

(non audités)

AU 30 JUIN 2012

ACTIFS

En dollars canadiens	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>
Courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31,786 \$	10,933 \$
Comptes à recevoir	171,958	130,553
À recevoir des organismes gouvernementaux	399,478	317,960
Placements (Note 3)	12,087	63,288
Stocks	814,447	807,846
À recevoir de l'actionnaire	-	696
Frais payées d'avance	27,735	17,321
	<u>1,457,491</u>	<u>1,348,597</u>
À recevoir d'une société liée	42,566	43,355
Immobilisations corporelles (Note 4)	940,574	739,953
Actifs incorporels (Note 5)	298,692	147,989
	<u>1,281,832</u>	<u>931,297</u>
	<u>2,739,323</u> \$	<u>2,279,894</u> \$

PASSIFS

Courants		
Emprunt sur demande (Note 6)	415,000 \$	310,000 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	229,950	159,473
Salaires et avantages sociaux à payer	24,780	8,757
Partie courante de la dette à long terme (Note 7)	121,614	131,949
	<u>791,344</u>	<u>610,179</u>
Dette à long terme (Note 7)	752,949	606,338
Dû à l'actionnaire (Note 8)	12,285	-
	<u>765,234</u>	<u>606,338</u>
	<u>1,556,578</u>	<u>1,216,517</u>

CAPITAUX PROPRES

Capital social	100	100
Résultats non distribués	1,182,645	1,063,277
	<u>1,182,745</u>	<u>1,063,377</u>
	<u>2,739,323</u> \$	<u>2,279,894</u> \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

.....Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaire résumés.

FOOTECH INC.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audités)

(En dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées le 30 juin		Périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
Revenus	482,236	\$ 458,870	\$ 849,463	\$ 842,337
Coût des ventes (Note 5)	<u>44,299</u>	<u>51,617</u>	<u>80,750</u>	<u>105,671</u>
Bénéfice Brut	<u>437,937</u>	<u>407,252</u>	<u>768,713</u>	<u>736,665</u>
Dépenses				
Assurance	5,795	5,684	11,503	11,360
Dépenses de bureau	7,446	7,403	13,570	13,573
Électricité	2,771	2,625	7,364	7,399
Entretien et réparations	9,881	3,359	15,707	9,180
Frais de cartes de crédit	4,853	4,958	9,291	9,054
Frais de déplacement	10,712	12,075	21,656	27,709
Frais de location	47,736	41,397	84,465	75,153
Honoraires professionnels	165	16,514	13,172	36,909
Intérêts dette à long terme	20,656	4,717	25,304	8,366
Intérêts et frais bancaires	3,134	5,643	13,840	11,325
Publicité et représentation	55,822	72,243	128,520	140,836
Salaires et avantages sociaux	16,392	85,521	234,002	309,811
Taxes foncières et permis	513	439	1,306	839
Téléphone	7,317	5,719	13,899	11,095
	<u>193,193</u>	<u>268,298</u>	<u>593,599</u>	<u>672,610</u>
Résultat avant amortissement	244,744	138,955	175,114	64,056
Amortissement	<u>29,006</u>	<u>19,135</u>	<u>54,600</u>	<u>38,270</u>
	215,738	119,820	120,514	25,786
Autres revenus			55	
Perte sur les investissements			<u>(1,201)</u>	<u>-</u>
Résultat avant impôt sur les bénéfices	<u>215,738</u>	<u>119,820</u>	<u>119,368</u>	<u>25,786</u>
Impôts sur les bénéfices	<u>60,000</u>	<u>58,500</u>		<u>-</u>
Résultat net et résultat global	<u>155,738</u>	<u>61,320</u>	<u>119,368</u>	<u>25,786</u>
Résultat net par action de base et après dilution	\$ 155,738	\$ 61,320	\$ 119,368	\$ 25,786
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	1	1	1	1

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaire résumés.

FOOTECH INC.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
(non audités)

(En dollars canadiens)

	Capital- social	Surplus d'apport	Bons de souscription	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
Solde au 1er avril 2012	100	\$		1,026,907	\$ 1,027,007
Dividendes					
Résultat net et résultat étendu				155,738	155,738
Solde au 30 juin 2012	<u>100</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 1,182,645</u>	<u>\$ 1,182,745</u>
Solde au 1er janvier 2012	100	\$		1,063,277	\$ 1,063,377
Dividendes					
Résultat net et résultat étendu				119,368	119,368
Solde au 30 juin 2012	<u>100</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 1,182,645</u>	<u>\$ 1,182,745</u>
Solde au 1er avril 2011	100	\$		947,991	\$ 948,091
Dividendes					-
Résultat net et résultat étendu				61,320	61,320
Solde au 30 juin 2011	<u>100</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 1,009,311</u>	<u>\$ 1,009,411</u>
Solde au 1er janvier 2011	100	\$		983,525	\$ 983,625
Dividendes					-
Résultat net et résultat étendu				25,786	25,786
Solde au 30 juin 2011	<u>100</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 1,009,311</u>	<u>\$ 1,009,411</u>

FOOTECH INC.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES DES FLUX DE TRÉSORERIE
(non audités)

(En dollars canadiens)

	Périodes de trois mois terminées le 30 juin		Périodes de six mois terminées le 30 juin	
	2012	2011	2012	2011
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net	155,738 \$	61,320 \$	119,368 \$	25,786 \$
Élément ne modifiant pas la trésorerie et équivalents de trésorerie:				
Amortissement	<u>29,006</u>	<u>19,135</u>	<u>54,600</u>	<u>38,270</u>
	184,744	80,455	173,968	64,056
Variations dans les items à court terme				
Comptes à recevoir	(32,290)	5,607	(41,405)	200
À recevoir des organismes gouvernementaux	(75,459)	59,151	(81,518)	338
Stocks	3,046	11,396	(6,601)	(167)
Frais payés d'avance	(10,414)	(974)	(10,414)	459
Comptes fournisseurs et frais courus	56,334	(38,181)	70,477	(693)
Salaires et avantages sociaux à payer	<u>16,023</u>	<u>14,578</u>	<u>16,023</u>	<u>15,874</u>
	<u>141,984</u>	<u>132,032</u>	<u>120,530</u>	<u>80,067</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations	(102,247)	63,040	(255,221)	9,040
Acquisitions d'actifs incorporels	<u>(47,921)</u>	<u>-</u>	<u>(150,703)</u>	<u>-</u>
	<u>(150,168)</u>	<u>63,040</u>	<u>(405,924)</u>	<u>9,040</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emprunt sur demande	50,000	(111,725)	105,000	(6,725)
Remboursements sur la dette à long terme	108,672	16,548	(59,932)	3,472
Nouvelle dette à long terme	(80,705)	(60,224)	197,409	(9,479)
À recevoir d'une société liée	93	20,275	789	
Dû à l'actionnaire	<u>62,981</u>	<u>(7,515)</u>	<u>62,981</u>	<u>(9,325)</u>
	<u>141,041</u>	<u>(142,640)</u>	<u>306,247</u>	<u>(22,056)</u>
Augmentation de trésorerie et équivalents de la trésorerie	132,857	52,431	20,853	67,050
Trésorerie et équivalents de la trésorerie, début de l'exercice	<u>1,711</u>	<u>7,243</u>	<u>10,933</u>	<u>(7,376)</u>
Trésorerie et équivalents de la trésorerie, fin de l'exercice	<u>134,568 \$</u>	<u>59,674 \$</u>	<u>31,786 \$</u>	<u>59,674 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intérimaires.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

1. Statut constitutif et nature des activités

Footech Inc. (« la société ») a été constituée le 31 janvier 1996 en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau-Brunswick au Canada. Le bureau principal de la société est situé au 60, rue King, Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada E1C 4M2. Sa mission première est son activité de laboratoire orthopédique. La fabrication et la vente d'orthèses sont ses principaux produits et sources de revenus. La société opère présentement un réseau de huit cliniques dans les Maritimes avec un centre de production qui dessert les provinces Maritimes.

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 25 septembre 2012.

2. Base de préparation et méthodes comptables

Présentation et adoption des IFRS

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). En particulier, ces états financiers intermédiaires résumés ont été préparés en conformité avec la norme comptable internationale IAS 34, Information financière intermédiaire.

Les états financiers comprennent uniquement les comptes de la société et sont dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note. Ces méthodes ont été appliqués tout au long du trimestre, sauf dans le cas où il en est fait mention.

À l'exception de certains actifs évalués à la juste valeur, parce que requis selon certaines normes IFRS spécifiques, les états financiers ont été préparés et évalués selon le coût historique.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à la devise fonctionnelle de la société.

Utilisation des estimations comptables

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Utilisation des estimations comptables (suite)

Les éléments nécessitant une grande part de jugement, les éléments plus complexes pour lesquels les hypothèses et les estimations revêtent une plus grande importance à l'égard des états financiers se détaillent comme suit:

Stocks

Footech dispose principalement de deux types d'inventaire : les chaussures orthopédiques et les matériaux utilisés dans la fabrication.

La chaussure orthopédique ne perd pas de valeur lorsque vendue dans le cours normal de l'opération. Les inventaires étant substantiels et le réseau de vente important, il est toujours possible de revendre tôt ou tard la marchandise au-dessus du coût. Il y a donc peu ou pas de désuétude. Les inventaires tournent toujours lentement pour cette raison.

Les matériaux utilisés dans la fabrication sont spécialisés et conservent leur valeur. De ce fait, la valeur des inventaires de matériaux se maintient ou s'apprécie dans le temps, toutefois la rotation des stocks à ce niveau est élevée compte tenu des volumes de production.

Immobilisations corporelles

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de poser des jugements importants à l'égard des flux de trésorerie futurs de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisé.

Contrat de location

Dans certains cas, la direction doit utiliser son jugement afin de déterminer si les contrats de location sont des contrats de location simple ou de location-financement dans les cas où il y a un transfert des risques et avantages liés à la propriété du bien. À la lumière de ces jugements, la direction classe le contrat de location comme un contrat de location-financement ou de location simple. Par conséquent, l'équipement informatique loué a été comptabilisé à l'actif à sa juste valeur, amorti linéairement sur sa durée prévue d'utilisation, en contrepartie de la comptabilisation d'une obligation découlant d'un contrat de location-financement.

Évaluation des actifs incorporels

Les actifs incorporels en développement ne peuvent pas faire l'objet d'un amortissement mais sont soumis à un test de dépréciation chaque année. Le test de dépréciation de ces actifs requiert une estimation de leur valeur recouvrable, qui a été réalisée au moyen du modèle de flux de trésorerie futurs actualisés.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont continuellement passés en revue. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle l'estimation est changée, si le changement ne touche que cette période, ou au cours de la période considérée et des périodes ultérieures si le changement touche à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits provenant des ventes de produits sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés et qu'il y a eu transfert du droit de propriété.

La société enregistre les paiements reçus à l'avance, y compris les paiements non remboursables, comme revenus reportés jusqu'à ce que le service est fourni ou le produit est livré aux clients.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et taxes liées à la vente collectée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, et sont comptabilisés à la juste valeur.

Stocks

Les matières premières, fournitures, travaux en cours et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de ventes variables qui s'appliquent.

Comptes à recevoir

Les ventes sont effectuées sur la base de conditions de crédit normales et les créances ne portent pas intérêt. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, les valeurs comptables des créances clients sont examinées pour déterminer s'il y a des preuves objectives que les montants ne sont pas recouvrables. Si tel est le cas, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont imputés de façon à amortir le coût des actifs sur leur durée d'utilité estimée, en appliquant la méthode de l'amortissement dégressif. L'amortissement des immobilisations en attente de mise de service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. Les taux annuels suivants sont appliqués lors de l'amortissement des immobilisations corporelles:

Bâtiment	sous construction
Ordinateurs	30%
Équipements	20%
Améliorations d'aménagement	5%

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux immobilisations corporelles importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Impôts sur le bénéfice

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible basé sur le bénéfice imposable de l'exercice.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments reconnus dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

Coûts de recherche et développement

Les frais de recherche sont présentés dans les résultats d'exploitation à titre de charges lorsqu'ils sont encourus et sont réduits par les incitations fiscales liées lorsqu'elles sont obtenues. Les frais de développement sont différés et amortis lorsque les critères des immobilisations incorporelles sont respectés. Sinon, ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société a différé des frais de développement pour 298 692\$ au 30 juin 2012, 147 989\$ au 31 décembre 2011.

Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont recouvrable du gouvernement du Canada en vertu d'un programme d'encouragement de la recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE). Ces montants sont comptabilisés lorsque le recouvrement du montant est raisonnablement assuré, ce qui représente la meilleure estimation par la direction en fonction des coûts encourus au cours de l'année les CII sont comptabilisés selon la méthode de réduction des coûts.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Contrats de location

Les loyers à payer en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés en résultat net sur une base linéaire selon la durée de la location concernée.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement chaque fois que les caractéristiques de la location transfèrent la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple.

Coûts d'emprunt

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs

À chaque date de clôture, les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer s'il y a une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. S'il existe une indication de perte de valeur éventuelle, la valeur recouvrable de tout actif affecté est évaluée et comparée à sa valeur comptable. Si la valeur recouvrable estimée est inférieure, la valeur comptable est réduite à la valeur recouvrable estimée et une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

De même, à chaque date de clôture, les stocks sont soumis à des tests de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque élément de stock (ou groupe d'éléments similaires) à son prix de vente diminué des coûts d'achèvement et de vente. Si un élément de stock (ou groupe d'éléments similaires) est déprécié, sa valeur comptable est réduite à son prix de vente diminué des coûts d'achèvement et de vente et une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si une perte de valeur est reprise par la suite, la valeur comptable de l'actif (ou groupe d'actifs correspondants) augmente à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable (prix de vente diminué des coûts d'achèvement et de vente dans le cas de stocks), mais sans être supérieure au montant qui aurait été déterminé si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au titre de l'actif (ou du groupe d'actifs correspondants) au cours des années antérieures. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Fournisseurs

Les fournisseurs sont des obligations sur la base de conditions de crédit normales et ne portent pas intérêt.

Dettes bancaires et emprunt sur demande

Les charges d'intérêt sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont incluses dans les coûts financiers.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Juste valeur par le biais du compte des résultats	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
Trésorerie et équivalents de trésorerie; Placements	Comptes à recevoir; À recevoir de l'actionnaire; Frais payé d'avance; À recevoir d'une société liée		Dettes bancaires; Emprunt sur demande; Comptes fournisseurs et frais courus; Salaires et avantages sociaux à payer; Dettes à long terme; Dû à l'actionnaire

Juste valeur par le biais du compte des résultats

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments qui sont détenus à des fins de transactions ou qui ont été désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La trésorerie et équivalent de trésorerie sont classés dans cette catégorie. Elle est comptabilisée initialement et subséquentement à la juste valeur. Elle est présentée dans les actifs courants. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés au résultat net.

Prêts et créances et autres passifs

Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquentement au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs financiers

Les autres passifs représentent les passifs financiers qui ne sont pas détenus à des fins de transactions. Les fournisseurs et autres créanciers ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants.

Capital social

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises.

Résultats par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs sur le nombre théorique d'actions.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

	<u>30 juin</u>	<u>31 décembre</u>					
	<u>2012</u>	<u>2011</u>					
3. Placements							
Valeur de rachat d'assurance-vie	<u>12,087</u>	<u>\$ 63,288</u>					
4. Immobilisations corporelles	<hr/>						
	Terrains	Bâtiment	Améliorations d'aménagement	Équipements	Ordinateurs	Total	
<u>Coût</u>	<hr/>						
Solde au 31 décembre 2011	152,713 \$	34,965 \$	90,746 \$	772,785 \$	245,950 \$	1,297,159 \$	
Acquisitions	-	249,269	1,463	3,539	950	255,221	
Solde au 30 juin 2012	152,713 \$	284,234 \$	92,209 \$	776,324 \$	246,900 \$	1,552,380 \$	
<u>Amortissement et charges de dépréciation accumulés :</u>	<hr/>						
Solde au 31 décembre 2011	-	-	31,670 \$	286,486 \$	239,050 \$	557,206 \$	
Amortissement	-	3,192	1,495	48,807	1,106	54,600	
Mise hors service, dispositions et autres	<hr/>						
Solde au 30 juin 2012	-	3,192 \$	33,165 \$	335,293 \$	240,156 \$	611,806 \$	
<u>Valeur nette comptable :</u>	<hr/>						
Au 31 décembre 2011	152,713	34,965	59,076	486,299	6,900	739,953	
Au 30 juin 2012	152,713 \$	281,042 \$	59,044 \$	441,031 \$	6,744 \$	940,574 \$	

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

5. Actifs incorporels

Le coût des actifs incorporels est constitué des coûts liés pour le développement de la technologie d'un système 3D pour la fabrication sur mesure d'orthèses plantaires. La durée de vie estimée du système 3D est de 10 ans. Au 30 juin 2012, le projet de développement de la technologie était toujours en cours.

	Coûts de développement
Solde au 31 décembre 2011	147,989 \$
Acquisitions	272,061
Crédits d'impôt à l'investissement en vertu de recherche scientifique et de développement expérimental	(121,358)
Solde au 30 juin 2012	<u>150,703</u> <u>298,692 \$</u>
 <u>Amortissement et charges de dépréciation accumulés :</u>	
Solde au 31 décembre 2011	<u>- \$</u>
Solde au 30 juin 2012	<u>- \$</u>
 <u>Valeur nette comptable :</u>	
Au 31 décembre 2011	<u>147,989 \$</u>
Au 30 juin 2012	<u>298,692 \$</u>

6. Emprunt sur demande

La Société a une marge de crédit autorisée à la Banque TD au montant de 500 000\$, dont 85 000\$ est inutilisée au 30 juin 2012, portant intérêt au taux préférentiel plus 2,5% garanti par les comptes à recevoir, les stocks ayant une valeur de 814 447\$ (2011 - 807 846\$) et une assurance-vie.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

7. Dette à long terme	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Emprunt de Canada Trust, portant intérêt au taux préférentiel plus 1,5 %, remboursable en versements mensuels de 333 \$ pour le principal plus intérêt. Il vient à échéance en mai 2013 et est garanti par de l'équipement.	3,667 \$	5,667 \$
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 7 %, remboursable en versements mensuels de 3 095 \$ sur le principal plus intérêt. Il vient à échéance en février 2017 et est garanti par de l'équipement.	171,000	189,410
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 6,5 %, remboursable en versements mensuels de 1 667 \$ sur le principal plus intérêt. Il est venu à échéance en juin 2012 et était garanti par de l'équipement.	-	10,002
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 7,5 %, remboursable en versements mensuels de 1 415 \$ sur le principal plus intérêt. Il vient à échéance en janvier 2016 et est garanti par de l'équipement.	60,845	69,335
Emprunt de la Caisse Populaire, portant intérêt à un taux de 6 %, remboursable en versements mensuels de 2 575 \$ sur le principal plus intérêt. Il vient à échéance en janvier 2022 et est garanti par de l'équipement.	296,183	309,060
Emprunt de la Caisse Populaire, portant intérêt à un taux de 4,9 %, remboursable en versements mensuels de 2 436 \$ sur le principal plus intérêt. Il vient à échéance en 2027 et est garanti par un terrain et bâtiment ainsi qu'une garantie personnelle de l'actionnaire de 187 500 \$.	333,140	310,000
Hypothèque de la Caisse Populaire, montant non déboursé pour la construction de la nouvelle clinique à Dieppe, NB	-	(167,000)
Société en commandite NB, portant aucun intérêt, remboursable en versements mensuels de 347 \$, échéant en octobre 2014 et garanti par des améliorations d'aménagement.	9,728	11,813
	<u>874,563</u>	<u>738,287</u>
Moins: la partie courante de la dette à long terme	121,614	131,949
	<u><u>752,949</u></u> \$	<u><u>606,338</u></u> \$

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

	<u>30 juin</u> <u>2012</u>	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>
8. Dû à l'actionnaire		
Dû à l'actionnaire, non garanti, portant aucun intérêt ni modalité de remboursement.	<u>12,285</u> \$	<u>-</u> \$

9. Événement postérieur à la date du bilan

Présentement, la société est engagée dans un processus de vente en vertu d'une entente de principe annoncée le 10 mai 2012 visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc. dans le cadre d'une opération admissible. La réalisation de l'opération est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Aux termes de l'entente, Capital DGMC Inc. (TSX-V : VTC.P) « DGMC », une société de capital de démarrage tel que défini par la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, se porterait acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de Footech Inc, qui deviendra ainsi une filiale. Le fondateur de Footech Inc, Monsieur Jacques Martin (ci-après « le vendeur »), se joindra à l'équipe de direction et au conseil d'administration de la nouvelle entité.

La contrepartie totale payable au vendeur peut atteindre 2,435,000 \$ si toutes les conditions sont rencontrées, comprenant un paiement en espèces de 550,000 \$, des titres de DGMC, ainsi qu'un solde du prix de vente de 575,000 \$ sujet à certaines conditions. DGMC émettrait au vendeur 2,500,000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1,250,000 actions privilégiées non convertibles à 0,20 \$ l'action, comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet promissoire sans intérêt de 250,000 \$ sera émis en faveur de M. Martin, ainsi que 300 000 actions ordinaires à titre de bonus à la signature. Enfin, le vendeur serait éligible à recevoir dans le futur une somme de 250,000 \$ payable en actions ordinaires de DGMC, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de performance; lesdites actions seront émises au cours du marché prévalant alors dans cette éventualité ou à un prix minimum de 0,20 \$.

10. Instruments financiers

Politique de gestion du capital

Au 30 juin 2012, le capital total était constitué des capitaux propres, dont la juste valeur était de 1 183 846\$. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont destinés à préserver la capacité financière de l'entreprise pour assurer la continuité de son exploitation sur une base normale et continue, comprenant notamment l'opération et le développement de son réseau clinique, ses activités de production et de gestion de la qualité, et ses efforts constants d'innovation. La Société gère son capital et effectue les ajustements nécessaires à la lumière de l'évolution des conditions économiques et des risques auxquels elle est exposée. Au fil des ans, la direction de la Société a réinvesti continuellement les bénéfices générés par ses activités. La Société a eu recours à de nouveaux financements au cours de l'exercice pour mener à terme notamment ses projets de construction, ses achats d'équipements et le développement des marchés. La Société pourrait avoir recours à de nouveaux financements dans le futur pour supporter sa croissance et atteindre ses objectifs. Les changements éventuels dans la propriété de l'entreprise pourraient également influencer les choix relatifs à la gestion du capital, ainsi qu'à la provenance et à la l'utilisation des fonds.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2012. Les actifs et passifs de la Société se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de créances à recevoir, à recevoir de l'actionnaire, à recevoir d'une société liée, de frais payés d'avance, de placements, de dette bancaire, d'emprunt sur demande, de comptes fournisseurs et de frais courus, de salaires et d'avantages sociaux à payer et de dette à long terme.

Risque de crédit

L'exposition de la société au risque de crédit est principalement dérivée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des créances à recevoir. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont déposées auprès d'institutions financières reconnues. La direction considère le risque de la société comme étant faible.

Risque de crédit (suite)

Il n'y a pas de client comprenant plus de 10% du total des comptes à recevoir. La société n'est sujette à aucune concentration de crédit. Une évaluation de crédit de tous les clients sont effectués régulièrement et une provision pour créances douteuses est établie lorsque les montants ne sont pas recouvrables.

Risque du marché

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard des instruments financiers suivant:

- À recevoir de l'actionnaire;
- A recevoir d'une société liée;
- Dette à long terme;
- Dû à l'actionnaire.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société au risque de taux d'intérêt.

La Société a un risque de juste valeur alors que les instruments financiers à taux variables l'exposent à un risque de variation des flux de trésorerie. Pour les actifs et passifs financiers à taux variables, une réestimation périodique des flux de trésorerie destinée à refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché modifie le taux d'intérêt effectif.

Risque de prix

La Société n'est pas exposée à un risque de prix significatif découlant des titres de capitaux propres et des marchandises.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

10. Instruments financiers (suite) **Estimation de la juste valeur**

Le 1er janvier 2010, la Société a adopté une modification apportée à IFRS 7 pour les instruments financiers inscrits dans le bilan à la juste valeur. Une modification qui impose la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à plusieurs niveaux, qui sont les suivants :

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (niveau 2) ; et
- des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (à savoir des données non observables) (niveau 3).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité fait référence au risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La société gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Le risque de liquidité résulte principalement de la disponibilité des fonds et des ventes générées par la société dans le cours normal de ses affaires. La société dispose des liquidités requises pour opérer et faire face à ses obligations dans un avenir prévisible. La Société n'est au fait d'aucun facteur important qui serait susceptible de compromettre son opération.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

10. Instruments financiers (suite)

Les tableaux qui suivent présentent les échéances des passifs financiers :

	<u>30 juin 2012</u>					
	<u>Échéance de 1 an ou moins</u>	<u>Échéance inconnue</u>	<u>2 ans</u>	<u>3 et 4 ans</u>	<u>5 ans et plus</u>	<u>Total</u>
Emprunt sur demande	415,000	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 415,000
Comptes fournisseurs et frais courus	229,950	-	-	-	-	229,950
Salaires et avantages sociaux à payer	24,780	-	-	-	-	24,780
Dette à long terme	121,614	-	117,947	221,925	413,077	874,563
Dû à l'actionnaire	-	62,285	-	-	-	62,285
Total	<u>791,344</u>	<u>\$ 62,285</u>	<u>\$ 117,947</u>	<u>\$ 221,925</u>	<u>\$ 413,077</u>	<u>\$ 1,606,578</u>

	<u>31 décembre 2011</u>					
	<u>Échéance de 1 an ou moins</u>	<u>Échéance inconnue</u>	<u>2 ans</u>	<u>3 et 4 ans</u>	<u>5 ans et plus</u>	<u>Total</u>
Emprunt sur demande	310,000	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 310,000
Comptes fournisseurs et frais courus	159,473	-	-	-	-	159,473
Salaires et avantages sociaux à payer	8,757	-	-	-	-	8,757
Dette à long terme	131,989	-	119,614	117,253	369,431	738,287
Dû à l'actionnaire	-	-	-	-	-	-
Total	<u>610,219</u>	<u>\$ -</u>	<u>\$ 119,614</u>	<u>\$ 117,253</u>	<u>\$ 369,431</u>	<u>\$ 1,216,517</u>

11. Information additionnelle sur les états intermédiaires des flux de trésorerie

Les flux de trésorerie provenant des intérêts et impôts sur
le revenu sont les suivants:

Impôts payés
Intérêts payés

	<u>30 juin 2012</u>	<u>31 décembre 2011</u>
	-	-
	<u>48,435</u>	<u>\$ 55,300</u>

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

12. Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 7 - Instruments financiers – informations à fournir

En octobre 2010, l'IASB a publié un amendement à l'IFRS 7, Instruments financiers – informations à fournir. Cet amendement a ajouté une exigence en matière d'informations à fournir relativement aux transferts de passifs financiers. Le complément d'information fourni permettra aux utilisateurs d'états financiers de comprendre le rapport entre les actifs financiers transférés qui ne sont pas entièrement décomptabilisés et les passifs financiers qui y sont associés. Ce complément d'information permettra aux utilisateurs d'évaluer la nature des liens maintenus avec les actifs financiers décomptabilisés et les risques qui y sont associés. Les changements sont en vigueur pour les états financiers couvrant les périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2011. L'application anticipée est autorisée. La Société ne s'attend pas à ce que cet amendement ait une incidence importante sur l'adoption.

IFRS 9 - Instruments financiers

La norme IFRS 9, publiée en 2009, modifie les exigences relatives au classement et à l'évolution contenues dans la norme IAS 39 relativement aux actifs financiers. L'entité devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les actifs financiers seront évalués au coût amorti si la détention des actifs s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et les modalités contractuelles des actifs financiers donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans les autres situations, les actifs financiers seront évalués à la juste valeur. L'entité pourra, lors de la comptabilisation initiale, désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une "non-concordance comptable".

IFRS 10, « États financiers consolidés »

La norme IFRS 10, publiée en mai 2011, exige qu'une entité consolide une entreprise détenue lorsqu'elle a des droits ou est exposée à des rendements variables de par son implication avec l'entreprise détenue et a la capacité d'influencer les rendements grâce à son pouvoir sur la société émettrice. Selon les normes IFRS en vigueur, la consolidation est nécessaire lorsque l'entité a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. IFRS 10 remplacera SIC-12, « Consolidation - entités ad hoc » et des parties de IAS 27, « États financiers consolidés et individuels ».

La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société n'a pas encore entamé le processus d'évaluation de l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers ou s'il y aura adoption anticipée de cette norme.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

12. Modifications futures de méthodes comptables (suite)

IFRS 11, « Partenariats »

La norme IFRS 11, publiée en mai 2011, exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une opération conjointe. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une opération conjointe, le coentrepreneur reconnaîtra sa part de l'actif, du passif, des ventes et des dépenses de l'opération conjointe. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix de la consolidation proportionnelle ou de la méthode de la mise en équivalence des participations dans des coentreprises. IFRS 11 remplacera IAS 31, « Participations dans des coentreprises », et SIC-13, « Entités contrôlées conjointement – apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société n'a pas encore entamé le processus d'évaluation de l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses états financiers ou s'il y aura adoption anticipée de cette norme.

IFRS 12, « Divulgence des participations dans d'autres entités »

La norme IFRS 12, publiée en mai 2011, établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprise, les participations dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilan. La norme reprend les divulgations existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgation supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations de la société dans d'autres entités.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société n'a pas encore entamé le processus d'évaluation de l'impact que cette nouvelle norme aura sur ses financiers ou s'il y aura adoption anticipée de cette norme.

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme, publiée en mai 2011, précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui, dans de nombreux cas, ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(non audités)

Périodes de trois et de six mois terminées les 30 juin 2012 et 2011
(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

12. Modifications futures de méthodes comptables (suite)

Modifications à d'autres normes

En juin 2011, la norme IAS 1, "Présentation des états financiers", a été modifiée afin d'exiger que les éléments composant les autres éléments du résultat global qui sont appelés à un reclassement ultérieur au résultat net soient regroupés. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

En juin 2011, la norme IAS 19, "Avantage du personnel", a été modifiée afin d'éliminer la "méthode du corridor" et améliorer les informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IFRS 7 "Instruments financiers : Informations à fournir" a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation" a été modifiée afin de clarifier les règles de compensation. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

En mai 2011, les normes IAS 27, « États financiers individuels », et IAS 28, « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » ont été modifiées. IAS 27 traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans les états financiers non consolidés. IAS 28 a été modifié afin d'inclure les coentreprises dans son champ d'application et de répondre aux changements des normes IFRS 10 à 13. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

La société entend adopter ces modifications à compter de leur date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

FOOTECH INC.

MONCTON, N.-B.

ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

TABLE DE MATIÈRES

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1
Bilans	2
États du résultat global	3
États des variations des capitaux propres	4
États des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6-24

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'actionnaire et à l'administrateur de Footech Inc.

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de Footech Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 et les états du résultat global, des variations des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la présentation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Footech Inc. au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et le 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Autre point

La société Footech Inc. a préparé un jeu d'états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 conformément aux Normes comptables pour les entreprises à capital fermé, sur lesquels nous avons délivré à l'actionnaire de la société Footech Inc. un rapport d'auditeur daté du 14 mars 2012.

Moncton, N.-B.

le 16 novembre, 2012


ALLAIN & ASSOCIÉS
COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

FOOTECH INC.

BILANS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

ACTIF

En dollars canadiens	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>	<u>1 janvier</u> <u>2010</u>
Courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	10,933 \$	-	483 \$
Comptes à recevoir	130,553	182,405	143,409
À recevoir des organismes gouvernementaux (Note 4)	317,960	82,599	225,741
Placements (Note 6)	63,288	56,016	53,973
Stocks (Notes 5)	807,846	818,646	831,352
À recevoir de l'actionnaire	696	-	-
Frais payés d'avance	17,321	2,845	-
	<u>1,348,597</u>	<u>1,142,511</u>	<u>1,200,985</u>
À recevoir d'une société liée (Note 7)	43,355	122,505	109,374
Immobilisations corporelles (Notes 2 et 8)	739,953	211,069	96,215
Actifs incorporels (Note 9)	147,989	-	-
	<u>931,297</u>	<u>333,574</u>	<u>259,562</u>
	<u>2,279,894</u> \$	<u>\$ 1,476,085</u> \$	<u>1,460,547</u> \$

PASSIF

Courants			
Dette bancaire	-	7,376 \$	-
Emprunt sur demande (Note 10)	310,000	165,000	340,000
Comptes fournisseurs et frais courus (Note 11)	159,473	123,694	123,683
Salaires et avantages sociaux à payer	8,757	8,295	7,476
Partie courante de la dette à long terme (Note 12)	131,949	74,764	76,039
	<u>610,179</u>	<u>379,129</u>	<u>547,198</u>
Dette à long terme (Note 12)	606,338	112,733	128,819
Dû à l'actionnaire (Note 13)	-	598	6,698
	<u>606,338</u>	<u>113,331</u>	<u>135,517</u>
	<u>1,216,517</u>	<u>492,460</u>	<u>682,715</u>

CAPITAUX PROPRES

Capital social (Note 14)	100	100	100
Résultats non distribués	1,063,277	983,525	777,732
	<u>1,063,377</u>	<u>983,625</u>	<u>777,832</u>
	<u>2,279,894</u> \$	<u>1,476,085</u> \$	<u>1,460,547</u> \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

.....Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

En dollars canadiens	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus (Note 15)	1,638,767 \$	1,968,682 \$
Coût des ventes (Note 5)	<u>(203,890)</u>	<u>(199,814)</u>
Bénéfice Brut	<u>1,434,877</u>	<u>1,768,868</u>
Dépenses		
Assurance	12,481	12,196
Dépenses de bureau	33,681	32,400
Électricité	11,874	12,538
Entretien et réparations	16,870	20,836
Frais de cartes de crédit	19,195	21,345
Frais de déplacement	55,300	51,382
Frais de location	152,266	158,000
Honoraires professionnels	48,880	44,471
Intérêts dette à long terme	18,857	10,606
Intérêts et frais bancaires	26,760	17,138
Publicité et représentation	275,068	266,755
Recherche et développement	-	142,622
Salaires et avantages sociaux	604,500	721,863
Taxes foncières et permis	3,048	2,112
Téléphone	23,091	20,958
	<u>1,301,871</u>	<u>1,535,222</u>
Résultat avant amortissement	133,006	233,646
Amortissement	(76,541)	(30,356)
Mauvaises créances	-	(35,220)
	<u>56,465</u>	<u>168,070</u>
Autres revenus (Note 16)	45,790	19,747
Perte sur les investissements	(2,503)	(7,971)
Résultat avant impôt sur le résultat	<u>99,752</u>	<u>179,846</u>
Impôts sur les bénéfices	-	(45,947)
Résultat net et résultat global	<u>99,752</u>	<u>225,793</u>
Solde, début de l'exercice	983,525	777,732
Dividendes payés	(20,000)	(20,000)
Solde, fin de l'exercice	<u>1,063,277</u> \$	<u>983,525</u> \$
Résultat net par action de base et après dilution	99,752 \$	225,793 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	1	1

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

En dollars canadiens

	Capital- actions		Surplus d'apport		Bons de souscription		Résultats non distribués		Total des capitaux propres
Solde au 1er janvier 2010	100	\$	-	\$	-	\$	777,732	\$	777,832 \$
Dividendes	-		-		-		(20,000)		(20,000)
Résultat net et résultat étendu	-		-		-		225,793		225,793
Solde au 31 décembre 2010	100	\$	-	\$	-	\$	983,525	\$	983,625 \$
Solde au 1er janvier 2011	100	\$	-	\$	-	\$	983,525	\$	983,625 \$
Dividendes	-		-		-		(20,000)		(20,000)
Résultat net et résultat étendu	-		-		-		99,752		99,752
Solde au 31 décembre 2011	100	\$	-	\$	-	\$	1,063,277	\$	1,063,377 \$

FOOTECH INC.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2011

En dollars canadiens

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net	99,752 \$	225,793 \$
Élément ne modifiant pas l'encaisse:		
Amortissement	76,541	30,356
	<u>176,293</u>	<u>256,149</u>
Variations dans les items à court terme		
Comptes à recevoir	51,852	(38,996)
À recevoir des organismes gouvernementaux	(235,361)	143,142
Stocks	10,800	12,706
Frais payés d'avance	(14,476)	(2,845)
Comptes fournisseurs et frais courus	35,779	2
Salaires et avantages sociaux à payer	462	819
	<u>25,349</u>	<u>370,977</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(605,425)	(162,644)
Acquisitions d'actifs incorporels	(147,989)	-
Crédit d'impôt à l'investissement	-	17,434
Acquisition de placement	(7,272)	(2,034)
	<u>(760,686)</u>	<u>(147,244)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt sur demande	145,000	(175,000)
Remboursements sur la dette à long terme	(75,098)	(76,041)
Nouvelle dette à long terme	625,888	58,680
À recevoir d'une société apparentée	79,150	(13,131)
Dividendes payés	(20,000)	(20,000)
Dû à l'actionnaire	(1,294)	(6,100)
	<u>753,646</u>	<u>(231,592)</u>
Augmentation (diminution) de trésorerie et équivalents de la trésorerie	18,309	(7,859)
Trésorerie et équivalents de la trésorerie, début de l'exercice	<u>(7,376)</u>	<u>483</u>
Trésorerie et équivalents de la trésorerie, fin de l'exercice	<u>10,933 \$</u>	<u>(7,376) \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

1. Statut constitutif et nature des activités

Footech Inc. (« la société ») a été constituée le 31 janvier 1996 en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau-Brunswick au Canada. Le bureau principal de la société est situé au 60, rue King, Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada E1C 4M2. Sa mission première est son activité de laboratoire orthopédique. La fabrication et la vente d'orthèses sont ses principaux produits et sources de revenus. La société opère présentement un réseau de huit cliniques dans les Maritimes avec un centre de production qui dessert les provinces Maritimes.

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration le 16 novembre 2012.

2. Base de préparation et méthodes comptables

Présentation et adoption des IFRS

Les états financiers comprennent uniquement les comptes de la société et sont dressés selon les principales méthodes comptables décrites dans la présente note. Ces méthodes ont été appliquées tout au long de l'exercice, sauf dans le cas où il en est fait mention.

À l'exception de certains actifs évalués à la juste valeur, parce que requis selon certaines normes IFRS spécifiques, les états financiers ont été préparés et évalués selon le coût historique.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, ce qui correspond à la devise fonctionnelle de la société.

La note 19 présente les informations transitoires en vertu des IFRS puisque les présents états financiers sont les premiers états financiers de la société dressés selon les IFRS et que les états financiers précédents étaient dressés selon les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé.

Utilisation des estimations comptables

L'établissement d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations et hypothèses reposent sur l'expérience historique, d'autres facteurs pertinents et les attentes par rapport à l'avenir et sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont revues ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments nécessitant une grande part de jugement, les éléments plus complexes pour lesquels les hypothèses et les estimations revêtent une plus grande importance à l'égard des états financiers se détaillent comme suit:

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Stocks

Footech dispose principalement de deux types d'inventaire : les chaussures orthopédiques et les matériaux utilisés dans la fabrication.

La chaussure orthopédique ne perd pas de valeur lorsque vendue dans le cours normal de l'opération. Les inventaires étant substantiels, et le réseau de vente important, il est toujours possible de revendre tôt ou tard la marchandise au-dessus du coût. Il y a donc peu ou pas de désuétude. Les inventaires tournent toujours lentement pour cette raison.

Les matériaux utilisés dans la fabrication sont spécialisés et conservent leur valeur. De fait, la valeur des inventaires de matériaux se maintient ou s'apprécie dans le temps, toutefois la rotation des stocks à ce niveau est élevée compte tenu des volumes de production.

Immobilisations corporelles

La société doit évaluer la possibilité que les valeurs comptables des immobilisations corporelles puissent ne pas être recouvrables. La direction est tenue de poser des jugements importants à l'égard des flux de trésorerie futurs de manière à déterminer le montant de la perte de valeur sur des actifs qui devrait être comptabilisée.

Contrat de location

Dans certains cas, la direction doit utiliser son jugement afin de déterminer si les contrats de location sont des contrats de location simple ou de location-financement dans les cas où il y a un transfert des risques et avantages liés à la propriété du bien. À la lumière de ces jugements, la direction classe le contrat de location comme un contrat de location-financement ou de location simple. Par conséquent, l'équipement informatique loué a été comptabilisé à l'actif à sa juste valeur, amorti linéairement sur sa durée prévue d'utilisation, en contrepartie de la comptabilisation d'une obligation découlant d'un contrat de location-financement.

Évaluation des actifs incorporels

Les actifs incorporels en développement ne peuvent pas faire l'objet d'un amortissement mais sont soumis à un test de dépréciation chaque année. Le test de dépréciation de ces actifs requiert une estimation de leur valeur recouvrable, qui a été réalisée au moyen du modèle de flux de trésorerie futurs actualisés. Les hypothèses utilisées dans l'estimation du montant recouvrable sont exposées à la note 9.

Les jugements, les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont continuellement passés en revue. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle l'estimation est changée, si le changement ne touche que cette période, ou au cours de la période considérée et des périodes ultérieures si le changement touche à la fois la période considérée et des périodes ultérieures.

Coûts de recherche et développement

Les frais de recherche sont présentés dans les résultats d'exploitation à titre de charges lorsqu'ils sont encourus et sont réduits par les incitations fiscales liées lorsqu'elles sont obtenues. Les frais de développement sont différés et amortis lorsque les critères des immobilisations incorporelles sont respectés. Sinon, ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

La Société a différé de frais de développement pour 147 989\$ au 31 décembre 2011, 0\$ au 31 décembre 2010 et 0\$ au 1er janvier 2010.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits provenant des ventes de produits sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés et qu'il y a eu transfert du droit de propriété.

La société enregistre les paiements reçus à l'avance, y compris les paiements non remboursables, comme revenus reportés jusqu'à ce que le service est fourni ou le produit est livré aux clients.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et taxes liées à la vente collectée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des soldes bancaires et des dépôts à court terme dont l'échéance initiale est inférieure ou égale à trois mois, et sont comptabilisés à la juste valeur.

Stocks

Les matières premières, fournitures, travaux en cours et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de ventes variables qui s'appliquent.

Comptes à recevoir

Les ventes sont effectuées sur la base de condition de crédit normale et les créances ne portent pas intérêt. À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, les valeurs comptables des créances clients sont examinées pour déterminer s'il y a des preuves objectives que les montants ne sont pas recouvrables. Si tel est le cas, une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat net. Aucune provision pour mauvaises créances n'a été enregistrée puisque le risque était considéré non significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont imputés de façon à amortir le coût des actifs sur leur durée d'utilité estimée, en appliquant la méthode de l'amortissement dégressif. L'amortissement des immobilisations en attente de mise en service commence lorsque les immobilisations sont prêtes à être utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été prévues. Les taux annuels suivants sont appliqués lors de l'amortissement des immobilisations corporelles:

Bâtiment	sous construction
Ordinateurs	30%
Équipements	20%
Améliorations d'aménagement	5%

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux immobilisations corporelles importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Impôts sur le bénéfice

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible basé sur le bénéfice imposable de l'exercice.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments reconnus dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement sont recouvrables du gouvernement du Canada en vertu d'un programme d'encouragement de la recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE). Ces montants sont comptabilisés lorsque le recouvrement du montant est raisonnablement assuré, ce qui représente la meilleure estimation par la direction en fonction des coûts encourus au cours de l'année les CII sont comptabilisés selon la méthode de réduction des coûts.

Contrats de location

Les loyers à payer en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés en résultat net sur une base linéaire selon la durée de la location concernée.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement chaque fois que les caractéristiques de la location transfèrent la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. Tous les autres contrats de location sont classés comme des contrats de location simple.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Coûts d'emprunt

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Dépréciation d'actifs

À chaque date de clôture, les immobilisations corporelles sont passées en revue pour déterminer s'il y a une indication que ces actifs ont subi une perte de valeur. S'il existe une indication de perte de valeur éventuelle, la valeur recouvrable de tout actif affecté est évaluée et comparée à sa valeur comptable. Si la valeur recouvrable estimée est inférieure, la valeur comptable est réduite à la valeur recouvrable estimée et une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

De même, à chaque date de clôture, les stocks sont soumis à des tests de dépréciation en comparant la valeur comptable de chaque élément de stock (ou groupe d'éléments similaires) à son prix de vente diminué des coûts d'achèvement et de vente. Si un élément de stock (ou groupe d'éléments similaires) est déprécié, sa valeur comptable est réduite à son prix de vente diminué des coûts d'achèvement et de vente et une perte de valeur est immédiatement comptabilisée en résultat net.

Si une perte de valeur est reprise par la suite, la valeur comptable de l'actif (ou groupe d'actifs correspondants) augmente à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable (prix de vente diminué des coûts d'achèvement et de vente dans le cas de stocks), mais sans être supérieure au montant qui aurait été déterminé si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée au titre de l'actif (ou du groupe d'actifs correspondants) au cours des années antérieures. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement en résultat net.

Fournisseurs

Les fournisseurs sont des obligations sur la base de conditions de crédit normales et ne portent pas intérêt.

Dettes bancaires et emprunt sur demande

Les charges d'intérêt sont comptabilisées à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont incluses dans les coûts financiers.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

2. Base de préparation et méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Juste valeur par le biais du compte des résultats	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
Trésorerie et équivalents de trésorerie; Placements	Comptes à recevoir; À recevoir de l'actionnaire; Frais payé d'avance; À recevoir d'une société liée		Dettes bancaires; Emprunt sur demande; Comptes fournisseurs et frais courus; Salaires et avantages sociaux à payer; Dettes à long terme; Dû à l'actionnaire

Juste valeur par le biais du compte des résultats

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont des instruments qui sont détenus à des fins de transactions ou qui ont été désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La trésorerie et équivalent de trésorerie sont classés dans cette catégorie. Elle est comptabilisée initialement et subséquemment à la juste valeur. Elle est présentée dans les actifs courants. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés au résultat net.

Prêts et créances et autres passifs

Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs financiers

Les autres passifs représentent les passifs financiers qui ne sont pas détenus à des fins de transactions. Les fournisseurs et autres créanciers ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants.

Capital social

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises.

Résultats par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs sur le nombre théorique d'actions.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>	<u>1 janvier</u> <u>2010</u>
Fonds en caisse	2,025 \$	- \$	1,235 \$
Fonds bancaires	8,908	-	(752)
	<u>10,933 \$</u>	<u>- \$</u>	<u>483.0 \$</u>

4. À recevoir des organismes gouvernementaux

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>	<u>1 janvier</u> <u>2010</u>
Taxe de vente harmonisée à recevoir	80,697 \$	19,237	131,283 \$
Sommes à recevoir pour recherche scientifique et développement expérimental	237,263	63,362	94,458
	<u>317,960 \$</u>	<u>82,599</u>	<u>225,741 \$</u>

5. Stock

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>	<u>1 janvier</u> <u>2010</u>
Inventaire souliers	740,018 \$	750,530 \$	767,752 \$
Inventaire blocs	18,762	13,660	\$ 20,200
Matières premières	20,366	27,195	23,820
Travaux en cours	28,700	27,261	19,580
	<u>807,846 \$</u>	<u>818,646 \$</u>	<u>831,352 \$</u>

Un montant de 203 890\$ (199 814\$ en 2010) a été comptabilisé en charge de la période soit des achats de marchandise de 193 090\$ (187 108\$ en 2010). Ainsi que l'utilisation stocks existants de 10 800\$ (12 706\$ en 2010). Par ailleurs, aucun montant au titre de la dépréciation des stocks a été comptabilisée dans le coût des ventes. du fait que la valeur nette de réalisation était supérieure au coût, et aucune dépréciation des stocks constatée au cours des périodes précédentes n'a fait l'objet d'une reprise.

6. Placements

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>	<u>1 janvier</u> <u>2010</u>
Valeur de rachat d'assurance-vie	<u>63,288 \$</u>	<u>56,016 \$</u>	<u>53,973 \$</u>

7. À recevoir d'une société liée

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>	<u>1 janvier</u> <u>2010</u>
Montant à recevoir d'une société liée représente des avances entre la société et une société contrôlée par le directeur. Ce montant n'est pas garantie, ne porte aucun intérêt ni modalité de remboursement.			
À recevoir de Moncton Professional Center Inc.	<u>43,355 \$</u>	<u>122,505 \$</u>	<u>109,374 \$</u>

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

8. Immobilisations corporelles

		<u>Améliorations</u>				
	<u>Terrains</u>	<u>Bâtiment</u>	<u>d'aménagement</u>	<u>Équipements</u>	<u>Ordinateurs</u>	<u>Total</u>
<u>Coût</u>						
Solde au 1er janvier 2010			56,475 \$	248,043 \$	242,006 \$	546,524 \$
Acquisitions			20,547 \$	123,864 \$	799 \$	145,210 \$
Reclassement						
Mise hors service, dispositions et autres						
Solde au 31 décembre 2010			77,022 \$	371,907 \$	242,805 \$	691,734 \$
Acquisitions	152,713 \$	34,965 \$	13,724 \$	400,878 \$	3,145 \$	605,425 \$
Solde au 31 décembre 2011	152,713 \$	34,965 \$	90,746 \$	772,785 \$	245,950 \$	1,297,159 \$
<u>Amortissement et charges de dépréciation accumulés :</u>						
Solde au 1er janvier 2010			26,931 \$	189,181 \$	234,197 \$	450,309 \$
Amortissement			1,991 \$	25,902 \$	2,463 \$	30,356 \$
Mise hors service, dispositions et autres						
Solde au 31 décembre 2010			28,922 \$	215,083 \$	236,660 \$	480,665 \$
Amortissement			2,748 \$	71,403 \$	2,390 \$	76,541 \$
Mise hors service, dispositions et autres						
Solde au 31 décembre 2011			31,670 \$	286,486 \$	239,050 \$	557,206 \$
<u>Valeur nette comptable :</u>						
Au 1er janvier 2010			29,544 \$	58,862 \$	7,809 \$	96,215 \$
Au 31 décembre 2010			48,100 \$	156,824 \$	6,145 \$	211,069 \$
Au 31 décembre 2011	152,713 \$	34,965 \$	59,076 \$	486,299 \$	6,900 \$	739,953 \$

Immobilisations corporelles

La société dispose de terrains et de bâtisses qui ont été évalués au coût. Selon la société, la juste valeur de ces actifs est comparable ou supérieure au coût de construction. Conséquemment, le coût est considéré une juste représentation de la juste valeur.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

9. Actifs incorporels

Le coût des actifs incorporels est constitué des coûts liés pour le développement de la technologie d'un système 3D pour la fabrication sur mesure d'orthèses plantaires. La durée de vie estimée du système 3D est de 10 ans.

		Coûts de développement
Solde au 1er janvier 2010		- _____
Solde au 31 décembre 2010		- _____
Acquisitions	379,170 \$	
Crédits d'impôt à l'investissement en vertu de recherche scientifique et de développement expérimental	(231,181)	147,989 _____
Solde au 31 décembre 2011		147,989 \$ _____
<u>Amortissement et charges de dépréciation accumulés :</u>		
Solde au 1er janvier 2010		- \$ _____
Solde au 31 décembre 2010		- \$ _____
Solde au 31 décembre 2011		- \$ _____
<u>Valeur nette comptable :</u>		
Au 1er janvier 2010		
Au 31 décembre 2010		
Au 31 décembre 2011		147,989 \$ _____

Test de dépréciation et hypothèses sur les actifs incorporels

La Société effectue un test de dépréciation pour ses actifs incorporels au moyen d'un calcul de la valeur d'utilité fondé sur les estimations et hypothèses clés qui suivent :

- un taux d'actualisation de 12 %;
- des projections des flux sur une période de 10 ans établies selon les plans de la direction pour les 5 premières années et un taux de croissance de 6 % pour les années suivantes;
- aucune valeur résiduelle.

Les résultats des tests indiquent que le montant recouvrable des immobilisations incorporelles excède leur valeur comptable et aucune perte de valeur n'a été constatée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

9. Actif incorporels (suite)

La Société n'a connaissance d'aucun changement raisonnablement possible de l'une ou l'autre des hypothèses clés ci-dessus qui ferait en sorte que la valeur comptable des immobilisations incorporelles excède leur valeur recouvrable.

La Société est propriétaire de la technologie. La valeur des actifs incorporels est équivalente ou supérieure aux coûts engendrés par la société dans le développement de celle-ci. La société considère par ailleurs disposer d'une avance importante par rapport aux technologies et procédés disponibles dans le monde. Le coût de reconstitution pour tout développement serait équivalent ou supérieur, donc il n'y a pas lieu de déprécier.

10. Emprunt sur demande

La Société a une marge de crédit autorisée à la Banque TD au montant de \$500,000, dont \$190,000 est inutilisée au 31 décembre 2011 portant intérêt au taux préférentiel plus 2.5% garanti par les comptes à recevoir, les stocks ayant une valeur de \$807,846 (2010 - \$818,646) et une assurance-vie.

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>		<u>31 décembre</u> <u>2010</u>		<u>1 janvier</u> <u>2010</u>
11. Comptes fournisseurs et frais courus					
Comptes fournisseurs	151,055	\$	116,916	\$	118,835
Frais courus	8,418		6,778		4,848
	<u>159,473</u>	<u>\$</u>	<u>123,694</u>	<u>\$</u>	<u>123,683</u>
12. Dette à long terme					
Emprunt de Canada Trust, portant intérêt au taux préférentiel plus 1.5 %, remboursable en versements mensuels de \$333 pour le principal plus intérêt. Il vient à échéance en mai 2013 et est garanti par de l'équipement.	5,667	\$	9,666	\$	13,667
Emprunt de la BDC, remboursé durant l'année.	-		2,830		19,810
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 7%, remboursable en versements mensuels de \$3,095 sur le principal plus intérêt. Il vient à échéance en février 2017 et est garanti par de l'équipement	189,410		220,000		-
Emprunt de la BDC, montant non déboursé pour de l'équipement de fabrication.	-		(161,320)		-
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 6.5%, remboursable en versements mensuels de \$1,667 sur le principal plus intérêt. Il vient à échéance en juin 2012 et est garanti par de l'équipement.	10,002		30,006		50,010
Sous-total	<u>205,079</u>	<u>\$</u>	<u>101,182</u>	<u>\$</u>	<u>83,487</u>

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

14. Capital social

Autorisé: Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, votantes, participantes avec droit de dividendes.

Actions ordinaires émises et payées

Le tableau suivant montre les variations touchant les actions ordinaires de la Société au cours des exercices considérés :

	<u>Nombre</u>	<u>Montant</u>
Solde au 1er janvier 2010	1	\$ 100 \$
Emission	-	-
Rachat	-	-
Solde au 31 décembre 2010	1	100
Emission	-	-
Rachat	-	-
Solde au 31 décembre 2011	1	\$ 100 \$

15. Revenus

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>
Revenus d'orthèses sur mesure et de chaussures orthopédiques	1,592,805 \$	\$ 1,930,913 \$
Revenus de promotion et divers	45,962 \$	2,549 \$
	<u>1,638,767 \$</u>	<u>\$ 1,933,462 \$</u>

16. Autres revenus

	<u>31 décembre</u> <u>2011</u>	<u>31 décembre</u> <u>2010</u>
Revenus d'intérêts	790 \$	19,747 \$
Frais de gestion	45,000	-
	<u>45,790 \$</u>	<u>19,747 \$</u>

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

17. Impôt sur les bénéfices	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Le rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat, calculée à partir des taux d'imposition statutaires prévalant au Canada, avec la charge d'impôt sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit:		
Bénéfice avant impôts	99,752 \$	179,846 \$
Taux en vigueur au Canada	<u>16%</u>	<u>16%</u>
Charge d'impôt théorique	15,960	28,775
Incidence sur la charge d'impôt de:		
Différence entre l'amortissement comptable et fiscal	(5,455)	(2,351)
Crédits d'impôt à l'investissement de la recherche scientifique et de développement expérimental	(41,170)	(71,323)
Pertes reportables inutilisées des années antérieures	-	(3,588)
Pertes reportables inutilisées aux années subséquentes	29,722	-
Dépenses non déductibles pour fins d'impôts	542	1,264
Pertes sur disposition d'immobilisations	400	1,275
Charge d'impôt effective	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>(45,947)</u></u> \$

18. Événement postérieur à la date de clôture

Présentement, la société est engagée dans un processus de vente en vertu d'une entente de principe annoncée le 10 mai 2012 visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc. dans le cadre d'une opération admissible. La réalisation de l'opération est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Aux termes de l'entente, Capital DGMC Inc. (TSX-V : VTC.P) « DGMC », une société de capital de démarrage tel que défini par la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, se porterait acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de Footech Inc, qui deviendra ainsi une filiale. Le fondateur de Footech Inc, Monsieur Jacques Martin (ci-après « le vendeur »), se joindra à l'équipe de direction et au conseil d'administration de la nouvelle entité.

La contrepartie totale payable au vendeur peut atteindre 2,435,000 \$ si toutes les conditions sont rencontrées, comprenant un paiement en espèces de 550,000 \$, des titres de DGMC, ainsi qu'un solde du prix de vente de 575,000 \$ sujet à certaines conditions. DGMC émettrait au vendeur 2,500,000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1,250,000 actions privilégiées non convertibles à 0,20 \$ l'action, comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet promissoire sans intérêt de 250,000 \$ sera émis en faveur de M. Martin, ainsi que 300 000 actions ordinaires à titre de bonus à la signature. Enfin, le vendeur serait éligible à recevoir dans le futur une somme de 250,000 \$ payable en actions ordinaires de DGMC, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de performance; lesdites actions seront émises au cours du marché prévalant alors dans cette éventualité ou à un prix minimum de 0,20 \$.

19. Engagements au titre de contrats de location simple

Les paiements minimum nets exigibles en vertu des baux pour les lieux occupés s'établissent comme suit:

2012	146,110
2013	146,893
2014	146,893
2015	<u>176,633</u>
	616,529 \$

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

20. Instruments financiers

Politique de gestion du capital

Au 31 décembre 2011, le capital total était constitué des capitaux propres, dont la juste valeur était de 1 063 377\$. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont destinés à préserver la capacité financière de l'entreprise pour assurer la continuité de son exploitation sur une base normale et continue, comprenant notamment l'opération et le développement de son réseau clinique, ses activités de production et de gestion de la qualité, et ses efforts constants d'innovation. La Société gère son capital et effectue les ajustements nécessaires à la lumière de l'évolution des conditions économiques et des risques auxquels elle est exposée. Au fil des ans, la direction de la Société a réinvesti continuellement les bénéfices générés par ses activités. La Société a eu recours à de nouveaux financements au cours de l'exercice pour mener à terme notamment ses projets de construction, ses achats d'équipements et le développement des marchés. La Société pourrait avoir recours à de nouveaux financements dans le futur pour supporter sa croissance et atteindre ses objectifs. Les changements éventuels dans la propriété de l'entreprise pourraient également influencer les choix relatifs à la gestion du capital, ainsi qu'à la provenance et à la l'utilisation des fonds.

Politique de gestion des risques

La Société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risque. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2011. Les actifs et passifs de la Société se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de créances à recevoir, à recevoir de l'actionnaire, à recevoir d'une société liée, de frais payée d'avance, de placements, de dette bancaire, d'emprunt sur demande, de comptes fournisseurs et de frais courus, de salaires et d'avantages sociaux à payer et de dette à long terme.

Risque de crédit

L'exposition de la société au risque de crédit est principalement dérivée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des créances à recevoir. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont déposées auprès d'institutions financières reconnues. La direction considère le risque de la société comme étant faible.

Il n'y a pas de client représentant plus de 10% du total des comptes à recevoir. La société n'est sujette à aucune concentration de crédit. Une évaluation de crédit de tous les clients est effectuée régulièrement et une provision pour créances douteuses est établie lorsque les montants ne sont pas recouvrables.

Risque du marché

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard des instruments financiers suivant:

- À recevoir de l'actionnaire;
- À recevoir d'une société liée;
- Dette à long terme;
- Dû à l'actionnaire.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société au risque de taux d'intérêt.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

20. Instruments financiers (suite)

La Société a un risque de juste valeur alors que les instruments financiers à taux variables l'exposent à un risque de variation des flux de trésorerie. Pour les actifs et passifs financiers à taux variables, une réestimation périodique des flux de trésorerie destinée à refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché modifie le taux d'intérêt effectif.

Risque de prix

La Société n'est pas exposée à un risque de prix significatif découlant des titres de capitaux propres et des marchandises.

Estimation de la juste valeur

Le 1er janvier 2010, la Société a adopté une modification apportée à IFRS 7 pour les instruments financiers inscrits dans le bilan à la juste valeur. Une modification qui impose la présentation d'informations sur les évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à plusieurs niveaux, qui sont les suivants :

- des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (niveau 2) ; et
- des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (à savoir des données non observables) (niveau 3).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité fait référence au risque que la Société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La société gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Le risque de liquidité résulte principalement de la disponibilité des fonds et des ventes générées par la société dans le cours normal de ses affaires. La société dispose des liquidités requises pour opérer et faire face à ses obligations dans un avenir prévisible. La Société n'est au fait d'aucun facteur important qui serait susceptible de compromettre son opération.

Les tableaux qui suivent présentent les échéances des passifs financiers :

	31 décembre 2011					
	Échéance de 1 an ou moins	Échéance inconnue	2 ans	3 et 4 ans	5 ans et plus	Total
Emprunt sur demande	310,000					310,000
Comptes fournisseurs et frais courus	159,473					159,473
Salaires et avantages sociaux à payer	8,757					8,757
Dette à long terme	131,989		119,614	117,253	369,431	738,287
Dû à l'actionnaire	-					-
Total	610,219	-	119,614	117,253	369,431	1,216,517 \$

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

20. Instruments financiers (suite)

	31 décembre 2010					
	Échéance de 1 an ou moins	Échéance inconnue	2 ans	3 et 4 ans	5 ans et plus	Total
Dette bancaire	7,376	-	-	-	-	7,376
Emprunt sur demande	165,000	-	-	-	-	165,000
Comptes fournisseurs et frais courus	123,694	-	-	-	-	123,694
Salaires et avantages sociaux à payer	8,295	-	-	-	-	8,295
Dette à long terme	74,764	-	68,122	44,611	-	187,497
Dû à l'actionnaire	598	-	-	-	-	598
Total	379,727	-	68,122	44,611	-	492,460

	1 janvier 2010					
	Échéance de 1 an ou moins	Échéance inconnue	2 ans	3 et 4 ans	5 ans et plus	Total
Emprunt sur demande	340,000	-	-	-	-	340,000
Comptes fournisseurs et frais courus	123,683	-	-	-	-	123,683
Salaires et avantages sociaux à payer	7,476	-	-	-	-	7,476
Dette à long terme	76,039	-	43,814	49,628	35,377	204,858
Dû à l'actionnaire	6,698	-	-	-	-	6,698
Total	553,896	-	43,814	49,628	35,377	682,715

21. Information sectorielle

La société n'a qu'un seul secteur opérationnel car l'activité de laboratoire orthopédique constitue une seule et même activité. La vente d'orthèses plantaires sur mesure est le principal générateur de revenus et les autres produits complètent l'offre aux patients. Les patients sont évalués par les cliniciens qui recommandent à la fois la paire d'orthèses et la chaussure orthopédique qui l'accompagne.

La vente d'orthèses et de chaussures orthopédiques font partie du même exercice de vente et l'objet des mêmes pratiques, et ne sont donc pas des activités distinctes. De plus, ils font tous deux l'objet de remboursements par les assurances. La même logique s'applique pour les appareils orthopédiques et autres produits orthopédiques vendus par Footech.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

22. Information additionnelle sur l'état de l'évolution de la situation financière	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Flux de trésorerie provenant des intérêts et impôts sur le revenu sont les suivants:		
Intérêts payés	<u>55,300</u> \$	<u>10,606</u> \$

23. Perte reportée inutilisée

Les pertes fiscales reportées représentent des économies potentielles d'impôt au 31 décembre 2011 et cette perte reportée inutilisée expire:

2031 185,761 \$

La Société n'a comptabilisé aucun actif d'impôt différé sur ces pertes.

24. Parties liées	<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Les transactions suivantes ont eu lieu entre la société contrôlée par le directeur:		
Frais de gestion	<u>45,000</u> \$	<u>-</u> \$

Les frais de gestion ont été réalisés aux montants des contreparties établies et acceptées par les parties liées. En raison des relations entre ces parties liées, il est possible que les montants à terme de ces transactions soient différents de ceux qui résulteraient de transactions avec parties non liées.

La rémunération totale du directeur en 2011 (y compris salaire et avantages) était de \$125,134 (2010 - \$127,163)

25. Modifications futures de méthodes comptables

IFRS 7 - Instruments financiers – informations à fournir

En octobre 2010, l'IASB a publié un amendement à l'IFRS 7, Instruments financiers – informations à fournir. Cet amendement a ajouté une exigence en matière d'informations à fournir relativement aux transferts de passifs financiers. Le complément d'information fourni permettra aux utilisateurs d'états financiers de comprendre le rapport entre les actifs financiers transférés qui ne sont pas entièrement décomptabilisés et les passifs financiers qui y sont associés. Ce complément d'information permettra aux utilisateurs d'évaluer la nature des liens maintenus avec les actifs financiers décomptabilisés et les risques qui y sont associés. Les changements sont en vigueur pour les états financiers couvrant les périodes ouvertes à compter du 1er juillet 2011. L'application anticipée est autorisée. La Société ne s'attend pas à ce que cet amendement ait une incidence importante sur l'adoption.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

25. Modifications futures de méthodes comptables (suite)

IFRS 9 - Instruments financiers

La norme IFRS 9, publiée en 2009, modifie les exigences relatives au classement et à l'évolution contenues dans la norme IAS 39 relativement aux actifs financiers. L'entité devra classer les actifs financiers comme étant évalués ultérieurement soit au coût amorti soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Les actifs financiers seront évalués au coût amorti si la détention des actifs s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels et les modalités contractuelles des actifs financiers donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû. Dans les autres situations, les actifs financiers seront évalués à la juste valeur. L'entité pourra, lors de la comptabilisation initiale, désigner un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit significativement une "non-concordance comptable".

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme globale d'évaluation de la juste valeur et précise les exigences de divulgation ayant un effet dans toutes les normes IFRS. La nouvelle norme, publiée en mai 2011, précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans une transaction ordonnée entre les participants du marché, à la date de mesure. Elle établit également des informations sur la mesure de la juste valeur. Selon les normes IFRS en vigueur, les lignes directrices sur la mesure et la divulgation de la juste valeur sont réparties entre les normes spécifiques nécessitant des évaluations de la juste valeur qui, dans de nombreux cas, ne reflètent pas une base d'évaluation claire ou une communication cohérente.

La norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Une application anticipée est autorisée. La société entend adopter cette nouvelle norme à compter de sa date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

Modifications à d'autres normes

En juin 2011, la norme IAS 1, "Présentation des états financiers", a été modifiée afin d'exiger que les éléments composant les autres éléments du résultat global qui sont appelés à un reclassement ultérieur au résultat net soient regroupés. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012.

En juin 2011, la norme IAS 19, "Avantage du personnel", a été modifiée afin d'éliminer la "méthode du corridor" et améliorer les informations à fournir. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

En décembre 2011, la norme IFRS 7 "Instruments financiers : Informations à fournir" a été modifiée afin d'améliorer les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 DÉCEMBRE 2011

(les montants dans les tableaux sont en dollars canadiens)

25. Modifications futures de méthodes comptables (Suite)

Modifications à d'autres normes (suites)

En décembre 2011, la norme IAS 32 "Instruments financiers : Présentation" a été modifiée afin de clarifier les règles de compensation. Cette modification entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2014.

La société entend adopter ces modifications à compter de leur date d'entrée en vigueur. La société étudie actuellement les effets éventuels de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

26. Transition aux normes IFRS

Les présents états financiers ont été établis de la façon décrite à la note 1 et reflètent les dispositions pertinentes d'IFRS 1. La norme IFRS 1 est fondée sur le principe que l'adoption des IFRS devrait être appliquée de façon rétrospective. L'application rétrospective requiert la présentation d'informations financières comparatives et, par conséquent, la première date d'application des IFRS par la Société est le 1er janvier 2010. Toutefois, IFRS 1 offre certaines exemptions facultatives et certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective des IFRS aux entités qui présentent leurs premiers états financiers IFRS. Ces exemptions et exceptions, qui s'appliquent à la Société, sont traitées ci-après.

Exemptions facultatives aux IFRS

Lors de la transition, l'IFRS 1 autorise certaines exemptions et exceptions à l'application rétrospective complète. La société a appliqué les exceptions obligatoires, mais a choisi de ne pas utiliser les exemptions permises à d'autres normes IFRS.

Exception obligatoire aux IFRS

Estimations comptables

Conformément à IFRS 1, les estimations établies selon les IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec les estimations établies à la même date selon les PCGR antérieurs, après les ajustements destinés à refléter toute différence entre les méthodes comptables, sauf si des éléments probants objectifs montrent que ces dernières estimations étaient erronées. Ainsi, un nouvel adoptant ne peut utiliser de l'information a posteriori pour établir ou réviser des estimations comptables. Les estimations précédemment établies par la Société en vertu des PCGR du Canada n'ont pas été révisées, sauf lorsqu'il était nécessaire de refléter toute différence entre les méthodes comptables.

Rapprochement des PCGR du Canada avec les IFRS

Selon IFRS 1, un nouvel adoptant doit rapprocher ses capitaux propres, son résultat global et ses flux de trésorerie pour les périodes précédentes à compter de la date de transition aux IFRS. La première application des IFRS par la Société n'a eu aucune incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, de financement ou d'investissement qui ont été présentés précédemment. La transition aux IFRS n'a eu aucune incidence sur les capitaux propres au 1er janvier 2010 et au 31 décembre 2010 ainsi que le résultat global pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

FOOTECH INC.

MONCTON, NB

ÉTATS FINANCIERS
(Audités)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

TABLE DE MATIÈRES

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1
Bilan	2
États des résultats et des bénéfices non répartis	3
États des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5-14

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À l'actionnaire et à l'administrateur de Footech Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'entreprise Footech Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2010, et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

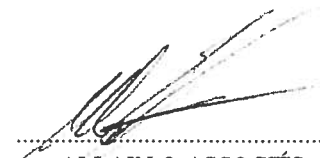
À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Footech Inc. au 31 décembre 2010 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Autre point

La société Footech Inc. a préparé un jeu d'états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada en ayant recours à des traitements différentiels dont peuvent se prévaloir les entreprises sans obligation publique de rendre des comptes, sur lesquels nous avons délivré à l'actionnaire de la société Footech Inc. un rapport d'auditeur daté du 22 février 2011.

Moncton, N.B.

le 16 novembre, 2012


ALLAIN & ASSOCIÉS
COMPTABLES GÉNÉRAUX ACCRÉDITÉS

FOOTECH INC.

BILAN
(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

ACTIF

En dollars canadiens	<u>2010</u>	(non audité)	<u>2009</u>
Court terme			
Encaisse	- \$	483	\$
Comptes à recevoir	182,405	143,409	
À recevoir des organismes gouvernementaux	82,599	225,741	
Stocks (notes 2 et 3)	818,646	831,352	
Frais payés d'avance	2,845	-	
	<u>1,086,495</u>	<u>1,200,985</u>	
Placements (notes 2 et 5)	56,016	53,973	
À recevoir d'une société apparentée (note 7)	122,505	109,374	
Immobilisations corporelles (notes 2 et 6)	211,069	96,215	
	<u>389,590</u>	<u>259,562</u>	
	<u>1,476,085</u>	<u>1,460,547</u>	\$

PASSIF

Court terme			
Dette bancaire	7,376 \$	-	\$
Emprunt sur demande (note 8)	165,000	340,000	
Comptes fournisseurs et frais courus	123,694	123,683	
Salaires et avantages sociaux à payer	8,295	7,476	
Portion court terme de la dette à long terme (note 9)	74,764	76,039	
	<u>379,129</u>	<u>547,198</u>	
Dette à long terme (note 9)	112,733	128,819	
Dû à l'actionnaire (note 10)	598	6,698	
	<u>113,331</u>	<u>135,517</u>	
	<u>492,460</u>	<u>682,715</u>	\$

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions (note 11)	100	100	
Bénéfices non répartis	983,525	777,732	
	<u>983,625</u>	<u>777,832</u>	
	<u>1,476,085</u>	<u>1,460,547</u>	\$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

.....Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS
(audité)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

En dollars canadiens	<u>2010</u>	(non audité) <u>2009</u>
Revenus	1,968,682 \$	1,872,983 \$
Coût des ventes	<u>199,814</u>	<u>203,285</u>
Bénéfice brut	<u>1,768,868</u>	<u>1,669,698</u>
Dépenses		
Publicité et représentation	266,755	285,823
Frais de cartes de crédit	21,345	20,092
Chauffage et électricité	12,538	13,312
Assurance	12,196	12,808
Intérêts et frais bancaires	17,138	21,946
Intérêts sur dette à long terme	10,606	15,630
Taxes foncières et permis	2,112	6,240
Entretien et réparations	20,836	21,728
Dépenses de bureau	32,400	32,028
Honoraires professionnels	44,471	45,265
Frais de location	158,000	193,868
Recherche et développement	142,622	153,000
Téléphone	20,958	23,249
Frais de déplacement	51,382	59,268
Salaires et avantages sociaux	721,863	621,486
	<u>1,535,222</u>	<u>1,525,743</u>
Bénéfice d'opération	233,646	143,955
Amortissement	30,356	18,921
Mauvaises créances	<u>35,220</u>	<u>160,666</u>
	168,070	(35,632)
Autres revenus (Note 12)	19,747	31
Gain (perte) sur les placements	<u>(7,971)</u>	<u>-</u>
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	179,846	(35,601)
Crédits d'impôt à la recherche et développement	(71,311)	(79,834)
Impôts sur les bénéfices (note 16)	<u>25,364</u>	<u>9,130</u>
Bénéfice net et résultat étendu	225,793	35,103
Bénéfices non répartis au début	777,732	742,629
Dividendes versés	<u>(20,000)</u>	<u>-</u>
Bénéfices non répartis à la fin	<u>983,525</u> \$	<u>777,732</u> \$
Résultat net par action de base et après dilution	225,793 \$	35,103 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	1	1

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(audité)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010

En dollars canadiens	<u>2010</u>	(non audité)
		<u>2009</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net et résultat étendu	225,793 \$	35,103 \$
Élément sans effet sur l'encaisse:		
Amortissement	30,356	18,921
	<u>256,149</u>	<u>54,024</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	(38,996)	140,281
À recevoir des organismes gouvernementaux	143,142	(168,390)
Stocks	12,706	44,062
Frais payés d'avance	(2,845)	-
Comptes fournisseurs et frais courus	11	(7,358)
Salaires et avantages sociaux à payer	819	(9,280)
	<u>370,986</u>	<u>53,339</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(162,644)	(3,768)
Crédit d'impôt pour investissement	17,434	-
Acquisition de placements	(2,043)	(10,480)
	<u>(147,253)</u>	<u>(14,248)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de l'emprunt sur demande	(175,000)	(25,000)
Remboursement de la dette à long terme	(76,041)	(77,784)
Dette à long terme	58,680	-
À recevoir d'une société apparentée	(13,131)	58,000
Dividendes versés	(20,000)	-
Dû à l'actionnaire	(6,100)	3,900
	<u>(231,592)</u>	<u>(40,884)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(7,859)	(1,793)
Encaisse, début de l'exercice	<u>483</u>	<u>2,276</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>(7,376) \$</u>	<u>483 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Footech Inc. (« la société ») est constituée le 31 janvier 1996 en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau Brunswick au Canada. Sa mission première est son activité de laboratoire orthopédique.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Utilisation d'estimation

L'établissement des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants communiqués au titre des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants communiqués au titre des produits et des charges au cours de l'exercice.

La direction revoit ses estimations sur une base continue, en particulier en ce qui a trait à la durée de vie utile de ses immobilisations corporelles, des impôts et de la dépréciation des actifs à long terme, basé sur la connaissance de la direction des événements en cours et des actions que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations; des changements importants dans les estimations ou les hypothèses pourraient aboutir à la dépréciation de certains actifs.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des ventes de produits sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés et qu'il y a eu transfert du droit de propriété.

La société enregistre les paiements reçus à l'avance, y compris les paiements non remboursables, comme revenus reportés jusqu'à ce que le service est fourni ou le produit est livré aux clients.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et taxes liées à la vente collectée.

Stocks

Les matières premières, travaux en cours et produits finis sont évalués au plus faible du coût

et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de ventes variables qui s'appliquent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont imputés de façon à amortir le coût des actifs sur leur durée d'utilité estimée, en utilisant la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux annuels suivants sont appliqués lors de l'amortissement des immobilisations corporelles:

Ordinateurs	30%
Équipements	20%
Améliorations d'aménagement	5%

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux immobilisations corporelles importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Impôt sur le bénéfice

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible basé sur le bénéfice imposable de l'exercice.

Les impôts futurs sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts futurs est comptabilisé initialement quand il est plus probable qu'improbable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments reconnus dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est plus probable qu'improbable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal est plus improbable que probable.

Coûts de recherche et développement

Les frais de recherche sont présentés dans les résultats d'exploitation à titre de charges lorsqu'ils sont encourus et sont réduites par les incitations fiscales liées lorsqu'ils sont obtenus.

Les frais de développement sont différés et amortis lorsque les critères des immobilisations incorporelles sont respectés. Sinon, ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Crédits d'impôt à l'investissement

Crédits d'impôt à l'investissement sont recouvrable du gouvernement du Canada en vertu d'un programme d'encouragement de la recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE). Ces montants sont comptabilisés lorsque le recouvrement du montant est raisonnablement assuré, ce qui représente la meilleure estimation par la direction en fonction des coûts encourus au cours de l'année les CII sont comptabilisés selon la méthode de réduction des coûts.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si le total des flux de trésorerie futurs non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation, plus sa valeur résiduelle, est moindre que la valeur comptable, l'actif à long terme est considéré comme ayant subi une dépréciation. Une perte de valeur correspond au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transactions, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transactions	Prêts et créances	Autres passifs financiers
Encaisse Placements	Comptes à recevoir Frais payés d'avance À recevoir d'une société apparentée À recevoir d'organismes gouvernementaux	Dettes bancaires Emprunt sur demande Comptes fournisseurs et frais courus Salaires et avantages sociaux à payer Dettes à long terme Dû à l'actionnaire

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont des instruments qui sont détenus à des fins de transactions ou qui ont été désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant détenus à des fins de transactions. L'encaisse est classée dans cette catégorie. Elle est comptabilisée initialement et subséquentement à la juste valeur. Elle est présentée dans les actifs courants. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés au résultat net.

Prêts et créances

Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquentement au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs financiers

Les autres passifs représentent les passifs financiers qui ne sont pas détenus à des fins de transactions. Les fournisseurs et autres créanciers ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants.

Capital social

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises.

Résultats par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs sur le nombre théorique d'actions.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

3. Stocks		2010		(non audité)	
				2009	
Inventaire souliers		863,661	\$	880,883	\$
Inventaire blocs		13,660		20,200	
Matières premières		27,195		23,820	
Travaux en cours		27,261		19,580	
Stocks désuets		(113,131)		(113,131)	
		<u>818,646</u>	<u>\$</u>	<u>831,352</u>	<u>\$</u>
4. Flux de trésorerie		2010		2009	
Flux de trésorerie provenant des intérêts et impôts sur les bénéfices:					
Intérêts versés		10,606	\$	15,630	\$
		<u>10,606</u>		<u>15,630</u>	
5. Placements		2010		(non audité)	
				2009	
Valeur de rachat d'assurance-vie		56,016	\$	53,973	\$
		<u>56,016</u>		<u>53,973</u>	
En dollars canadiens					
6. Immobilisations corporelles		2010		(non audité)	
				2009	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette	
Améliorations d'aménagement	77,022	28,922	48,100	29,544	\$
Équipements	371,907	215,083	156,824	58,862	
Ordinateurs	242,805	236,660	6,145	7,809	
	<u>691,734</u>	<u>480,665</u>	<u>211,069</u>	<u>96,215</u>	\$
7. À recevoir d'une société apparentée		2010		(non audité)	
				2009	
À recevoir de Moncton Professional Center Inc.		122,505	\$	109,374	\$
		<u>122,505</u>		<u>109,374</u>	

Montant à recevoir d'une société apparentée représente des avances entre la société et une société contrôlée par le directeur. Ce montant n'est pas garanti, ne porte aucun intérêt ni modalité de remboursement.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

8. Emprunt sur demande

La société a une marge de crédit autorisée à la Banque TD au montant de 500 000\$, dont 335 000\$ est inutilisé au 31 décembre 2010. Intérêt au taux préférentiel plus 2,5 % garanti par les comptes à recevoir, les stocks et une assurance-vie.

9. Dette à long terme	<u>2010</u>	(non audité) <u>2009</u>
Emprunt de Canada Trust, portant intérêt à un taux préférentiel plus 1,5 %, remboursable en versements mensuels de principal de 333\$ plus intérêt. Échéant en mai 2012 .	9,666 \$	13,667 \$
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 6,5%, remboursable en versements mensuels de principal de 1 667\$ plus intérêt. Échéant le 23 juin 2012.	30,006	50,010
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 7,5%, remboursable en versements mensuels de principal de 1 415\$ plus intérêt. Échéant le 23 janvier 2016.	86,315	103,295
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 6%, remboursable en versements mensuels de principal de 1 415 \$ plus intérêt. Échéant le 23 février 2011.	2,830	19,810
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 7%, remboursable en versements mensuels de principal de 3 095\$ plus intérêt. Échéant le 23 février 2017.	220,000	-
Montant non décaissé	<u>(161,320)</u>	<u>-</u>
Sous-total	187,497	186,782

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

En dollars canadiens

9. Dette à long terme (suite)	(non audité)	
Sous-total	187,497 \$	- \$
Emprunt de Canada Trust, portant intérêt à un taux préférentiel plus 3 %, remboursable en versements mensuels de principal de 581 \$ plus intérêt. Échéant le 1er février 2011.	-	5,234
Emprunt de Canada Trust, portant intérêt à un taux préférentiel plus 3 %, remboursable en versements mensuels de principal de 1 070 \$ plus intérêt. Échéant le 1er décembre 2010.	-	12,842
	187,497	18,076
Moins la partie courante de la dette à long terme	74,764	76,039
	112,733 \$	94,115 \$

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit, en supposant que les prêts sont renouvelés dans les mêmes conditions (incluant le montant non décaissé)

Année 2011	\$ 74,764
2012	68,122
2013	55,786
2014	54,120
2015	54,120

10. Dû à l'actionnaire	(non audité)	
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Dû à l'actionnaire, non garanti, sans intérêt ni modalité de remboursement.	598 \$	6,698 \$
	598 \$	6,698 \$

11. Capital-actions	(non audité)	
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Émis et autorisé: Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, votantes, participantes avec droit de dividendes.		
Actions ordinaires émises et payées : 1 action ordinaire à 100 \$	\$ 100 \$	\$ 100 \$
	\$ 100 \$	\$ 100 \$

12. Autres revenus	(non audité)	
	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Revenus d'intérêts	\$ 19,747 \$	\$ 31 \$
	\$ 19,747 \$	\$ 31 \$

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

En dollars canadiens

13. Événement postérieur à la date du bilan

Présentement, la société est engagée dans un processus de vente en vertu d'une entente de principe annoncée le 10 mai 2012 visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc. dans le cadre d'une opération admissible. La réalisation de l'opération est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Aux termes de l'entente, Capital DGMC Inc. (TSX-V : VTC.P) « DGMC », une société de capital de démarrage tel que défini par la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, se porterait acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de Footech Inc, qui deviendra ainsi une filiale. Le fondateur de Footech Inc, Monsieur Jacques Martin (ci-après « le vendeur »), se joindra à l'équipe de direction et au conseil d'administration de la nouvelle entité.

La contrepartie totale payable au vendeur peut atteindre 2,435,000 \$ si toutes les conditions sont rencontrées, comprenant un paiement en espèces de 550,000 \$, des titres de DGMC, ainsi qu'un solde du prix de vente de 575,000 \$ sujet à certaines conditions. DGMC émettrait au vendeur 2,500,000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1,250,000 actions privilégiées non convertibles à 0,20 \$ l'action, comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet promissoire sans intérêt de 250,000 \$ sera émis en faveur de M. Martin, ainsi que 300 000 actions ordinaires à titre de bonus à la signature. Enfin, le vendeur serait éligible à recevoir dans le futur une somme de 250,000 \$ payable en actions ordinaires de DGMC, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de performance; lesdites actions seront émises au cours du marché prévalant alors dans cette éventualité ou à un prix minimum de 0,20 \$.

14. Engagements

Les paiements minimum nets exigibles en vertu des baux pour les lieux occupés s'établissent comme suit:

2011	152,265 \$
2012	146,110
2013	146,893
2014	146,893
2015	176,633
	<hr/>
	768,794 \$

En dollars canadiens

15. Politique de gestion du capital

Au 31 décembre 2010, le capital total était constitué des capitaux propres, dont la juste valeur se montait à quelque 983 525\$. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont destinés à préserver la capacité financière de l'entreprise pour assurer la continuité de son exploitation sur une base normale et continue, comprenant notamment l'opération et le développement de son réseau clinique, ses activités de production et de gestion de la qualité, et ses efforts constants d'innovation.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

En dollars canadiens

15. Politique de gestion du capital (suite)

La Société gère son capital et effectue les ajustements nécessaires à la lumière de l'évolution des conditions économiques et des risques auxquels elle est exposée. Au fil des ans, la direction de la Société a réinvesti continuellement les bénéfices générés par ses activités. La Société a eu recours à de nouveaux financements au cours de l'exercice pour mener à terme notamment ses projets de construction, ses achats d'équipements et le développement des marchés. La société pourrait avoir recours à de nouveaux financements dans le futur pour supporter sa croissance et atteindre ses objectifs. Les changements éventuels dans la propriété de l'entreprise pourraient également influencer les choix relatifs à la gestion du capital, ainsi qu'à la provenance et à la utilisation des fonds.

Politiques de gestion des risques

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risque. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2010. Les actifs et passifs de la société se composent de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de créances à recevoir, à recevoir de l'actionnaire, à recevoir d'une société apparentée, frais payée d'avance, placements, dette bancaire, emprunt sur demande, comptes fournisseurs et frais courus, salaires et avantages sociaux à payer et dette à long terme.

Risque de crédit

L'exposition de la société au risque de crédit est principalement dérivée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et créances à recevoir. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont déposées auprès d'institutions financières reconnues. La direction considère le risque de la société comme étant faible.

Il n'y a pas de client représentant plus de 10% du total des comptes à recevoir. La société n'est sujette à aucune concentration de crédit. Une évaluation de crédit de tous les clients est effectuée régulièrement et une provision pour créances douteuses est établie lorsque les montants ne sont pas recouvrables. Au 31 décembre 2010, la provision pour mauvaise créance a été renversée entièrement aux résultats pour un total de 35 220\$. La direction estime qu'aucun des montants provisionnés ne sera récupéré.

Risque du marché

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard des instruments financiers suivants:

À recevoir de l'actionnaire

À recevoir d'une société apparentée

Dette à long terme

Dû à l'actionnaire

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société au risque de taux d'intérêt.

La Société a un risque de juste valeur alors que les instruments financiers à taux variables l'exposent à un risque de variation des flux de trésorerie. Pour les actifs financiers et passifs financiers à taux variables, une réestimation périodique des flux de trésorerie destinée à refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché modifie le taux d'intérêt effectif.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

En dollars canadiens

15. Politique de gestion du capital (suite)

Risque de prix

La société n'est pas exposée à un risque de prix significatif découlant des titres de capitaux propres.

Estimation de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan se présente comme suit :

- * des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);
- * des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (niveau 2) ; et
- * des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (à savoir des données non observables) (niveau 3).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité fait référence au risque que la société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La société gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Le risque de liquidité résulte principalement de la disponibilité des fonds et des ventes générées par la société dans le cours normal de ses affaires. La société dispose des liquidités requises pour opérer et faire face à ses obligations dans un avenir prévisible. La société n'est au fait d'aucun facteur important qui serait susceptible de compromettre son opération.

Les tableaux qui suivent présentent les échéances des passifs financiers :

	31 décembre 2010					
	Échéance de 1 an ou moins	Échéance inconnue	2 ans	3 et 4 ans	5 ans et plus	Total
Emprunt sur demande	165,000	-	-	-	-	165,000
Comptes fournisseurs et frais courus	123,694	-	-	-	-	123,694
Salaires et avantages sociaux à payer	8,295	-	-	-	-	8,295
Dette à long terme	74,764	-	68,122	109,906	54,120	306,912
Dû à l'actionnaire	598	-	-	-	-	598
Total	372,351	-	68,122	109,906	54,120	604,499

	31 décembre 2009					
	Échéance de 1 an ou moins	Échéance inconnue	2 ans	3 et 4 ans	5 ans et plus	Total
Emprunt sur demande	340,000	-	-	-	-	340,000
Comptes fournisseurs et frais courus	123,683	-	-	-	-	123,683
Salaires et avantages sociaux à payer	7,476	-	-	-	-	7,476
Dette à long terme	76,039	-	43,814	49,628	16,980	186,461
Dû à l'actionnaire	6,698	-	-	-	-	6,698
Total	553,896	-	43,814	49,628	16,980	664,318

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2010

En dollars canadiens

16. Impôt sur les bénéfices

Le rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat, calculée à partir des taux d'imposition statutaires prévalant au Canada, avec la charge d'impôt sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit:

	<u>2010</u>	(non audité) <u>2009</u>
Bénéfice (perte) avant impôts	179,846 \$	(35,601) \$
Taux en vigueur au Canada	31%	31.5%
Charge d'impôt théorique	<u>55,752</u>	<u>(11,214)</u>
Incidence sur la charge d'impôt de:		
Différence entre l'amortissement comptable et fiscal	(4,555)	(2,452)
Pertes reportables inutilisées des années antérieures	(6,952)	-
Déduction pour petites entreprises	(23,801)	-
Dépenses non déductibles pour fins d'impôts	2,449	22,796
Pertes sur disposition d'immobilisations	<u>2,471</u>	<u>-</u>
Charge d'impôt effective	<u><u>25,364</u></u> \$	<u><u>9,130</u></u> \$

17. Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009, qui sont fournis à des fins de comparaison seulement, n'ont pas été audités.

18. Transaction entre parties apparentées

Toutes les transactions entre parties apparentées sont présentés séparément dans les états financiers, à l'exception de ce qui suit:

Les frais de location d'un montant de 0 \$ versés à une société sous contrôle commun, Moncton Professional Center Inc. (67 000 \$ en 2009).

19. Modification future de référentiel comptable

À compter du 1er janvier 2011, la Société cessera de préparer ses états financiers conformément aux PCGR du Canada. Ainsi, pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2011, elle adoptera les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), en tant que référentiel comptable.

Étant donné que la Société adoptera les IFRS le 1er janvier 2011, les nouvelles normes relatives aux PCGR canadiens entrant en vigueur le 1er janvier 2011 ne sont pas présentées en tant que modifications comptables futures, car elles ne seront jamais appliquées par la Société.

FOOTECH INC.

MONCTON, NB

ÉTATS FINANCIERS

(Non audités)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

TABLE DE MATIÈRES

	Page
Bilan	1
États des résultats et des bénéfices non répartis	2
États des flux de trésorerie	3
Notes afférentes aux états financiers	4-12

FOOTECH INC.

BILAN

(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

ACTIF

En dollars canadiens

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Court terme		
Encaisse	483 \$	2,279 \$
Comptes à recevoir	143,409	283,690
À recevoir des organismes gouvernementaux	225,741	57,352
Stocks (note 2)	831,352	875,414
	<u>1,200,985</u>	<u>1,218,735</u>
Placements (notes 2 et 4)	53,973	43,493
À recevoir d'une société apparentée (note 6)	109,374	167,374
Immobilisations corporelles (notes 2 et 5)	96,215	111,367
	<u>259,562</u>	<u>322,234</u>
	<u>1,460,547</u> \$	<u>1,540,969</u> \$

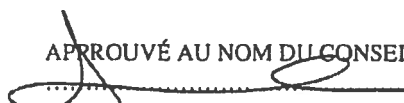
PASSIF

Court terme		
Emprunt sur demande (note 7)	340,000 \$	365,000 \$
Comptes fournisseurs et frais courus	123,683	131,043
Salaires et avantages sociaux à payer	7,476	16,756
Partie courante de la dette à long terme (note 8)	76,039	49,035
	<u>547,198</u>	<u>561,834</u>
Dette à long terme (note 8)	128,819	233,605
Dû à l'actionnaire (note 9)	6,698	2,798
	<u>135,517</u>	<u>236,403</u>
	<u>682,715</u>	<u>798,237</u>

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions (note 10)	100	100
Bénéfices non répartis	777,732	742,632
	<u>777,832</u>	<u>742,732</u>
	<u>1,460,547</u>	<u>1,540,969</u> \$

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

 Administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS

(non audité)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

En dollars canadiens	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus	1,872,983 \$	2,069,527 \$
Coût des ventes	<u>203,285</u>	<u>273,269</u>
Bénéfice brut	<u>1,669,698</u>	<u>1,796,258</u>
Dépenses		
Publicité et représentation	285,823	269,641
Frais de cartes de crédit	20,092	19,408
Chauffage et électricité	13,312	13,730
Assurance	12,808	15,297
Intérêts et frais bancaires	21,946	28,206
Intérêts dette à long terme	15,630	24,612
Taxes foncières et permis	6,240	3,009
Entretien et réparations	21,728	19,665
Dépenses de bureau	32,028	37,711
Honoraires professionnels	45,265	39,311
Frais de location	193,868	202,985
Recherche et développement	153,000	70,640
Téléphone	23,249	27,594
Frais de voyage	57,222	71,750
Frais reliés aux véhicules	2,046	3,821
Salaires et avantages sociaux	621,486	831,841
	<u>1,525,743</u>	<u>1,679,221</u>
Bénéfice d'opération	143,955	117,037
Amortissement	18,921	25,434
Mauvaises créances	<u>160,666</u>	<u>-</u>
	(35,632)	91,603
Autres revenus (Note 11)	<u>31</u>	<u>475</u>
Bénéfice (perte) avant impôts sur les bénéfices	(35,601)	92,078
Crédits d'impôt à la recherche et développement	(79,834)	(36,855)
Impôts sur les bénéfices (note 16)	<u>9,130</u>	<u>16,943</u>
Bénéfice net et résultat étendu	35,103	111,990
Bénéfices non répartis au début	<u>742,629</u>	<u>630,639</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu	-	-
Bénéfices non répartis à la fin	<u>777,732</u> \$	<u>742,629</u> \$
Résultat net par action de base et après dilution	35,103 \$	111,990 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	1	1

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

En dollars canadiens

	<u>2009</u>		<u>2008</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Bénéfice net et résultat étendu	35,103	\$	111,990
Élément sans effet sur l'encaisse:			
Amortissement	18,921		25,434
	<u>54,024</u>		<u>137,424</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement			
Comptes à recevoir	140,281		(17,145)
Autres comptes à recevoir	-		4,090
À recevoir des organismes gouvernementaux	(97,686)		(33,597)
Impôts à recouvrir	(70,707)		(23,754)
Stocks	44,062		61,305
Comptes fournisseurs et frais courus	(7,358)		(28,286)
Taxe de vente harmonisée payable	-		42,900
Impôts sur les bénéfices à payer	-		(5,279)
Salaires et avantages sociaux à payer	(9,280)		(3,646)
	<u>53,336</u>		<u>134,012</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(3,768)		(32,833)
Acquisition de placements	(10,480)		(10,904)
	<u>(14,248)</u>		<u>(43,737)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Remboursement de l'emprunt sur demande	(25,000)		20,000
Remboursement de la dette à long terme	(77,784)		99,630
À recevoir d'une société apparentée	58,000		(167,374)
Dû à l'actionnaire	3,900		(1,192)
	<u>(40,884)</u>		<u>(48,936)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(1,796)		41,339
Encaisse, début de l'exercice	<u>2,279</u>		<u>(39,060)</u>
Encaisse, fin de l'exercice	<u>483</u>	\$	<u>\$ 2,279</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Footech Inc. (« la société ») est constituée le 31 janvier 1996 en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau Brunswick au Canada. Sa mission première est son activité de laboratoire orthopédique.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Utilisation d'estimation

L'établissement des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants communiqués au titre des actifs et des passifs et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants communiqués au titre des produits et des charges au cours de l'exercice.

La direction revoit ses estimations sur une base continue, en particulier en ce qui a trait à la durée de vie utile de ses immobilisations corporelles, des impôts et de la dépréciation des actifs à long terme, basé sur la connaissance de la direction des événements en cours et des actions que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations; des changements importants dans les estimations ou les hypothèses pourraient aboutir à la dépréciation de certains actifs.

Comptabilisation des produits

Les produits provenant des ventes de produits sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés et qu'il y a eu transfert du droit de propriété.

La société enregistre les paiements reçus à l'avance, y compris les paiements non remboursables, comme revenus reportés jusqu'à ce que le service est fourni ou le produit est livré aux clients.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises et taxes liées à la vente collectée.

Stocks

Les matières premières, travaux en cours et produits finis sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de ventes variables qui s'appliquent.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les amortissements sont imputés de façon à amortir le coût des actifs sur leur durée d'utilité estimée, en utilisant la méthode de l'amortissement dégressif. Les taux annuels suivants sont appliqués lors de l'amortissement des immobilisations corporelles:

Ordinateurs	30%
Équipements	20%
Améliorations d'aménagement	20%

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisés à chaque fin d'exercice en ce qui a trait aux immobilisations corporelles importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Impôt sur le bénéfice

La charge d'impôt sur le résultat représente la somme de l'impôt exigible basé sur le bénéfice imposable de l'exercice.

Les impôts futurs sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts futurs est comptabilisé initialement quand il est plus probable qu'improbable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments reconnus dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est plus probable qu'improbable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif est plus improbable que probable.

Coûts de recherche et développement

Les frais de recherche sont présentés dans les résultats d'exploitation à titre de charges lorsqu'ils sont encourus et sont réduites par les incitations fiscales liées lorsqu'ils sont obtenus.

Les frais de développement sont différés et amortis lorsque les critères des immobilisations incorporelles sont respectés. Sinon, ils sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Crédits d'impôt à l'investissement

Crédits d'impôt à l'investissement sont recouvrables du gouvernement du Canada en vertu d'un programme d'encouragement de la recherche scientifique et de développement expérimental (RS&DE). Ces montants sont comptabilisés lorsque le recouvrement du montant est raisonnablement assuré, ce qui représente la meilleure estimation par la direction en fonction coûts encourus au cours de l'année les CII sont comptabilisés selon la méthode de réduction des coûts.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme, qui comprennent les immobilisations corporelles, sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si le total des flux de trésorerie futurs non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation, plus sa valeur résiduelle, est moindre que la valeur comptable, l'actif à long terme est considéré comme ayant subi une dépréciation. Une perte de valeur correspond au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

FOOTECH INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(non audité)
AU 31 DÉCEMBRE 2009

2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transactions, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transactions	Prêts et créances	Autres passifs financiers
Encaisse Placements	Comptes à recevoir À recevoir d'une société apparentée À recevoir d'organismes gouvernementaux	Dettes bancaires Emprunt sur demande Comptes fournisseurs et frais courus Salaires et avantages sociaux à payer Dettes à long terme Dû à l'actionnaire

Détenus à des fins de transactions

Les actifs financiers détenus à des fins de transactions sont des instruments qui sont détenus à des fins de transactions ou qui ont été désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant détenus à des fins de transactions. L'encaisse est classée dans cette catégorie. Elle est comptabilisée initialement et subséquentement à la juste valeur. Elle est présentée dans les actifs courants. Les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés au résultat net.

Prêts et créances

Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et les passifs financiers classés comme autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur et subséquentement au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs financiers

Les autres passifs représentent les passifs financiers qui ne sont pas détenus à des fins de transactions. Les fournisseurs et autres créanciers ainsi que la dette à long terme ont été classés en tant qu'autres passifs financiers et sont évalués au coût amorti. Ils sont présentés dans les passifs courants lorsqu'ils sont remboursables dans les 12 mois suivant la fin de l'exercice, sinon ils sont classés dans les passifs non-courants.

Capital social

Le capital social est présenté à la valeur à laquelle les actions ont été émises.

Résultats par action

Les résultats nets par action de base et après dilution sont calculés selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation durant l'exercice. Le résultat par action après dilution tient compte de l'impact potentiel de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs sur le nombre théorique d'actions.

3. Flux de trésorerie	2009	2008
Flux de trésorerie provenant des intérêts et impôts sur les bénéfices:		
Intérêts versés	<u>15,630</u> \$	<u>24,612</u> \$
4. Placements	2009	2008
Valeur de rachat d'assurance-vie	<u>53,973</u> \$	<u>43,493</u> \$

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

En dollars canadiens

5. Immobilisations corporelles	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations d'aménagement	56,475 \$	26,931 \$	29,544 \$	31,099 \$
Équipements	248,043	189,181	58,862	77,426
Ordinateurs	242,006	234,197	7,809	2,842
	<u>546,524</u> \$	<u>450,309</u> \$	<u>96,215</u> \$	<u>111,367</u> \$

6. À recevoir d'une société apparentée	2009	2008
À recevoir de Moncton Professional Center Inc.	<u>109,374</u> \$	<u>167,374</u> \$

Montant à recevoir d'une société apparentée représente des avances entre la société et une société contrôlée par le directeur. Ce montant n'est pas garanti, ne porte aucun intérêt ni modalité de remboursement.

7. Emprunt sur demande

La société a une marge de crédit autorisée à la Banque TD au montant de 400 000\$, dont 60 000\$ est inutilisé au 31 décembre 2009. Intérêt au taux préférentiel plus 2,5 % garanti par les comptes à recevoir, les stocks et une assurance-vie.

8. Dette à long terme	2009	2008
Emprunt de Canada Trust, portant intérêt à un taux préférentiel, remboursable en versements mensuels de principal de 333\$ plus intérêt. Échéant en mai 2012.	13,667 \$	17,667 \$
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 5,75%, remboursable en versements mensuels de principal de 1 667\$ plus intérêt. Échéant le 23 juin 2012.	50,010	70,014
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 6,75%, remboursable en versements mensuels de principal de 1 415\$ plus intérêt. Échéant le 23 janvier 2016.	103,295	120,275
Emprunt de la BDC, portant intérêt à un taux de 5,25%, remboursable en versements mensuels de principal de 1 415\$ plus intérêt. Échéant le 23 février 2011.	<u>19,810</u>	<u>36,790</u>
Sous-total	186,782	244,746

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

En dollars canadiens

8. Dette à long terme (suite)

Sous-total	186,782	244,746
Emprunt de Canada Trust, portant intérêt à un taux préférentiel plus 3 %, remboursable en versements mensuels de principal de 581 \$ plus intérêt. Échéant le 1er février 2011.	5,234	12,211
Emprunt de Canada Trust, portant intérêt à un taux préférentiel plus 3 %, remboursable en versements mensuels de principal de 1 070 \$ plus intérêt. Échéant le 1er décembre 2010.	<u>12,842</u>	<u>25,683</u>
	204,858	282,640
Moins la partie courante de la dette à long terme	<u>76,039</u>	<u>49,035</u>
	<u>128,819</u> \$	<u>233,605</u> \$

Versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit, en supposant que les prêts sont renouvelés dans les mêmes conditions (incluant le montant non décaissé)

Année	2010	76,039
	2011	43,814
	2012	30,982
	2013	18,646
	2014	16,980

9. Dû à l'actionnaire

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Dû à l'actionnaire, non garanti, ne portant aucun intérêt ni modalité de remboursement.	<u>6,698</u> \$	<u>2,798</u> \$

10. Capital-actions

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Émis et autorisé: Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, votantes, participantes avec droit de dividendes.		
Actions ordinaires émises et payées : 1 action ordinaire à 100 \$	<u>100</u> \$	<u>100</u> \$

11. Autres revenus

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Revenus d'intérêts	<u>31</u> \$	<u>475</u> \$

FOOTECH INC.
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

En dollars canadiens

12. Transaction entre parties apparentées

Toutes les transactions entre parties apparentées sont présentés séparément dans les états financiers, à l'exception de ce qui suit:

Les frais de location d'un montant de 67 000 \$ versés à une société sous contrôle commun, Moncton Professional Center Inc.

13. Événements postérieurs à la date du bilan

Au cours de 2010, une réclamation de 220 000 \$ de l'ADRC concernant l'application de la taxe de vente harmonisée a été résolue en faveur de Footech Inc. qui a eu gain de cause dans ce dossier.

Présentement, la société est engagée dans un processus de vente en vertu d'une entente de principe annoncée le 10 mai 2012 visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc. dans le cadre d'une opération admissible. La réalisation de l'opération est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Aux termes de l'entente, Capital DGMC Inc. (TSX-V : VTC.P) « DGMC », une société de capital de démarrage tel que défini par la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, se porterait acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de Footech Inc., qui deviendra ainsi une filiale. Le fondateur de Footech Inc., Monsieur Jacques Martin (ci-après « le vendeur »), se joindra à l'équipe de direction et au conseil d'administration de la nouvelle entité.

La contrepartie totale payable au vendeur peut atteindre 2,435,000 \$ si toutes les conditions sont rencontrées, comprenant un paiement en espèces de 550,000 \$, des titres de DGMC, ainsi qu'un solde du prix de vente de 575,000 \$ sujet à certaines conditions. DGMC émettrait au vendeur 2,500,000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1,250,000 actions privilégiées non convertibles à 0,20 \$ l'action, comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet provisoire sans intérêt de 250,000 \$ sera émis en faveur de M. Martin, ainsi que 300 000 actions ordinaires à titre de bonus à la signature. Enfin, le vendeur serait éligible à recevoir dans le futur une somme de 250,000 \$ payable en actions ordinaires de DGMC, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de performance; lesdites actions seront émises au cours du marché prévalant alors dans cette éventualité ou à un prix minimum de 0,20 \$.

14. Engagements

Les paiements minimum nets exigibles en vertu des baux pour les lieux occupés s'établissent comme suit:

2010	158,000
2011	152,265
2012	146,110
2013	146,893
2014	146,893
2015	176,633
	<hr/>
	926,794 \$

15. Politique de gestion du capital

Au 31 décembre 2009, le capital total était constitué des capitaux propres, dont la juste valeur se montait à quelque 777 732 \$. Les objectifs de gestion du capital de la Société sont destinés à préserver la capacité financière de l'entreprise pour assurer la continuité de son exploitation sur une base normale et continue, comprenant notamment l'opération et le développement de son réseau clinique, ses activités de production et de gestion de la qualité, et ses efforts constants d'innovation.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

15. Politique de gestion du capital

La Société gère son capital et effectue les ajustements nécessaires à la lumière de l'évolution des conditions économiques et des risques auxquels elle est exposée. Au fil des ans, la direction de la Société a réinvesti continuellement les bénéfices générés par ses activités. La Société a eu recours à de nouveaux financements au cours de l'exercice pour mener à terme notamment ses projets de construction, ses achats d'équipements et le développement des marchés. La société pourrait avoir recours à de nouveaux financements dans le futur pour supporter sa croissance et atteindre ses objectifs. Les changements éventuels dans la propriété de l'entreprise pourraient également influencer les choix relatifs à la gestion du capital, ainsi qu'à la provenance et à l'utilisation des fonds.

Politiques de gestion des risques

La société, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risque. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 décembre 2009. Les actifs et passifs de la société se composent de l'encaisse, de comptes à recevoir, à recevoir d'une société liée, placements, emprunt sur demande, comptes fournisseurs et frais courus, salaires et avantages sociaux à payer, dette à long terme et dû à l'actionnaire.

Risque de crédit

L'exposition de la société au risque de crédit est principalement dérivée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et créances à recevoir. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont déposées auprès d'institutions financières reconnues. La direction considère le risque de la société comme étant faible.

Il n'y a pas de client représentant plus de 10% du total des comptes à recevoir. La société n'est sujette à aucune concentration de crédit. Une évaluation de crédit de tous les clients est effectuée régulièrement et une provision pour créances douteuses est établie lorsque les montants ne sont pas recouvrables. Au 31 décembre 2009, la provision pour mauvaise créance a été renversée entièrement aux résultats pour un total de 160 666\$. La direction estime qu'aucun des montants provisionnés ne sera récupéré.

Risque du marché

Risque de taux d'intérêt

La société est exposée au risque de taux d'intérêt à l'égard des instruments financiers suivants:

À recevoir d'une société liée

Emprunt sur demande

Dette à long terme

Dû à l'actionnaire

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la société au risque de taux d'intérêt.

La Société a un risque de juste valeur alors que les instruments financiers à taux variables l'exposent à un risque de variation des flux de trésorerie. Pour les actifs financiers et passifs financiers à un taux variables, une réestimation périodiques des flux de trésorerie destinée à refléter les fluctuations des taux d'intérêt du marché modifie le taux d'intérêt effectif.

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

En dollars canadiens

15. Politique de gestion du capital (suite)

Risque de prix

La société n'est pas exposée à un risque de prix significatif découlant des titres de capitaux propres.

Estimation de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur au bilan se présente comme suit:

* des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1);

* des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (niveau 2) ; et

* des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (à savoir des données non observables) (niveau 3).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité fait référence au risque que la société ne puisse satisfaire à ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La société gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels en établissant des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

Le risque de liquidité résulte principalement de la disponibilité des fonds et des ventes générées par la société dans le cours normal de ses affaires. La société dispose des liquidités requises pour opérer et faire face à ses obligations dans un avenir prévisible. La société n'est au fait d'aucun facteur important qui serait susceptible de compromettre son opération.

Les tableaux qui suivent présentent les échéances des passifs financiers :

	31 décembre 2009					
	Échéance de 1 an ou moins	Échéance inconnue	2 ans	3 et 4 ans	5 ans et plus	Total
Emprunt sur demande	340,000	-	-	-	-	340,000
Comptes fournisseurs et frais courus	123,683	-	-	-	-	123,683
Salaires et avantages sociaux à payer	7,476	-	-	-	-	7,476
Dette à long terme	76,039	-	43,814	49,628	16,980	186,461
Dû à l'actionnaire	6,698	-	-	-	-	6,698
Total	553,896	-	43,814	49,628	16,980	664,318

FOOTECH INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(non audité)

AU 31 DÉCEMBRE 2009

En dollars canadiens

15. Politique de gestion du capital (suite)

	31 décembre 2008					
	Échéance de 1 an ou moins	Échéance inconnue	2 ans	3 et 4 ans	5 ans et plus	Total
Emprunt sur demande	365,000	-	-	-	-	365,000
Comptes fournisseurs et frais courus	131,043	-	-	-	-	131,043
Salaires et avantages sociaux à payer	16,756	-	-	-	-	16,756
Dette à long terme	77,784	-	76,039	74,796	35,626	264,245
Dû à l'actionnaire	2,798	-	-	-	-	2,798
Total	593,381	-	76,039	74,796	35,626	779,842

16. Impôt sur les bénéfices

Le rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat, calculée à partir des taux d'imposition statutaires prévalant au Canada, avec la charge d'impôt sur le résultat figurant dans les états financiers se détaille comme suit:

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Bénéfice (perte) avant impôts	(35,601) \$	92,078 \$
Taux en vigueur au Canada	<u>31.5%</u>	<u>32.0%</u>
Charge d'impôt théorique	(11,214)	29,464.96
Incidence sur la charge d'impôt de:		
Différence entre l'amortissement comptable et fiscal	(2,452)	(680)
Dépenses non déductibles pour fins d'impôts	22,796	3,107
Déduction pour petites entreprises	-	(14,949)
Charge d'impôt effective	<u><u>9,130</u></u> \$	<u><u>16,943</u></u> \$

17. Modification future de référentiel comptable

À compter du 1er janvier 2011, la Société cessera de préparer ses états financiers conformément aux PCGR du Canada. Ainsi, pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2011, elle adoptera les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), en tant que référentiel comptable.

Étant donné que la Société adoptera les IFRS le 1er janvier 2011, les nouvelles normes relatives aux PCGR canadiens entrant en vigueur le 1er janvier 2011 ne sont pas présentées en tant que modifications comptables futures, car elles ne seront jamais appliquées par la Société.

ANNEXE F

Rapports de gestion de la société visée

FOOTECH INC.

RAPPORT DE GESTION 2011

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation pour l'année 2011

Révisé le 9 novembre 2012

Au 31 décembre 2011, Footech Inc. (« Footech ») était une société à capital fermé.

L'analyse suivante fournit les renseignements que la direction considère comme pertinents afin d'évaluer et de comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de Footech au cours de l'année 2011. Cette analyse devrait être lue conjointement avec les états financiers audités ainsi qu'avec les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. *Les informations financières contenues à ce rapport sont en devises canadiennes sauf avis contraire.*

Énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs qui ne sont pas fondés sur les faits mais qui sont basés plutôt sur les attentes, prévisions et hypothèses actuelles de la direction. Ces énoncés comportent une part de risques et d'incertitudes qui pourraient influencer sur les résultats réels. Ces facteurs comprennent notamment, sans limiter ce qui précède, les fluctuations de la demande, la concurrence, la disponibilité de main d'œuvre spécialisée et les développements technologiques.

Principales normes comptables

Au 31 décembre 2011, les états financiers de Footech étaient préparés et présentés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Aperçu et perspectives

La société a été constituée sous la dénomination sociale Footech inc. le 31 janvier 1996 en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau-Brunswick. Basée à Moncton (NB), Footech est un laboratoire d'orthèses qui manufacture et vend des orthèses médicales conçues sur mesure, en plus d'offrir et de vendre une large gamme de produits orthopédiques.

L'entreprise est bien implantée dans les provinces maritimes, grâce au réseau de cliniques qu'elle a développé depuis plus de 15 ans. Son site Internet est www.footech.ca.

Elle sert une clientèle variée avec une vaste gamme de produits et services orthopédiques de qualité. Ses produits comprennent notamment les orthèses plantaires sur mesure - pour le travail, les sports et l'activité physique, les orthèses de genou, les chaussures orthopédiques ainsi que d'autres produits pour les extrémités inférieures.

Au cours de la dernière année, Footech a construit une nouvelle clinique à Dieppe, N.B. dans un nouveau développement, juste à côté d'un important centre médical. La clinique comprend des salles d'évaluation pour sa clientèle ainsi qu'une aire de présentation de ses produits. Footech a également installé à cet emplacement une centrale de fabrication d'orthèses utilisant une technologie à la fine pointe, avec un système avancé de capture et d'analyse d'images digitalisées 3D. Cette centrale est présentement en phase de tests et de démarrage.

Grâce à son investissement dans la technologie d'imagerie 3D et l'automatisation, l'entreprise compte améliorer son opération pour continuer d'assurer la qualité de ses produits tout en réduisant ses coûts de fabrication. L'automatisation d'une grande partie des étapes de fabrication des orthèses plantaires va permettre de réduire le coût de main d'œuvre directe affecté à la fabrication et de concentrer davantage de d'efforts à la vente en clinique. Le lancement de la nouvelle clinique avec son nouveau centre de production constitue un évènement d'importance qui va permettre à Footech de se démarquer encore davantage.

Performance globale

Au cours des trois derniers exercices, l'entreprise était profitable. Elle a connu l'année dernière une baisse de son chiffre d'affaires par suite de conditions saisonnières hivernales plus difficiles dans les Maritimes. Les précipitations (accumulations de neige) au cours des mois de janvier, février et mars ont été beaucoup plus importantes qu'en 2010. Ces conditions ont eu un impact sur le déplacement de la clientèle et de la population en général.

De plus, au cours de l'année 2011, le propriétaire de Footech a consacré des efforts accrus et une partie importante de son temps à l'activité de recherche et développement et au projet de construction d'une nouvelle clinique à Dieppe. Ces activités jugées importantes pour le futur de l'entreprise ont pris le dessus sur l'activité clinique dans les efforts personnels de M. Martin, un clinicien chevronné.

Au cours du dernier exercice financier, l'entreprise avait consacré 147,989 \$ aux coûts de développement de nouveaux produits et procédés (net des crédits d'impôts accordés par les gouvernements pour la recherche et le développement). La vente d'orthèses médicales sur mesure comptait pour environ 70% du chiffre d'affaires, alors que la vente de chaussures orthopédiques et autres produits connexes représentait le reste, soit environ 30%.

Information annuelle choisie

Le tableau ci-dessous présente l'information financière de Footech de façon sommaire.

Exercice de 12 mois terminé le 31 décembre (en dollars canadiens)	2011 Audité	2010 Audité	2009 non audité
Revenus	1 638 767	1 968 682	1 872 983
Résultat net et résultat global	99 752	225 793	35 103
Actif total	2 279 894	1 476 085	1 460 547
Passif financier total à long terme	606 338	113 331	135 517
Dividendes en espèces déclarés	20 000	20 000	0
Capitaux propres	1 063 377	983 625	777 832

Résultats d'exploitation

Le chiffre d'affaires de Footech pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2011 a totalisé 1 638 767 \$, comparativement à 1 968 682 \$ pour l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 16%, pour les motifs expliqués précédemment.

Le bénéfice brut pour l'exercice s'élevait à 1 434 877 \$ ou 87,5% des revenus, comparativement à 1 768 868 \$ ou 89,9% des revenus pour l'exercice précédent, ce qui s'inscrit en continuité.

Les dépenses d'opération totales pour l'exercice étaient de 1 301 871\$ (avant amortissement) ou 79,4% des revenus, comparativement à 1 535 222\$ ou 78% pour l'exercice précédent, ce qui est relativement semblable. Toutefois, les principales différences dans les dépenses s'expliquent par la capitalisation des coûts engagés pour la recherche et développement, ainsi que la diminution des charges de salaires. Footech a dû encourir des charges d'intérêt plus élevées suite à une augmentation des emprunts pour son financement. Les dépenses de publicité et promotion sont demeurées similaires pour l'exercice malgré la baisse du chiffre d'affaires.

Les dépenses d'amortissement ont augmenté de 46 185\$ ou 152% par rapport à l'exercice précédent suite aux investissements réalisés par Footech dans des équipements en vue d'accroître son avantage technologique et la mise sur pied d'une nouvelle centrale de fabrication d'orthèses.

Le bénéfice net pour l'exercice était de 99,752\$ comparativement à 225 793\$ pour l'exercice précédent. Cette baisse était essentiellement due à la baisse des revenus tel qu'expliqué plus haut.

Situation financière

Au 31 décembre 2011, le fonds de roulement de Footech était de 738 418 \$ comparativement à 763 382 \$ l'année précédente.

L'actif à court terme s'élevait à 1 348 597 \$, en hausse de 18% par rapport à l'exercice précédent, explicable principalement par l'augmentation des crédits d'impôts à recevoir suite aux investissements en recherche et développement mentionnés auparavant.

Le passif à court terme était de 610 179 \$, en hausse de 231 050 \$, suite au recours accru à la marge de crédit d'opération et à la baisse du bénéfice.

L'augmentation de l'actif au 31 décembre 2011 portait à 2 279 894 \$ l'actif total de l'entreprise, soit une augmentation de 803 809 \$ par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance des actifs reflète les travaux en cours à la fin de l'exercice pour la construction de la clinique de Dieppe (aucun amortissement n'a donc été comptabilisé), la mise sur pied prochaine d'une nouvelle centrale de production dont les équipements étaient déjà acquis au 31 décembre 2011, ainsi que certains achats d'équipements pour l'acquisition et l'analyse d'images 3D.

Ces investissements ont été principalement financés par emprunts, ce qui a conduit à l'augmentation de la dette à long terme au 31 décembre 2011, qui est ainsi passée à 606 338 \$, soit une hausse de 493 605 \$

par rapport à l'exercice précédent. Les emprunts comprenaient également un montant d'hypothèque non déboursé de 167 000\$ pour la construction en cours. Footech n'anticipe pas de difficultés pour rencontrer ces nouveaux engagements financiers.

Footech maintient un niveau élevé des stocks, un élément important de ses actifs. Au 31 décembre 2011, le niveau des stocks s'établissait à 807 846\$, comparativement à 818 646\$ l'année précédente, une faible variation. Environ 90% des stocks est composé de la chaussure orthopédique revendue dans les points de services cliniques, et pour le reste il s'agit des matériaux qui entrent dans la fabrication des produits d'orthèses.

Trésorerie et sources de financement

La trésorerie de Footech s'élevait à 10 933 \$ au 31 décembre 2011. La société disposait également d'une marge de crédit d'opération dont une somme de 190 000 \$ était inutilisée à la fin de l'exercice. L'entreprise comptait en outre sur d'importantes sommes à recevoir en fin d'exercice. La direction estime que ses liquidités suffiront à financer l'exploitation de la société pour la prochaine année.

L'aptitude de la société à obtenir de nouveaux financements dans le futur dépend de sa profitabilité et de l'évolution des conditions du marché. La pérennité de son exploitation future repose principalement sur sa capacité à continuer à générer des bénéfices et à faire face à ses obligations dans un contexte de croissance.

Au 31 décembre 2011, les capitaux propres de la Footech étaient de 1 063 377 \$. Aucune émission d'actions ordinaires n'était prévue.

Opérations avec une société apparentée

Au cours de l'exercice, la Footech a réalisé des opérations avec Moncton Professional Center, une société sous contrôle commun, i.e. détenue par le même actionnaire (Monsieur Jacques Martin). Footech a rendu des services de gestion à cette compagnie pour une valeur de 45 000 \$. Ces services consistaient notamment en des services comptables et d'autres services administratifs que Footech a assumés pour le compte de l'autre société, et elle a refacturé à cette dernière les services rendus sur la base du temps affecté à leur exécution.

Au 31 décembre 2011, une somme de 43 355 \$ était toujours due à Footech par cette compagnie apparentée, une diminution comparativement à 122 505 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Évènements subséquents

Présentement, la société est engagée dans un processus de vente en vertu d'une entente de principe annoncée le 10 mai 2012 visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc.

dans le cadre d'une opération admissible. La réalisation de l'opération est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Aux termes de l'entente, Capital DGMC Inc. (TSX - V : VTC.P) « DGMC », une société de capital de démarrage tel que défini par la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, se porterait acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de Footech Inc, qui deviendra ainsi une filiale. Le fondateur de Footech Inc, Monsieur Jacques Martin (ci-après « le vendeur »), se joindra à l'équipe de direction et au conseil d'administration de la nouvelle entité.

La contrepartie totale payable au vendeur peut atteindre 2 435 000 \$ si toutes les conditions sont rencontrées, comprenant un paiement en espèces de 550 000 \$, des titres de DGMC, ainsi qu'un solde du prix de vente de 575 000 \$ sujet à certaines conditions. DGMC émettrait au vendeur 2,500,000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1,250,000 actions privilégiées non convertibles à 0,20 \$ l'action, comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet promissoire sans intérêt de 250 000 \$ sera émis en faveur de M. Martin, ainsi que 300 000 actions ordinaires à titre de bonus à la signature. Enfin, le vendeur serait éligible à recevoir dans le futur une somme de 250 000 \$ payable en actions ordinaires de DGMC, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de performance; lesdites actions seront émises au cours du marché prévalant alors dans cette éventualité ou à un prix minimum de 0,20 \$.

Au moment de préparer ce rapport, la société n'était au fait d'aucun litige ou poursuite la concernant.

Jacques Martin, Président directeur général
Footech Inc

FOOTECH INC.

RAPPORT DE GESTION 2010

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation pour l'année 2010

Révisé le 15 octobre 2012

Au 31 décembre 2010, Footech Inc. (« Footech ») était une société à capital fermé.

L'analyse suivante fournit les renseignements que la direction considère comme pertinents afin d'évaluer et de comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de Footech au cours de l'année 2010. Cette analyse devrait être lue conjointement avec les états financiers audités ainsi qu'avec les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010. *Les informations financières contenues à ce rapport sont en devises canadiennes sauf avis contraire.*

Énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs qui ne sont pas fondés sur les faits mais qui sont basés plutôt sur les attentes, prévisions et hypothèses actuelles de la direction. Ces énoncés comportent une part de risques et d'incertitudes qui pourraient influencer sur les résultats réels. Ces facteurs comprennent notamment, sans limiter ce qui précède, les fluctuations de la demande, la concurrence, la disponibilité de main d'œuvre spécialisée et les développements technologiques.

Principales normes comptables

Au 31 décembre 2010, les états financiers de Footech étaient préparés et présentés conformément aux PCGR canadiens selon les normes comptables applicables aux sociétés ouvertes.

Aperçu et perspectives

La société a été constituée sous la dénomination sociale Footech inc. le 31 janvier 1996 en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau-Brunswick. Basée à Moncton (NB), Footech est un laboratoire d'orthèses qui manufacture et vend des orthèses médicales conçues sur mesure, en plus d'offrir et de vendre une large gamme de produits orthopédiques.

L'entreprise est bien implantée dans les provinces maritimes, grâce au réseau de cliniques qu'elle a développé depuis plus de 15 ans. Son site Internet est www.footech.ca.

Elle sert une clientèle variée avec une vaste gamme de produits et services orthopédiques de qualité. Ses produits comprennent notamment les orthèses plantaires sur mesure - pour le travail, les sports et l'activité physique, les orthèses de genou, les chaussures orthopédiques ainsi que d'autres produits pour les extrémités inférieures.

En 2010, Footech a entrepris d'investir dans la technologie d'imagerie 3D en vue d'automatiser sa fabrication. Grâce à cet investissement, l'entreprise compte améliorer son opération dans le futur pour continuer d'assurer la qualité de ses produits tout en réduisant ses coûts de fabrication.

Performance globale

Au cours des trois derniers exercices, l'entreprise était profitable. Footech a connu en 2010 une légère augmentation de son chiffre d'affaires, attribuable à divers facteurs dont des conditions de marché favorables.

La vente d'orthèses médicales sur mesure comptait pour environ 70% du chiffre d'affaires, alors que les chaussures orthopédiques et autres produits connexes représentaient le reste, soit environ 30%.

Information annuelle choisie

Le tableau ci-dessous présente l'information financière de Footech de façon sommaire.

Exercice de 12 mois terminé le 31 décembre <i>(en dollars canadiens)</i>	2010 Audité	2009 non audité
Revenus	1 968 682	1 872 983
Bénéfice net et résultat étendu	225 793	35 103
Actif total	1 476 085	1 460 547
Passif financier total à long terme	113 331	135 517
Dividendes en espèces déclarés	20 000	0
Capitaux propres	983 625	777 832

Résultats d'exploitation

Le chiffre d'affaires pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2010 totalisait 1 968 682 \$, comparativement à 1 872 983 \$ pour l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 5%.

Le bénéfice brut s'élevait à 1 768 868 \$ ou 89,8% des revenus, comparativement à 1 669 698 \$ ou 89,1% des revenus pour l'exercice précédent, ce qui s'inscrit en continuité.

Les dépenses d'opération totales pour l'exercice étaient de 1 535 222\$ ou 78% des revenus, comparativement à 1 525 743\$ ou 81,5% pour l'exercice précédent, ce qui est relativement comparable. Toutefois, les principales différences dans les dépenses s'expliquent par l'augmentation de la masse salariale suite à l'embauche de nouveaux employés, la diminution des dépenses de publicité et promotion, ainsi que la diminution des coûts de loyer suite à certaines relocalisations. En outre, les mauvaises créances, de 35 220 \$, ont connu une baisse significative par rapport à l'exercice antérieur.

Les dépenses d'amortissement ont augmenté de 60% par rapport à l'exercice précédent suite aux investissements entrepris en fin d'exercice avec l'acquisition de nouveaux équipements cliniques.

Le bénéfice net pour l'exercice était de 225 793\$ comparativement à 35 103 \$ pour l'exercice précédent. Cette hausse du bénéfice place l'entreprise dans une situation favorable.

Situation financière

Au 31 décembre 2010, le fonds de roulement de Footech était de 707 366 \$ comparativement à 653 787 \$ à la fin de l'année précédente.

Le montant de l'actif à court terme s'élevait à 1 086 495 \$, une réduction de 10% par rapport à l'exercice précédent, suite à la résolution favorable d'un dossier concernant les taxes de vente.

Le passif à court terme était de 379 129 \$, en baisse de 168 069 \$, grâce aux liquidités générées et à l'augmentation du bénéfice, ce qui a permis de réduire l'utilisation de la marge de crédit.

L'actif total au 31 décembre 2010 était de 1 476 085 \$, marquant peu de changement par rapport à l'exercice précédent. Toutefois, les immobilisations ont connu une augmentation suite à l'amorce du programme d'investissement dans de nouveaux équipements technologiques. La valeur des immobilisations corporelles a augmenté de près de 115,000 \$ - reflétant les achats d'équipements au cours de l'exercice.

Ces investissements ont été financés par de nouveaux emprunts, toutefois une somme de 161 320 \$ était autorisée mais non encore déboursée à la fin de l'exercice. Ceci explique la légère diminution de la dette à long terme au 31 décembre 2010. Footech n'anticipait pas de difficultés pour rencontrer les engagements financiers résultants.

Trésorerie et sources de financement

Footech n'avait pas d'encaisse au 31 décembre 2010. La société disposait toutefois d'une marge de crédit d'opération de 500 000 \$ dont une somme de 335 000 \$ était inutilisée à la fin de l'exercice. La direction estimait que ses liquidités suffiront à financer l'exploitation de la société pour la prochaine année.

L'aptitude de la société à obtenir de nouveaux financements dans le futur dépend de sa profitabilité et de l'évolution des conditions du marché. La pérennité de son exploitation future repose principalement sur sa capacité à continuer à générer des bénéfices et à faire face à ses obligations dans un contexte de croissance.

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres de Footech s'élevaient à 983 625 \$, plaçant ainsi l'entreprise dans une situation favorable. Aucune émission d'actions ordinaires n'était prévue.

Opérations avec une société apparentée

Au cours de l'exercice, la société n'a pas réalisé d'opérations entre apparentées. Toutefois, au 31 décembre 2010, une somme de 122 505 \$ était due à Footech par une compagnie apparentée, Moncton Professional Center inc, comparativement aux avances de 109 374 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Évènements subséquents

Présentement, la société est engagée dans un processus de vente en vertu d'une entente de principe annoncée le 10 mai 2012 visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc. dans le cadre d'une opération admissible. La réalisation de l'opération est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Aux termes de l'entente, Capital DGMC Inc. (TSX - V : VTC.P) « DGMC », une société de capital de démarrage tel que défini par la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, se porterait acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de Footech Inc, qui deviendra ainsi une filiale. Le fondateur de Footech Inc, Monsieur Jacques Martin (ci-après « le vendeur »), se joindra à l'équipe de direction et au conseil d'administration de la nouvelle entité.

La contrepartie totale payable au vendeur peut atteindre 2 435 000 \$ si toutes les conditions sont rencontrées, comprenant un paiement en espèces de 550 000 \$, des titres de DGMC, ainsi qu'un solde du prix de vente de 575 000 \$ sujet à certaines conditions. DGMC émettrait au vendeur 2,500,000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1,250,000 actions privilégiées non convertibles à 0,20 \$ l'action, comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet promissoire sans intérêt de 250 000 \$ sera émis en faveur de M. Martin, ainsi que 300 000 actions ordinaires à titre de bonus à la signature. Enfin, le vendeur serait éligible à recevoir dans le futur une somme de 250 000 \$ payable en actions ordinaires de DGMC, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de performance; lesdites actions seront émises au cours du marché prévalant alors dans cette éventualité ou à un prix minimum de 0,20 \$.

Modification future de référentiel comptableÀ compter du 1er janvier 2011, la Société cessera de préparer ses états financiers conformément aux PCGR du Canada. Ainsi, pour les périodes ouvertes à compter du 1er janvier 2011, elle adoptera les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* («IASB»), en tant que référentiel comptable.

Jacques Martin, Président directeur général
Footech Inc

FOOTECH INC.

RAPPORT DE GESTION 2009

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation pour l'année 2009

Révisé le 15 octobre 2012

Au 31 décembre 2009, Footech Inc. (« Footech ») était une société à capital fermé.

L'analyse suivante fournit les renseignements que la direction considère comme pertinents afin d'évaluer et de comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de Footech au cours de l'année 2009. Cette analyse devrait être lue conjointement avec les états financiers **non** audités ainsi qu'avec les notes afférentes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2009. *Les informations financières contenues à ce rapport sont en devises canadiennes sauf avis contraire.*

Énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs qui ne sont pas fondés sur les faits mais qui sont basés plutôt sur les attentes, prévisions et hypothèses actuelles de la direction. Ces énoncés comportent une part de risques et d'incertitudes qui pourraient influencer sur les résultats réels. Ces facteurs comprennent notamment, sans limiter ce qui précède, les fluctuations de la demande, la concurrence, la disponibilité de main d'œuvre spécialisée et les développements technologiques.

Principales normes comptables

Au 31 décembre 2009, les états financiers de Footech étaient préparés et présentés conformément aux PCGR canadiens selon les normes comptables applicables aux sociétés ouvertes.

Aperçu et perspectives

La société a été constituée sous la dénomination sociale Footech inc. le 31 janvier 1996 en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau-Brunswick. Basée à Moncton (NB), Footech est un laboratoire d'orthèses qui manufacture et vend des orthèses médicales conçues sur mesure, en plus d'offrir et de vendre une large gamme de produits orthopédiques.

L'entreprise est bien implantée dans les provinces maritimes, grâce au réseau de cliniques qu'elle a développé depuis plus de 15 ans. Son site Internet est www.footech.ca.

Elle sert une clientèle variée avec une vaste gamme de produits et services orthopédiques de qualité. Ses produits comprennent notamment les orthèses plantaires sur mesure - pour le travail, les sports et l'activité physique, les orthèses de genou, les chaussures orthopédiques ainsi que d'autres produits pour les extrémités inférieures.

Performance globale

Au cours des deux derniers exercices, l'entreprise était profitable. Footech a connu en 2009 une légère diminution de son chiffre d'affaires.

La vente d'orthèses médicales sur mesure comptait pour environ 70% du chiffre d'affaires, alors que les chaussures orthopédiques et autres produits connexes représentaient le reste, soit environ 30%.

Information annuelle choisie

Le tableau ci-dessous présente l'information financière de Footech de façon sommaire.

Exercice de 12 mois terminé le 31 décembre (en dollars canadiens)	2009 Non audité	2008 Non audité
Revenus	1 872 983	2 069 527
Bénéfice net et résultat étendu	35 103	111 990
Actif total	1 460 547	1 540 969
Passif financier total à long terme	135 517	236 403
Capitaux propres	777 832	742 732

Résultats d'exploitation

Le chiffre d'affaires pour la période de 12 mois terminée le 31 décembre 2009 totalisait 1 872 983 \$, comparativement à 2 069 527 \$ pour l'exercice précédent, ce qui représente une baisse de 9,5% attribuable à divers facteurs.

Le bénéfice brut s'élevait à 1 669 698 \$ ou 89,1% des revenus, comparativement à 1 796 258 \$ ou 86,8% des revenus pour l'exercice précédent, ce qui s'inscrit en continuité.

Les dépenses d'administration pour l'exercice étaient de 1 705 330\$ (amortissement et mauvaises créances compris) ou 91,0% des revenus, comparativement à 1 704 655\$ ou 82,3% pour l'exercice précédent, ce qui constitue une augmentation de 8,7%. Cet écart était principalement attribuable à des mauvaises créances résultant d'une radiation de comptes des années antérieures pour une somme de 160 666 \$.

Par ailleurs, une plus grande portion des salaires affectés à la R&D a résulté en un crédit d'impôt à recevoir plus important. Les autres postes étaient relativement similaires.

Le bénéfice net pour l'exercice était de 35 103\$ comparativement à 111 990 \$ pour l'exercice précédent. Cette diminution du bénéfice résulte de la variation des revenus et des mauvaises créances.

Situation financière

Au 31 décembre 2009, le fonds de roulement de Footech était de 653 787 \$ comparativement à 656 901 \$ lors de l'exercice précédent, ce qui est comparable.

Le montant des actifs à court terme s'élevait à 1 200 985 \$, et le passif à court terme était par ailleurs de 547 198 \$, ce qui dénote peu de changement sur l'année antérieure. Toutefois un montant de taxes à recevoir de 220 000 \$ était en dispute avec l'ADRC.

L'actif total au 31 décembre 2009 était de 1 460 547 \$, en baisse par rapport à l'exercice précédent et principalement attribuables aux mauvaises créances. Le passif financier total à long terme était de 135 517\$ à la fin de l'exercice, une diminution importante résultant d'un remboursement de 77 784 \$ effectué sur la dette au cours de l'année.

Trésorerie et sources de financement

La trésorerie de Footech s'élevait à 483 \$ au 31 décembre 2009. La société disposait également d'une marge de crédit d'opération dont une somme de 60 000 \$ était inutilisée à la fin de l'exercice. La direction estimait que ses liquidités suffiront à financer l'exploitation de la société pour la prochaine année.

L'aptitude de la société à obtenir de nouveaux financements dans le futur dépend de sa profitabilité et de l'évolution des conditions du marché. La pérennité de son exploitation future repose principalement sur sa capacité à continuer à générer des bénéfices et à faire face à ses obligations dans un contexte de croissance. Au 31 décembre 2009, les capitaux propres de Footech s'élevaient à 777 832 \$.

Opérations avec une société apparentée

Au cours de l'exercice, la société a versé un loyer de 67 000 \$ à une société apparentée sous contrôle commun, Moncton Professional Center inc. Au 31 décembre 2009, une somme de 109 374 \$ était due à Footech par cette compagnie, comparativement aux avances de 167 374 \$ à la fin de l'exercice précédent.

Évènements subséquents

Au cours de 2010, une réclamation de 220 000 \$ de l'ADRC concernant l'application de la taxe de vente harmonisée a été résolue en faveur de Footech Inc. qui a eu gain de cause dans ce dossier.

Présentement, la société est engagée dans un processus de vente en vertu d'une entente de principe annoncée le 10 mai 2012 visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc. dans le cadre d'une opération admissible. La réalisation de l'opération est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Aux termes de l'entente, Capital DGMC Inc. (TSX - V : VTC.P) « DGMC », une société de capital de démarrage tel que défini par la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, se porterait acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de Footech Inc, qui deviendra ainsi une filiale. Le fondateur de

Footech Inc, Monsieur Jacques Martin (ci-après « le vendeur »), se joindra à l'équipe de direction et au conseil d'administration de la nouvelle entité.

La contrepartie totale payable au vendeur peut atteindre 2 435 000 \$ si toutes les conditions sont rencontrées, comprenant un paiement en espèces de 550 000 \$, des titres de DGMC, ainsi qu'un solde du prix de vente de 575 000 \$ sujet à certaines conditions. DGMC émettrait au vendeur 2,500,000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1,250,000 actions privilégiées non convertibles à 0,20 \$ l'action, comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet promissoire sans intérêt de 250 000 \$ sera émis en faveur de M. Martin, ainsi que 300 000 actions ordinaires à titre de bonus à la signature. Enfin, le vendeur serait éligible à recevoir dans le futur une somme de 250 000 \$ payable en actions ordinaires de DGMC, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de performance; lesdites actions seront émises au cours du marché prévalant alors dans cette éventualité ou à un prix minimum de 0,20 \$.

Jacques Martin, Président directeur général

Footech Inc

FOOTECH INC.

RAPPORT DE GESTION – 30 JUIN 2012

Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation pour les périodes de trois mois et six mois terminées le 30 juin 2012

Préparé le 2 octobre 2012

Au 30 juin 2012, Footech Inc. (« Footech ») était une société à capital fermé.

L'analyse suivante fournit les renseignements que la direction considère comme pertinents afin d'évaluer et de comprendre les résultats d'exploitation et la situation financière de Footech au cours des périodes terminées le 30 juin 2012. Cette analyse devrait être lue conjointement avec les états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et les états financiers non audités pour les périodes terminées le 30 juin 2012. *Les informations financières contenues à ce rapport sont en devises canadiennes sauf avis contraire.*

Énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs qui ne sont pas fondés sur les faits mais qui sont basés plutôt sur les attentes, prévisions et hypothèses actuelles de la direction. Ces énoncés comportent une part de risques et d'incertitudes qui pourraient influencer sur les résultats réels. Ces facteurs comprennent notamment, sans limiter ce qui précède, les fluctuations de la demande, la concurrence, la disponibilité de main d'œuvre spécialisée et les développements technologiques.

Principales normes comptables

Les états financiers de Footech sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB »).

Aperçu et perspectives

La société a été constituée sous la dénomination sociale Footech inc. le 31 janvier 1996 en vertu de la Loi sur les corporations commerciales du Nouveau-Brunswick. Basée à Moncton, N.B., Footech est un laboratoire d'orthèses qui manufacture et vend des orthèses médicales conçues sur mesure, en plus d'offrir et de vendre une large gamme de produits orthopédiques.

L'entreprise est bien implantée dans les provinces maritimes, grâce au réseau de cliniques qu'elle a développé depuis plus de 15 ans. Son site Internet est www.footech.ca.

Elle sert une clientèle variée avec une vaste gamme de produits et services orthopédiques de qualité. Ses produits comprennent notamment les orthèses plantaires sur mesure - pour le travail, les sports et l'activité physique, les orthèses de genou, les chaussures orthopédiques ainsi que d'autres produits pour les extrémités inférieures.

Footech a complété récemment la construction d'une nouvelle clinique à Dieppe, N.B., tout près d'un important centre médical. La clinique comprend des salles d'évaluation pour sa clientèle ainsi qu'une aire de présentation de ses produits. Footech a également installé à cet emplacement une centrale de

fabrication d'orthèses utilisant une technologie à la fine pointe, avec un système avancé de capture et d'analyse d'images digitalisées 3D. Cette centrale est présentement en phase de tests et de démarrage. Grâce à son investissement dans la technologie d'imagerie 3D et l'automatisation, l'entreprise compte améliorer son opération pour continuer d'assurer la qualité de ses produits tout en réduisant ses coûts de fabrication. Le lancement de la nouvelle clinique avec son nouveau centre de production constitue un événement d'importance qui va permettre à Footech de se démarquer encore davantage.

Performance globale

La performance enregistrée au cours du deuxième trimestre de l'année était en continuité avec l'exercice précédent, sans variation notable du chiffre d'affaires. Rappelons qu'au cours de cette période, Footech complétait la construction de sa nouvelle clinique.

La provenance des revenus est demeurée inchangée, consistant en la vente d'orthèses médicales sur mesure pour environ 70% du chiffre d'affaires, et le reste environ 30%.

Information financière choisie

Le tableau ci-dessous présente l'information financière de Footech de façon sommaire.

Période de 3 mois terminée le (en dollars canadiens)	30 juin 2012 Non audité	30 juin 2011 Non audité	31 décembre 2011 Audité
Revenus	482 236	458 870	-
Résultat net et résultat global	155 738	119 368	-
Actif total	2 739 323	-	2 279 894
Passif financier total à long terme	765 234	-	606 338

Résultats d'exploitation

Le chiffre d'affaires de Footech pour la période de trois mois terminée le 30 juin 2012 totalisait 482 236 \$ (pour six mois 849 463 \$), comparativement à 458 870 \$ pour la période correspondante précédente (pour six mois 842 337 \$), ce qui représente une augmentation de 5% pour le trimestre.

Au total, le bénéfice brut pour la période de six mois s'élevait à 768 713\$ (90,5% des revenus), comparativement à 738 665\$ (87,5% des revenus) pour l'année précédente. Le faible écart peut s'expliquer par la variation possible des inventaires en cours d'année.

Les dépenses d'opération totales pour la période de trois mois étaient de 193 193 \$ (pour six mois 593 599 \$), comparativement à 268 298 \$ pour l'exercice précédent (pour six mois 672 610 \$). Cette différence s'explique principalement par une allocation différente des coûts de développement au chapitre des salaires par rapport à l'exercice précédent, ainsi que des dépenses en capital supérieures engagées

pour la recherche et développement au cours de l'exercice précédent. Footech a également dû encourir des charges d'intérêt plus élevées suite à une augmentation de la dette à long terme pour son financement.

Le résultat net pour la période de trois mois était de 215,738\$, alors qu'il était de 119 368 \$ pour la période de six mois terminée le 30 juin 2012. Ce résultat constitue une augmentation comparativement aux périodes correspondantes antérieures, attribuable principalement tel qu'énoncé plus haut à l'allocation des coûts de développement et aux crédits d'impôts pour ces périodes.

Situation financière

Au 30 juin 2012, le fonds de roulement de Footech était de 666 147 \$ comparativement à 738 418 \$ à la fin de l'exercice 2011.

Le montant des actifs à court terme s'élevait à 1 457 491 \$, en hausse de 8% par rapport au 31 décembre 2011, explicable par l'augmentation des comptes clients en haute saison et des crédits d'impôts à la recherche en cours d'année. Le passif à court terme était de 791 344 \$, en hausse de 181 165 \$, suite au recours accru à la marge de crédit d'opération découlant de l'augmentation des sommes à recevoir.

L'augmentation de l'actif au 30 juin 2012 portait à 2 739 323 \$ l'actif total de l'entreprise, soit une hausse de 459 429 \$ depuis la fin de l'exercice précédent. Cette augmentation était attribuable à la complétion de la construction de la clinique, à la variation de l'actif court terme, ainsi qu'aux actifs incorporels créés par la poursuite de la recherche et développement.

Ces investissements ont été financés par emprunts sur le long terme, ce qui a conduit à l'augmentation de la dette à long terme, qui est passée à 765 234 \$, soit une hausse de 158 896 \$ par rapport à l'exercice précédent. Footech est confiante de pouvoir rencontrer ces nouveaux engagements financiers.

Trésorerie et sources de financement

La trésorerie de Footech s'élevait à 31 786 \$ au 30 juin 2012. La société disposait également d'une marge de crédit d'opération dont une somme de 85 000 \$ était inutilisée à la fin de l'exercice. L'entreprise comptait en outre sur d'importantes sommes à recevoir en fin d'exercice tel que mentionné plus haut. La direction estime que ses liquidités suffiront à financer l'exploitation pour la prochaine année.

L'aptitude de Footech à obtenir de nouveaux financements dans le futur dépend de sa profitabilité et de l'évolution des conditions du marché. La pérennité de son exploitation future repose principalement sur sa capacité à continuer à générer des bénéfices et à faire face à ses obligations accrues dans un contexte de croissance.

À la fin de la période, les capitaux propres de la Footech s'élevaient à 1 182 745 \$, soit 100\$ sous forme de capital social et 1 182 645 \$ en résultats non distribués.

Évènements subséquents

Présentement, la société est engagée dans un processus de vente en vertu d'une entente de principe annoncée le 10 mai 2012 visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Footech Inc. dans le cadre d'une opération admissible. La réalisation de l'opération est sujette à l'approbation des autorités réglementaires.

Aux termes de l'entente, Capital DGMC Inc. (TSX - V : VTC.P) « DGMC », une société de capital de démarrage tel que défini par la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX, se porterait acquéreur de la totalité des actions émises et en circulation de Footech Inc, qui deviendra ainsi une filiale. Le fondateur de Footech Inc, Monsieur Jacques Martin (ci-après « le vendeur »), se joindra à l'équipe de direction et au conseil d'administration de la nouvelle entité.

La contrepartie totale payable au vendeur peut atteindre 2,435,000 \$ si toutes les conditions sont rencontrées, comprenant un paiement en espèces de 550,000 \$, des titres de DGMC, ainsi qu'un solde du prix de vente de 575,000 \$ sujet à certaines conditions. DGMC émettrait au vendeur 2,500,000 actions ordinaires au prix proposé de 0,20 \$ l'action, ainsi que 1,250,000 actions privilégiées non convertibles à 0,20 \$ l'action, comportant un dividende annuel non cumulatif de 4%. De plus, un billet promissoire sans intérêt de 250,000 \$ sera émis en faveur de M. Martin, ainsi que 300 000 actions ordinaires à titre de bonus à la signature. Enfin, le vendeur serait éligible à recevoir dans le futur une somme de 250,000 \$ payable en actions ordinaires de DGMC, conditionnellement à l'atteinte de certains objectifs de performance; lesdites actions seront émises au cours du marché prévalant alors dans cette éventualité ou à un prix minimum de 0,20 \$.

Au moment de préparer ce rapport, la société n'était au fait d'aucun litige ou poursuite la concernant.

Jacques Martin, Président directeur général
Footech Inc

ANNEXE G

États financiers PRO FORMA de l'émetteur résultant

CAPITAL DGMC INC.

**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ
PRO FORMA AU 30 JUIN 2012(en dollars canadiens)**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE PRO FORMA AU 30 JUIN 2012

	Footech inc.	Capital DGMC inc.	Total		Ajustements pro forma	Consolidé pro forma
ACTIF						
Courant						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	31 786	38 471	70 257	2 a	835 000	255 257
				2 b1	(550 000)	
				2 d	(100 000)	
Comptes à recevoir	171 958		171 958			171 958
À recevoir des organismes gouvernementaux	399 478	17 880	417 358			417 358
Placements	12 087		12 087			12 087
Stocks	814 447		814 447			814 447
Frais payés d'avance	27 735		27 735			27 735
	<u>1 457 491</u>	<u>56 351</u>	<u>1 513 842</u>		<u>185 000</u>	<u>1 698 842</u>
Non courant						
À recevoir d'une société liée	42 566		42 566			42 566
Immobilisations corporelles	940 574		940 574			940 574
Actifs incorporels et goodwill	298 692		298 692	2 c	922 255	1 220 947
	<u>1 281 832</u>	<u>-</u>	<u>1 281 832</u>		<u>922 255</u>	<u>2 204 087</u>
	<u>2 739 323</u>	<u>56 351</u>	<u>2 795 674</u>		<u>1 107 255</u>	<u>3 902 929</u>
PASSIF						
Courant						
Emprunt sur demande	415 000		415 000			415 000
Comptes fournisseurs et frais courus	229 950	25 859	255 809			255 809
Salaires et avantages sociaux à payer	24 780		24 780			24 780
Partie courante de la dette à long terme	121 614		121 614			121 614
	<u>791 344</u>	<u>25 859</u>	<u>817 203</u>		<u>-</u>	<u>817 203</u>
Non courant						
Dette à long terme	752 949		752 949			752 949
Du à l'actionnaire	12 285		12 285			12 285
Billet promissoire à payer				2 b4	193 731	193 731
Solde de prix d'acquisition d'entreprise				2 b5	432 811	432 811
Contrepartie conditionnelle payable en actions ordinaires				2 b8	163 445	163 445
Actions privilégiées de catégorie B				2 b3	168 413	168 413
	<u>765 234</u>	<u>-</u>	<u>765 234</u>		<u>958 400</u>	<u>1 723 634</u>
	<u>1 556 578</u>	<u>25 859</u>	<u>1 582 437</u>		<u>958 400</u>	<u>2 540 837</u>
CAPITAUX PROPRES						
Capital social						
	100	443 319	443 419	2 a	835 000	
				2 b2	500 000	
				2 b6	60 000	
				2 c	(100)	1 838 319
Réserve liée aux options sur actions	-	112 139	112 139	2 b7	36 600	148 739
Réserve liée aux bons de souscription				2 e	16 500	16 500
Surplus d'apport	-	49 250	49 250			49 250
Résultats non distribués (déficit)	1 182 645	(574 216)	608 429	2 c	(1 182 645)	(690 716)
				2 d	(100 000)	
				2 e	(16 500)	
	<u>1 182 745</u>	<u>30 492</u>	<u>1 213 237</u>		<u>148 855</u>	<u>1 362 092</u>
	<u>2 739 323</u>	<u>56 351</u>	<u>2 795 674</u>		<u>1 107 255</u>	<u>3 902 929</u>

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2012 (en dollars canadiens)

NOTE 1 MODE DE PRÉSENTATION

L'état de la situation financière consolidé non audité pro forma a été préparé à partir de l'état de la situation financière non audité de CAPITAL DGMC INC. (« DGMC ») au 30 juin 2012 et du bilan non audité de FOOTECH INC. (« FOOTECH ») au 30 juin 2012 en tenant compte des hypothèses et des ajustements décrits à la note 2.

Cet état de la situation financière consolidé pro forma ne reflète pas nécessairement la situation financière qui aurait été obtenue si la transaction proposée avait pris effet à la date indiquée, ni la situation future. Cet état de la situation financière consolidé pro forma doit être lu en parallèle avec les états financiers audités au 31 décembre 2011 de DGMC et de FOOTECH dressés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS »), lesquels sont inclus dans la déclaration de changement à l'inscription concernant, entre autres, l'opération admissible visant l'acquisition de FOOTECH INC.

DGMC a l'intention de changer sa dénomination sociale pour FOOTECH (2012) LTÉE, ou toute autre dénomination sociale que le conseil d'administration jugera appropriée et que tout organisme de réglementation ayant juridiction jugera acceptable, au moment de la réalisation de l'opération admissible.

NOTE 2 HYPOTHÈSES ET AJUSTEMENTS PRO FORMA

L'état de la situation financière consolidé non audité pro forma donne effet aux transactions suivantes, comme si elles avaient pris effet au 30 juin 2012 :

- a) Un placement privé de 835 000\$ sous la forme de l'émission de 4 175 000 actions ordinaires à un prix de 0,20 \$ l'action doit être conclu avant la réalisation de l'opération admissible.
- b) Conformément à un lettre d'intention formelle signée le 25 mai 2012 conclue entre DGMC et l'actionnaire de FOOTECH, DGMC acquiert la totalité des actions émises et en circulation de FOOTECH, contre :
 1. Un montant de 550 000\$ payable en trésorerie à la clôture.
 2. Un montant de 500 000 \$ payable par l'émission de 2 500 000 actions ordinaires de DGMC à un prix de 0,20 \$ par action.
 3. Un montant de 250 000 \$ payable par l'émission de 1 250 000 actions privilégiées de catégorie «B» de DGMC à un prix de 0,20 \$ par action. Ces actions sont non convertibles et doivent être rachetées dans les 48 mois suivant la clôture de la transaction sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de rentabilité après 36 mois et 48 mois. La direction de DGMC est d'avis que ces objectifs seront atteints à 36 mois et à 48 mois. Le rachat se

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2012 (en dollars canadiens)

NOTE 2 HYPOTHÈSES ET AJUSTEMENTS PRO FORMA (suite)

3. fera par deux tranches de 125 000 \$ chacune qui sont sujettes aux mêmes conditions de rachat et qui sont séparées par une période de douze mois. Le montant de 168 413 \$ correspond à la valeur actualisée des deux tranches de 125 000 \$ selon un taux d'actualisation de 12%. La direction de DGMC est d'avis qu'elle ne déclarera pas de dividende avant que ces actions soient rachetées et donc le dividende non cumulatif sur ces actions n'a pas été considéré dans l'évaluation de la valeur actualisée de ces actions.
4. Un montant de 250 000\$, garanti par un billet promissaire sans intérêt, payable lors d'un financement ultérieur à intervenir. Le montant de 193 731 \$ correspond à la valeur actualisée de ce billet selon un taux d'actualisation de 12% basé sur l'hypothèse que ce financement additionnel serait réalisé le 30 septembre 2014.
5. Un montant payable de 575 000\$ au cours des 36 mois suivants la transaction sous réserve de l'atteinte de certains objectifs de rentabilité :
 - a) 175 000 \$ à l'atteinte d'un bénéfice avant intérêts sur la dette à long terme, impôts et amortissement (BAIIA) de 200 000\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013
 - b) 200 000 \$ à l'atteinte d'un BAIIA de 200 000\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014
 - c) 200 000 \$ à l'atteinte d'un BAIIA de 300 000\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015

Si les objectifs de rentabilité ne sont pas atteints, le paiement de chaque tranche impayée est reporté de douze mois ou davantage au besoin. La direction de DGMC est d'avis que ces objectifs seront réalisés pour les exercices mentionnés précédemment. Le montant de 432 811 \$ correspond à la valeur actualisée de ces montants selon un taux d'actualisation de 12%.

6. Un montant de 60 000 \$ payable par l'émission de 300 000 actions ordinaires de DGMC à un prix de 0,20 \$ par action.
7. L'octroi de 200 000 options d'achat d'actions ordinaires d'une valeur totale de 36 600 \$. La juste valeur des options octroyées est portée en augmentation de la réserve liée aux options sur actions. La juste valeur de ces options a été évaluée à l'aide du modèle de valorisation Black et Scholes en utilisant comme hypothèses une durée de 10 ans, une volatilité de 106%, un taux d'intérêt sans risque de 2,1 % et un prix d'exercice de 0,20 \$.
8. Un montant de 250 000 \$ payable par l'émission d'actions ordinaires de DGMC, suite à la réception des états financiers audités de l'exercice terminé

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2012 (en dollars canadiens)

NOTE 2 HYPOTHÈSES ET AJUSTEMENTS PRO FORMA (suite)

le 31 décembre 2015. Le nombre d'actions ordinaires à émettre sera déterminé en tenant compte de la moyenne de la valeur des actions des 90 jours précédents la réception des états financiers. Cependant, la valeur ne sera pas inférieure à 0,20\$ par action.

L'émission des actions décrites ci-haut est conditionnelle à l'atteinte d'un chiffre d'affaires minimum de 3 300 000 \$ et d'un BAIIA de 550 000\$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. La direction de DGMC est d'avis que ces objectifs seront réalisés pour l'exercice mentionné précédemment.

Le montant de 163 445 \$ correspond à la valeur actualisée de la contrepartie conditionnelle payable en actions ordinaires selon un taux d'actualisation de 12%.

c) les actifs nets acquis se résument comme suit :

Actifs courants	1 457 491 \$
Actifs non courants autres que les actifs incorporels et le goodwill	983 140
Actifs incorporels et goodwill	1 220 947
Passifs courants	(791 344)
Passifs non courants	<u>(765 234)</u>
Actifs nets acquis et juste valeur de la contrepartie	<u>2 105 000 \$</u>

L'allocation du prix d'acquisition entre les divers actifs identifiables et les passifs repris sera complétée suite à l'approbation de la transaction admissible par la Bourse de croissance TSX inc. Aux fins de cet état de la situation financière pro forma, l'excédent de la contrepartie transférée par rapport au solde net des actifs identifiables autres que les immobilisations incorporelles et des passifs repris a été comptabilisé à titre d'immobilisations incorporelles et goodwill. Les montants alloués aux immobilisations incorporelles et au goodwill seront déterminées suite à conclusion de l'opération admissible.

d) les honoraires pour réaliser l'opération admissible sont estimés à 100 000\$ et ceux-ci sont comptabilisés en charge lorsqu'engagés.

e) Dans le cadre de l'opération admissible, le parrain reçoit 150 000 bons de souscription à des actions ordinaires d'une valeur de 16 500 \$. La juste valeur des bons de souscription octroyés est comptabilisée en augmentation du déficit (charge) et en augmentation de la réserve liée aux bons de souscription. La juste valeur de ces bons de souscription a été évaluée à l'aide du modèle de valorisation Black et Scholes en utilisant comme hypothèses une durée de 24 mois, une volatilité de 106 %, un taux d'intérêt sans risque de 1,2 % et un prix d'exercice de 0,20 \$.

CAPITAL DGMC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2012 (en dollars canadiens)

NOTE 3 CAPITAL SOCIAL PRO FORMA

Le présent tableau démontre l'impact des ajustements pro forma mentionnés à la note 2 sur le nombre d'actions en circulation de DGMC et les montants comptabilisés dans l'état de la situation financière consolidé pro forma :

	Capital social actions ordinaires		Capital social actions privilégiées	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Soldes au 30 juin 2012	5 666 910	443 319 \$	-	-
Placement privé avant la réalisation de l'opération admissible	4 175 000	835 000 \$	-	-
Actions émises lors de l'acquisition de FOOTECH	2 800 000	560 000 \$	1 250 000	168 413 \$
Soldes au 30 juin 2012 pro forma	12 641 910	1 838 319 \$	1 250 000	168 413 \$

NOTE 4 TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

1. Le présent tableau démontre le taux d'imposition effectif qui serait applicable aux activités regroupées pour l'exercice 2012 :

Taux d'imposition fédéral	15.0 %
Taux d'imposition provinciaux ^(a)	<u>10.5 %</u>
Taux combiné effectif prévu	<u>25.5 %</u>

- (a) Ce taux est basé sur l'hypothèse que 25 % des revenus proviendrait du Québec et 75 % du Nouveau Brunswick pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

ANNEXE H

Rapport d'opinion des évaluateurs (WBLI) daté du 9 février 2012



**FOOTECH INC.
Comprehensive Opinion of Share Value**

**Valuation Date: September 30, 2011
Prepared: February 9, 2012**

TABLE OF CONTENTS

	PAGE #
EXECUTIVE SUMMARY	1
1. TERMS OF REFERENCE	3
2. VALUATION CONCLUSION.....	3
3. BASIS OF VALUATION AND ITS LIMITATIONS	4
4. SCOPE OF RESEARCH.....	4
5. KEY ASSUMPTIONS	5
6. ECONOMIC CONDITIONS	6
7. INDUSTRY OVERVIEW	7
8. COMPANY BACKGROUND.....	11
8.1. COMPANY OVERVIEW.....	11
8.2. LOCATIONS.....	12
8.3. REVENUE MIX.....	13
8.4. FINANCIAL RESULTS AND POSITION.....	13
8.4.1. SALES REVENUE AND NORMALIZED EBITDA	13
8.4.2. WORKING CAPITAL.....	14
8.5. FUTURE PROSPECTS.....	15
8.5.1. FORECAST – NEW BRUNSWICK.....	15
8.5.2. FORECAST – NOVA SCOTIA	15
8.5.3. FUTURE PROSPECTS– NEW PRODUCT AND SERVICE OFFERINGS	16
8.6. COMPETITION	17
9. VALUATION QUANTUM	17
9.1. TANGIBLE ASSET BACKING	17
9.1.1. CAPITALIZATION RATES.....	18
9.2. NORMALIZED CASH FLOW	19
9.2.1. FORECAST – NEW BRUNSWICK.....	20
9.2.2. FORECAST – NOVA SCOTIA	20
9.3. CAPITALIZATION OF DEBT FREE AFTER TAX CASH FLOW	20
9.3.1. DISCRETIONARY AFTER TAX CASH FLOW	21
9.3.2. EN BLOC FAIR MARKET VALUE BASED ON THE CAPITALIZED DEBT FREE CASH FLOW APPROACH	21
9.4. CAPITALIZATION OF EBITDA AND CAPITALIZATION OF REVENUE	21
9.4.1. COMPARABLE TRANSACTION MULTIPLES.....	22
9.4.2. PUBLIC COMPANY COMPARABLE	22
10. SUMMARY.....	23
APPENDIX A: BASIS OF VALUATION & LIMITATIONS / RESTRICTIONS	
APPENDIX B: SOURCES	
SCHEDULES 1 TO 9	

EXECUTIVE SUMMARY

This Executive Summary should be read in conjunction with the accompanying WBLI Chartered Accountants Comprehensive Opinion of value report dated February 9, 2012.

For purposes of a contemplated transaction by Capital DGMC Inc. (formerly Capital Vtechlab Inc.) (TSX-VEN/VTC.P), WBLI Chartered Accountants (“WBLI”) was asked to value the shares of Footech Inc. (“Footech” or “the Company”) en bloc as at September 30, 2011 at a Comprehensive Opinion level, i.e. the highest possible level of analysis, investigation and corroboration (but without exposing the Company to the marketplace).

The Company

Footech is a Moncton, New Brunswick (NB) based company that provides advanced pedorthic and orthopedic solutions. The Company is owned and operated by Jacques Martin, MBA, D.S.S., B. Sc., C.Ped, C.Ped (C) who founded Footech in 1995. Footech currently operates seven locations, including: Moncton, NB (headquarters); Fredericton, NB; Saint John, NB; Bathurst, NB; St-Basile, NB; Campbellton, NB; and Charlottetown, Prince Edward Island (PEI). Footech is one of the largest established network of clinics in the Maritimes with the largest team of qualified Pedorthists under one banner.

The Company generated sales of \$2 million in 2010 through its seven locations. The Company has plans to expand by adding two locations in New Brunswick in 2012 and four locations in Nova Scotia, two in 2012 and two in 2013. With the expansion plans, Footech is projecting sales will increase to over \$4.1 million in Fiscal 2013.

The Industry

Pedorthics is the design, manufacture, modification and fit of footwear, including foot orthoses, to alleviate foot problems caused by disease, overuse, congenital defect or injury. Certified Pedorthists are orthotic and footwear experts who have specialized education and training in the design, manufacture, fit and modification of foot orthotics and footwear.

The global orthopedic orthotics market is projected to reach \$4.7 billion by 2015, according to a report by Global Industry Analysts Inc., driven by an aging global population, and increasing incidence of conditions such as diabetes, arthritis and obesity.

Valuation Analysis

We considered a number of valuation techniques, including both equity value (i.e., shares) and enterprise value (“EV”) approaches to arrive at the en bloc fair market value of the shares.

- Capitalized debt free cash flow approach uses an equity rate of return of (17.84% to 18.84%) and a 33/67 debt/equity weighting, based on the appropriate weighted average cost of capital (“WACC”).

- We also applied a Capitalized EBITDA and Capitalized Revenue approach based on enterprise value as a multiple of earnings before interest, taxes, depreciation and amortization (“EBITDA”) or EV / EBITDA multiples and enterprise value as a multiple of revenue or EV/Revenue.

Valuation Schedules

Schedules 1 and 2 summarize the historical financial positions and results of the Company.

Schedule 3 summarizes the projected financial results of Footech from 2011 to 2015, which includes expansion of two New Brunswick locations in early 2012 and four Nova Scotia locations from 2012 to 2013. Schedule 3.1 presents the forecasted sales by location.

Schedule 4 summarizes the projected financial position of Footech from 2011 to 2015, which includes expansion of two New Brunswick locations and four Nova Scotia locations.

Schedule 5 summarizes the net equity / tangible asset backing (“TAB” of \$1,173,000) required in the physical and working capital assets of the business as at September 30, 2011.

Schedule 6 normalizes the historical cash flow for 2006 to 2010 and presents the Company prepared forecasted earnings from 2011 through 2015, to assist in determining a future maintainable level of earnings before interest taxes depreciation and amortization (“EBITDA”). A maintainable range of EBITDA into the future would appear to be \$300,000 to \$350,000.

Schedule 7 uses the maintainable range of EBITDA and a risk-adjusted rate of return based on a WACC (12.35% to 12.16%) in a valuation technique called Capitalization of Debt Free Cash Flow, and adds the present value of tax shield on undepreciated capital cost (“UCC”) of \$22,000, less net interest bearing debt of \$17,000, plus redundant assets (net of taxes) of \$54,000 to arrive at a share value of \$1,890,000 to \$2,260,000.

Schedule 8 uses the maintainable range of EBITDA and applies a valuation technique called Capitalized EBITDA to arrive at a share value of \$1,990,000 to \$2,140,000, based on enterprise value as a multiple of EBITDA of 6.0X to 6.5X. Schedule 8 also uses a maintainable range of revenue and applies a valuation technique called Capitalized Revenue to arrive at a share value of \$2,060,000 to \$2,290,000, based on enterprise value as a multiple of revenue of 0.90X.

Schedule 9 summarizes the valuation techniques applied. We believe that the Company's shares are properly valued using an average of the techniques applied. This places the market value for all of shares in a range from \$1,980,000 to \$2,230,000, with a midpoint of \$2,105,000.



Governor's Place
2nd Floor, 26 Union Street
Bedford, Nova Scotia
Canada B4A 2B5

Tel: (902) 835-7333
Fax: (902) 835-5297
E-mail: BedfordOffice@wbli.ca
www.wbli.ca

Partners

Brad J. Langille, FCA, CF
Jerry M. Inman, FCA, TEP
Kirk D. Higgins, FCA, CFE
J. William Vienneau, FCA, CA-CBV, TEP, CF
Gregory C. Mosher Incorporated
Stephanie M. Roberts Incorporated
Sarah J. Veinot Incorporated
M. Earl MacLeod Incorporated
Robert G. Dean Incorporated
Craig M. Maloney Incorporated

February 9, 2012

J. William Vienneau, FCA, CA-CBV, TEP, CF
Direct Line/Fax: (902) 493-5466
Email: BVienneau@wbli.ca

Craig Maloney, MBA, CA-CBV
Direct Line/Fax: (902) 493-5430
Email: CMaloney@wbli.ca

PRIVATE AND CONFIDENTIAL

Capital DGMC Inc. (Formerly Capital Vtechlab Inc.)
805-1100 boul Cremazie E
Montreal QC H2P 2X2

Attention: Mr. Michel Plante, CA

Dear Mr. Plante:

**RE: FOOTECH INC. COMPREHENSIVE OPINION OF SHARE VALUE –
AS AT SEPTEMBER 30, 2011**

1. TERMS OF REFERENCE

Capital DGMC Inc. (Formerly Capital Vtechlab Inc.) is contemplating a purchase of Footech Inc. and has engaged WBLI Chartered Accountants (“WBLI”) to perform an en bloc valuation of all of the issued and outstanding shares (“the shares”) of Footech Inc. (“Footech” or “the Company”) as at September 30, 2011 (the “valuation date”).

This report, Executive Summary, schedules and attached appendices detail the valuation methods, considerations, analyses, and conclusions which underlie our Comprehensive Opinion of value. We believe that our analysis must be considered as a whole. Selecting portions of our analysis or the factors we considered, without considering all factors and analyses together, could create a misleading view of the process underlying the valuation conclusions. The restrictions and limitations disclosed in appendix A form an integral part of this report.

2. VALUATION CONCLUSION

Based on our review and discussions, and subject to the assumptions, restrictions and limitations noted herein (and in the attached appendices), the en bloc fair market value as at September 30, 2011 of all of the issued and outstanding shares of Footech is in a range from **\$1,980,000 to \$2,230,000 with a midpoint of \$2,105,000.**

3. BASIS OF VALUATION AND ITS LIMITATIONS

Fair market value is a technical term commonly used in corporate share transactions and is generally defined as "the highest price, expressed in terms of money or money's worth, available in an open and unrestricted market between informed and prudent parties acting at arm's length and under no compulsion to act".

Our conclusion of fair market value in a notional market must be differentiated from the concept of price. Actual transaction prices for a particular business can vary due to such things as differing negotiating strengths, unequal motivation to transact and the purchase consideration being other than cash. As a result, the price at which a sale of the business might take place may be higher or lower than the notional fair market value calculated herein.

Furthermore, "special purchasers" may be willing to pay higher prices because of reduced or eliminated competition, access to intellectual property, cost savings arising from business combinations following acquisitions or other synergies which could be enjoyed by the purchaser.

While our conclusion is suitable for notional valuation purposes, the share values determined in this report may not be an appropriate price, if the business was actually exposed to the market for sale.

4. SCOPE OF RESEARCH

A valuation report can provide one of three types of conclusions: Comprehensive Opinion, Estimate or Calculation. These conclusions differ by the level of assurance provided and the extent of analysis, investigation and corroboration performed by the valuator. The conclusions in this report represent a Comprehensive Opinion of fair market value (i.e. the highest possible level of analysis and corroboration).

In completing our work, we reviewed and relied on the following information, documents and data:

- Internal financial statements prepared by Management for the nine months ended September 30, 2011 and September 30, 2010;
- Audited financial statements for the year ended December 31, 2010 prepared by Allain & Associates;
- Unaudited financial statements for the years ended December 31, 2006 to 2009 prepared by Allain & Associates;
- Financial projections prepared by Management for the years 2011 to 2015;
- Annual product sales summary for 2006 to 2010 and projected for 2011 to 2015;

- T661 Scientific Research and Experimental Development (SR&ED) expenditures claims from 2008, 2009 and 2010;
- Life insurance cash surrender value provided by Assumption Life as at April 30th, 2011. This value is assumed to approximate the value as of September 30th, 2011;
- Accounts receivable listing as at September 30, 2011;
- A site visit of the Moncton facility and interview with Jacques Martin by J. William Vienneau, CA•CBV, TEP, CF and Craig Maloney, MBA, CA•CBV on July 28, 2011;
- Discussions with Jacques Martin (and written confirmation of certain specific representations);
- Industry report: "Getting Ready for 2020: Survey Findings Pedorthic Futures Plan";
- Cost Survey for Orthopedic Practices: 2010 Report based on 2009 data;
- Industry report: "L'industrie des Laboratoires d'orthèses par Performance Inc. – North America Market Study";
- Public company and industry specific information;
- Industry transactional data from GF Data and Pratt's Stats; and
- Publicly available information on general economic conditions.

We discussed with management the past and future operations of the Company, the risks around achieving the projected results, the state of the industry, the Company's competitive position, competitors, management's plans and opportunities for growth.

Our Comprehensive Opinion of value is based upon the above documents / information which are the responsibility of management. We have assumed the accuracy and completeness of this information and have not independently audited, confirmed or otherwise verified the accuracy, completeness or compliance of the information with generally accepted standards for such information.

5. KEY ASSUMPTIONS

To prepare our valuation analysis, we made the following key assumptions (as confirmed with management):

- the Company's profitability could be maintained if the current owner-manager sold the business and a new management team was installed;
- no undisclosed significant events and/or transactions have occurred between the valuation date and the date of our report that would materially affect our report;
- as at the Valuation Date, all assets, to which the Company had ownership rights of any nature, had been recorded in the accounts of the Company and represented a continuing benefit to the Company;
- The Company will continue to receive scientific research and experimental development tax credits into the future;

- owner/manager remuneration estimated fair market value is \$125,000;
- assets have a fair market value equal to book value;
- annual net sustaining capital reinvestment is approximately \$29,000 based on discussions with management;
- there are no material redundant assets that have not been noted in our report;
- there are no material non-business discretionary expenses;
- no unrecorded contingent liabilities exist;

Another valuator, using different assumptions, may come to a conclusion which is materially different from ours.

6. ECONOMIC CONDITIONS

Economic Overview

Footech operates primarily in New Brunswick with six locations and one location in PEI. The Company also plans to expand further into New Brunswick and Nova Scotia.

Key economic data by province and year are presented below:

<i>Actual 2010 figures and average forecast figures</i>	NB			PEI			NS		
	2010	F2011	F2012	2010	F2011	F2012	2010	F2011	F2012
Real GDP Growth (%)	2.0	1.9	2.2	2.0	2.3	2.1	2.1	1.8	2.0
Unemployment rate (%)	9.3	9.5	9.1	11.2	11.1	10.7	9.3	9.3	9.0
Inflation rate (%)	2.1	2.6	2.8	1.9	2.1	2.5	2.2	2.9	2.6

Sources: Statistics Canada, Governments of PEI, NB and NS. Forecast figures based on consensus RBC Capital Markets, TD Securities and Scotia Capital economic research reports.

Economic growth in New Brunswick in 2010 was 2.0% which trailed the national average of 3.1%. The province was also one of the only regions in Canada to experience job losses in 2010. Employment conditions have been weak in the province due in part to the strength of the Canadian dollar. New Brunswick is heavily exposed to U.S. markets, as over 85% of provincial exports are to the U.S.¹

The three Maritime Provinces ranked last among all provinces in GDP per capita according to 2009 figures, with NB at \$36,700, NS at \$36,500 and PEI at \$33,700. However, Nova Scotia has achieved the fastest growth in real GDP per capita, increasing 17% since 2000.²

¹ *Scotia Economics Provincial Trends, 6 July 2011. By Alex Koustas*

² *TD Economics Provincial Update, 14 June 2011. By Alexander, Burleton and Gulati*

Demographics

Key population statistics by province and age are presented below:

As at July 2010 unless otherwise indicated.

<i>Population by age</i>	0 – 24	25 - 44	45 - 64	65+	total
NB	208,645	191,822	231,139	119,149	750,755
PEI	42,854	34,155	43,027	22,230	142,266
NS*	276,000	259,000	295,000	155,000	985,000
Total	527,499	484,977	569,166	296,379	1,878,021

*2011 projections per Statistics Canada
Sources: Governments of PEI, NB and NS.

Canada's population has aged significantly in recent years, such that the population of Canadians aged 55 to 64 has never been higher. According to a 2006 report on the Canadian population produced by Statistics Canada, Canadians aged 55 to 64 could represent more than 20% of the working age population by 2016.

The percentage of Canadians over 65 years of age has also been increasing to the highest levels in history. As of the 2006 census, roughly 15% of the population of the Maritime Provinces were 65 or older, while the median age of NB, PEI and NS has increased to 41.5, 40.8 and 41.8, respectively. The average age of each province had never before exceeded 40 years. Considered as a whole, the Maritime Provinces represent the oldest region in Canada. These aging trends are expected to continue.³

7. INDUSTRY OVERVIEW

Overview of the Industry

Global demand for orthotics and orthopedic equipment has been forecasted to reach \$4.7 billion by 2015, according to a Global Industry Analysts research report. North America specifically accounts for roughly \$1.5 billion of this market.

The Canadian foot orthotics industry is composed of more than 300 laboratories and many more clinics. Many of the industry players are family-owned businesses and independent outlets. The Canadian foot orthotics market generates annual revenue of approximately \$250 million and annual sales of 350,000 pairs of orthotics. This demand is fuelled by the continued replacement of orthotics which tends to occur every one to three years on average by customers.⁴

³ *Portrait of the Canadian Population in 2006, by Age and Sex, 2006 Census. July 2007.*

⁴ *Orthotic Industry Laboratories in Transformation, produced by Pedformance Inc.*

The U.S. market for custom foot orthotics mirrors Canada's industry fragmentation. U.S. demand for foot orthoses is estimated at 2 million pairs, and the demand is serviced by approximately 2,600 orthotic and prosthetic facilities.³

Consumer Profile

Overall, the aging population and the growing prevalence of diabetes, arthritis and obesity are fuelling the development and expansion of the pedorthic industry. Consumers were previously an older demographic, but are now becoming spread amongst all age categories. A changing consumer profile together with rising disposable incomes and expanded coverage of health insurance and public health programs is expected to help the growth trend for the worldwide pedorthic industry.

While the demographic of consumers in the pedorthic industry is broadening, the baby boomer segment continues to represent a significant segment. Between 2001 and 2006, the fastest growing segment of the working population was the group aged 55 – 64, with a five year increase of 28%. This rapid increase in population was due in full to the entrance of baby-boomers into this age bracket. As of 2006, the ratio of Canadians aged 15 – 24 to Canadians aged 55 – 64, representing the amount of Canadians ready to enter the workforce compared to those ready to leave it, was 1.1 to 1. This is the lowest ratio seen in recent history after having fallen from a 1976 high of 2.3 to 1.²

Product Cost and Insurance

A 2009 survey of Pedorthists conducted by the Pedorthic Association of Canada (PAC) indicated that the fees charged by Certified Pedorthists for orthotics have increased to an average of \$416.00 per pair. Eighty six percent of Certified Pedorthists charged between \$350.00 and \$500.00. Orthotics, appropriate footwear and shoe modifications are sometimes covered benefits through insurance programs. Insurance coverage for foot orthotics is one of the main issues that will impact the practice of pedorthics in Canada going forward.⁵

Specialist Groups in the Market

There are four types of professionals who are educated specifically in the area of foot orthoses:

- Pedorthists, CPed(C)
- Orthotists, CO
- Podiatrists, DPM
- Chiropodists, DCh

A clinician must be certified/qualified to evaluate a patient and / or deliver custom made orthotics. Pedorthists and Chiropodists are monitored by their respective professional bodies but other providers of custom foot orthoses remain unregulated.⁶

⁵ *Getting Ready for 2020: Survey Findings Pedorthics Futures Plan, Produced by the Pedorthic Association of Canada*

⁶ *Leslie Trotter, www.theorthoticexpert.com*

Pedorthists

A pedorthist is an individual who is trained in the manufacturing, fitting and modification of foot appliances and footwear to assist in:

- alleviating painful or debilitating conditions of the lower limbs;
- accommodation of foot deformities;
- re-alignment of anatomical structures;
- redistribution of external and internal forces;
- improvement of balance;
- control of biomechanical functions;
- accommodation of special circulatory requirements, and
- enhancement of the actions of limbs compromised as a result of accident, congenital deformity, neural condition, or disease.⁷

The average income of Pedorthists in Canada was \$67,000 as of 2008, which represented an increase of 26% from the 2004 average of \$53,000.⁴

The average size of clinic space used by Pedorthists has been decreasing to a 2009 average of approximately 1,000 square feet (2004 – 1,525 square feet). The use of in-house laboratories to physically produce custom orthotics has also been decreasing, according to the PAC survey:

How many square feet of clinic space (lab, gait assessment and treatment rooms) do you have access to?	2004	2009
none; n/a where I work	2%	0%
less than 500	18%	11%
500 to 1,000	20%	40%
1,000 to 1,500	16%	22%
1,500 to 2,000	11%	7%
2,000 or more	20%	13%
do not know	12%	7%
Average	1,525 sq ft	1,000 sq ft
Are your orthotics produce in in-house labs?	2004	2009
do it in-house	84%	68%

Source: 2009 PAC Survey: Getting Ready for 2020: Survey Findings Pedorthics Futures Plan

The PAC survey results also showed that certified pedorthists have not been adversely impacted by the downturn in the economy. As of 2009, 94% of respondents indicated that their businesses employed the same number of certified staff or more certified staff than they had two years earlier (2007):

⁷ Collage of Pedorthics of Canada, scope of practice (<http://www.cpedcs.ca/scope.htm>)

How has the size of your business/ facility changed/how is it different from two-years ago?	2009
employ the same number of certified staff	69%
employ less certified staff	3%
employ more certified staff	25%

Source: 2009 PAC Survey: Getting Ready for 2020: Survey Findings Pedorthics Futures Plan

Overall, certified pedorthists indicated that the growth in their practice was characterized by consistent or increasing demand, with only 6% of respondents reporting decreasing demand between 2004 and 2009:

The general trend in the growth of your practice is:

increase in demand	52%
has stayed fairly consistent with little change in demand	42%
has decreased in demand	6%

Source: 2009 PAC Survey: Getting Ready for 2020: Survey Findings Pedorthics Futures Plan

Orthotics: Computerized Technology vs. Mouldings

The orthotics industry has been undergoing a technological revolution with the introduction of new 3D scanners. Adoption of the technology has been slow but it is quickly becoming as common as the traditional moulding technics.

Mouldings

The orthotic fitting and production process has not yet become significantly automated, as traditional methods used in fitting and production are still common. ‘Slipper casting’ has long been used by footcare specialists to produce customized orthoses. A casting is taken of the foot in its neutral stance position to allow the clinician to reproduce the position typically used to assess foot alignment. A negative casting is then taken in foam or plaster which is used by the clinician to customize an orthotic to the contour of the foot. The process requires practice, skill, and given the amount of manual labour – a considerable amount of time. For this reason, the use of bio-foam or plaster mouldings to produce orthotics can create bottlenecks that limit production capabilities.

As shown in the table below, 59% of the Certified Pedorthists surveyed were still using moulding techniques to produce their customized products.⁸

Computerized Technology

Practitioners in Canada have demonstrated some movement toward computerized analysis, casting and fabricating. As shown in the survey data displayed in the table below, the number of respondent Pedorthists who indicated that they were using computerized systems increased from 18% in 2004 to 40% in 2009. Contact digitizing and laser scanning of the foot are two computerized methods of generating a virtual 3D recreation of the foot from which milling machines can carve foot orthoses. These computerized processes increase turnaround times by eliminating the need to modify models by hand prior to fabricating the orthotics.⁶

The 2009 PAC survey also indicated that the use of computerized analysis, casting and fabrication systems increased in clinics between 2004 and 2009:

Do you use computerized gait analysis, casting, or fabrication systems?	2004	2009
Yes	18%	40%
No	82%	59%
n/a where I work	n/a	1%

Source: 2009 PAC Survey: Getting Ready for 2020: Survey Findings Pedorthics Futures Plan

8. COMPANY BACKGROUND

8.1. Company Overview

Footech is a Moncton, New Brunswick-based company that provides orthotics and footwear products to its customers. The Company is owned and operated by Jacques Martin. Mr. Martin, D.S.S., B.Sc., C.Ped, C.Ped (C), MBA, is 57 years old, and founded the Company in 1995. Footech has the largest established network of clinics in the Maritimes and has the largest team of qualified Pedorthists under one banner. The Company is well known as a result of significant marketing efforts and has an excellent reputation in the industry and marketplace. This is evident by the amount of referrals and repeat customer base.

The Company's website is: www.footech.ca

Footech utilizes a 3D scanner computer technology to produce orthotics for its customers. Mr. Martin invented software which combines with a Chinese manufactured camera / hardware to produce an image of the customer's foot. The pedorthist utilizes this image to produce an orthotic implant.

⁸ *Position Statement on Casting Techniques for Custom Foot Orthoses. Produced by The Pedorthic Association of Canada.*

The strengths of the Company include:

- only pedorthic company in Atlantic Canada utilizing 3D scanner technology – which enables the Company to follow the evolution of its customers feet and decrease lead times (according to management);
- growing market products;
- increased occurrence of insurance coverage of orthotics products;
- marketing plan – including a website, advertising on TV, radio, newspapers, direct marketing to recurring customer base and physicians;
- shorter lead times than most competitors – due to technology utilization;
- 15 year history within the province of New Brunswick; and
- good reputation with many repeat customers.

The weaknesses of the Company include:

- reliance on Mr. Martin;
- finding Certified Pedorthists and other qualified staff;
- fragmented marketplace; and
- competitive nature of the industry;

8.2. Locations

The following charts indicate the size and type of facility by location:

City	Square Footage	Store Type
Moncton, NB	2,500	Foot clinic & Lab
Campbellton, NB	1,100	Foot clinic
Bathurst, NB	1,000	Foot clinic
Fredericton, NB	1,100	Foot clinic
St-Basile, NB	1,200	Foot clinic & Lab
Saint John, NB	1,000	Foot clinic
Charlottetown, PEI	900	Foot clinic

8.3. Revenue Mix

As noted in the chart below, Footech generates approximately 70% of its revenue from sales of foot orthotics, 26% from the sale of footwear (shoes and sandals), and 3% from selling orthotic braces, and 1% from custom-made shoes and stocking sales.

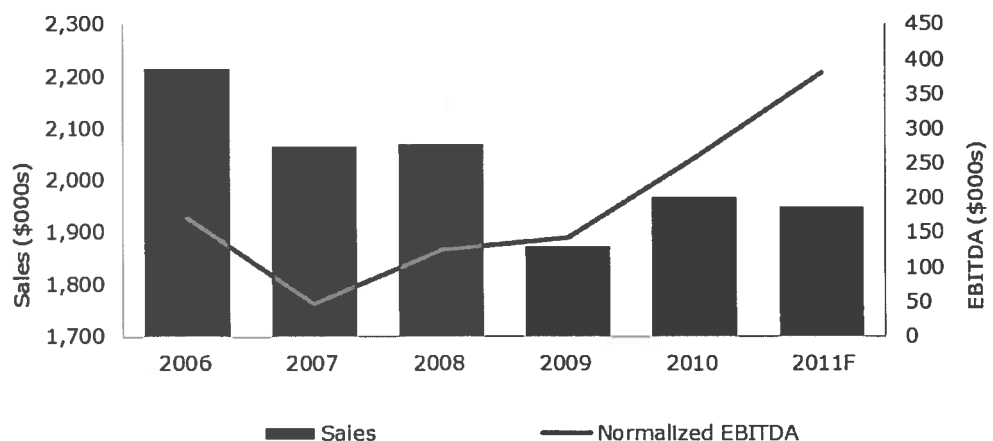
Revenue Mix	2008	2009	2010	2011P	2008 - 2010 Average
Foot Orthotics	69.2%	69.9%	71.3%	62.6%	70.1%
Footwear	27.0%	25.9%	24.7%	31.3%	25.9%
Orthotics (braces)	2.4%	2.9%	2.8%	4.5%	2.7%
Custom made shoes	0.8%	0.6%	0.6%	1.1%	0.7%
Stockings	0.6%	0.6%	0.6%	0.5%	0.6%

8.4. Financial Results and Position

8.4.1. Sales revenue and Normalized EBITDA

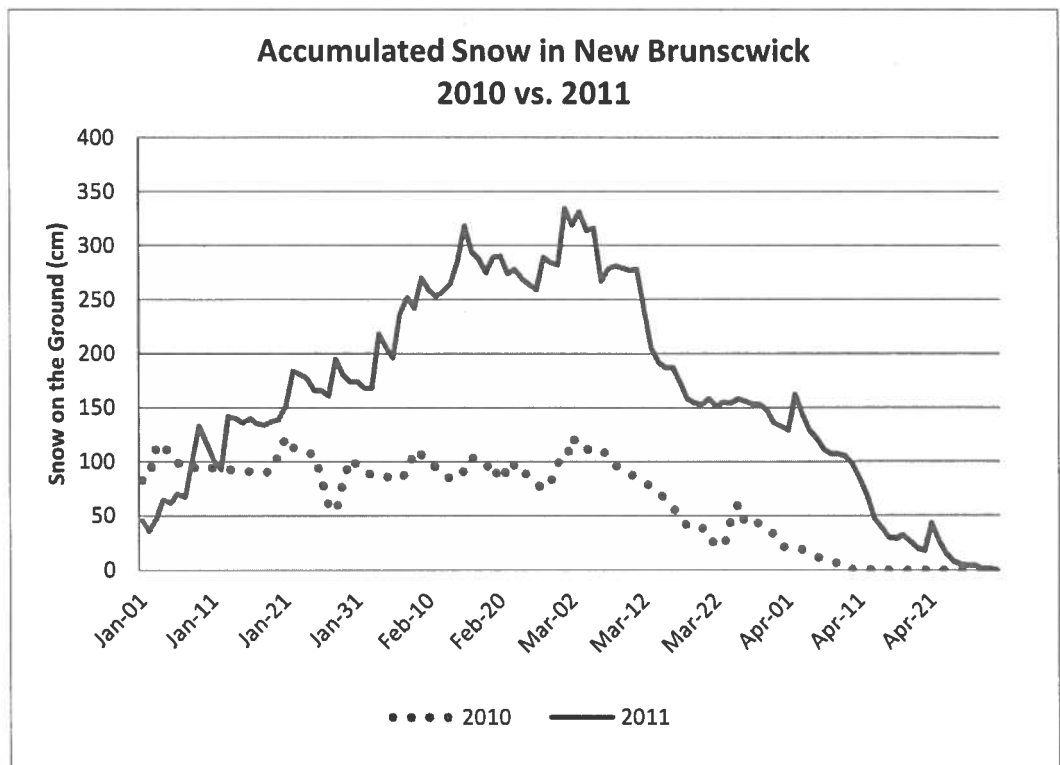
Over the pasted five years the Company has seen a gradual decline in sales. In 2006, sales were approximately \$2,215,000 and reached a low point in 2009 of approximately \$1,873,000. Since 2009, the Company has grown it sales to approximately \$1,969,000 and is projecting further increases as Footech executes its expansion plans.

While the sales have been fluctuating, profitability has been maintained and growing over the 2007 to 2010.



From the chart above, Normalized EBITDA as a percentage of sales has been increasing. Fiscal 2007 was the lowest level under review with Normalized EBITDA representing 2.2% of sales but since then profitability has increased to over 12% of sales in fiscal 2010.

The first quarter results of 2011 were not on target for the Company. Sales were down 10.8% to \$527,375 compared to the same quarter of 2010 which had sales of \$591,646. In discussions with management they identified the primary reason for the decrease in results was the weather for the period. The table below corroborates this statement.



Source: Environment Canada website

As noted in the graph above, there was significantly more snow accumulation in 2011 compared to 2010 in the regions of New Brunswick, where the Company has retail locations. It was also noted that there were increased professional fees and salaries and wages expenses over the same period in 2010 increasing the variance in results. Year to date internal financial statements for the Company as of September 30, 2011 indicate that the Company had not recovered the lost revenue from the first quarter but is tracking to achieve the indicated results for revenue from the 2011 forecast of \$1.95 million but will likely miss the established EBITDA target of \$381,000.

8.4.2. Working capital

For the years ended December 31,	2006	2007	2008	2009	2010
Net Working Capital	624,023	560,847	656,901	653,787	707,366
Current Ratio	1.99	1.89	2.17	2.19	2.87

The working capital position for the Company has been strong for the entire period under review.

The Company has seen an increase in the investment in working capital in fiscal 2010 because of a significant decrease in the Company's outstanding balance on its operating line of credit. At the end of fiscal 2009, the outstanding balance on the operating line of credit was \$340,000 and this was reduced to \$165,000 by the end of fiscal 2010.

The Company is in a strong financial position with shareholders' equity (\$1,208,000) making up approximately 90% of the Company's capital structure (\$1,348,000; \$1,208,000 shareholders' equity plus interest bearing debt of \$140,000).

8.5. Future Prospects

8.5.1. Forecast – New Brunswick

The Company plans to open two additional stores in New Brunswick in 2012 – Dieppe and Caraquet. The Dieppe location will open in February 2012 and has the following characteristics:

- Mr. Martin estimates that the location will generate approximately \$275,000 in sales in Dieppe's first year of operations; (\$200,000 sales equates to a break-even level for the stand-alone location). In the second year of operations, Mr. Martin estimates that the Dieppe store will generate approximately \$325,000 of sales.
- The store is situated in a high traffic location, with no competitors identified in the area.
- The building is a 2,500 square foot facility located adjacent to the University de Medicine Famile – a physician training facility for the University of Sherbrooke and Moncton.
- An estimated 30 to 40 physicians will be working at the facility which will provide an excellent source of referrals due to proximity.
- The building is being constructed and financed with a \$408,000 long-term mortgage bearing interest at prime plus 3%, and a \$44,000 investment from the operations of the Company.
- The Dieppe location will require approximately \$25,000 in capital expenditures on equipment and fixtures to become operational.

The Caraquet location will open in 2012 and has the following characteristics:

- Mr. Martin estimates that the location will generate approximately \$150,000 in sales in Caraquet's first year of operations; (\$125,000 sales equates to a break-even level for the stand-alone location). In the second year of operations, Mr. Martin estimates that the location will generate approximately \$200,000 of sales.
- The building is planned to be a 1,000 square foot rented facility and will require approximately \$25,000 of capital expenditures on equipment and fixtures to become operational.

8.5.2. Forecast – Nova Scotia

Footech was previously located in Halifax, but due to competition, and issues with its lease left the city to focus on its New Brunswick stores.

Footech has plans to expand back into Nova Scotia, by opening four additional stores two in 2012 and two more in 2013, in the following cities: Halifax, Dartmouth, Yarmouth and Sydney. In 2012, the Company is projecting sales of \$275,000 in Halifax and \$250,000 in Dartmouth. In 2013, the Company is projecting first year sales for Yarmouth and Sydney of \$148,700 and \$230,000 respectively. The projections were based upon an estimated Halifax-Dartmouth market of \$8 to \$10 million annually and no single competitor having more than 12% market share. Growth is estimated to average six to seven percent annually.

The Company feels that it has a competitive advantage due to its 3D computer system technology. According to management:

- customers have a preference for the more precise technology;
- 3D technology offers the benefit of shorter lead times;
- Hiring pedorthists will not be an issue, as pedorthists prefer to work with computer-based technology vs. the moulding / casted technique.

8.5.3. Future Prospects-- New product and service offerings

Footech is currently expanding the focus of its operations. Footech is adding complimentary products to its sales mix with the addition of braces. This additional product will increase revenue and profitability within the existing network of clinics. The Company is anticipating no incremental costs related to this offering as existing clinical staff can be trained to perform patient evaluations with manufacturing being outsourced initially to Certified Orthotist (CO).

Footech is currently constructing a manufacturing facility in the new Dieppe, New Brunswick location. The purpose of the manufacturing facility is twofold (1) to allow for shorter turnaround times for existing Footech clients; and (2) to provide a new revenue stream related to the manufacturing of semi-finished orthotic products for other clinics in the industry. The Company has identified customers to approach with this new out sourced semi-finished orthotic product offering and anticipates a reasonable base of revenue from this service.

8.6. Competition

The following table is a summary list of Footech's competitors:

All information retrieved from Company Websites and The College of Pedorthics of Canada Website.

Competitor	Maritime Locations	# of Pedorthists	Business Overview
McGraw Shoes & Orthotics	4 in NB	2	Operate 4 locations in northern New Brunswick; design and manufacture ankle/foot orthotics and knee braces, as well as customized and orthopedic shoes.
A.R. Menzies & Sons Ltd.	1 in NB	1	Began as a producer of prosthetic limbs in the 1920s; currently in the 3rd generation of family management. Fredericton location houses clinic and fabrication lab.
Thera-ped	4 in NB 4 in NS	5+	Started in 1985, now operate 3 clinics and 1 fabrication lab in New Brunswick, which also supports four Maritime Foothold Orthotics clinics in Nova Scotia.
BioPed	2 in NB 4 in NS	3	A national chain of foot orthotic clinics started in 1981 in Ontario. Have 60+ locations countrywide, with 2 in NB and 4 in NS; all clinics have on-site fabrication labs.
Metro Health Services Inc.	1 in NB	1	MHS clinics serviced by 1 C.Ped(C); service is anchored in Saint John Regional Hospital with twice-monthly clinics in Charlotte county hospital and the Sussex health centre.
ABLE Orthotics	1 in NB	2	Operate one clinic and fabrication lab near Fredericton, offering customized and off-the-shelf foot orthoses. The two pedorthists also offer a range of shoe modification services.

9. VALUATION QUANTUM

There are two basic approaches to determining fair market value:

- going concern approach
- liquidation approach

Given Footech's history and projections, we have determined its fair market value on a going concern basis. We have utilized a cash flow method that weigh investor's perception of risk in projected cash flows against the likelihood that the Company can achieve the projected results.

We have utilized the Capitalized Debt Free Cash Flow method as our primary valuation technique, supported by secondary techniques, the Capitalized EBITDA and the Capitalized Revenue approaches.

The following is a synopsis of our valuation analysis:

9.1. Tangible Asset Backing

The first step in any going concern company valuation analysis is to review the underlying value of tangible assets and the company's use of debt/equity leverage to finance those assets.

Tangible Asset Backing (“TAB”) is the composite of market values of individual tangible operating assets net of related liabilities employed in the business, assuming the business continues as a going concern. Net interest bearing debt and equivalents are removed from the balance sheet (\$17,000 , per Schedule 5). Assets not required for operations known as redundant assets (\$60,000, per Schedule 5) are also removed.

Schedule 5 shows the results of the TAB technique applied to the Company’s balance sheet as at the valuation date. We adjust the book value of capital assets in the “appraisal adjustment” column to the estimated market values and deduct the tax shield unavailable on a purchase of shares.

Footech shares indicate a shareholders’ investment in the net operating assets of approximately \$1,190,000 and a TAB of \$1,173,000 Schedule 5 as at the valuation date. This is typically a factor in the determination of goodwill.

9.1.1. Capitalization Rates

The selection of a capitalization rate (also known as a “cash flow multiple”) is based on consideration of a wide variety of factors which can be expected to influence an equity investor’s perception of the trend of the Company’s cash flows in the future, as well as present economic and competitive conditions.

In Schedule 7.1, we use the build-up method to arrive at our selection of equity capitalization rates. We considered various market risk premiums, beginning with the long government bond yields as the risk-free rate. The build-up method utilizes an industry-specific equity rate of return, adjusts it for both positive and negative company-specific risk factors, and removes the long-term growth rate of 1% - 2% to arrive at capitalization rates of 12.35% to 12.16%.

The following points were considered in making the selection:

Economic Factors

- Long term Government of Canada bonds are expected to yield around 2.83% throughout 2011 (such yields are generally considered to ‘risk-free’).
- The New Brunswick economy is expected to experience real GDP growth of 1.9% and 2.2% in 2011 and 2012, respectively.
- The Nova Scotia economy is expected to experience real GDP growth of 1.8% and 2.0% in 2011 and 2012, respectively

Industry Factors

- Potential from growth opportunities as orthotics become more common amongst all age demographics.
- Computerized technology is becoming more prevalent in the pedorthic industry, compared to mould technology.
- Limited industry transactional information implies EV / EBITDA multiples of 6 to 7.8 times.

- Ergoresearch Ltd., a TSX-Venture exchange listed public company has traded at multiples of approximately 5.2 to 6.3 times EV / EBITDA and 0.8 to 1.1 times EV / Revenue (based on the trailing twelve months financial results as of June 30, 2011 and the stock price as of September 30, 2011). While public company data is often not directly comparable to private companies because of size, liquidity, financial structure and minority discounts, it is an important consideration when these public companies are potential buyers.

Company Factors

- Footech has a long-standing history in New Brunswick;
- The Company plans to expand into Nova Scotia in 2012. Footech had locations in Nova Scotia previously, but then closed the locations down;
- Jacques Martin is very knowledgeable, innovative Pedorthist, and is actively involved with all aspects of the business;
- Footech is the only company in Atlantic Canada to offer 3D computerized technology which enables increased accuracy in producing orthotics;
- The Company has a lower lead time in producing orthotics compared to its competition.

The after tax cost of debt is based on market interest (3.0%) plus an additional factor that would be charged by a lender (2.00% - 2.50%). The after-tax cost of debt ranged from 4.25% to 4.68%, per schedule 7.1.

When valuing shares, we review Footech's capital structure (i.e. debt versus equity financing of assets) to determine if the leverage is normal for its industry, risk profile, cash flow cycle, and other circumstances. The Company is currently financed by retained earnings (\$1,207,752) and third party debt (\$139,793).

After weighting the after-tax cost of debt and the cost of equity, we calculated the weighted average cost of capital (WACC) to be in the range of 12.35% to 12.16% (implying capitalization multiples of 8.10x and 8.22x) per schedule 7.1.

9.2. Normalized Cash Flow

Schedule 2 presents the Company's historical (2006-2010) earnings. Schedule 6 "normalizes" those earnings in order to develop a future maintainable range of cash flow. The following adjustment was made:

- Owner/manager remuneration was adjusted to estimated fair market value for the duties performed by management;
- Bad debt expense was smoothed over the period under review;
- Scientific research and experimental development tax credits were added back to adjust for the income tax inclusion of the credit; and
- Other income was reversed as it was considered a non-recurring item.

Normalized operating cash flow, or historical earnings before interest, taxes and

depreciation, per schedule 6, appears to be \$300,000 to \$350,000. We choose this range based on the historical results and the positive improvements being implied in the Company such as:

- Additional store locations in Dieppe and Caraquet;
- Additional product offerings (braces);
- Increased hours of operations;
- Manufacturing of semi-finished products.

We believe, based on discussions with management and the existing relationships with customers for the new product lines and manufacturing services that the historical results are likely not representative of the future earning potential of the Company. Therefore we have chosen a range of EBITDA that factors in the existing base business, SR&ED tax credits and adds additional incremental earnings related to the positive items noted above.

9.2.1. Forecast – New Brunswick

The Company plans to open two additional stores in New Brunswick in 2012 – Dieppe and Caraquet. Footech hopes to achieve sales in the range of \$275,000 for Dieppe, and \$150,000 for Caraquet after the first year of operations.

9.2.2. Forecast – Nova Scotia

In 2012, Footech has plans to open two additional stores in Nova Scotia with two more locations to follow in 2013. We have placed minimal weighting to the Nova Scotia expansion plans due to the following:

- formalized strategic and marketing plans are currently under development;
- the lack of corroborating evidence / support;
- the Company retreated from Nova Scotia in a prior expansion attempt due to various factors; and
- the highly competitive marketplace.

9.3. Capitalization of Debt Free After Tax Cash Flow

Capitalized Debt Free Cash Flow is an earnings based valuation technique. It views the collection of business assets as a stream of future cash flow arising from its ability to generate revenue from its physical, monetary and human resources and its customer base.

The market value of the normalized pre-debt service after tax cash flow is determined by applying the WACC, i.e. the capital structure available to a purchaser. (Alternatively, a multiple or capitalization rate generally accepted in the industry may be used.)

The result is a value for the business assets of the Company called Enterprise Value ("EV"), which includes net trade working capital, capital assets and goodwill/intangibles. A share value can then be determined by deducting the interest bearing debt and adding redundant assets on the balance sheet at the valuation date. (Redundant assets are defined as assets which are excess to the going concern value of the operating assets of the business.)

We apply this technique on schedule 7.

9.3.1. Discretionary After Tax Cash Flow

Income taxes of (\$45,000 to \$53,000) and a sustaining capital reinvestment net of tax shield of \$29,000 are deducted from maintainable cash flow to arrive at discretionary after tax cash flows in the range of \$226,000 to \$268,000 per schedule 7. Discretionary after tax cash flows are multiplied by a capitalization rate.

Enterprise Value

By applying the WACC rate from above to the discretionary after-tax cash flow, we arrive at the capitalized value of after-tax cash flow ranging from \$1,830,000 to \$2,204,000. We then add the present value of undepreciated capital cost (UCC) for tax purposes of \$22,000 to arrive at Enterprise Value in the range of \$1,852,000 to \$2,226,000.

9.3.2. En bloc fair market value based on the capitalized debt free cash flow approach

From EV, we deduct net interest bearing debt and equivalents (net of available near cash redundant assets which offsets the debt) of \$17,000 and add redundant assets net of disposal costs and taxes \$54,000 to arrive at a total value of \$1,890,000 to \$2,260,000 for 100% of the Company's shares based on this method. This result implies goodwill/intangibles of approximately \$662,000 to \$1,036,000, or approximately 2.93 to 3.87 years' of discretionary cash flow.

9.4. Capitalization of EBITDA and Capitalization of Revenue

The key step in using market transactions in a valuation analysis is finding comparable businesses that have been sold within reasonable proximity to the valuation date. In addition, it is essential to have a representative sample of comparable sales. It is important to not rely on only one comparable transaction because the events surrounding the sale may mean it is truly not comparable to the business being valued. Because of all these factors, comparisons to actual market transactions can be too simplistic an analysis and can lead to misleading conclusions. Nonetheless, truly comparable transactions, if available, can be powerful evidence of synergistic value.

We considered whether there were transactions in North America that could be termed

comparable to Footech. The Table in 9.5.1 summarizes the transaction detail we were able to locate, and the EV multiples we were able to derive from the data. In addition, we considered the historical trading multiples of Ergoresearch Ltd. (“Ergo”) – a somewhat comparable public company.

Schedule 9 applies the Capitalized EBITDA and Capitalized Revenue techniques to arrive at a share value of \$1,990,000 to \$2,140,000 and \$2,060,000 and \$2,290,000 respectively.

The tables below present private company transactional information from GF Data Resources LLC and is based on U.S. databases. We have also reviewed transactional information from Pratt’s Stats which is a leading private company merger and acquisition transaction database. Based on our review of the relevant comparable transactions from Pratt’s Stats it appears that a revenue multiple of 0.90 to 1.15 times is typical for this type of business.

9.4.1. Comparable Transaction Multiples

NAICS Code: 339113 - Orthopedic device manufacturing and sale in retail environment							
Year	Total Enterprise Value (TEV) \$	Revenues \$	TTM Rev Growth %	EBITDA Margin %	TEV/Revs	TEV/EBITDA	N
2003-2005	\$ 34.80	\$ 22.20	14.60 %	23.30 %	1.5x	6.8x	3
2006	\$ 36.00	\$ 27.10	10.10 %	25.50 %	1.8x	6.8x	3
2007-2011	\$ 66.80	\$ 50.80	17.40 %	28.00 %	2.1x	7.5x	6
Average	\$ 45.87	\$ 33.37	14.03 %	25.60 %	1.8x	7.0x	

Source - GF Data Resources LLC

Note: Please note that the information presented above represent the averages of the averages and the calculations of implied multiples cannot be reproduced without the detailed data.

9.4.2. Public Company Comparable

Ergoresearch Ltd. is a Canadian based company that manufactures and sells custom foot orthotics, prosthetics and develops equipment for the orthopaedic market. Ergoresearch Ltd. has developed custom software for clinical analysis and uses a system utilizing pressure mapping and 3D digital imaging. This information is sent to a computer numerically controlled (CNC) milling machine for manufacturing of custom orthotics. Because of the similarities between Footech and Ergoresearch’s operations we reviewed the trading multiples over time.

EV/EBITDA Multiple Table: Ergoresearch					
	30-Jun-10	30-Sep-10	31-Dec-10	31-Mar-11	30-Jun-11
EV/Rev	1.0X	1.0X	1.1X	0.8X	0.8X
EV/EBITDA	5.3X	5.9X	6.3X	5.2X	5.4X

Source: TMX

Note: The June 30th, 2011 multiple is based on historical financial statements as of June 30, 2011 and the

stock price as of September 30th, 2011.

The trading multiple for the period under review was 5.2 to 6.3 times enterprise value as a multiple of EBITDA. The trading multiple related to revenue for the period under review was 0.8 to 1.1 times for enterprise value. Reviewing public market information can be misleading due to factors such as; market volatility, liquidity issues for thinly traded stocks; limited information available; and minority discounts.

10. SUMMARY

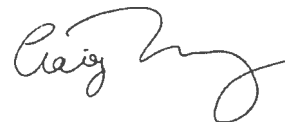
Given the economics of the business and our knowledge of the industry, we believe that the Company's shares are properly valued using an average of the techniques applied per Schedule 9. This places the market value for all of shares in a range from \$1,980,000 to \$2,230,000 with a midpoint of \$2,105,000.

Yours very truly,

WBLI Chartered Accountants



J William Vienneau
FCA, CA•CBV, TEP, CF
Partner



Craig Maloney
MBA, CA•CBV
Partner

APPENDIX A: BASIS OF VALUATION & LIMITATIONS / RESTRICTIONS

Our valuation analysis views the company on a “stand alone” basis. That is, our conclusion is based upon the company's historical earnings, and rates of return required by investors given economic and business conditions existing at the valuation date.

This valuation report is not intended for general circulation or publication nor is to be reproduced or used for any purpose other than that outlined herein. More specifically, this valuation conclusion should not be used as the sole or primary basis to determine the price for a transaction in the open market, since vendors and purchasers usually have varying negotiating and financial abilities. We do not assume any responsibility or liability for losses occasioned to you, the Company or to other parties as a result of the circulation, publication, reproduction or use of this report or its contents contrary to the provisions of this paragraph.

By accepting our valuation report, Capital DGMC Inc. (Formerly Capital Vtechlab Inc.) acknowledges that Footech has disclosed all information of a material nature concerning the company and its business prospects, which could have a significant impact on our valuation conclusions. We reserve the right to revise our valuation conclusion in light of information which becomes known to us after the date of this report.

You acknowledge that no reliance shall be placed on draft analyses or conclusions issued by us since the same may be subject to further work or revision which may mean that such drafts are significantly different from any final conclusions issued. Reports and schedules that are in draft form are clearly marked as being a draft.

We have not audited or otherwise verified the information relied upon in forming our conclusion.

As valuers, we have acted independently and objectively in completing our valuation analysis. In addition, compensation to WBLI Chartered Accountants is not contingent on any action or event resulting from the use of our report.

This valuation report has been prepared by Chartered Business Valuators, in accordance with the professional standards of the Canadian Institute of Chartered Business Valuators.

APPENDIX B: SOURCES

1. TD Economics Provincial Economic Update. June 14, 2011. Alexander, C., Burelton, D. & Gulati, S.
2. Portrait of the Canadian Population in 2006, by Age and Sex, 2006 Census. July 2007. Produced by The Minister of Industry in association with Statistics Canada. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca>
3. Orthotic Industry Laboratories in Transformation (Translated); L'industrie des laboratoires d'orthoses. Produced by Pedformance, Inc.
4. Getting Ready for 2020: Survey Findings Pedorthics Futures Plan. Produced by the Pedorthic Association of Canada (PAC). Retrieved directly from Executive Director of PAC, Jonathon Strauss.
5. 7 Secrets You Need to Know about the Orthotics Industry. Produced by Leslie Trotter, <http://www.theorthoticexpert.com>
6. Position Statement on Casting Techniques for Custom Foot Orthoses. May 31, 2008. Retrieved from <http://www.pedorthic.ca/files/media/9.pdf>

Other Sources

7. The College of Pedorthics of Canada, <http://www.cpedcs.ca/scope.htm>
8. RBC Economics Research Provincial Outlook. June 2011. Ferley, P., Hogue, R. & Cornelson, K.
9. Scotia Capital Economic Research Provincial Trends. July 6, 2011. Koustas, A.
10. Government of PEI: http://www.gov.pe.ca/photos/original/fma_37asr2010.pdf,
http://www.gov.pe.ca/photos/original/pt_pop_rep.pdf
11. Government of NB:
http://www.gnb.ca/0160/budget/buddoc2011/11Econ%20doc_E_FINAL.pdf,
<http://www.gnb.ca/0160/Economics/PopulationbyAgeandSex1.htm>
12. Government of NS: <http://www.gov.ns.ca/finance/statistics/default.asp>,
<http://www.gov.ns.ca/finance/stats.div/papers/demograf/demo4.htm>

Footech Inc
Historical Balance Sheets
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 1

For the years ended December 31,

	2006	2007	2008	2009	2010	September 30th, 2011
Assets						
Current assets						
Cash	\$ 3,248	\$ 4,320	\$ 3,377	\$ 483	\$ -	\$ -
Receivables	199,978	203,927	283,690	143,409	182,405	230,992
Receivables from Gov't agencies	27,294	42,900	57,351	225,741	82,599	255,408
Income taxes receivable	63,891	-	-	-	-	13
Inventories	960,255	940,810	875,414	831,352	818,646	819,968
Due from shareholder	-	-	-	-	-	20,227
Prepaid expenses	-	-	-	-	2,845	44,698
	1,254,666	1,191,957	1,219,832	1,200,985	1,086,495	1,371,306
Capital Assets						
Furniture and equipment	97,444	68,714	72,171	29,544	48,100	158,354
Computers	15,555	11,568	8,098	58,862	156,824	6,805
Leasehold improvements	29,608	23,686	31,099	7,809	6,145	54,100
	142,607	103,968	111,368	96,215	211,069	219,259
Due from related party	43,530	63,784	167,374	109,374	122,505	122,505
Cash surrender value of life insurance	22,103	32,589	43,493	53,973	56,016	56,016
	\$ 1,462,906	\$ 1,392,298	\$ 1,542,067	\$ 1,460,547	\$ 1,476,085	\$ 1,769,087
Liabilities						
Current liabilities						
Bank indebtedness	\$ 295,681	\$ 387,826	\$ 366,216	\$ -	\$ 7,376	\$ 7,289
Payables and accruals	278,406	181,453	147,680	131,159	131,989	413,611
Income taxes payable	-	5,275	-	-	-	7,931
Demand loan	-	-	-	340,000	165,000	-
Current portion of long-term debt	56,556	56,556	49,035	76,039	74,764	-
	630,643	631,110	562,931	547,198	379,129	428,831
Long term liabilities						
Long term debt	204,238	126,454	233,605	128,819	112,733	132,504
Shareholder's loan	10,689	3,989	2,798	6,698	598	-
	214,927	130,443	236,403	135,517	113,331	132,504
Shareholders' Equity						
Capital stock	100	100	100	100	100	100
Retained earnings	617,236	630,645	742,633	777,732	983,525	1,207,652
	617,336	630,745	742,733	777,832	983,625	1,207,752
	\$ 1,462,906	\$ 1,392,298	\$ 1,542,067	\$ 1,460,547	\$ 1,476,085	\$ 1,769,087

Source: Externally prepared financial statements

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

Footech Inc
Historical Earnings
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 2

For the years ended December 31,	unaudited	unaudited	unaudited	unaudited	audited	Internal	Internal	Internal*
	2006	2007	2008	2009	2010	Jan 1 - Sep 30 2011	Jan 1 - Sep 30 2010	LTM - Sep 30, 2011
Sales	2,214,882	2,065,413	2,069,527	1,872,983	1,968,682	1,287,095	1,492,572	1,783,205
Cost of sales	373,759	250,569	269,029	203,285	199,814	133,406	143,059	190,161
Gross profit	1,841,123	1,814,844	1,800,498	1,669,698	1,768,868	1,153,689	1,349,512	1,573,045
Gross profit %	83.1%	87.9%	87.0%	89.1%	89.9%	89.6%	90.4%	89.2%
Expenses								
Advertising and promotion	315,838	399,291	269,641	285,823	266,755	202,145	201,519	267,381
Bad debts	32,999	48,210	-	160,868	35,220	-	23,815	11,605
Consultants	16,420	15,232	24,113	-	-	-	-	-
Dues, publications and licenses	3,071	1,040	1,333	6,240	2,112	330	1,180	1,262
Insurance	15,419	22,892	22,439	12,808	12,198	29,462	11,169	30,488
Interest and bank charges	41,818	50,354	47,814	42,038	38,483	31,321	28,817	40,987
Interest on long-term debt	30,939	22,441	24,612	15,630	10,806	13,376	8,003	15,979
Maintenance and repairs	26,444	16,187	24,709	35,040	33,374	13,429	17,684	29,119
Management fees	116,000	140,000	7,247	-	-	-	-	-
Office expenses	36,370	29,889	37,711	32,028	32,400	22,326	23,344	31,382
Professional fees	3,988	4,639	12,018	45,265	44,471	22,915	23,397	43,988
Rent	164,439	186,266	203,856	193,868	158,000	112,714	121,588	149,128
Salaries and benefits	521,084	591,135	817,453	621,486	721,863	658,048	608,006	771,905
Staff training	1,241	2,558	3,179	-	-	1,110	2,209	(1,098)
Telephone and power	40,396	39,975	41,324	23,249	20,958	28,320	26,294	20,984
Vehicles and travel expenses	78,607	58,944	75,572	59,268	51,382	37,750	40,905	48,227
Research and development	247,851	182,560	70,640	153,000	142,622	-	-	142,622
Amortization	37,978	27,699	25,434	18,921	30,356	-	30,355	1
	1,730,882	1,841,342	1,708,897	1,705,330	1,600,798	1,171,246	1,168,085	1,603,959
Other income								
Interest income	4,517	352	475	31	19,747	10	19,746	11
Gain (Loss) on disposition of investment	-	-	-	-	(7,971)	-	-	(7,971)
	4,517	352	475	31	11,776	10	19,746	(7,960)
Earnings before income taxes	\$ 114,958	\$ (26,146)	\$ 92,076	\$ (36,601)	\$ 179,846	\$ (17,547)	\$ 201,173	\$ (38,874)

Source: Externally prepared financial statements

* LTM is defined as last twelve months.

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

Footech Inc
Forecast Earnings - Inclusive of Nova Scotia Expansion
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 3

For the years ended	Forecast 2011	Forecast 2012	Forecast 2013	Forecast 2014	Forecast 2015
Sales					
Orthotics	1,250,000	1,947,724	2,415,000	2,753,100	3,138,534
Footwear	616,667	921,665	1,138,500	1,297,890	1,479,595
Custom Made Shoes	16,667	43,425	55,200	62,928	71,738
Braces	55,833	350,000	500,000	650,000	700,000
Compression Stockings	10,833	27,349	34,500	39,330	44,836
	1,950,000	3,290,163	4,143,200	4,803,248	5,434,703
	-0.9%	68.7%	25.9%	15.9%	13.1%
Cost of Goods:					
Orthotics	25,000	42,606	55,200	62,928	71,738
Footwear	237,857	356,774	455,400	519,156	591,838
Custom Made Shoes	5,333	14,475	20,700	23,598	26,902
Braces	30,708	192,500	275,000	357,500	385,000
Compression Stockings	5,056	13,674	16,560	18,878	21,521
Total Cost of Goods	303,954	620,030	822,860	982,060	1,096,999
Gross Profit	1,646,046	2,670,133	3,320,340	3,821,188	4,337,704
<i>Gross profit %</i>	84.4%	81.2%	80.1%	79.6%	79.8%
General Expenses					
Interest on line of credit	6,054	167	-	-	-
Amortization	51,745	57,705	46,378	37,337	30,116
Interest on Canada Trust Loan	431	211	23	-	-
Interest on BDC Loan 1	1,355	190	-	-	-
Interest on BDC Loan 2	5,890	4,616	3,343	2,069	796
Interest on BDC Loan 3	21	-	-	-	-
Interest on BDC Loan 4	10,900	12,259	9,659	7,059	4,459
Advertising	250,000	288,058	305,023	314,953	323,142
Bad debts	9,750	14,229	17,072	17,516	17,972
Consultants	15,000	21,891	26,265	26,948	27,649
insurance	30,000	43,783	52,530	53,896	55,298
Bank charges	3,000	4,378	5,253	5,390	5,530
Maintenance and repairs	25,000	36,486	43,775	44,914	46,081
Office expenses	40,000	58,377	70,041	71,862	73,730
Professional fees	15,000	21,891	26,265	26,948	27,649
Rent	155,000	220,479	293,922	293,922	293,922
Salaries and benefits	775,000	1,105,763	1,322,657	1,357,046	1,392,329
Telephone & power	50,000	72,972	87,551	89,827	92,163
Vehicle & travel expenses	60,000	87,566	105,061	107,792	110,595
Other	25,000	36,486	43,775	44,914	46,081
Total General Expenses	1,529,146	2,087,507	2,458,592	2,502,393	2,547,510
Earnings before taxes and other items	116,900	582,627	861,748	1,318,795	1,790,194
Income Taxes 18%	(21,042)	(104,873)	(155,115)	(237,383)	(322,235)
R & D Tax Credit	188,705	75,000	75,000	75,000	75,000
	167,663	(29,873)	(80,115)	(162,383)	(247,235)
Net Income	\$ 284,563	\$ 552,754	\$ 781,633	\$ 1,156,412	\$ 1,542,959
Earnings before taxes and other items	116,900	582,627	861,748	1,318,795	1,790,194
Interest	24,651	17,442	13,025	9,128	5,255
Amortization	51,745	57,705	46,378	37,337	30,116
R & D Tax Credit	188,705	75,000	75,000	75,000	75,000
EBITDA	\$ 382,001	\$ 732,774	\$ 996,150	\$ 1,440,261	\$ 1,900,565

Source: Client prepared projections

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

Footech Inc
Sales by Location
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 3.1

SALES FORECAST (\$)

Products/ Locations	2012	2013	2014	2015
Current locations	1,962,650	2,040,000	2,207,248	2,460,000
Dieppe (2012)	275,000	325,000	400,000	450,000
Caraquet (2012)	150,000	200,000	250,000	250,000
Halifax (2012)	275,000	350,000	425,000	525,000
Darmouth (2012)	250,000	315,000	375,000	450,000
Sydney (2013)	-	230,000	280,000	330,000
Yarmouth (2013)	-	148,700	181,000	225,000
Braces (2012)	350,000	500,000	650,000	700,000
Others	27,350	34,500	35,000	44,703
Total	3,290,000	4,143,200	4,803,248	5,434,703

Source: Client prepared projections

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

Footech Inc
Forecasted Balance Sheets - Inclusive of Nova Scotia Expansion
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 4

For the years ended December 31,

	2011	2012	2013	2014	2015
Assets					
Current assets					
Cash	\$ -	\$ 646,709	\$ 1,406,675	\$ 2,573,569	\$ 4,124,754
Receivables	214,583	282,766	345,267	400,270	452,892
Receivable from Government agencies	188,705	75,000	75,000	75,000	75,000
Inventories	818,646	818,646	818,646	818,646	818,646
Prepaid expenses	2,845	2,845	2,845	2,845	2,845
	1,224,779	1,825,966	2,648,433	3,870,330	5,474,137
Capital Assets					
	320,645	262,940	216,562	179,225	149,109
Due from related party Investment					
	122,505	122,505	122,505	122,505	122,505
	56,016	56,016	56,016	56,016	56,016
	\$ 1,723,945	\$ 2,267,427	\$ 3,043,516	\$ 4,228,076	\$ 5,801,767
Liabilities					
Current liabilities					
Bank indebtedness	\$ 24,976	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
Accounts payable and accrued liabilities	131,989	131,989	131,989	131,989	131,989
Income taxes payable	21,042	104,873	155,116	237,383	322,235
Canada trust loan	4,000	1,666	-	-	-
BDC Loan 1	10,007	-	-	-	-
BDC Loan 2	16,980	16,980	16,980	16,980	1,415
BDC Loan 4	37,140	37,140	37,140	37,140	37,140
	246,134	292,648	341,225	423,492	492,779
Long term liabilities					
Canada trust loan	1,666	-	-	-	-
BDC Loan 2	52,355	35,375	18,395	1,415	-
BDC Loan 4	155,005	117,865	80,724	43,585	6,445
Shareholder's loan	598	598	598	598	598
	209,624	153,838	99,717	45,598	7,043
Shareholders' Equity					
Capital stock	100	100	100	100	100
Retained earnings	1,268,087	1,820,841	2,602,474	3,758,886	5,301,845
	1,268,187	1,820,941	2,602,574	3,758,986	5,301,945
	\$ 1,723,945	\$ 2,267,427	\$ 3,043,516	\$ 4,228,076	\$ 5,801,767

Source: Unaudited financial statements

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

Footech Inc
Tangible Asset Backing (TAB)
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 5

	Allocation					
	Net Book Value September 30th, 2011	Appraisal Adjustment	Adjusted Net Book Value	Net Redundant Assets	Interest Bearing Debt and Equivalents	Net Operating Assets
Assets						
Current assets						
Cash	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 25,000
Receivables	230,992	-	230,992	-	-	230,992
Receivables from Gov't agencies	255,408	-	255,408	-	-	255,408
Income taxes receivable	13	-	13	-	-	13
Inventories	819,968	-	819,968	-	-	819,968
Due from shareholder	20,227	-	20,227	-	-	20,227
Prepaid expenses	44,698	-	44,698	-	-	44,698
	<u>1,371,306</u>	<u>-</u>	<u>1,371,306</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1,396,306</u>
Capital Assets						
Furniture and equipment	158,354	-	158,354	-	-	158,354
Computers	6,805	-	6,805	-	-	6,805
Leasehold improvements	54,100	-	54,100	-	-	54,100
	<u>219,259</u>	<u>-</u>	<u>219,259</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>219,259</u>
Due from related party	122,505	-	122,505	-	(122,505)	-
Cash surrender value of life insurance	56,016	4,713	60,729	60,729	-	-
	<u>\$ 1,769,087</u>	<u>\$ 4,713</u>	<u>\$ 1,773,800</u>	<u>\$ 60,729</u>	<u>\$ (122,505)</u>	<u>\$ 1,615,565</u>
Liabilities						
Current liabilities						
Bank indebtedness	\$ 7,289	\$ -	\$ 7,289	\$ -	\$ 7,289	\$ -
Payables and accruals	413,611	-	413,611	-	-	413,611
Income taxes payable	7,931	-	7,931	-	-	7,931
Demand loan	-	-	-	-	-	-
Current portion of long-term debt	-	-	-	-	-	-
	<u>428,831</u>	<u>-</u>	<u>428,831</u>	<u>-</u>	<u>7,289</u>	<u>421,542</u>
Long term liabilities						
Long term debt	132,504	-	132,504	-	132,504	-
Shareholder's loan	-	-	-	-	-	-
Term loans	-	-	-	-	-	-
	<u>132,504</u>	<u>-</u>	<u>132,504</u>	<u>-</u>	<u>132,504</u>	<u>-</u>
Future income taxes	-	1,550	1,550	-	-	1,550
Shareholders' equity						
Capital stock	100	-	-	-	-	-
Retained earnings	1,207,652	-	-	-	-	-
	<u>1,207,752</u>	<u>3,163</u>	<u>1,210,915</u>	<u>60,729</u>	<u>-</u>	<u>1,192,473</u>
	<u>\$ 1,769,087</u>	<u>\$ 4,713</u>	<u>\$ 1,773,800</u>	<u>\$ 60,729</u>	<u>\$ 139,793</u>	<u>\$ 1,615,565</u>
Net Redundant Assets			\$ 60,000			
Net interest bearing debt and equivalents				\$ 17,000		
Net operating assets						\$ 1,190,000
Net interest bearing debt and equivalents						(17,000)
Tangible Asset Backing (TAB)						\$ 1,173,000
Financial ratios						
Current ratio	3.2		3.2			
Debt to equity ratio	0.5		0.5			

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

Footech Inc
Capitalized Debt Free Cash Flow
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 7

		Low	High				
Maintainable EBITDA		\$ 300,000	\$ 350,000				
Income taxes		(45,000)	(53,000)				
Net operating after-tax cash flow		255,000	297,000				
Sustaining capital reinvestment - net of tax shield	<table border="1" style="display: inline-table; margin-right: 10px;"> <tr> <td style="text-align: center;">Cap Ex</td> <td style="text-align: center;">Tax shield</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;">\$ (33,000)</td> <td style="text-align: right;">4,000</td> </tr> </table>	Cap Ex	Tax shield	\$ (33,000)	4,000	(29,000)	(29,000)
Cap Ex	Tax shield						
\$ (33,000)	4,000						
Discretionary after tax cash flow		\$ 226,000	\$ 268,000				
Capitalization rate, based on weighted average cost of capital	Schedule 5.1	12.35%	12.16%				
	<i>Capitalization multiples (1/Cap rate)</i>	<i>8.10x</i>	<i>8.22x</i>				
Capitalized value of discretionary after tax cash flow		\$ 1,830,000	\$ 2,204,000				
Present value of tax shield on existing UCC		22,000	22,000				
Enterprise value		\$ 1,852,000	\$ 2,226,000				
<i>Add (deduct):</i>							
Net Interest bearing debt and equivalents outstanding at valuation date		(17,000)	(17,000)				
Redundant assets (net of disposal taxes)	<table border="1" style="display: inline-table; margin-right: 10px;"> <tr> <td style="text-align: right;">\$ 60,000</td> <td style="text-align: right;">(6,000)</td> </tr> </table>	\$ 60,000	(6,000)	54,000	54,000		
\$ 60,000	(6,000)						
		\$ 1,889,000	\$ 2,263,000				
En bloc fair market value of shares of Footech Inc - Rounded		\$ 1,890,000	\$ 2,260,000				

Enterprise value	\$ 1,852,000	\$ 2,226,000
Net operating assets (Schedule 3)	(1,190,000)	(1,190,000)
Implied market value of goodwill/intangibles	<u>662,000</u>	<u>1,036,000</u>
Number of years of discretionary after tax cash flow	2.93	3.87
Number of years maintainable EBITDA	2.21	2.96

Equity Value less: redundant assets	\$ 1,835,000	\$ 2,209,000
TAB (Schedule 3)	(1,173,000)	(1,173,000)
Implied market value of goodwill/intangibles	<u>662,000</u>	<u>1,036,000</u>
Number of years of discretionary after tax cash flow	2.93	3.87
Number of years maintainable EBITDA	2.21	2.96

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

**WACC Rates and Cost of Equity (Build-up Method)
Opinion of Value as at September 30th, 2011**

Weighted Average Cost of Capital (WACC) - Low

	Mix	Rate	After tax cost	Composite
Bank indebtedness	33%	5.00%	4.25%	1.40%
Equity	67%	N/A	17.84%	11.95%
WACC				13.35%
Less:				
Average long-term growth rate				1.00%
Capitalization rate				12.35%

Weighted Average Cost of Capital (WACC) - High

	Mix	Rate	After tax cost	Composite
Bank indebtedness	33%	5.50%	4.68%	1.54%
Equity	67%	N/A	18.84%	12.62%
WACC				14.16%
Less:				
Average long-term growth rate				2.00%
Capitalization rate				12.16%

	Source	Low	High
Cost of equity			
Risk-free rate on 30 yr Government of Canada bonds	1	2.83%	2.83%
Equity risk premium on stock over bonds	2	5.90%	5.90%
Average market equity return at valuation date		8.73%	8.73%
Risk premium for small size	3	6.36%	6.36%
Risk premium for industry-specific	4	-1.25%	-1.25%
Company-specific risk factors (net of positive & negative)	5	4.00%	5.00%
Cost of equity		17.84%	18.84%

Sources of market data:

- 1 Bank of Canada, Government of Canada benchmark bond yields, long term, (valuation date or nearest to)
- 2 Ibbotson 2011 Canadian Risk Premium Over Time Report, 1991-2010 ERP
- 3 Ibbotson 2011 SSBI Valuation Edition Yearbook, Size risk premium, 10th decile
- 4 Ibbotson 2011 SSBI Valuation Edition Yearbook, Industry risk premium, SIC 3842 - Orthopedic, Prosthetic and Surgical appliances
- 5 WBLI assessment of market view of specific strengths/weaknesses/potential of the Company

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

Footech Inc
Capitalized EBITDA and Capitalized Revenue
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 8

	Low	High
Maintainable EBITDA	\$ 300,000	\$ 350,000
Enterprise value to EBITDA multiple *	6.50X	6.00X
Enterprise value	\$ 1,950,000	\$ 2,100,000
Add (deduct):		
Net Interest bearing debt and equivalents outstanding at valuation date	(17,000)	(17,000)
Redundant assets (excluding notional refinancing)	54,000	54,000
	\$ 1,987,000	\$ 2,137,000
En bloc fair market value of Footech Inc - Rounded	\$ 1,990,000	\$ 2,140,000
Capitalized EBITDA implied Equity value	\$ 1,990,000	\$ 2,140,000
Tangible Asset Backing	\$ (1,173,000)	\$ (1,173,000)
Implied market value of goodwill/intangibles	\$ 817,000	\$ 967,000
Number of years of maintainable EBITDA	2.7	2.8

* EV/EBITDA multiples based on our knowledge of the general M&A marketplace and industry-specific transactions.

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

	Low	High
Maintainable Revenue	\$ 2,250,000	\$ 2,500,000
Enterprise value to Revenue multiple **	0.90X	0.90X
Enterprise value	\$ 2,025,000	\$ 2,250,000
Add (deduct):		
Net Interest bearing debt and equivalents outstanding at valuation date	(17,000)	(17,000)
Redundant assets (excluding notional refinancing)	54,000	54,000
	\$ 2,062,000	\$ 2,287,000
En bloc fair market value of Footech Inc - Rounded	\$ 2,060,000	\$ 2,290,000
Capitalized Revenue implied Equity value	\$ 2,060,000	\$ 2,290,000
Tangible Asset Backing	\$ (1,173,000)	\$ (1,173,000)
Implied market value of goodwill/intangibles	\$ 887,000	\$ 1,117,000
Number of years of maintainable EBITDA	3.0	3.2

** EV/Revenue multiples based on our knowledge of the general M&A marketplace and industry-specific transactions.

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012

Footech Inc
Summary of Valuation Techniques
Opinion of Value as at September 30th, 2011

Schedule 9

Summary of valuation techniques:

	<u>Schedule</u>	<u>Low</u>	<u>High</u>
Capitalized Debt Free Cash Flow	6	\$ 1,890,000	\$ 2,260,000
Capitalized EBITDA	9	\$ 1,990,000	\$ 2,140,000
Capitalized Revenue	9	\$ 2,060,000	\$ 2,290,000
Average		<u>1,980,000</u>	<u>2,230,000</u>
Indicative Range of Value		<u>\$ 1,980,000</u>	<u>\$ 2,230,000</u>
Mid point			\$ 2,105,000
Equity Value		\$ 1,980,000	\$ 2,230,000
Redundant assets (net of disposal taxes)		\$ (54,000)	\$ (54,000)
Net operating assets (Schedule 3)		<u>(1,190,000)</u>	<u>(1,190,000)</u>
Implied market value of goodwill/intangibles		<u>736,000</u>	<u>986,000</u>
Number of years of discretionary after tax cash flow (Debt free approach)		3.26	3.68
Number of years maintainable EBITDA		2.45	2.82

This schedule forms part of the accompanying WBLI Valuation Report dated February 9th, 2012